

# Thermador Groupe



**DOCUMENT  
D'ENREGISTREMENT  
UNIVERSEL 2022**

Incluant le rapport financier annuel,  
le rapport de gestion, la déclaration  
de performance extra-financière  
et le rapport sur le gouvernement d'entreprise

# Sommaire

## 1 EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

|      |                                    |    |
|------|------------------------------------|----|
| 1.1  | Mot du Président                   | 3  |
| 1.2  | Nos marchés                        | 4  |
| 1.3  | Nos métiers                        | 6  |
| 1.4  | Notre histoire                     | 8  |
| 1.5  | Nos objectifs et notre stratégie   | 10 |
| 1.6  | Notre activité commerciale         | 12 |
| 1.7  | Notre logistique                   | 14 |
| 1.8  | Nos fournisseurs                   | 15 |
| 1.9  | Nos clients français               | 16 |
| 1.10 | Nos clients à l'international      | 17 |
| 1.11 | Nos chiffres clés financiers       | 18 |
| 1.12 | Nos chiffres clés extra-financiers | 20 |
| 1.13 | Notre patrimoine immobilier        | 22 |
| 1.14 | Notre Conseil d'Administration     | 24 |
| 1.15 | Notre Comité exécutif              | 25 |
| 1.16 | Organigramme de la gouvernance     | 26 |

## 2 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

|      |                                    |    |
|------|------------------------------------|----|
| 2.1  | Organigramme                       | 28 |
| 2.2  | Comité exécutif                    | 29 |
| 2.3  | Conseil d'Administration           | 32 |
| 2.4  | Comité d'audit                     | 37 |
| 2.5  | Comité du développement durable    | 38 |
| 2.6  | Rémunération des dirigeants        | 39 |
| 2.7  | Vie boursière                      | 50 |
| 2.8  | Composition du capital             | 52 |
| 2.9  | Prévoir 2023                       | 54 |
| 2.10 | Assemblée Générale 2022            | 55 |
| 2.11 | Relations avec nos actionnaires    | 56 |
| 2.12 | Courriels et chat des actionnaires | 58 |

## 3 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 3.1 | Notre stratégie RSE                               | 60  |
| 3.2 | Nos enjeux  | 73  |
| 3.3 | Synthèse des indicateurs et tables de concordance | 101 |
| 3.4 | Rapport de l'organisme de vérification            | 105 |

## 4 GESTION DES RISQUES

|     |                     |     |
|-----|---------------------|-----|
| 4.1 | Facteurs de risques | 107 |
| 4.2 | Assurances          | 112 |
| 4.3 | Contrôle interne    | 113 |

## 5 NOS FILIALES

|     |                        |     |
|-----|------------------------|-----|
| 5.1 | Informations générales | 116 |
| 5.2 | Nos filiales           | 117 |

## 6 LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 6.1 | Principaux indicateurs financiers                               | 135 |
| 6.2 | Comptes consolidés 2022   | 139 |
| 6.3 | Notes aux comptes consolidés annuels                            | 142 |
| 6.4 | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés | 164 |

## 7 COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 7.1 | Les comptes sociaux   | 169 |
| 7.2 | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels                                | 177 |
| 7.3 | Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés | 179 |
| 7.4 | Commissaires aux Comptes  | 180 |

## 8 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 8.1 | Tables de concordance   | 182 |
| 8.2 | Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise | 185 |
| 8.3 | Attestation du responsable du document  | 185 |

## 9 PROJET DES RÉOLUTIONS 186



Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 23 février 2023 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en sa qualité d'autorité compétente, au titre du règlement (U.E.) N° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 du dit règlement.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.

En application de l'article 28 du Règlement CE n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence et d'enregistrement universel concernant certaines informations :

- les comptes consolidés 2021 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 127 à 146 du document d'enregistrement universel clos le 31 décembre 2021, déposés auprès de l'AMF en date du 21 février 2022 sous le numéro D.22-0045.

- les comptes consolidés 2020 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 110 à 132 du document de référence clos le 31 décembre 2020, déposés auprès de l'AMF en date du 19 février 2021 sous le numéro D.21-0074.





## EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

|             |                                    |    |
|-------------|------------------------------------|----|
| <b>1.1</b>  | Mot du Président                   | 3  |
| <b>1.2</b>  | Nos marchés                        | 4  |
| <b>1.3</b>  | Nos métiers                        | 6  |
| <b>1.4</b>  | Notre histoire                     | 8  |
| <b>1.5</b>  | Nos objectifs et notre stratégie   | 10 |
| <b>1.6</b>  | Notre activité commerciale         | 12 |
| <b>1.7</b>  | Notre logistique                   | 14 |
| <b>1.8</b>  | Nos fournisseurs                   | 15 |
| <b>1.9</b>  | Nos clients français               | 16 |
| <b>1.10</b> | Nos clients à l'international      | 17 |
| <b>1.11</b> | Nos chiffres clés financiers       | 18 |
| <b>1.12</b> | Nos chiffres clés extra-financiers | 20 |
| <b>1.13</b> | Notre patrimoine immobilier        | 22 |
| <b>1.14</b> | Notre Conseil d'Administration     | 24 |
| <b>1.15</b> | Notre Comité exécutif              | 25 |
| <b>1.16</b> | Organigramme de la gouvernance     | 26 |

## MOT DU PRÉSIDENT



Après une année 2021 où les volumes de vente ont atteint des sommets, nous nous attendions début 2022 au retour d'une certaine normalité. Malheureusement, l'agression russe sur le territoire souverain ukrainien a provoqué une onde de choc

mondiale dont les conséquences ont été à la fois innombrables et soudaines. Elles perdurent encore aujourd'hui et vont probablement se faire sentir pendant plusieurs décennies. Certaines d'entre elles concernent directement nos activités.

Tout d'abord, cette nouvelle crise a encore une fois soumis nos équipes à rude épreuve. Nous les remercions pour leur agilité, leur implication, leur résilience et leur fidélité.

Ensuite, elle a agi comme un catalyseur supplémentaire sur une inflation déjà sous-jacente. Nous avons dû répercuter 10,8 % de hausse de prix à nos clients.

Simultanément, la fin de l'électricité bon marché et la perspective de possibles pénuries ont remis à l'honneur les économies et la sobriété, et tout particulièrement l'efficacité énergétique de l'habitat. Le succès de nos gammes de chauffe-eau solaires, d'accessoires pour les pompes à chaleur et d'accessoires pour les chaudières à combustible solide ne s'est pas démenti et a catapulté notre filiale Thermador à plus de 100 M€ de chiffre d'affaires.

Enfin, le risque de voir survenir d'autres conflits armés dans des zones où nous avons des fournisseurs va inévitablement conduire nos organisations à rechercher des alternatives, si possible en Europe.

Dans ce tumulte, nous avons saisi l'opportunité d'ajouter à nos marchés celui des travaux publics en réalisant l'acquisition de la société DPI (voir à la page 121 de ce document).

Finalement, notre chiffre d'affaires consolidé s'établit à 554 M€, notre rentabilité opérationnelle à 14,2 % et notre rentabilité nette à 10,5 %.

Notre niveau de stock baisse à 192 jours d'achats consommés, à comparer à 201 jours fin décembre 2021. Notre besoin en fonds de roulement d'exploitation consolidé termine à 39,7 % du chiffre d'affaires.

Nous avons contracté deux nouveaux prêts bancaires à taux fixes, d'un montant total de 31 M€ et sur une durée de 7 ans, pour financer l'acquisition de DPI. La probabilité de réunir les conditions requises pour le

versement d'un complément de prix de 5,16 M€ étant très élevée, nous l'avons totalement provisionné.

Au 31 décembre 2022, notre trésorerie s'élève à 16 M€, notre dette bancaire à 46,6 M€ et nos capitaux propres après affectation du résultat à 299,7 M€. Notre structure financière reste très solide.

Nous maintenons des objectifs décennaux basés sur une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 7 %, en respectant l'environnement et nos parties prenantes (voir les pages 10, 11 et 21 de ce document). Pour plus de détails, nous vous invitons à parcourir notre déclaration de performance extra-financière à partir de la page 59.

Nous abordons l'année 2023 avec la certitude d'avoir à répercuter une hausse de prix moyenne supérieure à 4 %. En revanche, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'ampleur de l'impact de l'inflation sur les volumes et sur l'investissement.

Sur le marché du bâtiment, nous comptons sur la rénovation pour compenser la baisse annoncée du nombre de mises en chantier des logements neufs. Parallèlement à l'intégration progressive de DPI, nous nous concentrerons sur les synergies possibles auprès des acteurs des travaux publics. Dans l'industrie et à l'international où notre potentiel de développement est important, nous chercherons à faire croître nos parts de marché. Enfin, nous anticipons une année difficile pour notre activité grand public, conséquence directe de la baisse du pouvoir d'achat des Français.

En décembre 2022, les investisseurs institutionnels détenaient 49,1 % du capital, les actionnaires individuels 37,8 % et nos salariés actifs ou retraités 7 %. Attachés à la régularité de notre redistribution auprès de nos actionnaires, nous proposons une augmentation de 4 % du dividende à 2,08 euros, soit 32,5 % du bénéfice net par action.

**Notre Assemblée Générale se tiendra à Lyon le 3 avril à 17 heures au Théâtre des Célestins.** Nous comptons sur votre présence ou vos votes pour dépasser à nouveau 73 % de taux de participation.

Nous organiserons également une réunion d'information à Paris le 6 avril à 16 heures aux Salons Hoche.

Guillaume Robin

## 1.2 NOS MARCHÉS

Bien que les métiers de nos différentes filiales soient assez voisins, notre organisation par marché assure une bonne répartition des risques. La plupart des marchés sur lesquels nous intervenons est liée à des besoins primaires. Par exemple : se protéger du froid et de la chaleur (chauffage et climatisation), se laver (eau chaude sanitaire, assainissement), s'hydrater (adduction d'eau potable), se nourrir (industrie agroalimentaire), se soigner (industrie pharmaceutique). De plus, nos produits sont majoritairement vendus pour la maintenance et la rénovation.

Ces caractéristiques nous donnent une résilience naturelle en période de crise et nous protègent des risques conjoncturels.

À un horizon de 4 ans, les programmes de rénovation énergétique devraient favoriser nos activités bâtiment en France. À plus long terme, notre groupe a une belle carte à jouer en Europe sur le marché de la robinetterie industrielle qui reste à ce jour assez morcelé. En 2022, l'acquisition de DPI nous a donné l'opportunité de devenir un fournisseur des grands acteurs des travaux publics en France. L'entrée dans ce nouveau marché contribue encore à une plus grande répartition de nos risques.

Les circuits de fluides dans le bâtiment = 49,8% de notre chiffre d'affaires



**80 % des ventes**  
en entretien et rénovation



**37,6 millions**  
de logements en France dont 5,2 millions de passoires thermiques



**670 000**  
rénovations énergétiques en 2022 grâce aux aides de l'état



Nous offrons aux marchés de l'habitat individuel, l'habitat collectif et des bâtiments du secteur tertiaire tous les accessoires et matériels nécessaires à la bonne circulation de l'eau dans les installations de chauffage et sanitaire. Nous proposons également des gammes complètes pour maîtriser la qualité et la température de l'air intérieur. Nos filiales s'adressent respectivement aux grossistes, aux grandes surfaces de bricolage, aux acteurs du web et à certains fabricants.

Les évolutions réglementaires (RE2020) qui visent à économiser l'eau et l'énergie, tout en assurant le confort et la sécurité des habitants ou des utilisateurs, stimulent l'innovation et nous amènent à proposer des solutions à plus forte valeur ajoutée.

MaPrimeRénov, financée par les pouvoirs publics, et les Certificats d'Économie d'Énergie, financés par les fournisseurs d'énergie, représentent une enveloppe de financement supérieure à 6 milliards d'euros pour 2023. Les déclarations récentes du gouvernement français et des partis politiques d'opposition nous donnent de surcroît de bonnes perspectives pour les 5 prochaines années.

L'essentiel de notre activité est basé sur l'entretien et la rénovation ; il s'agit de marchés résilients de « besoins » sur lesquels nous sommes très bien positionnés et très réactifs.



Voir p. 118



Voir p. 119



Voir p. 126



Voir p. 123



Voir p. 124-125



Voir p. 127

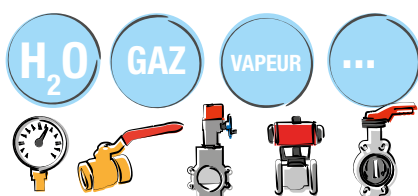


Voir p. 129

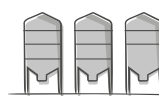


Voir p. 131

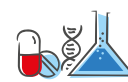
Les circuits de fluides dans l'industrie = 22,9% de notre chiffre d'affaires



Industrie chimique et pétrochimique



Industrie alimentaire



Industrie pharmaceutique

Sur la plupart des sites industriels circulent des fluides sous forme liquide ou gazeuse.

Six de nos filiales distribuent des vannes manuelles et motorisées, des clapets, des filtres, des raccords et des accessoires de régulation et de contrôle adaptés aux travaux d'entretien ou aux nouvelles installations.

Nous sommes présents chez pratiquement tous les revendeurs spécialisés, grossistes en robinetterie industrielle, en fournitures industrielles, et nous enrichissons progressivement nos gammes de produits. Nous menons de surcroît des actions de prescription auprès des usines pour mieux faire connaître nos gammes et implanter nos marques.

Sodeco Valves, basée en Belgique, s'adresse prioritairement aux sites industriels importants.

Ce marché devrait être dynamique à moyenne échéance du fait de la volonté européenne de reconquérir son indépendance sur des secteurs stratégiques et des nécessaires investissements à réaliser pour économiser l'eau et l'énergie.



Voir p. 127



Voir p. 128



Voir p. 129



Voir p. 130



Voir p. 131



Voir p. 132

Les pompes domestiques (arrosage, piscine, relevage, récupération d'eau de pluie) = 17% de notre chiffre d'affaires



**17 millions**

de jardins en France, avec une ou plusieurs pompes par jardin



**1,5 million**

de bassins enterrés en France

Relevage domestique d'eaux usées :

**5 millions** d'habitations en Assainissement Non Collectif dont 2 millions à mettre en conformité



Nous sommes un intervenant majeur sur le marché français des pompes domestiques dans les circuits de distribution professionnels et dans les grandes surfaces de bricolage. Arrosage, irrigation, alimentation en eau de maisons individuelles, transfert et relevage d'eaux claires ou usées, piscine, le marché des pompes est, et restera important.

Les canicules et inondations successives constatées ces dernières années ont contribué à augmenter les besoins, qui restent cependant liés aux caprices de la météo.

Notre retour sur le marché des piscines nous a conduits à offrir une très large gamme de matériels aux professionnels qui les construisent et les rénovent.



Voir p. 118



Voir p. 120



Voir p. 122



Voir p. 131

Canalisations pour les travaux publics = 1,6% de notre chiffre d'affaires



**220 000 tonnes**

de canalisations plastique pour réseaux humides et secs vendues sur le marché français

Chantiers de rénovation des réseaux humides existants en France à la suite des assises de l'eau en 2019 - plus de 1 000 000 km de réseaux eau potable et 380 000 km de réseaux d'assainissement.

Nos canalisations plastique (conduits, tuyaux et tubes, gaines, drains, raccords, etc.) sont utilisées pour l'eau potable, les eaux usées, l'irrigation, l'arrosage, le drainage, le dragage, le gaz et le biogaz, ainsi que les réseaux de télécommunications, d'électricité et de fibre optique.

Nos clients sont des grossistes spécialisés et les acteurs majeurs des marchés du bâtiment, des travaux publics, de la conception et construction de réseaux et de l'irrigation.



Voir p. 121

Gros outillage pour particuliers, professionnels et industriels = 8,7% de notre chiffre d'affaires



**105 M€**

Le marché en GSB des compresseurs, groupes électrogènes et poste de soudage



**110 M€**

Le marché des nettoyeurs Haute Pression en GSB



**110 M€ ou 110 000 compresseurs**

Le marché des compresseurs d'air dans le canal professionnel

Nous commercialisons des compresseurs d'air, des groupes électrogènes, des postes de soudage, des chargeurs et des nettoyeurs haute pression auprès de la grande distribution et via le web à destination des bricoleurs avertis.

Pour différencier l'offre faite aux différents acteurs du bricolage, nous utilisons nos marques (Mecafer), celles de nos clients, et également les marques exploitées sous licence par nos fournisseurs (Michelin, Stanley).

Sous les marques Nuair et Fini, nous vendons, en plus des compresseurs à pistons et à vis auprès des professionnels et de l'industrie, des gammes qui complètent les réservoirs et soupapes déjà diffusés auprès des grossistes en fournitures industrielles, des spécialistes de l'air comprimé et des distributeurs de fournitures pour l'automobile.



Voir p. 117



Voir p. 128

# 1.3 NOS MÉTIERS

Nos filiales sont les interfaces utiles et efficaces entre un grand nombre d'industriels disséminés dans le monde et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché de plus en plus exigeants.



## Nos fournisseurs

**802 usines de fabricants-partenaires** assurent la production.

Nous leur garantissons la diffusion de leurs produits en Europe via une organisation commerciale et logistique extrêmement efficace.

## Nos filiales





## Les attentes de nos fournisseurs

- Parts de marché sur nos zones de chalandise.
- Transparence.
- Sécurité des paiements.
- Régularité et programmation des commandes.
- Retours qualitatifs sur les attentes du marché.
- Codéveloppement des produits.
- Notoriété des marques.
- Simplicité de la relation.

## Nos atouts

- **Une large gamme de produits appropriés.**
- **Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain.**
- **Un marketing adapté à chaque marché.**
- **Un stock immédiatement disponible.**
- **Une logistique extrêmement efficace.**
- **Livraison en 24/72 h en France, 2 à 6 jours partout en Europe.**
- **Des marques fortes, qu'elles appartiennent aux fabricants ou au groupe Thermador.**

## NOTRE CONCURRENCE

Chacune de nos filiales commerciales peut dénombrer des dizaines de concurrents qui sont très majoritairement des importateurs ou des filiales commerciales de fabricants. Certains de ces concurrents sont communs à plusieurs de nos filiales, mais aucun n'intervient sur l'intégralité de nos plans de vente.

Parmi les plus connus figurent Watts Industry ou Aalberts qui font à la fois le métier d'industriel et celui de s'adresser aux grossistes français et Eriks Econosto à l'international.

La grande diversité et le nombre très important de concurrents qui n'interviennent que sur une part infime de nos produits réduisent notre risque.

Les pure players du web sont potentiellement des concurrents de nos clients. Certains de nos produits sont présents sur leurs plateformes (Leroy Merlin, Amazon, Cdiscount, ManoMano...). À nous d'agir et monter en compétences pour maîtriser et utiliser le canal digital avec discernement et intelligence.

Par ailleurs, beaucoup de nos produits représentent des niches qui se vendent grâce à l'expertise technique de nos commerciaux et à notre service après-vente. Les géants du web n'ont pas ce type de compétences et de savoir-faire.

## Les attentes de nos clients

### L'essentiel

- Une politique commerciale claire.
- Une politique tarifaire claire et cohérente.
- Des prix compétitifs.
- Des produits de qualité.
- Des gammes très larges.
- Des innovations.
- Des délais courts et sûrs.
- Des commandes complètes.

### La relation – le service

- Stabilité des équipes commerciales terrain et sédentaires.
- Des accompagnements terrain et salons régionaux.
- Des conseils techniques au téléphone, préconisation, installation.
- Des sites Internet simples et riches en données.
- Du service après-vente et des pièces détachées.

### L'aide à la vente

- Des marques de distributeur.
- De la prescription.
- Un bon packaging.
- Des promotions.
- Des actions de vente conjointes au téléphone.
- Des argumentaires de vente.

# 1.4 NOTRE HISTOIRE

## Les étapes de notre développement



# 1968

**Création de Thermador.**

**Capital de départ  
300 000 F (45 735 €).**

Importation, distribution d'accessoires de chauffage central.

Fondateurs : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys.



1973

**Création de Thely**

Société civile immobilière



1977

**Création de Jetly**

Distribution de pompes domestiques et accessoires



1978

**Création de Sferaco**

Distribution de robinetterie bâtiment et industrie



1986

**Création de Dipra**

Vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie, bâtiment et plomberie

**Fusion de Dipra et Édouard Rousseau**

Changement de nom pour **ODREA en 2022**



2002

**Création d'Opaline**

Agence de communication



2006

**Création de Thermador International**

Distribution des produits du groupe sur les marchés internationaux

Changement de nom en 2019 pour **Syveco**



2013

**Création d'Axelair**

Distribution spécialisée de matériels et accessoires



2013

**Création de Thewa**

Département robinetterie sanitaire au sein de la filiale Thermador



2015

**Création d'Aello**

Distribution spécialisée de matériels et accessoires de piscine



2017

**Acquisition de Domac par Mecafer**

Vente de compresseurs d'air, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs de batteries



2017

**Acquisition de la société Groupe Valfit par Sferaco**

Vente aux grossistes spécialisés d'une gamme ciblée de raccords, compteurs et robinetterie



2018

**Acquisition des Établissements Édouard Rousseau par Thermador Groupe**

Vente aux grandes surfaces de bricolage et grandes surfaces alimentaires en France et en Espagne, d'une gamme de robinetterie pour les salles de bain et les cuisines

**Fusion de Dipra et Édouard Rousseau**

Changement de nom pour **ODREA en 2022**



2019

**Acquisition de Distrilabo par Thermador Groupe**

Distribution de matériels techniques pour la mesure et le contrôle de la pression, la température, le niveau et le débit pour les process industriels et le génie climatique



1986

**Création de Thermador Groupe**

Capital :  
66 320 000 F  
(10 110 418 €)



1987

**Introduction en bourse de Thermador Groupe**



1989

**Création de Sectoriel**

Automatisation de vannes



1989

**Création de PBtub**

Distribution de tubes en matériaux de synthèse, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire



1992

**Création d'Isocel**

Vente de composants aux fabricants de chaudières

2015, le début de la croissance externe



2015

**Acquisition de Nuair par Sectoriel**

Distribution de compresseurs d'air à pistons et à vis pour les professionnels et l'industrie



2015

**Acquisition de Mecafer par Thermador Groupe**

Vente aux grandes surfaces de bricolage de compresseurs d'air, outillage pneumatique, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs



2017

**Acquisition de Sodeco Valves par Thermador Groupe**

Robinetterie industrielle en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Suisse



2017

**Acquisition de FGinox par Thermador Groupe**

Vente de raccords, brides, vannes et accessoires en acier inoxydable



2017

**Acquisition du fonds de commerce de Vortice France par Axelair**



2020

**Acquisition de Thermacome par Thermador Groupe**

Systèmes de surfaces rayonnantes et d'hydrodistribution pour les logements et les bâtiments



2022

**Acquisition du fonds de commerce de la société AFY par Sferaco**

Vente aux grossistes spécialisés de fournitures industrielles



2022

**Acquisition de la société DPI par Thermador Groupe**

Vente aux grossistes spécialisés et installateurs de solutions plastiques pour eau, bâtiment et travaux publics



2022

**Fusion de Dipra et Édouard Rousseau**

Changement de nom pour **ODREA en 2022**

# 1.5 NOS OBJECTIFS ET NOTRE STRATÉGIE

## Enjeux 2023-2028

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Ressources humaines</b>     | <b>Attirer et fidéliser des talents</b> à tous les niveaux du groupe.<br><b>Promouvoir la parité</b> dans tous les organes de gouvernance et la diversité dans toutes nos organisations.   |
| <b>Développement durable</b>   | <b>Respecter nos engagements et atteindre nos objectifs</b> énoncés à la page 21 de ce document.<br><b>Susciter et soutenir les initiatives</b> internes pour la sauvegarde de l'environnement.                                    |
| <b>Activité</b>                | <b>Mieux connaître et mieux satisfaire les attentes</b> des clients de nos clients.<br><b>Augmenter en proportion l'activité</b> à l'international.<br><b>Poursuivre le process d'intégration des sociétés récemment acquises.</b> |
| <b>Transformation digitale</b> | <b>Développer nos compétences</b> et les outils digitaux pour gagner en efficacité opérationnelle.<br><b>Assurer l'intégrité</b> de nos systèmes d'information.  |
| <b>Géopolitique</b>            | <b>Diversifier nos sources d'approvisionnement</b> et privilégier les fournisseurs de proximité.   |

## Thermador Groupe possède, contrôle, rassemble, fédère et accompagne des entreprises de distribution :

- de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment, les travaux publics et l'industrie,
- et de gros outillages destinés au grand public et aux professionnels.

## Objectifs

Sur 10 ans glissants, notre objectif est de maintenir une croissance annuelle moyenne supérieure à 7% dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement.

## Qui sommes-nous, et quelles sont nos valeurs ?

Nous privilégions toujours la confiance, la transparence, la simplicité, la sobriété et la convivialité dans les rapports humains, en partageant également un haut niveau d'exigence et la recherche de la meilleure efficacité. Nous demandons à tous de bien travailler, bien faire, pour ne pas avoir à refaire.

Nous voulons donner à nos équipes d'excellentes conditions de travail et une rémunération fixe cohérente. Une part des bénéfices est partagée au niveau des filiales, le FCPE Thermador étant le levier de motivation du groupe.

Nous attendons de nos dirigeants qu'ils soient performants, exemplaires, communicants et principalement animés par l'intérêt collectif.

Notre choix d'ouvrir très largement le capital nous place devant l'obligation de satisfaire nos actionnaires par une communication, une gestion et un comportement exemplaire, la bonne allocation des capitaux investis, des résultats et dividendes réguliers, une grande transparence et une parfaite disponibilité. Nous menons une politique volontariste pour que nos salariés et dirigeants détiennent une part significative du capital.

Notre modèle implique un système d'information performant, un stock important et des bâtiments adaptés que nous pouvons assumer grâce à notre très solide structure financière qui ne doit pas être fragilisée.

## Une organisation décentralisée et des éléments de différenciation

Notre modèle s'appuie sur des filiales commerciales spécialisées qui assurent le commerce, le marketing et la logistique sur les zones géographiques, les clients et les canaux de distribution convenus avec leurs partenaires fabricants. Leurs prix d'achat et la maîtrise de leurs coûts leur assurent une bonne rentabilité tout en étant compétitives.

Elles se différencient par :

- la stabilité, la qualité et l'implication de leurs équipes,
- le souci permanent de la satisfaction de leurs clients,
- une démarche volontariste de progrès en matière de développement durable,
- la largeur, la profondeur et l'adaptation incessante des gammes,
- un sourcing permanent et performant,
- l'expertise produit dans le service avant-vente,
- l'efficacité et la constance du service après-vente,
- l'excellence de la logistique et des processus opérationnels,
- la maîtrise des outils digitaux mis à leur disposition,
- la pertinence des informations transmises au marché pour alimenter efficacement les canaux digitaux,
- la capacité d'adaptation et d'innovation.

Leurs dirigeants bénéficient d'une autonomie étendue sur le management des hommes et la conduite de leurs affaires.

## Stratégie de développement

Nous pouvons agir sur plusieurs leviers pour assurer notre croissance.

### **Croissance organique :**

Chaque filiale agit sur trois leviers pour développer ses ventes par :

- le développement des parts de marché pour les gammes où elles sont inférieures à 30 %,
- l'augmentation des prix lorsque les conditions de marché la rendent possible ou nécessaire,
- et les extensions de gamme sans jamais concurrencer une autre filiale du groupe.

### **International :**

À partir de la France, nous nous concentrons sur les marchés à portée de notre organisation logistique et sur les gammes pour lesquelles nous avons un avantage compétitif. Nos filiales situées à l'étranger utilisent les leviers classiques de la croissance organique.

### **Création de filiale :**

Elle est possible dans une activité proche de notre univers, pour autant que nous trouvions les femmes ou les hommes pour mener le projet et les partenaires industriels pour constituer l'offre de base.

### **Croissance externe :**

Nous étudions les opportunités, avec une préférence pour des entreprises situées en Europe et hors de France afin de mieux équilibrer nos ventes domestiques et nos ventes export, en nous fixant quelques prérequis : des sociétés de distribution proches de notre modèle d'affaires et de notre marché, un intérêt stratégique démontré, un prix raisonnable et acceptable par nos actionnaires, l'honnêteté, le professionnalisme et l'implication des dirigeants et équipes de direction, le contrôle à terme de 100 % du capital, et le maintien à moyen terme de l'excellence opérationnelle.

### **Développement durable :**

Nous voulons progresser en matière de développement durable par :

- l'expertise et la formation dans tous les organes de la gouvernance,
- la codécision d'objectifs consolidés ambitieux par tous les dirigeants du groupe,
- le respect des engagements pris,
- une communication précise, honnête et régulière avec toutes les parties prenantes.









## Efficacité commerciale et logistique

Nous souhaitons renforcer notre efficacité commerciale et logistique par :

- la poursuite de l'amélioration continue de nos systèmes d'information en augmentant notre niveau d'autonomie et notre capacité de développement,
- la collecte, le stockage, l'analyse et l'exploitation des données utiles à nos métiers en adjoignant à nos systèmes d'information des modèles algorithmiques idoines,
- l'introduction progressive des systèmes de stockage mécanisés.

## 1.6 NOTRE ACTIVITÉ COMMERCIALE

### Thermador Groupe en chiffres

|                          |                          |                      |                     |
|---|---|--|--|
| <b>VISITES</b><br>chez nos clients  | <b>COMPTES</b><br>clients   | <b>CLIENTS</b><br>ayant visité le groupe   | <b>SITES MARCHANDS</b><br>et activité interne  |
| <br><b>52 435 - 2022</b> | <br><b>32 081 - 2022</b> | <br><b>668 - 2022</b> | <br><b>8 - 2022</b> |
| <b>47 059 - 2021</b>  | <b>31 943 - 2021</b>  | <b>174 - 2021</b>  | <b>5 - 2021</b>  |
| <b>38 612 - 2020</b>  | <b>34 324 - 2020</b>  | <b>97 - 2020</b>   | <b>4 - 2020</b>  |

Exprimé en nombre d'unité.

**50 % DES EFFECTIFS  
EN CONTACT PERMANENT AVEC  
NOS CLIENTS SUR LE TERRAIN  
OU AU TÉLÉPHONE**










Les D.G., Directeurs Commerciaux, commerciaux itinérants et technico-commerciaux sédentaires ont pour vocation d'être en permanence au contact de nos clients, sur le terrain ou au téléphone. Certains de nos clients grossistes peuvent recevoir dans la même journée des représentants de plusieurs filiales du groupe, sans jamais se plaindre d'une perte de temps. En effet, nos collaborateurs ont le devoir de connaître en profondeur les gammes qu'ils promeuvent et donc de se montrer efficaces.

Chaque semaine, des actions de formation sont menées, sur le terrain ou chez nous, auprès des équipes de nos clients.

Ils consultent également nos sites Internet pour puiser très facilement des informations techniques.

Nos équipes technico-commerciales sédentaires sont également mises à contribution par téléphone pour traiter très rapidement tous types de demandes : prix, disponibilité, SAV, informations techniques...

Certains de nos clients grossistes ont développé une activité sur le web. Simultanément, des pure players et des places de marché ont fait irruption sur nos marchés. Nous accueillons ce nouveau canal de distribution comme autant d'opportunités et investissons pour que nos moyens techniques et le savoir-

|                    |                      |                 |                |
|---|---|---|---|
| <b>APPELS</b><br>téléphoniques  | <b>WEB</b><br>pages visitées sur nos sites  | <b>PAGES</b><br>de catalogues et d'offres visitées  | <b>CLIENTS</b><br>ayant répondu à l'enquête de satisfaction                                       |
| <br>581 994 - 2022 | <br>6 172 080 - 2022 | <br>4 623 - 2022 | <br>262 - 2022 |
| 508 267 - 2021  | 5 246 669 - 2021  | 4 331 - 2021  | 1 576 - 2021  |
| 495 241 - 2020  | 5 613 911 - 2020  | 4 115 - 2020  | 383 - 2020  |

Exprimé en nombre d'unité.



faire de nos équipes soient à la hauteur de l'enjeu. Sites Internet modernes, enrichissement et diffusion des données produits, référencement de nos marques, adaptation des politiques tarifaires, marketing digital, vidéos en ligne, réseaux sociaux, influenceurs...

#### Réalité virtuelle

Initiés en 2021, les projets bâtiments et industries virtuelles réalisés par le studio 3D d'Opaline, poursuivent leur déploiement. Au salon Interclima du Mondial du Bâtiment en 2022, les visiteurs ont pu expérimenter la réalité virtuelle sur les stands

de nos six filiales grossistes pour le bâtiment. Équipés d'un casque, ils ont découvert en immersion complète des solutions dédiées à l'habitat individuel.

Les visites interactives des « maisons virtuelles » sont accessibles sur le site Internet de Thermador Groupe. Quatre filiales spécialisées dans l'industrie exposent en ligne des showrooms virtuels de leurs produits.

À suivre en 2023, de nouveaux projets immersifs à explorer.

## 1.7 NOTRE LOGISTIQUE

66 892

ARTICLES EN STOCK

66 MILLIONS

DE PRODUITS  
vendus en 2022 !

181

TONNES DE PRODUITS  
vendus par jour en 2022

24/72 h

POUR UNE LIVRAISON  
EN FRANCE,2 à 6 jours partout  
en Europe

42 %

DE NOS COMMANDES  
SONT DÉMATÉRIALISÉES145 383 m<sup>2</sup>

D'ENTREPÔTS



Nos marchandises achetées sont livrées dans nos entrepôts par camions (37 % étant livrées en containers). Le volume total représente l'équivalent de 2 239 containers 20 pieds. Une démarche spécifique à nos imports Asie (containers) a été initiée courant 2022 afin, notamment, d'étudier et d'introduire des solutions de verdissement (fluvial, rail) de notre post-acheminement au plus tard en 2024. Nous disposons à ce jour de 145 383 m<sup>2</sup> de surfaces de stockage, avec une capacité de 114 938 palettes. Y opèrent 289 engins de manutention provenant de 3 fabricants soigneusement sélectionnés. Nous tenons en stock 66 892 articles. Nos équipes de 185 magasiniers ont préparé et expédié 548 062 commandes constituées de 3 175 081 lignes. Les processus d'achat de nos clients sont informatisés : leurs commandes une fois saisies dans leur système nous sont ainsi transmises à hauteur de 42% par E.D.I. (Échanges de Données Informatisées), par reconnaissance de caractère et/ou directement sur nos sites Internet ce qui permet de réduire substantiellement la saisie manuelle par nos équipes.

Le chiffre d'affaires moyen par commande s'élève à 1 142 euros. Chacune de nos filiales dispose d'un seul centre de stockage à partir duquel elles expédient les commandes de leurs clients en France, en Europe et en Afrique. Elles assurent à leurs clients que leurs commandes seront dans 98 % des cas livrées complètes et elles leur garantissent un délai de livraison :

- **24/72 h pour la France.**
- **de 2 à 6 jours pour l'étranger selon les destinations.**
- **Sodeco Valves, basée en Belgique, peut assurer des livraisons en 4 heures dans sa zone de chalandise.**

Cela suppose :

- une gestion optimisée de nos stocks assurant « zéro rupture de stock », c'est une consigne impérative pour nos services achats,
- des accords avec des transporteurs fiables.

### Direction de la Supply Chain

Les fortes évolutions technologiques applicables à la Supply Chain ainsi que le contexte de ces dernières années positionne la veille au cœur de nos préoccupations. C'est ainsi qu'en 2022 nous avons adhéré au Club Agora du Supply Chain Management pour avoir un lien permanent et régulier avec nombre d'entreprises de toutes tailles nous permettant d'échanger et de partager nos expériences et ainsi d'enrichir notre propre approche.

L'année 2022 fut aussi une année de consolidation :

- **ThermAppro** - Cet outil intégrant des algorithmes de machine learning a été développé sur mesure avec pour objet l'optimisation de nos approvisionnements. Il a été déployé en 2021 auprès de 4 filiales pilotes et a connu de nombreux

apports de fonctionnalités en 2022. Nos équipes d'acheteurs/approvisionneurs ont donc désormais entre leurs mains un outil mature inscrit dans un cycle d'amélioration continue. L'année 2022 fut aussi celle de la planification des futurs déploiements aux autres filiales du groupe.

- **Nouvelle plateforme pour notre filiale FGinox** - Suite à un projet de près de 2 ans, nos équipes logistiques opèrent désormais, et ce depuis le mois de juin 2022, dans un nouvel entrepôt à Saint-Quentin-Fallavier. De nombreuses solutions organisationnelles, techniques et technologiques ont été déployées pour répondre aux différents enjeux que nous avons identifiés (densification, gain en efficacité/productivité et traçabilité, réduction de la pénibilité pour les collaborateurs, rarefaction de collaborateurs en logistique particulièrement en région Auvergne-Rhône-Alpes). L'ensemble des flux de cette plateforme a ainsi été optimisé et digitalisé pour permettre à nos équipes de gagner en agilité et traçabilité, près de 70% de nos lignes sont désormais préparés à partir d'une solution de stockage automatisée sans oublier les nombreux engins de manutention ou solutions d'aide à la manutention acquis pour permettre à nos collaborateurs de travailler dans les meilleures conditions.

### Nos partenaires transporteurs

Les clients nous jugent également par la qualité de la prestation des transporteurs qui livrent nos marchandises. Même s'il ne s'agit ni de nos chauffeurs ni de nos camions, nous souhaitons là aussi répondre parfaitement à leurs attentes en maîtrisant les coûts.

Anais Der Hagopian dirige le groupe qui négocie annuellement les conditions de fonctionnement avec nos partenaires transporteurs (messagers et expressistes) dont nous attendons un service de qualité accompagné des meilleures conditions commerciales.

En 2022, 9 sociétés ont effectué pour nous les livraisons express, 11 la messagerie et 32 l'affrètement. Parmi les principaux projets menés en 2022 pour améliorer encore davantage notre service et la traçabilité de notre flux, nous avons : le déploiement de l'impression des étiquettes de 2 de nos partenaires pour éviter le réétiquetage sur leurs plateformes, l'intégration d'un nouveau partenaire pour répondre à des besoins spécifiques en termes de délais pour nos clients lyonnais et nord-isérois et la mise en place d'un nouveau partenaire pour nos flux interfiliales.

Considérant qu'il était par ailleurs nécessaire de rationaliser notre approche sur le transport amont nous avons créé en 2022 une équipe transversale avec pour objet de comprendre les besoins et attentes de nos filiales puis de lancer un appel d'offres dès 2023. Cet appel d'offres pour 2024 intégrera par ailleurs dans un premier temps des solutions de verdissement de notre post-acheminement.

# 1.8 NOS FOURNISSEURS

40 ans de partenariat pour 22 % de nos fournisseurs



Notre 1<sup>er</sup> fournisseur : 8,1 % de nos achats marchandises

Les 5 premiers représentent 27,8 %

Les 10 premiers représentent 38,2 %

361 M€ 

de marchandises achetées en 2022

En 2021 : 311 M€

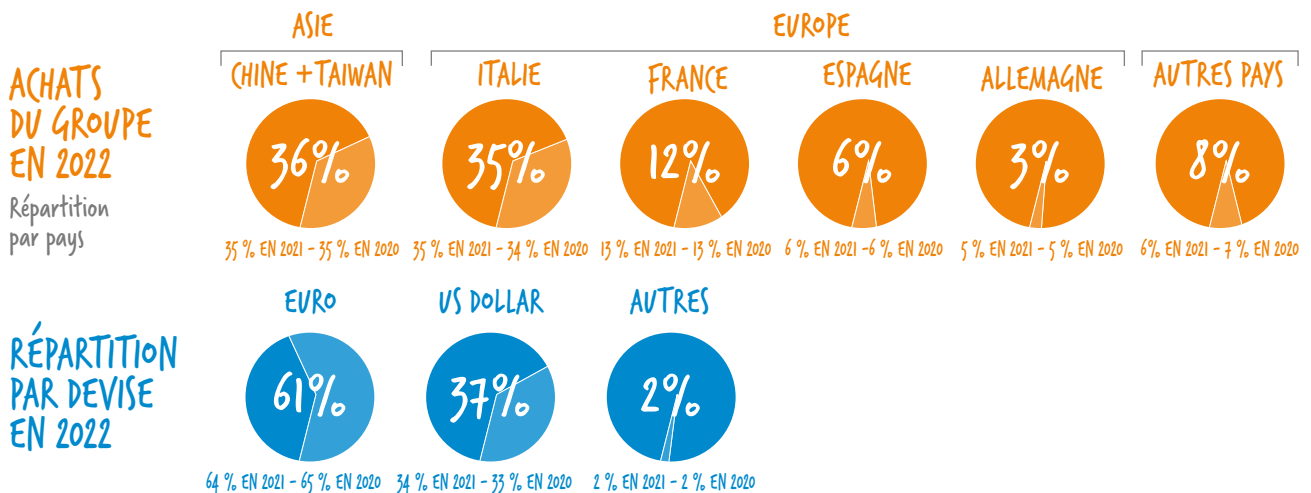
En 2020 : 252 M€



+ DE 802 Usines partenaires dans le monde



61 % de nos achats sont réalisés auprès de fabricants européens



**C'est la responsabilité du dirigeant de chacune de nos filiales de choisir ses fournisseurs et d'entretenir avec eux des relations de confiance.**

Bien que certains fournisseurs soient communs à plusieurs filiales, nous ne jugeons pas utile d'avoir un service achats centralisé pour le groupe.

Nous préférons que chaque filiale se concentre sur ses priorités, liées à son marché et demandons à chacun de partager l'information sur ces partenaires « groupe ». Nos fournisseurs sont des fabricants que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession. Nous travaillons avec eux en très étroite collaboration et dans la durée en nous assurant que leurs produits répondent bien à toutes les normes techniques et de sécurité en vigueur.

La réglementation européenne « Devoir de vigilance », sa déclinaison française, et les enjeux liés au développement durable nous amènent à construire un formalisme homogène pour toutes les filiales du groupe : notre charte d'achats responsables et notre notation fournisseurs sont en cours de déploiement. En 2023, nous déterminerons une démarche homogène d'audit.

Nous travaillons également pour estimer les risques géopolitiques et les risques climatiques liés aux sites industriels d'où proviennent nos produits.

D'une manière générale, nos visites sur sites sont très approfondies : nous nous soucions particulièrement des conditions

de travail des salariés et veillons à ce qu'aucun enfant ne soit présent dans les ateliers et usines de nos partenaires (voir notre D.P.E.F. à la page 97 de ce document de référence).

Le développement du groupe s'est fait dès l'origine avec des industriels italiens, très réputés pour leur savoir-faire dans les domaines de la robinetterie et des pompes. Ils représentent aujourd'hui 35 % de nos approvisionnements. Caleffi et DAB ont conforté leurs positions de fournisseurs n°1 et n°2 en 2022.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons également sélectionné des fabricants chinois et taiwanais spécialisés dans nos métiers, avec lesquels nous entretenons de solides partenariats. Aujourd'hui, 36 % de nos achats sont faits en Chine et à Taïwan où nous avons environ une centaine de fournisseurs réguliers de bonne qualité. Si elles ne sont pas empêchées par des contraintes sanitaires telles que celles que nous avons connues depuis 2020, nos équipes font chaque année 20 à 30 voyages dans ce pays souvent accompagnées d'une collaboratrice chinoise vivant en France. Celle-ci est en outre chargée d'assister et conseiller les filiales pour développer et faciliter les relations que nous entretenons avec nos partenaires industriels et leurs dirigeants.

Odrea a depuis plusieurs années un bureau de représentation à Shanghai où une équipe très fidèle à l'entreprise assure des contrôles dans les usines et l'organisation logistique pour optimiser le remplissage des containers.

## 1.9 NOS CLIENTS FRANÇAIS

28 000 clients en France

Notre 1<sup>er</sup> client représente 6 % du chiffre d'affaires.

Les 5 premiers représentent 23,9 %, les 10 premiers, 35 %

**Nos clients sont les grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles, des OEM, des professionnels de la piscine, des industriels, des entreprises de travaux publics et tous les acteurs du bricolage.**

Certains de nos clients se sont développés par des opérations de croissance externe, d'autres privilégient la croissance organique. Ils sont en tous les cas très divers :

- Indépendants ou affiliés à des groupes cotés ou familiaux.
- Internationaux, nationaux ou régionaux pour leur organisation et leur logistique.
- Adhérents d'un groupement ou indépendants pour leurs achats, leur marketing et leur communication.

Nous retrouvons parmi eux :

Adeo, Pompac Développement, Saint-Gobain Distribution, Les Mousquetaires, Mr Bricolage, Rexel, Descours et Cabaud,

Richardson, Qérys, Kingfisher, Fransbonhomme, Leclerc BBJ, les adhérents d'Algorel et de Socoda.

Notre présence commerciale est très active au niveau des centres de décision nationaux et au niveau des points de vente (animation, formation...).

L'organisation de notre force de vente avec de petites équipes de vendeurs très professionnels et très présents sur le terrain ou au téléphone permet une bonne efficacité.

Notre démarche RSE intéresse de plus en plus de nos clients, et tout particulièrement ceux qui sont en pointe sur le développement durable.



Linéaires Thermador chez un grossiste.



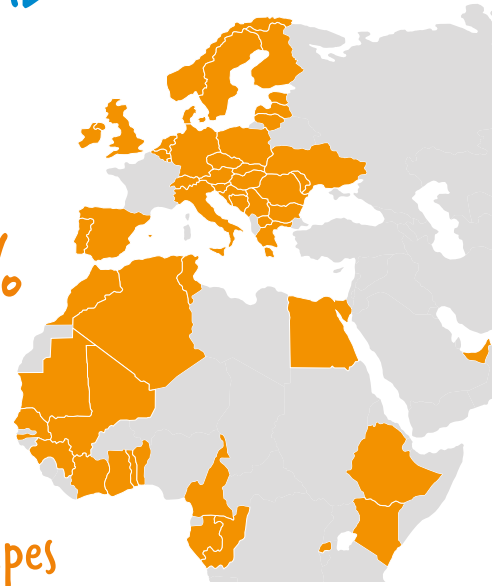
Produits Aello chez un piscinier.



Linéaires Odea en grande surface de bricolage.

## 1.10 NOS CLIENTS À L'INTERNATIONAL

55 pays visités depuis 2019  
activité à l'export 17,3 %  
3 373 clients



Plus de 20 langues maîtrisées par nos équipes

|  |   |   |  |   |
|--|---|---|--|---|
|  Algérie              |  Côte d'Ivoire         |  Grèce               |  Maroc                |  Royaume-Uni |
|  Allemagne            |  Croatie               |  Guinée              |  Mauritanie           |  Rwanda      |
|  Autriche            |  Danemark             |  Hongrie            |  Mexique             |  Sénégal    |
|  Belgique           |  Égypte              |  Irlande           |  Moldavie           |  Serbie    |
|  Bénin              |  Émirats arabes unis |  Italie            |  Monténégro         |  Slovaquie |
|  Bosnie-Herzégovine |  Espagne             |  Kenya             |  Norvège            |  Slovénie  |
|  Bulgarie           |  Estonie             |  Lettonie          |  Pays-Bas           |  Suède     |
|  Cameroun           |  Éthiopie            |  Lituanie          |  Pologne            |  Suisse    |
|  Canada             |  Finlande            |  Luxembourg        |  Portugal           |  Togo      |
|  Colombie           |  Gabon               |  Macédoine du Nord |  République tchèque |  Tunisie   |
|  Congo              |  Ghana               |  Mali              |  Roumanie           |  Ukraine   |

En 2022, la part de notre activité à l'export progresse par rapport à 2021 et s'établit à 17,3 % (contre 16,4% en 2021). L'export a retrouvé un vrai dynamisme en particulier dans le domaine industriel grâce à des projets de grande ampleur remportés et livrés par Sodeco Valves et aux efforts déployés en Europe par Syveco et FGinox auprès de nos clients distributeurs. En Espagne, Rousseau a continué sa progression auprès des grandes surfaces de bricolage.

Les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer (DROM-COM) représentent 1,9 % du chiffre d'affaires du groupe, activité réalisée par plusieurs filiales. L'international compte maintenant pour 15,4 % du chiffre d'affaires du groupe.

À la fin des années 60 et jusqu'au milieu des années 2000, les filiales du groupe achetaient en Europe pour vendre en France. Aujourd'hui, elles achètent dans le monde pour vendre en Europe ou en Afrique via nos filiales Syveco, Sodeco Valves, FGinox et Rousseau. Syveco, créée en 2006, a contribué en 2022 à hauteur de 39,8 % de notre chiffre à l'international. Sodeco Valves, FGinox et Rousseau ont apporté 49,1 % de cette activité, le reste étant réalisé par nos autres filiales. Syveco livre à des grossistes à partir de notre stock principal situé à Saint-Quentin-Fallavier et dans un dé-

lai court de larges gammes de produits répondant parfaitement à la demande du marché. Les progrès de la logistique et le raccourcissement des délais de livraison ont simplement repoussé nos frontières puisque nous sommes maintenant à même de livrer toute l'Europe entre J+2 et J+6. Pour nos clients hors Europe, les commandes sont remises de façon complète et immédiate aux transitaires qui acheminent la marchandise en deux ou trois semaines sur les marchés concernés. Sodeco Valves, dont le siège est en Belgique, livre en J+1 et J+2 ses clients donneurs d'ordre industriels principalement en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne (avec la présence d'une société commerciale pour chaque pays et de commerciaux basés sur place). FGinox dispose d'un département export et commercialise ses gammes de raccords en inox auprès de clients industriels et de grossistes spécialisés en Europe et en Afrique. Odra a une filiale commerciale en Espagne qui stocke et distribue dans ce pays des gammes de robinetterie sanitaire destinées aux grandes surfaces de bricolage. Nos marges de progression sont immenses, à la mesure des besoins actuels et futurs de pays à fort potentiel de développement et des synergies commerciales qui se mettent en place entre les différentes filiales concernées.

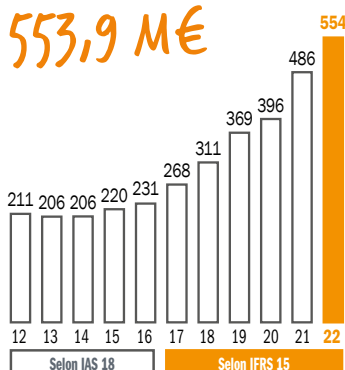
# 1.11 NOS CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

## Une croissance basée sur des besoins essentiels

### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.T.

(en millions d'euros)

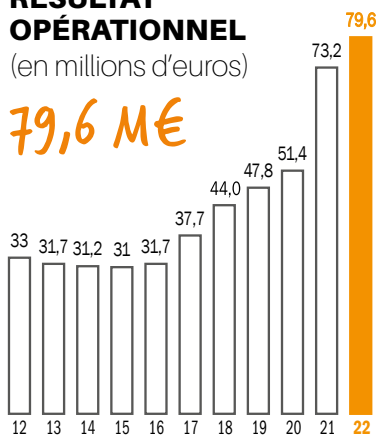
553,9 M€



### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)

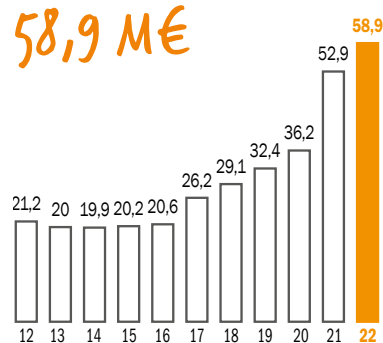
79,6 M€



### RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

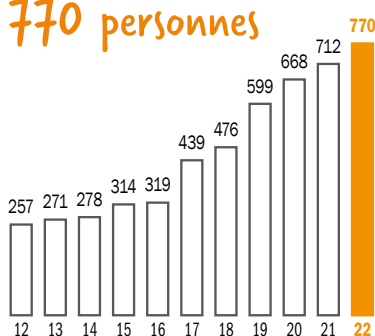
(en millions d'euros)

58,9 M€



### EFFECTIFS

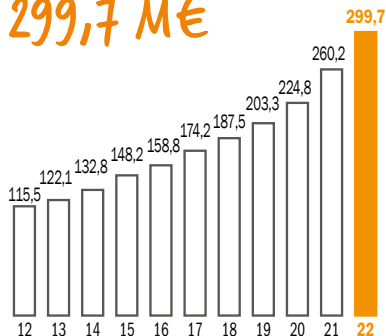
770 personnes



### CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en millions d'euros)

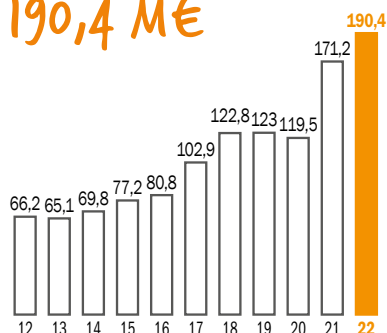
299,7 M€



### STOCK

(en millions d'euros)

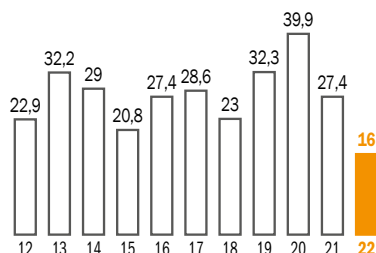
190,4 M€



### TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

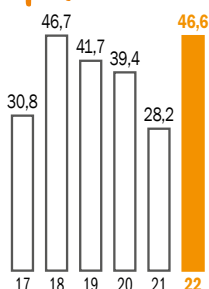
16,0 M€



### EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en millions d'euros)

46,6 M€



2016 et années précédentes : aucun emprunt et dette.

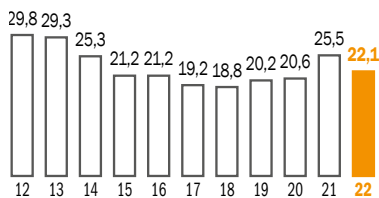
## Nos ratios de rentabilité

Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

### ROCE = RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS AVANT IMPÔT

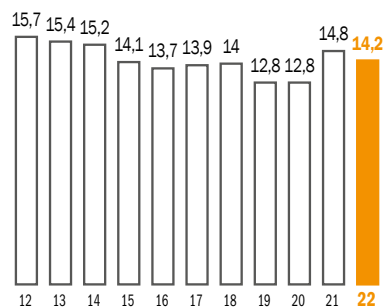
(avec goodwill)  
(hors IFRS 16) (en %)

## 22,1 %



### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL / C.A. (en %)

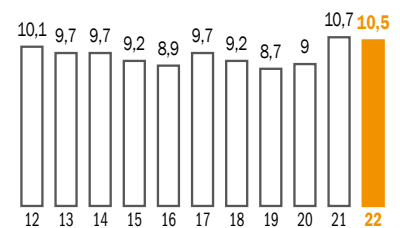
## 14,2 %



### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / CHIFFRE D'AFFAIRES

(en %)

## 10,5 %



Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris les écarts d'acquisition et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

| RATIOS DE RENTABILITÉ (EN %)                  | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Résultat opérationnel/Chiffre d'affaires      | 14,2 | 14,8 | 12,8 | 12,8 | 14,0 | 13,9 | 13,7 | 14,1 | 15,2 | 15,4 | 15,7 |
| ROE = rendement des capitaux propres          | 19,7 | 20,3 | 16,1 | 15,9 | 15,5 | 15,1 | 13,0 | 13,6 | 14,9 | 16,4 | 18,4 |
| Capacité d'autofinancement/Chiffre d'affaires | 12,0 | 12,2 | 10,7 | 10,2 | 10,4 | 11,0 | 9,9  | 10,2 | 11,0 | 11,1 | 11,6 |

| RATIOS DE PRODUCTIVITÉ (EN MILLIERS D'EUROS) | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Chiffre d'affaires par personne              | 730  | 693  | 599  | 623  | 662  | 729  | 725  | 727  | 740  | 759  | 819  |

| RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE APRÈS AFFECTATION (EN %)       | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Capacité d'autofinancement/Capitaux propres après affectation | 22   | 23   | 19   | 18,7 | 17   | 17   | 14   | 15   | 17   | 19   | 21   |
| Actif non courant + stock/Capitaux propres après affectation  | 125  | 120  | 113  | 121  | 125  | 117  | 96   | 101  | 93   | 92   | 97   |
| Capitaux permanents/Actif non courant                         | 162  | 183  | 167  | 165  | 168  | 172  | 219  | 206  | 249  | 261  | 252  |
| Capitaux permanents/Stock                                     | 157  | 152  | 188  | 165  | 153  | 169  | 197  | 192  | 190  | 188  | 175  |

# 1.12 NOS CHIFFRES CLÉS EXTRA-FINANCIERS

Nous avons sélectionné 19 priorités à moyen et long termes



Travaillant au quotidien pour nous améliorer sur notre performance extra-financière, nous proposons 19 priorités, que nous nous engageons à suivre à moyen et long termes. Elles s'articulent autour de quatre axes clés : la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal.

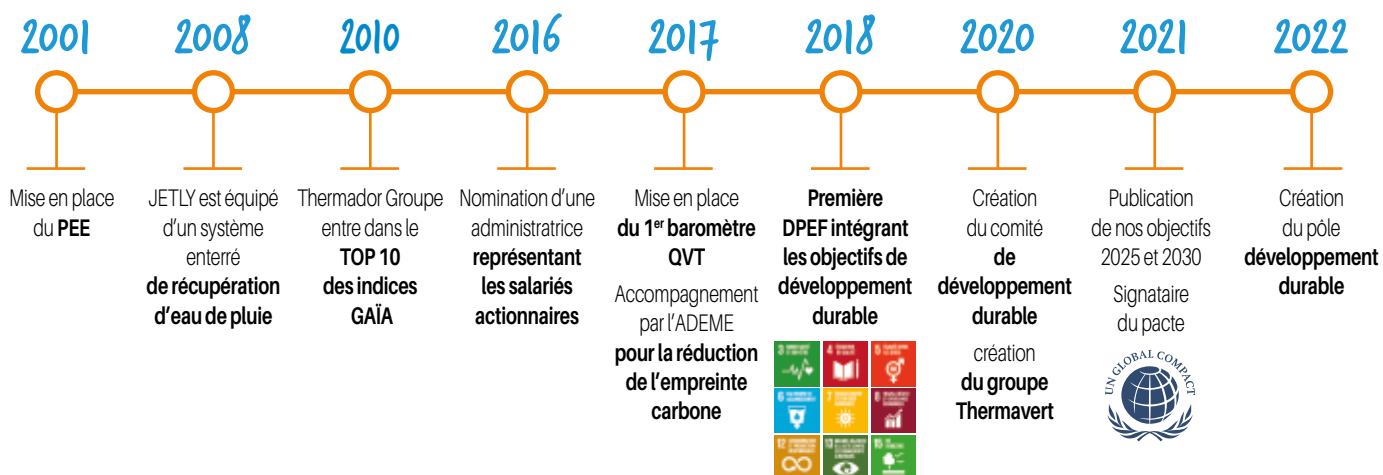
### LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DE NOS MANDATAIRES SOCIAUX, DIRIGEANTS DES FILIALES ET DU GROUPE, DÉPENDRA DÉSORMAIS DES RÉSULTATS OBTENUS SUR CHAQUE PRIORITÉ

Chaque priorité est traduite par un objectif chiffré établi au niveau de nos indicateurs consolidés, permettant à tous de suivre précisément l'évolution de notre performance extra-financière. Les horizons choisis en 2025 pour le moyen terme et 2030 pour le long terme traduisent l'engagement de la direction actuelle de Thermador Groupe jusqu'à l'échéance du départ à la retraite de la majeure partie de ses membres. Les années 2021 et 2022 ont été riches en avancées sur nos réalisations extra-financières. En 2021, nous avons réalisé notre bilan carbone sur les 3 scopes et nous sommes engagés auprès du Global Compact. En développant notre charte d'achats responsables, nous incitons nos parties prenantes à s'impliquer avec nous sur nos objectifs de développement durable. L'objectif sur le scope 3 n'a pas encore été déterminé, car les pratiques actuelles divergent ; nous poursuivons nos travaux et souhaitons fixer notre trajectoire carbone en 2023.

Selon l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, « **toute entreprise non financière inclut dans sa déclaration non financière consolidée des informations sur la manière et la mesure dans laquelle les activités de l'entreprise sont associées à des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre des articles 3 et 9 du règlement (UE) 2020/852.** »

L'application de cette réglementation se traduit pour Thermador Groupe de la façon suivante :

- Publication de la part de notre chiffre d'affaires provenant de produits ou de services considérés comme durables : notre activité de distributeur n'est pas éligible suivant les actes délégués sur la taxonomie entrés en vigueur le 4 juin 2021, ce qui amène à considérer une part de chiffre d'affaires éligible de 0% pour la période. Certains des produits que nous vendons validant les critères de contribution substantielle d'autres secteurs éligibles, nous avons entrepris de les évaluer. La part de chiffre d'affaires est présentée dans la rubrique «chiffre d'affaires vert», qui est un indicateur alternatif de performance taxonomie.
- Publication de la part de nos dépenses d'investissement liées à des actifs considérés comme durables : notre SCI Thely a des dépenses d'investissements (construction et rénovation de bâtiments) éligibles à la taxonomie. Elles représentent 53% des dépenses d'investissement du groupe Thermador en 2022. Les autres dépenses d'investissement du groupe ne sont pas éligibles à la taxonomie européenne dans sa version actuelle.
- Publication de la part de nos dépenses d'exploitation pouvant être considérées comme durables : les dépenses liées à la maintenance et l'entretien des bâtiments sont prises en charge par les locataires, filiales de Thermador Groupe, mais représentent un montant non significatif par rapport aux autres charges d'exploitation. Les autres dépenses du groupe ne sont pas éligibles à la taxonomie européenne dans sa version actuelle.



# PRIORITÉS & OBJECTIFS

| INDICATEURS  | 2021 RÉEL | 2022 RÉEL | AVANCEMENT | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025 | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|--|-----------|-----------|------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>III GOUVERNANCE</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 1 Taux de présence au Conseil d'Administration.  | 100 %     | 98,8 %    | ● ● ●      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| 2 Taux de participation à l'Assemblée Générale.  | 71,5 %    | 74,1 %    | ● ● ●      | ≥ 68 %                     | ≥ 73 %                    |
| 3 Part du capital détenue par les salariés et anciens salariés.  | 7,0 %     | 7,0 %     | ● ○ ○      | ≥ 8,0 %                    | ≥ 8,5 %                   |
| 4 Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption.   | 98,9 %    | 96,9 %    | ● ● ●      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| <b>IIII HUMAIN</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 5 Index égalité professionnelle (x/100).   | 88        | 86        | ● ● ○      | ≥ 90                       | ≥ 90                      |
| 6 Femmes à des postes de direction.  | 39 %      | 41,5 %    | ● ● ●      | ≥ 40 %                     | ≥ 40 %                    |
| 7 Ancienneté moyenne (années).   | 9,68      | 9,70      | ● ● ●      | ≥ 8                        | ≥ 8                       |
| 8 Pourcentage de salariés CDI formés par année (y compris formations internes).  | 72,1 %    | 81 %      | ● ● ○      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| 9 Absentéisme (y compris longues maladies).  | 3,4 %     | 3,5 %     | ● ● ●      | < 4 %                      | < 4 %                     |
| <b>IIIIII ENVIRONNEMENT</b>  |           |           |            |                            |                           |
| 10 Scope 1 - Émissions directes - flotte de véhicules (Teq CO <sub>2</sub> par véhicule).  | 2,81      | 2,69      | ● ○ ○      | < 2,19                     | < 1,36                    |
| 11 Scope 1 - Émissions directes - chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO <sub>2</sub> par 1 000 m <sup>2</sup> ).     | 6,37      | 5,01      | ● ● ●      | < 5,70                     | < 4,44                    |
| 12 Scope 2 - Émissions indirectes dues à la consommation d'énergies des bâtiments (Teq CO <sub>2</sub> par 1 000 m <sup>2</sup> ). | 1,25      | 1,03      | ● ● ○      | < 0,94                     | < 0,83                    |
| 13 Scope 3 - Émissions indirectes dues à nos produits et nos activités (kTeq CO <sub>2</sub> ).                                    | 211       | 221       | ○ ○ ○      | En cours                   | En cours                  |
| 14 Déchets liés à nos activités (kg/tonnage réceptionné).  | 20,28     | 22,83     | ● ● ○      | < 20,71                    | < 18,72                   |
| 15 Revalorisation des déchets.   | 90,7 %    | 95,7 %    | ● ● ●      | ≥ 90 %                     | ≥ 95 %                    |
| <b>IIIIIIII SOCIÉTAL</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 16 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés.   | 17,1 %    | 74,1 %    | ● ● ●      | ≥ 50 %                     | ≥ 80 %                    |
| 17 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 ou 14001.   | 80,4 %    | 87,4 %    | ● ● ●      | ≥ 85 %                     | ≥ 90 %                    |
| 18 Pourcentage de CA réalisé par des filiales ISO 9001 ou 14001.   | 32,6 %    | 34,1 %    | ● ● ○      | ≥ 70 %                     | ≥ 90 %                    |
| 19 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte achats responsables ou d'une charte équivalente.   | 4,8 %     | 85,5 %    | ● ● ●      | ≥ 60 %                     | ≥ 80 %                    |

● ● ● : objectifs moyen terme atteints ● ● ○ : objectifs moyen terme en cours d'atteinte ● ○ ○ : en retard par rapport aux objectifs

○ ○ ○ : objectifs en cours d'élaboration - Teq CO<sub>2</sub> : tonne équivalent CO<sub>2</sub>

## 1.13 NOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

310 002 m<sup>2</sup> de terrain

303 052 m<sup>2</sup>

en 2020

303 052 m<sup>2</sup>

en 2021

310 002 m<sup>2</sup>

en 2022

123 114 m<sup>2</sup> de bâtiments

123 074 m<sup>2</sup>

en 2020

121 146 m<sup>2</sup>

en 2021

123 114 m<sup>2</sup>

en 2022

**C'est une volonté de notre groupe de posséder son parc immobilier afin d'accompagner au mieux le développement de l'activité de nos filiales et mieux maîtriser l'empreinte carbone de nos bâtiments.**

**Notre domaine immobilier est majoritairement propriété de la S.C.I. Thely détenue à 100 % par Thermador Groupe.**

Cette stratégie nous permet de garantir à l'ensemble de nos filiales une flexibilité nécessaire pour la gestion des stocks, une réactivité sur l'entretien et la maintenance des bâtiments avec la planification et le financement de travaux à long terme, et la possibilité d'installer les produits commercialisés par nos filiales dans nos bâtiments.

Nous avons ainsi des bâtiments en conformité avec les réglementations en vigueur. Nos espaces bureaux sont conviviaux et fonctionnels et offrent un cadre de travail agréable à nos salariés. Nos entrepôts logistiques offrent des espaces lumineux adaptés à nos métiers et tempérés.

Notre domaine immobilier est situé principalement à 25 km à l'Est de Lyon dans le parc d'activités de Chesnes Tharabie à Saint-Quentin-Fallavier (Isère-38).

Ce parc d'activité est la 1<sup>re</sup> plateforme logistique terrestre de France et la 3<sup>e</sup> européenne.

Notre parc immobilier s'est agrandi suite à l'acquisition de Domac (3 857 m<sup>2</sup>), Sodeco Valves (5 340 m<sup>2</sup>) et des Établissements Édouard Rousseau nommés maintenant Odrea (9 345 m<sup>2</sup>).

En juillet 2022, le patrimoine s'est de nouveau agrandi avec l'acquisition par la SCI Thely d'un bâtiment de 2 927 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 6 889 m<sup>2</sup>, toujours à Saint-Quentin-Fallavier, pour un montant de 1,4 M€.

Notre parc immobilier est sain. Son exploitation n'engendrera aucune charge majeure au titre d'opérations telles qu'un démantèlement, dépollution ou mise aux normes.

Depuis 2009, notre cahier des charges pour toute nouvelle construction ou réhabilitation prend en compte la biodiversité avec des choix de plantations d'essence locale et la récupération des eaux de pluie pour les eaux sanitaires. Depuis 2019, nos nouvelles constructions intègrent l'installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir nos propres consommations électriques. Nos entrepôts sont construits à des hauteurs de 14 mètres, permettant ainsi de réduire l'emprise au sol de nos bâtiments.

Pour tenir compte du contexte économique et des obligations associées au décret tertiaire, nous visons systématiquement l'obtention de labellisations environnementales telles que la RT 2012. Pour cela, nous apportons une attention particulière à l'isolation thermique et acoustique de nos actifs, au déploiement d'équipements climatiques performants alliant économies d'énergie et confort thermique ainsi qu'à la mise en place de systèmes de gestion centralisée permettant le pilotage et la régulation des différents équipements.

En 2022, sous l'angle de la performance énergétique de nos bâtiments, nous avons réalisé 5 audits énergétiques couvrant près de 50% de notre surface d'exploitation à Saint-Quentin-Fallavier. Ces audits nous permettront d'élaborer un plan d'action pour optimiser nos équipements et appréhender la rénovation thermique et la modernisation de nos bâtiments.

Le bien-être de nos salariés est également au cœur de nos préoccupations. Pour cette raison, nous continuons à prévoir sur chacun de nos sites des salles de repos, des terrasses extérieures aménagées, des terrains de pétanque ou encore des sanitaires équipés de douches et de vestiaires.

**S.C.I. Thely SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE CRÉÉE EN 1973 POUR GÉRER LE PARC IMMOBILIER DU GROUPE.**

- Capital 3 100 K€ détenu à 100 % par Thermador Groupe.
- Total fonds propres au 31 décembre 2022 : 35 326 K€.
- Emprunts à Thermador Groupe au 31 décembre 2022 : 21 399 K€.
- Valeur estimée de l'ensemble immobilier : 86,3 M€ dont 78,4 M€, au titre de Thely).

(voir Note 14 du chapitre 6.3 Annexe aux comptes consolidés annuels, p. 156).

- Valeur nette comptable de l'ensemble immobilier hors immobilisation en cours : 56 176 K€.
- **Résultat 2022 : 2 433 K€ (2 064 K€ en 2021).**



- |                    |                          |                        |                        |
|--------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|
| 1 Jetly            | 5 Sferaco                | 9 Odrea                | 13 Bâtiment tertiaire  |
| 2 Sectoriel        | 6 Syveco, Isocel         | 10 Aello et Axelair    | 14 Bâtiment tertiaire  |
| 3 Thermador        | 7 PBtub et Opaline       | 11 Locataire extérieur | 15 Locataire extérieur |
| 4 Thermador Groupe | 8 En cours de rénovation | 12 Entrepôt FGinox     |                        |

RÉSERVE FONCIÈRE

- A Terrain rue du Ruisseau proche Sectoriel
- B Terrain rue du Ruisseau face Thermador



## 1.14 NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nos administrateurs ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique. Parmi les 12 administrateurs, 5 sont des femmes, 5 sont indépendants et 2 administrateurs représentent les salariés (voir pages 33 à 35).

### Administrateurs non libres d'intérêts



#### Guillaume Robin

Président-Directeur Général depuis le 30 juin 2011.  
Administrateur depuis le 12 avril 2010.  
Fin du mandat en cours : avril 2026.



#### Lionel Monroe

Directeur Général Délégué depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021.  
Administrateur depuis le 6 avril 2021.  
Fin du mandat en cours : avril 2025.  
D.G. de Syveco depuis 2008.  
Invité permanent du comité d'audit.



#### Patricia Mavigner

Directrice Générale Déléguée depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016.  
**Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2016.**  
Invitée permanente du comité du développement durable.



#### Philippe Bories

Président de Mecafer depuis 2016.  
Président de Domac depuis 2017.  
Administrateur depuis le 4 avril 2022.  
Fin du mandat en cours : avril 2024.



#### Jérôme Chabaudie

D.G. d'Aello depuis 2016.  
Administrateur depuis le 4 avril 2022.  
Fin du mandat en cours : avril 2024.



#### Janis Rentrop

Administrateur non libre d'intérêts depuis le 10 avril 2017.  
Fin du mandat en cours : avril 2025.  
Membre du comité des rémunérations et des nominations.

### Représentants des salariés



#### Bertrand Chevalier

Administrateur salarié depuis le 4 avril 2022.  
Fin du mandat en cours : avril 2026.  
Membre du comité du développement durable.



#### Marion Granger

Administratrice salariée depuis le 4 avril 2022.  
Fin du mandat en cours : avril 2026.  
Membre du comité des rémunérations et des nominations.

### Administrateurs indépendants



#### Olivier Villemonte de la Clergerie

Administrateur indépendant depuis le 5 avril 2016.  
Fin du mandat en cours : avril 2023.  
Membre indépendant du comité d'audit.  
Membre indépendant du comité du développement durable.



#### Karine Gaudin

Administratrice indépendante depuis le 4 avril 2011.  
Fin du mandat en cours : avril 2023.  
Présidente et membre indépendante du comité d'audit.



#### Caroline Meignen

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017.  
Fin du mandat en cours : avril 2025.  
Membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.



#### Laurence Paganini

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017.  
Fin du mandat en cours : avril 2025.  
Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.  
Membre indépendante du comité du développement durable.



#### Mathilde Yagoubi

Administratrice indépendante depuis le 8 avril 2019.  
Fin du mandat en cours : avril 2023.  
Présidente et membre indépendante du comité du développement durable.

# 1.15 NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

## 3,7 %

du capital détenu par le Comité  
exécutif soit 341 420 titres



**Christophe  
Arquillière**

D.G. de Sferaco depuis 2016.



**Arlette  
Berliocchi**

D.G. d'Opaline depuis 2002.



**Philippe  
Bernardet**

D.G. de FGinox depuis 2009.



**Fabienne  
Bochet**

D.G. d'Isocel depuis 2008.



**Philippe Bories**

Président de Mecafer  
depuis 2016.  
Président de Domac  
depuis 2017.  
**Administrateur.**



**Frank Bourgois**

D.G. de Jetly depuis 2020.



**Jérôme  
Chabaudie**

D.G. d'Aello depuis 2016.  
**Administrateur.**



**Caroline  
Desplats**

Directrice du développement  
durable depuis 2022.



**Laure  
Empeureur**

D.G. d'Odraea depuis 2020.



**Lionel Grès**

D.G. d'Axelair  
depuis 2015.



**Xavier Isaac**

D.G. de Sectoriel depuis 2008.  
Président de DistriLabo  
depuis 2020.



**Éric Mantione**

Président de Thermacome  
depuis 2020.  
D.G. de PBtub depuis 1995.



**Patricia  
Mavigner**

D.G. Déléguée de Thermador  
Groupe depuis 2016.  
**Secrétaire du Conseil  
d'Administration.**



**Lionel  
Monroe**

D.G. Délégué de Thermador  
Groupe depuis 2021.  
D.G. de Syveco depuis 2006.  
**Administrateur.**



**Guillaume  
Robin**

P.-D.G. de Thermador Groupe  
depuis 2011.  
**Administrateur.**



**Yves  
Ruget**

D.G. de Thermador  
depuis 2014.

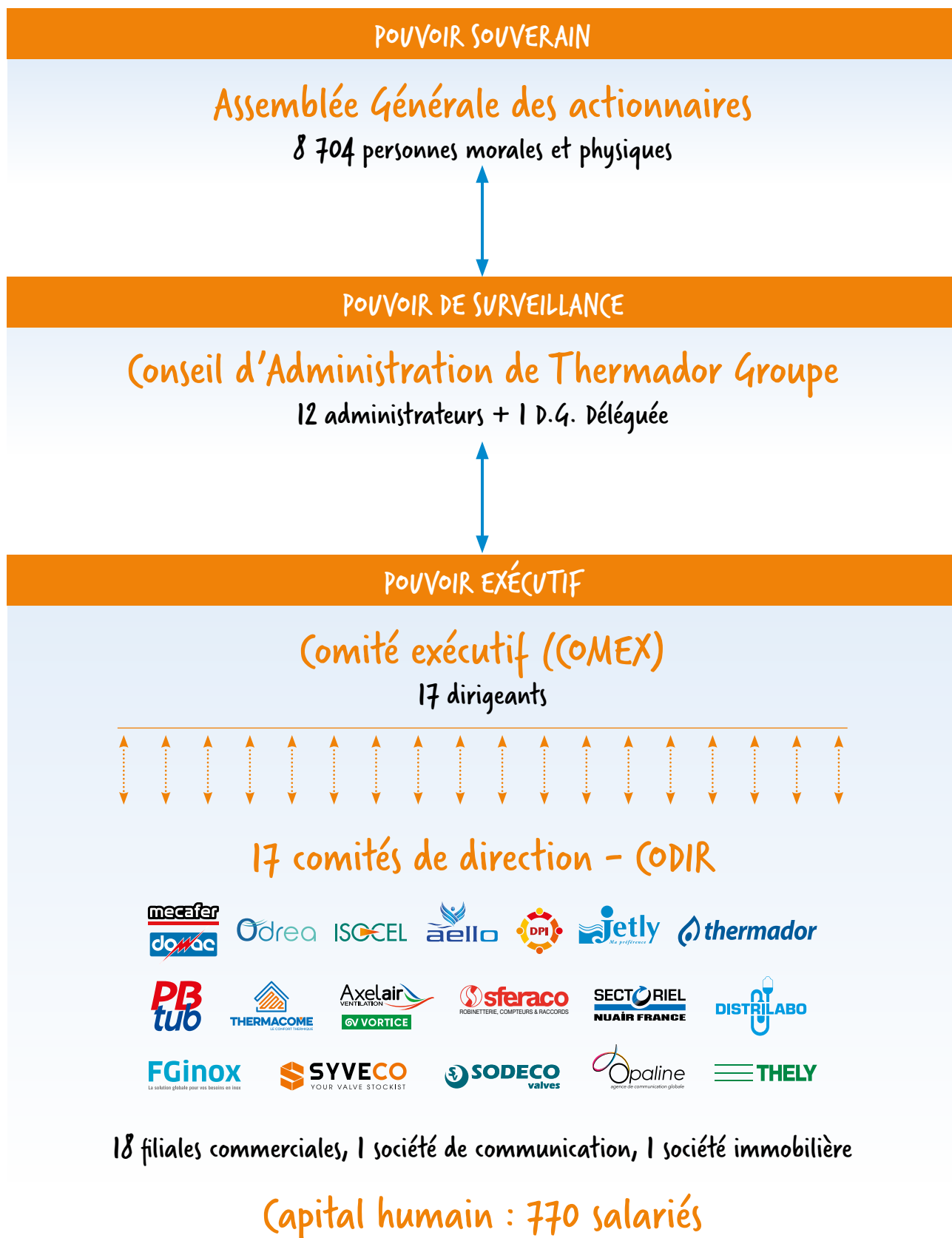


**Peter  
Wartel**

D.G. de Sodeco Valves  
depuis 2019.

## 1.16 ORGANIGRAMME DE LA GOUVERNANCE

À chacun ses droits, devoirs et responsabilités dans le groupe Thermador. Les actionnaires investissent et votent ; les administrateurs surveillent et challengent ; les dirigeants imaginent, organisent et exécutent. Point clé de notre organisation, nous donnons aux équipes dirigeantes de nos filiales la responsabilité de leurs équipes, leurs clients, leurs fournisseurs, leurs objectifs et leurs stratégies. Cette organisation décentralisée laisse place aux initiatives et donne à chacun l'opportunité de s'épanouir dans son travail en développant ses compétences, voire son expertise.



# 2



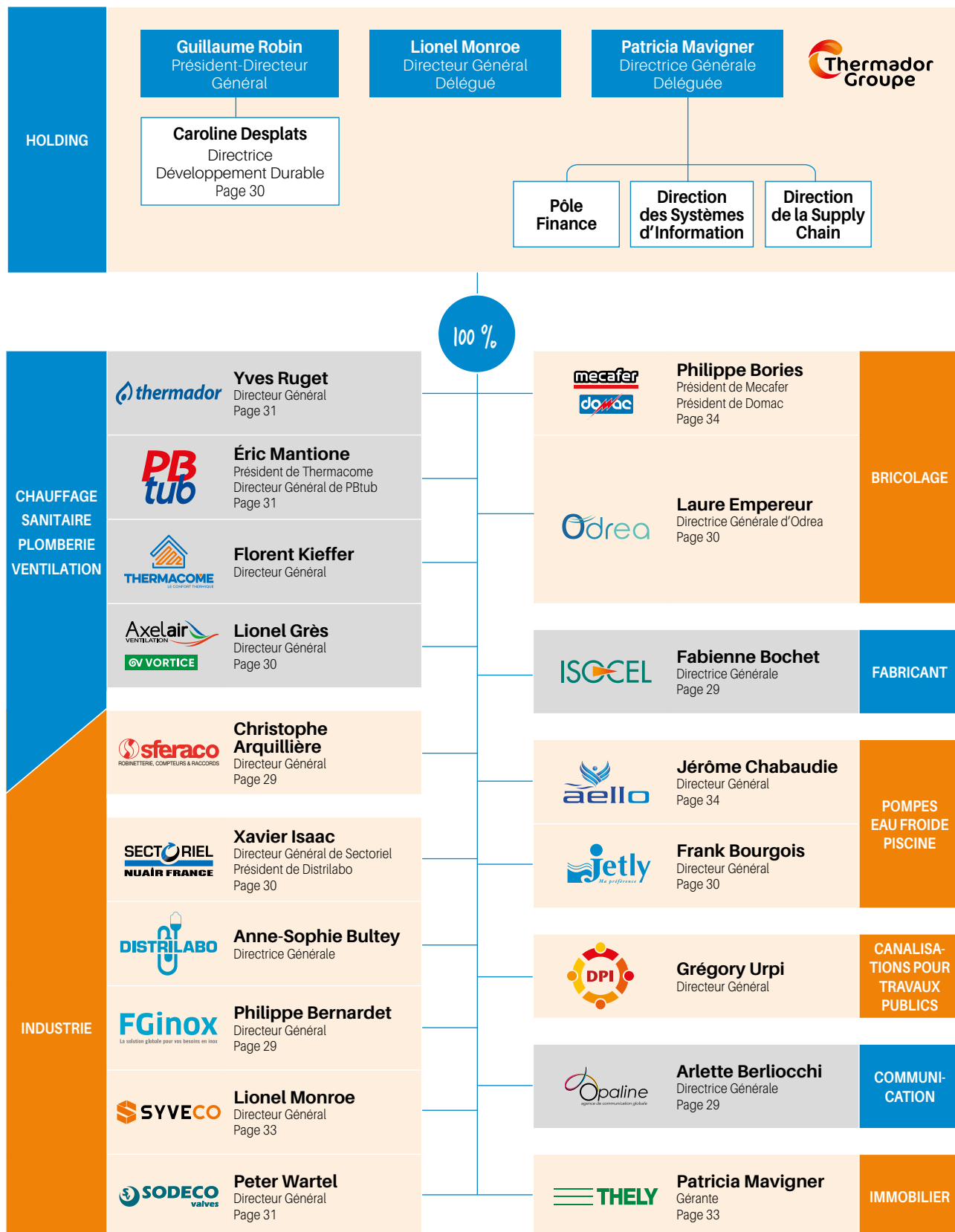
## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

---

|             |                                    |    |
|-------------|------------------------------------|----|
| <b>2.1</b>  | Organigramme                       | 28 |
| <b>2.2</b>  | Comité exécutif                    | 29 |
| <b>2.3</b>  | Conseil d'administration           | 32 |
| <b>2.4</b>  | Comité d'audit                     | 37 |
| <b>2.5</b>  | Comité du développement durable    | 38 |
| <b>2.6</b>  | Rémunération des dirigeants        | 39 |
| <b>2.7</b>  | Vie boursière                      | 50 |
| <b>2.8</b>  | Composition du capital             | 52 |
| <b>2.9</b>  | Prévoir 2023                       | 54 |
| <b>2.10</b> | Assemblée Générale 2022            | 55 |
| <b>2.11</b> | Relations avec nos actionnaires    | 56 |
| <b>2.12</b> | Courriels et chat des actionnaires | 58 |

# 2.1 ORGANIGRAMME

Toutes les filiales de Thermador Groupe sont détenues à 100% des parts.



## 2.2 COMITÉ EXÉCUTIF

**Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme qui montre que nous avons autant d'équipes de direction que de filiales. N'est-ce pas trop coûteux ?**

**Nous pensons au contraire que l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées est source de productivité et d'économie.**

Les 17 Directeurs Généraux et Gérants des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien et de l'expertise de Thermador Groupe dans les domaines financiers, extra-financiers, immobiliers, informatiques et juridiques. Ils sont très proches du terrain, ont pour la majorité d'entre eux de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Patricia Mavigner et Lionel Monroe pour diriger le groupe. Deux fois par mois, 17 dirigeants se retrouvent au sein du comité exécutif lors d'un déjeuner pour échanger sur les sujets d'actualité. Les dirigeants de filiales récemment arrivés dans le groupe (Anne-Sophie Bultey, Florent Kieffer et Grégory Urpi) ou futurs dirigeants de filiale (Jean-Philippe Paul, Marylène

Pattard) sont très souvent invités à participer dans ce Comex élargi constitué actuellement de 22 membres.

Deux fois par an, ils consacrent ensemble une ou deux journées à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur nos objectifs, la stratégie, sa mise en œuvre, l'environnement, les enjeux et l'organisation.

Les objectifs, stratégies et règles de fonctionnement sont élaborés en mode collaboratif afin d'obtenir une totale adhésion et une grande efficacité opérationnelle lorsque les décisions sont prises.

Nous avons invité début février 2022 43 femmes et 79 hommes, cadres et agents de maîtrise du groupe, lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » de chaque filiale. L'auditoire est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions. Les administrateurs et nos Commissaires aux Comptes participent à cette journée de travail.

Enfin, des membres du Comex animent des groupes transversaux par marché (bâtiment, industrie et bricolage) et par fonction, dans lesquels peuvent intervenir les cadres et agents de maîtrise de toutes les sociétés du groupe.



**Christophe  
Arquillère**



- D.G. de Sferaco depuis 2016.
- Entré en 2007.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 10 915.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1992 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1994-2005 : Directeur de site Darty.
- 2005-2007 : Directeur de site Lapeyre Saint-Gobain.



**Arlette  
Berliocchi**



- D.G. d'Opaline depuis 2002.
- Entrée en 2002.
- Née en 1970.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 9 652.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1993 : Diplômée de H.E.C.
- 1994-1996 : Chef de produits Henkel France.
- 1997-2001 : Directrice Marketing jus de fruits Joker.



**Philippe  
Bernardet**



- D.G. de FGinox depuis 2009.
- Entré en 2017.
- Né en 1958.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 364.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1981 : Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand.
- 1987-2006 : Directeur de filiales et de régions du groupe Kloëckner Distribution Industrielle.
- 2006-2009 : Parcours en reprise d'entreprises.
- 2009-2011 : D.G. de FGinox et GMR (Groupe FAREX).



**Fabienne  
Bochet**



- D.G. d'Isocel depuis 2008.
- Entrée en 2001.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 85 065\*.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1996 : Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.



**Philippe  
Bories**



- Président de Mecafer depuis 2016.
- Président de Domac depuis 2017.
- Administrateur.
- Entré en 2015.
- Né en 1961.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 45 792.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Voir page 34.

\*Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020

## 2.2 COMITÉ EXÉCUTIF



**Frank Bourgois**



- D.G. de Jetly depuis 2020.
- Entré dans le groupe en 2002 comme Directeur Commercial de Jetly.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 5 449.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1993 : Diplômé de l'institut Commercial de Nancy.
- 1998-2000 : Directeur Régional Paris Ouest chez Kraft Foods.
- 2002-2019 : Directeur Commercial de Jetly.



**Jérôme Chabaudie**



- D.G. d'Aello depuis 2016.
- Administrateur
- Entré en 2015.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 8 890.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Voir page 34.



**Caroline Desplats**



- Directrice Développement Durable.
- Entrée en 2022.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 5.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1996 : Diplômée de l'ESSCA.
- 1997-2012 : Différentes fonctions opérationnelles dans des grands groupes.
- 2009 : Master 2 Développement durable et organisations Université Paris Dauphine.
- 2013-2020 : Conseil en RSE et en communication - Indépendante.
- 2020-2022 : Senior Manager RSE - Conseil & Audit RSE - Mazars.



**Laure Empereur**



- D.G. d'Odreia depuis 2020.
- Entrée en 2019.
- Née en 1981.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 200.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 2004 : Diplômée de Grenoble École de Management.
- 2005-2011 : Différentes fonctions commerciales chez Microsoft France.
- 2011-2014 : Directrice des Achats Supply chain chez Spigraph.
- 2015-2019 : Directrice Commerciale et Operations chez Addev Materials.



**Lionel Grès**



- D.G. d'Axelair depuis 2015.
- Entré en 2013.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 6 678.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1990 : Diplômé Ingénieur Arts et Métiers Paris Tech.
- 2003 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1995-2001 : Chef de produits Europe JCI.
- 1998-2001 : Directeur Marketing Produits Europe Johnson Controls (Milan - Italie) - produits HVAC.
- 2001-2005 : Directeur Rhône-Alpes Johnson Controls.
- 2005-2013 : Directeur Général EMAT France.



**Xavier Isaac**



- D.G. de Sectoriel depuis 2008.
- Président de DistriLabo depuis 2020.
- Entré en 2000.
- Né en 1969.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 59 268\*.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberger Zement (HeidelbergCement) en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax.

\*Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020



**Éric  
Mantione**



- Président de Thermacome depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020.
- D.G. de PBtub depuis 1995.
- Entré en 1990.
- Né en 1959.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 142 134\***

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1982 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Descours et Cabaud.
- 1987-1990 : Directeur Régional IDF Hachette Groupe livre.



**Patricia  
Mavigner**



- D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016.
- Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe.
- Entrée en 2000.
- Née en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 18 102.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Voir page 33.



**Lionel  
Monroe**



- D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2021.
- D.G. de Syveco depuis 2006.
- Administrateur
- Entré en 2006.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 82 192\***

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Voir page 33.



**Guillaume  
Robin**



- P.-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011.
- Administrateur.
- Entré dans le groupe en 1999.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 68 294\***

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Voir page 33.



**Yves  
Ruget**



- D.G. de Thermador depuis 2014.
- Entré en 2012.
- Né en 1971.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 3 152.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- Entré dans le groupe en 2012 comme Directeur du commerce et du développement de Thermador.
- Directeur Général de Thermador depuis 2014.
- Invité permanent du comité du développement durable.



**Peter  
Wartel**



- D.G. de Sodeco Valves depuis 2019.
- Entré en 2017.
- Né en 1968.
- Nationalité belge.
- **Nombre d'actions propres : 436.**

**FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :**

- 1989 : Bachelor en Marketing, Honim, Bruxelles.
- 1993 : Master en psychologie industrielle, VUB, Bruxelles.
- 1993-2012 : Parcours dans différents secteurs de la vente.
- 2012-2019 : Directeur Commercial chez Sodeco Valves.

\* Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020

## 2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.3.1 - Principe de gouvernance et de constitution

**Pour rédiger ce rapport, le Président s'est référé au Code de gouvernement d'entreprise Middenext. Tous les administrateurs ont pris connaissance des points de vigilance figurant dans ce code mis à jour en 2021.**

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du groupe.

Dès l'origine, à la fin des années soixante, les cinq dirigeants fondateurs (G. Vincent, J. Borde, H. Fournier, M. de Sereys et G. Boreil) avaient décidé que leurs enfants n'auraient pas de postes à responsabilités au sein de l'entreprise. Le groupe a été constitué en 1986 en vue de l'introduction en bourse en 1987 au second marché de Lyon. Les buts principaux de l'introduction en bourse étaient :

- D'assurer la pérennité et le développement des sociétés du groupe,
- De faciliter pour le présent et l'avenir la liquidité du patrimoine des fondateurs,
- D'intéresser et satisfaire un nombre important d'actionnaires extérieurs pour permettre un bon niveau d'autonomie à des dirigeants minoritaires.

Aujourd'hui, notre flottant se situe selon Euronext à 70 % du capital. Les membres du Comex possèdent 3,7 % du capital. Sauf événement exceptionnel, nous pensons que cette part baissera naturellement avec le départ des anciens et l'arrivée de dirigeants plus jeunes.

Les salariés possèdent 4,5 % du capital en direct et via le FCPE, les investisseurs 49,1 %, et les actionnaires individuels 40,4 %.

Cette répartition du capital et l'évolution rapide de nos métiers nous ont conduits à faire évoluer notre Conseil d'Administration en 2016 et 2017.

Les administrateurs arrivés durant cette période ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique régnant au Conseil d'Administration. Parmi les 12 administrateurs, 5 sont des femmes et 5 sont indépendants.

**Les sièges sont ainsi répartis de la manière suivante :**

- Un administrateur et P.-D.G. de Thermador Groupe.
- Un administrateur et D.G. Délégué de Thermador Groupe.
- Une secrétaire du conseil et D.G. Déléguée de Thermador Groupe.
- Un administrateur non libre d'intérêts proposé par notre premier actionnaire et représentant plus généralement les investisseurs institutionnels.
- Deux administrateurs non libres d'intérêts, dirigeants opérationnels de deux filiales commerciales du groupe.
- Une administratrice non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Un administrateur non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Trois administratrices indépendantes et un administrateur indépendant.
- Une administratrice indépendante représentant les actionnaires individuels.

Cet équilibre garantit à tous les actionnaires une surveillance permanente des orientations et décisions stratégiques proposées par les dirigeants opérationnels et la régularité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Afin de conserver un contact permanent avec la réalité de nos affaires, les administrateurs participent au mois de février à la journée « objectifs, stratégies, projets et enjeux des filiales » durant laquelle les dirigeants des filiales exposent leurs visions de l'année à venir. Chaque mois, ils reçoivent les rapports rédigés par chaque dirigeant de filiale et peuvent questionner la direction du groupe sur leurs contenus. C'est avec le même objectif que nous organisons des rencontres directes entre les administrateurs et les membres du comité exécutif, au rythme des réunions du Conseil d'Administration.

Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le processus de succession du P.-D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. En juillet 2020, le comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en conclave pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du conseil qui s'est tenue le 29 juillet 2020.


Le règlement intérieur du conclave est en ligne sur notre site Internet.

**TAUX DE FÉMINISATION = 41,7 %**

## 2.3.2 – Composition de notre conseil d'administration

|   |   |
|---|---|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1968.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 18 102.</b></li> </ul> | <p><b>Patricia Mavigner</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016. Fin du mandat en cours : avril 2024.</li> <li>• <b>Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe depuis 2016.</b></li> <li>• Entrée dans le groupe en 2000 comme Directrice Administrative de Sferaco.</li> <li>• Gérante de la S.C.I. Thely et de Sodalis Investment NV (BE).</li> <li>• Membre du conseil d'administration de Deco Holding NV (BE) et de DPI.</li> <li>• <b>Invitée permanente du comité du développement durable.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <hr/> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1991 : Diplômée de l'EM Lyon.</li> <li>• 1996 : DECF (expertise comptable).</li> <li>• 1991-2000 : Auditeur senior manager chez PriceWaterhouseCoopers (dont 2 ans au Royaume-Uni).</li> </ul> |
|---|---|




### Administrateurs non libres d'intérêts

|   |  |
|---|--|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1965.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 68 294.</b></li> </ul> | <p><b>Guillaume Robin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président-Directeur Général de Thermador Groupe depuis le 30 juin 2011. Fin des mandats en cours : avril 2026.</li> <li>• Administrateur depuis le 12 avril 2010. Fin du mandat en cours : avril 2026.</li> <li>• Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.</li> <li>• Directeur Général de Thermador Groupe du 13 avril 2010 au 30 juin 2011.</li> <li>• Représentant permanent de Thermador Groupe au conseil d'administration d'Axelair et de DPI.</li> <li>• Président d'Aello, d'Odrea, FGinox, IsoceI, Jetly, Opaline, PBtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, Thermador.</li> <li>• Représentant de Thermador Groupe, Administrateur unique de Rousseau SA (Espagne).</li> <li>• Représentant général du bureau de représentation des Établissements Édouard Rousseau à Shanghai.</li> <li>• Administrateur de l'association Middenext.</li> <li>• Membre du comité d'orientation de Lyon Place Financière.</li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <hr/> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.</li> <li>• 1991 : Diplômé Cesma MBA de l'EM Lyon.</li> <li>• 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.</li> </ul> |
|---|--|

|  |  |
|--|--|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1967.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 82 192.</b></li> </ul> | <p><b>Lionel Monroe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général Délégué depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.</li> <li>• Administrateur depuis le 6 avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.</li> <li>• Gérant de Sodeco Valves BV (NL), Sodeco Armaturen GmbH et de Sodeco Valves AG (CH). Administrateur de Sodeco Valves NV (BE) et de Sodalis Investment NV (BE).</li> <li>• Représentant de Thermador Groupe chez Deco Holding NV (BE).</li> <li>• D.G. de Syveco depuis 2006.</li> <li>• <b>Invité permanent du comité d'audit.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <hr/> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris.</li> <li>• 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.</li> <li>• 1996-2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).</li> </ul> |
|--|--|

## 2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Administrateurs non libres d'intérêts

|  |   |
|--|---|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1961.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 45 792.</b></li> </ul> | <p><b>Philippe Bories</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.</li> <li>• Entré en 2015.</li> <li>• Président de Mecafer depuis 2016. Président de Domac depuis 2017.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1984 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.</li> <li>• 1985 - 1989 : Compte clé régional Cosegal (Unilever).</li> <li>• 1990 - 1996 : Fonction marketing et Direction des comptes clés Black et Decker.</li> <li>• 1996 - 2015 : Directeur commercial et D.G. de Mecafer.</li> </ul>   |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1965.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 8 890.</b></li> </ul>  | <p><b>Jérôme Chabaudie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.</li> <li>• Entré en 2015.</li> <li>• Directeur Général d'Aello depuis 2016.</li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2001 : Diplômé ICG.</li> <li>• 1993 - 2015 : Directeur Commercial et marketing CEC Piscine.</li> </ul>  |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1989.</li> <li>• Nationalité allemande.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 420.</b></li> </ul>  | <p><b>Janis Rentrop</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.</li> <li>• Depuis 2021 : Avocat chez Herbert Smith Freehills à Düsseldorf.</li> <li>• 2012 - 2019 : Représentant mandaté de l'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV aux Assemblées Générales de plusieurs sociétés européennes.</li> <li>• <b>Membre du comité des rémunérations et des nominations.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2010 - 2014 : Maîtrise en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et LL.B. de l'Université de Cologne.</li> <li>• 2016 : Premier Examen d'État pour les professions juridiques.</li> <li>• 2018 - 2020 : Préparation au Deuxième Examen d'État en réalisant un parcours diversifié (entre autres Représentation Permanente de l'Allemagne auprès de l'U.E. à Bruxelles, cabinets d'affaires Allen &amp; Overy et DLA Piper).</li> <li>• 2020 : Deuxième Examen d'État pour les professions juridiques.</li> <li>• 2020 - 2021 : Avocat chez DLA Piper à Cologne.</li> </ul> |

### Administrateurs salariés

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1977.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 10.</b></li> </ul> | <p><b>Bertrand Chevalier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur salarié depuis le 4 avril 2022.</li> <li>• Commercial itinérant chez PBtub.</li> <li>• Entré en 2014.</li> <li>• Fin du mandat en cours : avril 2026.</li> <li>• <b>Membre du comité du développement durable.</b></li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2001 : BTS Institut Carrel.</li> <li>• 2002 : Commercial Stanley B&amp;D.</li> <li>• 2004 : Délégué commercial Bosch.</li> <li>• 2007 : Responsable commercial SOUDAL.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1991.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 10.</b></li> </ul> | <p><b>Marion Granger</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administratrice salariée depuis le 4 avril 2022.</li> <li>• Chef de projet E-commerce chez Syveco.</li> <li>• Entrée en 2018.</li> <li>• Fin du mandat en cours : avril 2026.</li> <li>• <b>Membre du comité des rémunérations et des nominations.</b></li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2011 : DUT Génie biologique option diététique.</li> <li>• 2014 : Ingénieur ISARA Lyon.</li> <li>• 2015 : assistante marketing opérationnel Belchim Crop Protection.</li> </ul> |
|--|---|--|---|

## Administrateurs indépendants

|  |  |
|--|--|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né en 1972.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 1 500.</b></li> </ul>  | <p><b>Olivier Villemonte de la Clergerie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur depuis le 5 avril 2016. Fin du mandat en cours : avril 2023.</li> <li>• Depuis 2001 : Directeur Général du Groupe LDLC.</li> <li>• <b>Membre indépendant du comité d'audit.</b></li> <li>• <b>Membre indépendant du comité du développement durable.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1994 : Diplômé de l'ECAM.</li> <li>• 1996 : Diplômé de l'EM Lyon.</li> </ul>   |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1966.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 1 044.</b></li> </ul> | <p><b>Karine Gaudin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administratrice depuis le 4 avril 2011. Fin du mandat en cours : avril 2023.</li> <li>• Depuis 2022 : DAF adjoint MaaT Pharma.</li> <li>• Depuis 2020 : Fondatrice de 2econde LIGNE.</li> <li>• <b>Présidente et membre indépendante du comité d'audit.</b></li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômée Audencia, École Supérieure de Commerce de Nantes.</li> <li>• Diplômée d'expertise comptable.</li> <li>• De 2018 à 2019 : Directrice - Norimagerie.</li> <li>• De 2015 à 2017 : Directrice Innovation &amp; Ingénierie de l'offre - COVED.</li> <li>• De 2001 à 2015 : Directrice Générale Déléguée, en charge de la conduite du chargement - Lamy Lexel.</li> </ul>  |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1961</li> <li>• Nationalité française</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 374.</b></li> </ul>    | <p><b>Caroline Meignen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.</li> <li>• Depuis 2006 : gestion active d'un portefeuille boursier d'environ 100 lignes, dont Thermador Groupe et membre des comités consultatifs des actionnaires individuels du groupe Axa, d'Engie et de Wavestone.</li> <li>• Participation à une trentaine d'A.G., réunions d'actionnaires individuels et SFAF.</li> <li>• <b>Membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1983 : Maîtrise de Sciences Économiques, Université Paris II Assas.</li> <li>• 1983-2006 : Banque de France, carrière de 24 ans au sein de différents services. Formateur en économie pour le concours interne de secrétaire comptable.</li> </ul>  |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1964.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 670.</b></li> </ul> | <p><b>Laurence Paganini</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.</li> <li>• Depuis 2013 : Directrice Générale de Kaporal, marque française de prêt-à-porter basée à Marseille.</li> <li>• <b>Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.</b></li> <li>• <b>Membre indépendante du comité du Développement Durable.</b></li> <li>• Mandat exercé à l'extérieur du groupe : Présidente de Procos (fédération du commerce spécialisé) et membre élue à la C.C.I. d' Aix-Marseille-Provence.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1985 : Diplômée de l'université Paris-Dauphine Master Finance et Stratégie.</li> <li>• 1987 : Diplômée de l'ESSEC Grande école.</li> <li>• 1997-2006 : Carrière chez Carrefour à différents postes de directrice exécutive dont Directrice Marketing du groupe.</li> <li>• 2006-2008 : Directrice Générale de Marionnaud.</li> <li>• 2009-2012 : Directrice Générale des 3 Suisses.</li> <li>• 2019 : trophée de la « Femme Dirigeante de l'année ».</li> </ul> |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Née en 1987.</li> <li>• Nationalité française.</li> <li>• <b>Nombre d'actions propres : 107.</b></li> </ul> | <p><b>Mathilde Yagoubi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administratrice depuis le 8 avril 2019. Fin du mandat en cours : avril 2023.</li> <li>• Depuis 2020 - Déléguée générale de Game Only, l'association des entreprises du jeu vidéo en Auvergne-Rhône-Alpes.</li> <li>• Depuis 2017 - Encadrement des séminaires Entrepreneuriat - École supérieure de Publicité.</li> <li>• <b>Présidente et membre indépendante du comité du développement durable.</b></li> <li>• Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.</li> </ul> <p><b>Formation et parcours professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2010 : Diplômée de Sciences Po Lyon - Management des Institutions.</li> <li>• De 2011 à 2015 : Conseil expert en levée de fonds privés - Aklea société d'avocats.</li> <li>• De 2016 à 2019 : Fondatrice et Présidente de Fundy, startup pionnière de la vente phygitale de produits innovants.</li> <li>• De 2022 à 2023 : Certification Transition écologique et transformations des entreprises - Sciences Po Paris.</li> </ul>  |

## 2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.3.3 - Travaux du Conseil d'Administration en 2022

**Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont formellement réunis 7 fois notamment pour :**

- Assister à la journée « Objectifs, stratégies, projets, enjeux des filiales » le 1<sup>er</sup> février 2022, en présence des commissaires aux comptes et de 122 collaborateurs du groupe.
- Tenir 7 Conseils d'Administration pour :
  - Débattre de la pertinence de certains projets de développement pouvant avoir un impact significatif sur les actifs (acquisitions, créations de sociétés, agrandissement du patrimoine immobilier...).
  - Autoriser le cas échéant la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.
  - Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.
  - Autoriser la négociation et la signature du montant des emprunts bancaires et de leurs conditions.
  - Valider la nomination des membres du comité d'éthique mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2 ainsi que la charte de ce comité définissant son fonctionnement.
  - Souligner les 18 points de vigilance figurant dans le code de gouvernance Middenext 2021 et inviter les administrateurs à formuler leurs remarques sur leur contenu.
  - Modifier le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur est disponible sur notre site Internet : [www.thermador-groupe.fr](http://www.thermador-groupe.fr)
  - Identifier et gérer les possibles conflits d'intérêts et liens d'affaires entre les administrateurs, le groupe Thermador et les actionnaires. **Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié** (le seul lien d'affaires identifié représente un montant d'achats de 2 600 € à Groupe LDLC).
  - Confirmer le **processus de succession** en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P.-D.G. Le principe d'un **conclave** pouvant se tenir au sein du Comex a été validé

par les administrateurs. Le règlement intérieur du conclave est disponible sur le site Internet du groupe (voir page 32).

- Proposer de nouveaux administrateurs dans le cadre des mandats arrivant à échéance.
- Auto-évaluer le fonctionnement du Conseil d'Administration par un questionnaire écrit et produire une synthèse des réponses des administrateurs. En 2022, cette auto-évaluation a été confiée à un administrateur indépendant, Olivier Villemonte de la Clergerie.
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, modifier les salaires mensuels de Patricia Mavigner et Guillaume Robin, et établir la partie variable de la rémunération de Patricia Mavigner et Guillaume Robin (cf. page 39).
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, définir le montant refacturé de la rémunération de Lionel Monroe.
- Autoriser le versement de rémunérations allouées à Karine Gaudin, Caroline Meignen, Laurence Paganini, Janis Rentrop, Olivier Villemonte de la Clergerie, Mathilde Yagoubi.
- Augmenter de 4,6 % le montant de la rémunération allouée par séance de Conseil d'Administration sous réserve de leur présence et proposer de porter l'enveloppe maximum de rémunérations allouées à 190 000 euros.
- Entériner la stabilité des loyers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- En juillet 2022, le conseil d'administration s'est réuni en comité stratégique pour passer en revue les objectifs et stratégies des filiales. Il est convenu que ce comité stratégique se réunisse tous les deux ans.

Le taux de présence physique des administrateurs aux séances du conseil a été de 98,8 %.

Nous remercions chaleureusement nos administrateurs pour leur implication exemplaire et pour le travail additionnel fourni au sein des comités.

**TAUX DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS = 98,8 %**



Conseil d'Administration du 8 décembre 2022.

## 2.4 COMITÉ D'AUDIT

**En conformité avec la recommandation n° 6 du Code Middlenext, le Conseil a décidé de constituer un comité d'audit à partir de 2018. Il a été institué le 25 juillet 2018, à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels.**

Le comité d'audit se réunit deux à quatre fois par an, sur convocation de sa Présidente ou à la demande du Président du Conseil d'Administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques.

En 2022, le comité s'est réuni 3 fois avec un taux de présence de 100 %, pour une durée entre 2 et 3 heures. Le comité d'audit comprend trois membres, dont deux sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière et/ou de communication dans une entreprise cotée.

Le comité d'audit est constitué de deux membres, Karine Gaudin (Présidente et administratrice indépendante) et Olivier Villemonte de la Clergerie (membre indépendant). Lionel Monroe (administrateur non libre d'intérêts) est invité permanent.

Le comité d'audit entend, en sa qualité de directeur financier, la Directrice Générale Déléguée en charge des finances et des systèmes d'information, le Contrôleur Financier, et tout autre salarié du Groupe dont les fonctions portent ou contribuent au contrôle interne. Les membres du comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la société. Le comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'Administration.

Le comité d'audit s'est réuni le 15 février 2022 et a couvert les sujets suivants :

- L'examen des comptes annuels consolidés et sociaux 2021.
- La présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ainsi que leur approche d'audit.
- La revue de l'attestation de l'Organisme tiers indépendant relative au rapport RSE.
- Un point sur la qualité des processus d'arrêté des comptes.

Le comité s'est réuni le 26 juillet 2022 pour traiter des sujets suivants :

- L'examen des comptes semestriels au 30 juin 2022.
- La présentation par les Commissaires aux Comptes de la synthèse des travaux.
- Les principales zones de risques et l'efficacité de notre contrôle interne.
- La revue du dispositif et des alertes dans le cadre de la lutte contre la corruption.
- Les sujets de revue de procédures à réaliser par nos Commissaires aux Comptes dans le cadre de leur revue intérimaire.



Lionel Monroe et Olivier Villemonte de la Clergerie.

Le comité s'est réuni le 7 octobre 2022 pour échanger sur les sujets suivants :

- La situation au 30 septembre 2022 présentée par la direction financière.
- Les options et arrêtés comptables de l'exercice et des évolutions réglementaires.
- La revue du dispositif anticorruption avec le suivi des actions de formation des salariés, l'évaluation des tiers et le déploiement de notre charte d'achats responsables.
- Les principales zones de risques et le système de contrôle interne.

Les comptes sont présentés au comité d'audit. Ils sont établis en filiale par nos services comptables et supervisés par les Directions Administratives ayant souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit ou en cabinet d'expertise comptable.

L'ensemble des comptes de nos filiales est audité par un Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont ensuite contrôlés et consolidés par la Directrice Générale Déléguée en charge des finances de Thermador Groupe et le pôle finance. Les comptes de Thermador Groupe sont audités par nos deux Commissaires aux Comptes : Mazars et Cabinet Royet.

Par ailleurs, l'A.M.F. procède à ses propres contrôles. Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle, dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société. C'est le Conseil d'Administration qui doit, après les contrôles, se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

100 % DE PRÉSENCE LORS DES COMITÉS D'AUDIT

## 2.5 COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.5.1 - Composition du comité

#### Administrateurs

**Mathilde Yagoubi** - Présidente et administratrice indépendante.

**Laurence Paganini** - membre du comité, administratrice indépendante et Présidente du comité des rémunérations et des nominations.

**Olivier Villemonte de la Clergerie** - membre du comité, administrateur indépendant et membre du comité d'audit.

**Bertrand Chevalier** - membre du comité, administrateur représentant les salariés.

#### Invités permanents :

**Caroline Desplats** - Directrice Développement Durable, Thermador Groupe.

**Patricia Mavigner** - D.G. Déléguée, Thermador Groupe.

**Nicolas Klein** - Chargé de missions Développement Durable, Thermador Groupe.

**Yves Ruget** - D.G. de la filiale Thermador.

### 2.5.2 - Objectifs et rôle du comité

Le comité a pour mission générale d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin que le groupe Thermador anticipe au mieux les opportunités, risques et enjeux qui y sont associés. Les travaux du comité doivent faciliter les décisions du Conseil d'Administration en matière de développement durable. Les décisions et la responsabilité reviennent aux administrateurs, au comité et dirigeants exécutifs.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2021, le comité s'est attaché en 2022 à surveiller l'atteinte des objectifs chiffrés indiqués dans la feuille de route RSE du groupe (présentés en partie 1.12 Nos chiffres clés extra-financiers) et à coordonner ses travaux avec le comité des rémunérations et des nominations.

### 2.5.3 - Synthèse des travaux réalisés en 2022

#### Réunions et formations

##### Réunions du comité du développement durable

Le comité s'est réuni quatre fois en 2022 : le 24 janvier, le 15 février, le 18 juillet et le 19 octobre. Le taux de présence des membres au comité est de 100%.

Outre les réunions du comité, sa Présidente a également pu assister aux groupes de travail RSE organisés par Middlednext pour le compte du groupe le 7 mars, le 20 juin, le 12 septembre, le 12 octobre 2022. Patricia Mavigner, Caroline Desplats et Nicolas Klein ont également participé à tour de rôle à l'ensemble de ces groupes de travail.

##### Formations des membres du comité

La Présidente a suivi une formation de 11 jours chez Middlednext en 2022. Elle a également débuté une Certification RSE et Transformation des entreprises à Sciences Po Paris en octobre 2022. Cette formation est d'une durée de 12 jours et se termine en juin 2023.

Laurence Paganini, membre du comité et Présidente du comité des rémunérations et des nominations a participé à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et a suivi une formation à cette occasion.

Olivier Villemonte de la Clergerie, administrateur indépendant et Directeur Général du groupe LDLC également très engagé en matière de RSE, suivra une formation de 2 jours (« Enjeux planétaires et stratégie de durabilité de l'entreprise ») avec les autres dirigeants du groupe Thermador en mars 2023.

L'ensemble des membres continuera à se former régulièrement au cours de l'année 2023.

##### Réalisations

En 2022, le comité a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Bertrand Chevalier, administrateur représentant des salariés en tant que membre permanent, et Caroline Desplats, Directrice Développement Durable du groupe et membre invitée.

Le comité a souligné le travail important réalisé par l'ensemble des équipes opérationnelles du groupe Thermador sur les enjeux de développement durable et l'implication réelle des dirigeants du groupe.

Concernant ses travaux, le comité s'est particulièrement attaché à suivre la mise en place de plans d'action au sein des filiales permettant la mise en œuvre effective de la feuille de route RSE annoncée en 2021 par le groupe. Le comité a porté une attention particulière à l'adéquation entre la feuille de route RSE et la stratégie globale du groupe. La performance sur les objectifs chiffrés du groupe a été challengée à deux reprises par le comité, sur les résultats à N-1, puis sur les résultats à fin septembre.

Dans la continuité de 2021, le comité a notamment suivi avec attention les travaux réalisés sur la mesure du scope 3 des émissions de CO<sub>2</sub> par un prestataire spécialisé ainsi que les résultats des bilans carbone réalisés par certaines filiales et les plans d'action associés. La définition d'un objectif chiffré sur le scope 3 interviendra en 2023, tout comme la définition d'objectifs et d'une stratégie associée concernant l'impact des activités du groupe sur la biodiversité.

En matière de gouvernance et conformité, le comité a pu suivre la mise en conformité du groupe vis-à-vis de la législation et des réglementations qui lui sont applicables. En particulier, l'application de la loi ELAN et ses conséquences pour le groupe, notamment en matière financière, ont été challengées par le comité. Le comité a également pu veiller à la bonne prise en compte des enjeux par l'équipe opérationnelle du passage de la DPEF à la CSRD à venir (applicable en 2025 sur les chiffres 2024). Ainsi, le comité veillera en 2023 à accentuer la coordination de ses travaux avec le comité d'Audit et le comité des rémunérations et des nominations.

Sur le volet social, le comité a pu s'entretenir avec les représentants du CSE d'une filiale du groupe et échanger avec ces derniers sur les préoccupations des salariés. Cet échange a permis au comité de mieux comprendre la perception des sujets relatifs au développement durable par les salariés et de proposer des pistes de travail afférentes. Enfin, le comité porte une attention spéciale sur les objectifs chiffrés afférents à l'égalité professionnelle et à la mise en œuvre d'actions concrètes spécifiques au sein du groupe.

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### 2.6.1 – Le comité des rémunérations et des nominations

En conformité avec la recommandation du Code Middlednext, le Conseil d'Administration a institué un comité des rémunérations le 27 novembre 2020 et élargi ses missions aux nominations dès 2022.

Le comité a pour mission de réaliser un travail préparatoire et de faciliter les décisions du Conseil d'Administration, s'agissant :

- Des différents constituants de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe.
- Des rémunérations allouées aux administrateurs : leur enveloppe et leur répartition.
- Des pratiques de rémunérations globales et de leur conformité aux réglementations en vigueur et codes de gouvernance.
- De la nomination ou du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, de la composition des comités du Conseil d'Administration.
- De la nomination du Président-Directeur Général et des directeurs généraux délégués de Thermador Groupe.
- De veiller à ce qu'un processus de succession du dirigeant soit en permanence opérationnel.

Les décisions légales reviennent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

En 2022, le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni trois fois durant 3 heures, avec un taux de présence à 100 %, et préalablement à toute réunion du Conseil d'Administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, sur la répartition de l'enveloppe relative à la rémunération des administrateurs ou sur des changements dans la composition du Conseil d'Administration et des comités. Le comité comprend 4 membres : Mesdames Laurence Paganini (Présidente du comité et administratrice indépendante), Caroline Meignen (administratrice indépendante), et Noémie Gonin (administratrice salariée) puis Marion Granger (administratrice salariée) à partir du 5 avril 2022, et Monsieur Janis Rentrop (administrateur non libre d'intérêt). Les membres du comité ont disposé d'une information complète et régulièrement mise à jour.

Le Président et les membres du comité sont proposés par le président du Conseil d'Administration et désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres et en considération de leur indépendance, de leur expérience et de leur compétence. Le comité des rémunérations et des nominations rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

**Le comité s'est réuni le 14 janvier 2022 et a couvert les sujets suivants :**

- Évolution du comité des rémunérations en comité des rémunérations et des nominations à compter de 2022.
- Politique des rémunérations 2021 et 2022 : supervision finale de la rédaction du document d'enregistrement universel 2021.
- Recommandation concernant l'éventuelle rémunération de l'administrateur salarié.

**Le comité s'est réuni le 22 septembre 2022 et a couvert les sujets suivants :**

#### 1) Gouvernance 2023

- Séparation éventuelle de la rémunération fixe de Lionel Monroe, au titre de son mandat de D.G délégué de Thermador Groupe,

de sa rémunération au titre de son mandat de D.G de Syveco. Cela donnera lieu à une résolution à l'Assemblée Générale 2023.

- Augmentation éventuelle du nombre d'administrateurs indépendants à plus de 50% du total hors administrateurs salariés.
- Séparation éventuelle des mandats de Président et de D.G. du groupe et étude d'une alternative avec la nomination d'un administrateur référent.
- Ajout d'un paragraphe dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 sur le rôle et la place des administrateurs salariés au sein du Conseil d'Administration.
- Mandat d'administrateurs arrivant à échéance en avril 2023.
- Évolution de la composition du Comité d'Audit.

#### 2) Rémunération 2022/2023

- Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour 2023 en se basant sur les pratiques historiques du groupe et sur la comparaison avec des sociétés cotées de tailles similaires.
- Critères de rémunération variable annuelle 2023 pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe Guillaume Robin et Patricia Mavigner (ex ante).
- Étude de la faisabilité et de la mise en place éventuelle d'un système de rémunération variable pluriannuelle.
- Échanges sur la rémunération attribuable aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 (ex post).

**Le comité s'est réuni le 7 décembre 2022 et a couvert les sujets suivants :**

- Finalisation des propositions concernant les modalités de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux pour 2023.
- Examen de l'enveloppe des primes de fin d'année 2022 dans les filiales et des décisions concernant les primes de fin d'année 2022 et les salaires des dirigeants des filiales pour 2023.
- Examen concernant les primes de fin d'année 2022 pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe.
- Examen des propositions de modifications concernant les rémunérations fixes et prestations mensuelles pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe pour l'année 2023.
- Discussion sur les rémunérations allouées aux administrateurs concernant le montant par conseil pour 2023 ainsi que les montants alloués pour les comités (audit, rémunérations et nominations et développement durable).
- Examen de la proposition du plan d'abondement au plan d'épargne entreprise au titre de 2023.
- Travail sur le document d'enregistrement universel 2022 : rédaction/actualisation des sujets concernant le comité des rémunérations et des nominations.
- Revue du calendrier des réunions du comité pour 2024.
- Formation des membres du comité en 2023.
- Proposition de confirmation du processus de succession en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P.-D.G.

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### 2.6.2 – Politique des rémunérations

#### Généralités

Une fois par an, au mois de décembre, le Conseil d'Administration prend connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations pour faire le point sur les salaires des dirigeants - partie fixe et partie variable – et sur les décisions définitives pour les directeurs généraux des filiales appartenant aux conseils d'administration ou à l'associé unique des filiales concernées.

En 2022, le montant total des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 et L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 440,4 K€ répartis comme mentionné page 45. Parmi ces dirigeants, seul Philippe Bories bénéficie d'avantages en nature (voiture de fonction). Comme tous les salariés du groupe, les dirigeants mandataires sociaux ont droit à un abondement s'ils investissent dans le FCPE Thermador. L'abondement maximum a été de 2 400 euros en 2022. Ceux qui respectent les conditions énoncées par leur société pour bénéficier du forfait de mobilité durable pourront toucher à ce titre jusqu'à 700 euros par an.

*Seuls les administrateurs indépendants bénéficient d'une rémunération au titre de leur fonction d'administrateur (voir 2.6.5 Rémunérations allouées).*

Conformément à la loi, la partie variable de la rémunération de Guillaume Robin et Patricia Mavigner ne sera versée qu'après l'approbation de l'Assemblée Générale (résolutions n°7 et 8).

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux reflète les responsabilités et les performances de ces derniers, les résultats du groupe Thermador ainsi que ses perspectives d'avenir.

Elle est basée sur les principes suivants :

- Maintien de la cohésion sociale.
- Cohérence avec les objectifs, les stratégies mises en œuvre et les résultats obtenus aussi bien financiers qu'extra-financiers.
- Équilibre et transparence des critères de rémunération.
- Comparabilité avec des sociétés de taille similaire.

Elle inclut une partie fixe et une partie variable qui sont toutes les deux liées à un développement durable du groupe Thermador. Toutes les composantes de la rémunération sont structurées de sorte qu'elles soient raisonnables, et qu'elles évitent des prises de risques démesurées. Sa partie variable, très significative, vise à gratifier l'atteinte des objectifs ou diminuer les coûts dans le cas contraire.

**Chacun des dirigeants mandataires sociaux a la possibilité de revoir à la baisse le montant proposé pour la partie variable de sa rémunération.**

#### Principes de la rémunération variable.

Les principes et la structure ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

#### La rémunération variable annuelle :

- Est arrêtée une fois par an en fin d'année par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations. Les décisions définitives pour les directeurs généraux des filiales appartiennent aux conseils d'administration ou à l'associé unique des filiales concernées.

- Est octroyée sous conditions de performance comprenant des critères économiques quantifiables et concernant le développement durable (quantifiable à partir de 2022) ainsi que des critères managériaux déterminés par avance de manière précise et objective par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations.

- Est établie sur la base d'une cible, du résultat opérationnel consolidé, et du niveau d'accomplissement d'objectifs extra-financiers, sans minimum ni plancher garanti.

- Est limitée puisque sa hausse ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.

- Est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe annuelle.

#### 2.6.2.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022.

La partie fixe de la rémunération de Guillaume Robin, de Patricia Mavigner et de Lionel Monroe a été augmentées de 3 %.

La partie variable cible des dirigeants mandataires sociaux en 2022 est constituée de :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport au principal objectif financier de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.

- Part développement durable (quantitatif) établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.

- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.

#### Le poids des critères quantifiables est de 80%.

Lionel Monroe ne bénéficie pas de rémunération variable au titre de sa fonction de directeur général délégué de Thermador Groupe. Lionel Monroe, en sa qualité D.G. de Syveco, est évalué sur le résultat opérationnel de cette filiale et sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale (voir paragraphe 2.6.2.3.).

#### Rémunération variable 2022 pour le Président-Directeur Général Guillaume Robin :

La partie fixe s'élève à 207,87 K€ euros sur l'année 2022.

##### 1. Critère économique : 61% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2022 et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :

$0,119\% \times 78\,676\,000 \text{ €} = 93\,860 \text{ €}$  au titre de l'année 2022.

##### 2. Critères développement durable (quantitatifs) : 22% de la rémunération variable.

Le point d'étape 2022 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 118,7%.

Montant de la prime = 33 766 €.

### 3. Critères managériaux individuels : 17% de la rémunération variable

Le Conseil a validé une atteinte à 90% soit 26 192 € au titre de l'année 2022.

Excellente année pour Thermador Groupe sur tous les plans. Sous l'impulsion de son Président-Directeur Général Guillaume Robin, le groupe est très en avance sur ses ambitions de croissance et affiche un peu de retard dans le déploiement de la transformation digitale.

#### Critère 1 : Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie

- Beaucoup d'efforts ont été faits sur l'énoncé, le respect de la stratégie de l'entreprise. Le Conseil souligne également la démarche réalisée avec les filiales pour présenter la stratégie au Conseil d'Administration.
- Le Conseil note la qualité de la transformation digitale du groupe (évolution logistique majeure vers plus d'automatisation dans la filiale FGinox) même s'il y a eu quelques retards.
- Ainsi que la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées avec de très bons résultats enregistrés chez Sodeco Valves (acquisition réalisée 2017).
- Sous l'impulsion du P.-D.G., le groupe a connu une forte croissance, dans un contexte de crise : prise de parts de marché, acquisition du fonds de commerce d'AFY et de la société DPI.
- A noter dans les innovations une très forte croissance de Thermador sur le marché des chauffe-eau solaires avec deux fournisseurs européens.

#### Critère 2 : Image-réputation de l'entreprise

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

En particulier :

- Auprès des actionnaires individuels représentant 40,4 % du capital qui reçoivent notamment les lettres d'actionnaires, le DEU, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador a un stand, une invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue,
- Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, webconférences et road shows (voir pages 56 et 57).

Tout ce travail a été récompensé : Thermador Groupe a été désigné Lauréat 2022 des Trophées relations investisseurs et communication financière dans la catégorie meilleures relations investisseur pour une valeur moyenne.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 153 818 euros, ramené à 150 364 euros pour que sa variation ne dépasse pas celle de l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant (+7,48%).

Enfin, par souci de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Guillaume Robin a souhaité ramener sa rémunération variable au titre de 2022 à un montant de **146 800 euros**, soit une augmentation de 4,9% par rapport à 2021.

### Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Guillaume Robin

|  | Grille d'interpolation                             |            |                  |                  |                  |
|--|--|------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Min  | Cible      | Max              | Réalisé          |                  |
| <b>Indicateurs financiers (quantitatif)</b>  |  |            |                  |                  |                  |
| <b>Pourcentage du résultat opérationnel</b>  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>42%</b>       | 60%              | <b>60%</b>       |
|  | Montant  | 0 €        | <b>87 305 €</b>  | 124 722 €        | <b>93 860 €</b>  |
|  | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             | 108%             |
| <b>Indicateurs développement durable (quantitatif)</b>   |  |            |                  |                  |                  |
| <b>Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable</b><br>(calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, page 21 DEU 2022)  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>14%</b>       | 20%              | <b>16,2%</b>     |
|  | Montant  | 0 €        | <b>29 102 €</b>  | 41 574 €         | <b>33 766 €</b>  |
|  | Valeur de l'indicateur                             | 80%        | 100%             | 150%             | 118,7%           |
| <b>Indicateurs managériaux (qualitatif)</b>  |  |            |                  |                  |                  |
| <b>Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie</b> (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)             | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7%</b>        | 10%              | <b>5,6%</b>      |
|  | Montant  | 0 €        | <b>14 551 €</b>  | 20 787 €         | <b>11 641 €</b>  |
|  | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             | 80%              |
| <b>Image-réputation de l'entreprise / dialogue avec les parties prenantes</b>  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7%</b>        | 10%              | <b>7,0%</b>      |
|  | Montant  | 0 €        | <b>14 551 €</b>  | 20 787 €         | <b>14 551 €</b>  |
|  | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             | 100%             |
| <b>Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)</b>   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | 14%              | 20%              | <b>12,6%</b>     |
|  | Montant  | 0 €        | 29 102 €         | 41 574 €         | <b>26 192 €</b>  |
|  | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             | 90%              |
| <b>TOTAL</b>   | <b>TOTAL variable en % de la rémunération fixe</b> | <b>0%</b>  | <b>70%</b>       | <b>100%</b>      | <b>74%</b>       |
|  | Montant  | <b>0 €</b> | <b>145 509 €</b> | <b>207 870 €</b> | <b>158 818 €</b> |
| Plafond : la hausse du variable ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant  |  |            |                  |                  | <b>150 364 €</b> |
| Pour des raisons de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Guillaume Robin a souhaité ramener son variable au titre 2022 à un montant de : |  |            |                  |                  | <b>146 800 €</b> |

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### Rémunération variable 2022 pour la Directrice Générale Déléguée Patricia Mavigner :

La partie fixe s'élève à 151,32 K€ sur l'année 2022.

#### 1. Critère économique : 61,6% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2022 et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :

$0,097\% \times 78\,676\,000 \text{ €} = 76\,080 \text{ €}$  au titre de l'année 2022.

#### 2. Critères développement durable (quantitatifs) :

**21,1% de la rémunération variable.**

Le point d'étape 2022 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 118,7%.

Montant de la prime = 26 096 €.

#### 3. Critères managériaux individuels :

**17,2% de la rémunération variable.**

Le Conseil a validé une atteinte à 90% soit 21 245 K€ au titre de l'année 2022.

#### Critère 1 : Communication financière et qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

En particulier :

- Auprès des actionnaires individuels représentant 40,4 % du capital qui reçoivent notamment les lettres d'actionnaires, le document d'enregistrement universel, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador a un stand, une invitation à l'Assemblée Générale dès une action détenue,

- Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, webconférences et road shows (voir p. 56 et 57).

- Par ailleurs : un gros travail a été réalisé pour le déploiement de la RGPD en filiale avec la présentation d'une plateforme pour la dématérialisation du process de conformité RGPD (atteinte à 100% du nombre de personnes formées à l'objectif). Pour l'Anti-corruption, le Conseil souligne la mise en place de la plateforme EQS et la poursuite de la formation des collaborateurs.

#### Critère 2 : Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur, gestion de la SCI Thely).

- Le Conseil souligne la réalisation d'un certain nombre de projets prioritaires dans l'année : mise en place de la logistique dans la filiale FGinox, réalisation de la fusion Dipra-Rousseau, mesures prises pour accroître la sécurité IT (aucun incident majeur pendant l'année), déploiement progressif de l'e-commerce dans les filiales même si moins rapide que prévu.

- Mise en place d'une nouvelle organisation des systèmes d'information qui a permis la formation et la montée en compétence des équipes.

- Le Conseil note également les excellents résultats de la SCI Thely : chiffre d'affaires, résultat net et rentabilité en forte hausse. L'année 2022 a été chargée en réalisations : déménagement des filiales Axelair et FGinox, réalisation d'audits énergétiques dans les filiales, mise en place de solutions pour baisser la consommation d'énergie.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 123 421 euros, ramené à 122 849 euros pour que sa variation ne dépasse pas celle de l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant (+7,48%).

Enfin, par souci de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Patricia Mavigner a souhaité ramener sa rémunération variable au titre de 2022 à un montant de **119 900 euros**, soit une augmentation de 4,9% par rapport à 2021.

#### Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Patricia Mavigner

|   |  | Grille d'interpolation |                  |                  |                  |
|---|--|------------------------|------------------|------------------|------------------|
|   |  | Min                    | Cible            | Max              | Réalisé          |
| <b>Indicateurs financiers (quantitatif)</b>   |  |                        |                  |                  |                  |
| <b>Pourcentage du résultat opérationnel</b>   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%                     | <b>46,8%</b>     | 60%              | <b>50,3%</b>     |
|   | Montant  | 0 €                    | <b>70 818 €</b>  | 90 792 €         | <b>76 080 €</b>  |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%                     | 100%             | 128%             | 107%             |
| <b>Indicateurs développement durable (quantitatif)</b>  |  |                        |                  |                  |                  |
| <b>Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable</b><br>(calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. page 21 DEU 2022)   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%                     | <b>15,6%</b>     | 20,0%            | <b>16,3%</b>     |
|   | Montant  | 0 €                    | <b>23 606 €</b>  | 30 264 €         | <b>26 096 €</b>  |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 80%                    | 100%             | 150%             | 118,7%           |
| <b>Indicateurs managériaux (qualitatif)</b>   |  |                        |                  |                  |                  |
| <b>Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)</b> | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%                     | <b>7,8%</b>      | 10,0%            | <b>7,8%</b>      |
|   | Montant  | 0 €                    | <b>11 803 €</b>  | 15 132 €         | <b>11 803 €</b>  |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%                     | 100%             | 128%             | 100%             |
| <b>Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely</b>                                  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%                     | <b>7,8%</b>      | 10,0%            | <b>6,2%</b>      |
|   | Montant  | 0 €                    | <b>11 803 €</b>  | 15 132 €         | <b>9 442 €</b>   |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%                     | 100%             | 128%             | 80%              |
| <b>Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)</b>  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%                     | <b>15,6%</b>     | 20%              | <b>14,0%</b>     |
|   | Montant  | 0 €                    | <b>23 606 €</b>  | 30 264 €         | <b>21 245 €</b>  |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%                     | 100%             | 128%             | 90,0%            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>TOTAL variable en % de la rémunération fixe</b> | <b>0%</b>              | <b>78%</b>       | <b>100%</b>      | <b>82%</b>       |
|   | <b>Montant</b>                                     | <b>0 €</b>             | <b>118 030 €</b> | <b>151 320 €</b> | <b>123 421 €</b> |
| Plafond : la hausse du variable ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant   |  |                        |                  |                  | <b>122 849 €</b> |
| Pour des raisons de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Patricia Mavigner a souhaité ramener son variable au titre 2022 à un montant de :                                      |  |                        |                  |                  | <b>119 900 €</b> |

### 2.6.2.2. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner au titre de l'exercice 2023

Sur la proposition du comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'Administration souhaite maintenir la structure de la rémunération de l'exercice précédent pour les dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner.

Ainsi, la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner en 2023 serait comme suit :

**Partie fixe** : augmentation de 4,6%, soit 217 490 € pour Guillaume Robin et 158 340 € pour Patricia Mavigner.

**Partie variable** : plafonnée à 100% de la rémunération annuelle, son augmentation ne peut excéder l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.

Ainsi la répartition des critères pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner serait la suivante :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport aux principaux objectifs financiers de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60% de la rémunération annuelle variable totale.
- Part développement durable quantifiable, établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques détaillés (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.

#### Le poids des critères quantifiables est de 80%.

Le Conseil souligne qu'il souhaite proposer un système qui corresponde aux attentes de transparence et de quantification exprimées par les parties prenantes. Ainsi, les objectifs attendus liés aux indicateurs extra-financiers peuvent rester confidentiels ex ante et seront révélés ex post. Une grille d'interpolation est créée afin que les paliers pour les différents indicateurs soient connus et chiffrés.

#### 1. Critère économique :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 60% de la rémunération annuelle variable totale.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé (voir tableau page 44).

#### 2. Critère « Développement Durable » (critère extra-financier quantitatif) :

Le comité des rémunérations et des nominations souligne l'importance de la coopération avec le comité du développement durable (CDD).

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% de la rémunération annuelle variable totale basés sur le taux d'atteinte de la feuille de route « développement durable » du groupe Thermador.

La feuille de route est constituée des critères clés extra-financiers quantifiables concernant la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal (DEU 2022 page 21).

#### 3. Critères managériaux (critères extra financiers qualitatifs) :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% de la rémunération annuelle variable totale.

### Pour Guillaume Robin :

**Critère 1** : énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie avec comme indicateurs : la poursuite de la transformation digitale du groupe, la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées, les initiatives visant à promouvoir l'innovation et la position concurrentielle du Groupe.

**Critère 2** : image-réputation de l'entreprise avec comme indicateur : la qualité du dialogue avec les parties prenantes (colaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

### Pour Patricia Mavigner :

**Critère 1** : communication financière, qualité du dialogue (colaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière).

**Critère 2** : efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur informatique, gestion de la SCI Thely.

### 2.6.2.3. Rémunération du dirigeant mandataire social Lionel Monroe au titre de l'exercice 2023

Sur la proposition du comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'Administration fait évoluer les modalités de la rémunération du dirigeant mandataire social Lionel Monroe en 2023 comme suit : Thermador Groupe le rémunérera directement, à hauteur de 40 950 €, pour la part de sa rémunération fixe annuelle correspondant à son mandat de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe. Lionel Monroe ne bénéficiera pas de rémunération variable au titre de ce mandat. Sa rémunération variable est rattachée et attribuée au titre de son mandat de D.G. de Syveco. Lionel Monroe, en sa qualité de D.G. de Syveco, est évalué sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale ( voir paragraphe suivant).

### 2.6.2.4. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux des filiales commerciales au titre de l'exercice 2023

Par souci de simplicité, la partie variable de la rémunération des dirigeants des sociétés commerciales du groupe a toujours été fortement liée au résultat d'exploitation de l'entreprise sous leur direction. En 2021, nous avons fait évoluer leurs fiches de mission pour intégrer des critères extra-financiers qui peuvent se résumer ainsi.

- Communication
  - Au sein de la société dirigée
  - Au sein du groupe
- Ressources humaines
- Protection de l'environnement
- Objectifs et Stratégies
- Relations clients
- Relations fournisseurs
- Conformité
  - Interne
  - Externe
- Reporting
  - Indicateurs financiers
  - Indicateurs extra-financiers

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

| Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Guillaume Robin  | Grille d'interpolation                             |            |                  |                  |
|---|--|------------|------------------|------------------|
|   |  | Min        | Cible            | Max              |
| <b>Indicateurs financiers (quantitatif)</b>   |  |            |                  |                  |
| <b>Pourcentage du résultat opérationnel</b>   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>42%</b>       | 60%              |
|   | Montant  | 0 €        | <b>91 346 €</b>  | 130 494 €        |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             |
| <b>Indicateurs développement durable (quantitatif)</b>  |  |            |                  |                  |
| <b>Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable</b><br>(calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, page 21 DEU 2022) | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>14%</b>       | 20%              |
|   | Montant  | 0 €        | <b>30 449 €</b>  | 43 498 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 80%        | 100%             | 150%             |
| <b>Indicateurs managériaux (qualitatif)</b>   |  |            |                  |                  |
| <b>Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie</b><br>(Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)         | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7%</b>        | 10%              |
|   | Montant  | 0 €        | <b>15 224 €</b>  | 21 749 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             |
| <b>Image-réputation de l'entreprise / dialogue avec les parties prenantes</b>   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7%</b>        | 10%              |
|   | Montant  | 0 €        | <b>15 224 €</b>  | 21 749 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             |
| <b>Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)</b>  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>14%</b>       | 20%              |
|   | Montant  | 0 €        | 30 449 €         | 43 498 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 143%             |
| <b>TOTAL</b>  | <b>TOTAL variable en % de la rémunération fixe</b> | <b>0%</b>  | <b>70%</b>       | <b>100%</b>      |
|   | <b>Montant</b>                                     | <b>0 €</b> | <b>152 243 €</b> | <b>217 490 €</b> |

| Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Patricia Mavigner  | Grille d'interpolation                             |            |                  |                  |
|---|--|------------|------------------|------------------|
|   |  | Min        | Cible            | Max              |
| <b>Indicateurs financiers (quantitatif)</b>   |  |            |                  |                  |
| <b>Pourcentage du résultat opérationnel</b>   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>46,8%</b>     | 60,0%            |
|   | Montant  | 0 €        | <b>74 103 €</b>  | 95 004 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 128%             |
| <b>Indicateurs développement durable (quantitatif)</b>  |  |            |                  |                  |
| <b>Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable</b><br>(calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, page 21 DEU 2022)   | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>15,6%</b>     | 20,0%            |
|   | Montant  | 0 €        | <b>24 701 €</b>  | 31 668 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 80%        | 100%             | 150%             |
| <b>Indicateurs managériaux (qualitatif)</b>   |  |            |                  |                  |
| <b>Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)</b> | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7,8%</b>      | 10,0%            |
|   | Montant  | 0 €        | <b>12 351 €</b>  | 15 834 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 128%             |
| <b>Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely</b>                                  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>7,8%</b>      | 10,0%            |
|   | Montant  | 0 €        | <b>12 351 €</b>  | 15 834 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 128%             |
| <b>Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)</b>  | <b>En % de la rémunération fixe</b>                | 0%         | <b>15,6%</b>     | 20%              |
|   | Montant  | 0 €        | 24 701 €         | 31 668 €         |
|   | Valeur de l'indicateur                             | 0%         | 100%             | 128%             |
| <b>TOTAL</b>  | <b>TOTAL variable en % de la rémunération fixe</b> | <b>0%</b>  | <b>78%</b>       | <b>100%</b>      |
|   | <b>Montant</b>                                     | <b>0 €</b> | <b>123 505 €</b> | <b>158 340 €</b> |

## 2.6.3 - Tableau des rémunérations

Les rémunérations correspondent à un mandat social.

Valeurs en milliers d'euros.

| Administrateurs opérationnels<br>P.-D.G. et D.G. Délégués   | Rémunérations fixes et variables<br>(dues/versées et à verser selon décision de l'Assemblée Générale du 3 avril 2023) |              |              |                          |              |              |                             |                |                |
|---|---|--------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------|-----------------------------|----------------|----------------|
|   | Partie fixe annuelle  |              |              | Partie variable annuelle |              |              | Total rémunération annuelle |                |                |
|   | 2022  | 2021         | 2020         | 2022                     | 2021         | 2020         | 2022                        | 2021           | 2020           |
| Philippe Bories, Administrateur, Président de Mecafer et de Domac <sup>(1)</sup>  | 173,0   | 168,0        | 166,7        | 30,0                     | 37,0         | 34,0         | 203,0                       | 205,0          | 200,7          |
| Jérôme Chabaudie, Administrateur, D.G. d'Aello <sup>(2)</sup>   | 156,7   | 152,1        | 150,8        | 51,0                     | 56,6         | 36,0         | 207,7                       | 208,7          | 186,8          |
| Patricia Mavigner, secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. déléguée depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2016 et invitée permanente du comité du développement durable <sup>(4)</sup> | 151,3   | 146,9        | 145,6        | 119,9                    | 114,3        | 91,0         | 271,2                       | 261,2          | 236,6          |
| Lionel Monroe, Administrateur, membre du comité d'audit et D.G. délégué <sup>(3)</sup>  |   |              |              |                          |              |              |                             |                |                |
| - Rémunération en tant que D.G. de Syveco   | 117,5   | 119,8        | 150,8        | 73,0                     | 73,0         | 61,0         | 190,5                       | 192,8          | 211,8          |
| - Rémunération en tant que D.G. Délégué de Thermador Groupe   | 39,2  | 32,3         |              |                          |              |              | 39,2                        | 32,3           |                |
| Guillaume Robin <sup>(4)</sup> , P.-D.G.  | 207,9   | 201,8        | 200,5        | 146,8                    | 139,9        | 111,0        | 354,7                       | 341,7          | 311,5          |
| <b>SOUS-TOTAL</b>   | <b>845,6</b>  | <b>820,9</b> | <b>814,4</b> | <b>420,7</b>             | <b>420,8</b> | <b>333,0</b> | <b>1 266,3</b>              | <b>1 241,7</b> | <b>1 147,4</b> |
| <b>Administrateurs extérieurs</b>   | <b>Rémunérations allouées (dues et versées)</b>   |              |              |                          |              |              |                             |                |                |
| Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations et des nominations  | 26,5  | 19,3         | 20,1         |                          |              |              | 26,5                        | 19,3           | 20,1           |
| <b>Administrateurs indépendants</b>   | <b>Rémunérations allouées (dues et versées)</b>   |              |              |                          |              |              |                             |                |                |
| Olivier Villemonte de la Clergerie, membre indépendant du comité d'audit et du comité du développement durable  | 33,2  | 25,7         | 20,1         |                          |              |              | 33,2                        | 25,7           | 20,1           |
| Karine Gaudin, Présidente et membre indépendante du comité d'audit  | 26,5  | 19,3         | 22,7         |                          |              |              | 26,5                        | 19,3           | 22,7           |
| Caroline Meignen, membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations  | 28,2  | 20,9         | 20,1         |                          |              |              | 28,2                        | 20,9           | 20,1           |
| Laurence Paganini, Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations, membre indépendante du comité du développement durable                         | 33,2  | 25,7         | 20,1         |                          |              |              | 33,2                        | 25,7           | 20,1           |
| Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendante du comité du développement durable  | 26,5  | 20,1         | 15,9         |                          |              |              | 26,5                        | 20,1           | 15,9           |
| <b>SOUS-TOTAL</b>   | <b>174,1</b>  | <b>131,0</b> | <b>119,0</b> |                          |              |              | <b>174,1</b>                | <b>131,0</b>   | <b>119,0</b>   |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 019,7</b>  | <b>951,9</b> | <b>933,4</b> | <b>420,7</b>             | <b>420,8</b> | <b>333,0</b> | <b>1 440,4</b>              | <b>1 372,7</b> | <b>1 266,4</b> |

### Rémunérations des administrateurs opérationnels, P.-D.G. et D.G. Délégués :

(1) Philippe Bories, Président de Mecafer et de Domac a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022.

(2) Jérôme Chabaudie, D.G. d'Aello a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022.

(3) Lionel Monroe a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2021. La rémunération variable de Lionel Monroe est basée sur le résultat opérationnel de Syveco se rapportant à son poste de Directeur Général de Syveco uniquement. En conséquence elle ne sera pas soumise à l'approbation de l'A.G. du 3 avril 2023. Elle est due au 31 décembre 2022 et sera versée en janvier 2023. En revanche, l'Assemblée Générale du 3 avril 2023 sera amenée à se prononcer sur l'approbation de la conduite de la politique de rémunération fixe pour Lionel Monroe et pour l'exercice 2023 telle que présentée dans ce rapport au paragraphe 2.6.2.3.

(4) La rémunération variable de Guillaume Robin et de Patricia Mavigner sera soumise à l'approbation de l'A.G. du 3 avril 2023. En cas de vote positif de l'A.G. du 3 avril 2023, leur rémunération variable sera versée en avril 2023.

Jérôme Chabaudie au titre de son mandat de Directeur Général d'Aello a bénéficié d'un plan d'actions gratuites en 2021. L'Assemblée Générale du 6 avril 2021 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder au rachat de 3 000 actions de la Société au maximum en vue de les attribuer gratuitement à certains membres du personnel salarié et des mandataires sociaux des sociétés Axelair et Aello. Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a déterminé les bénéficiaires ainsi que la période d'attribution et de conservation desdites actions. Jérôme Chabaudie bénéficie dans le cadre de ce plan d'un droit d'attribution correspondant à 519 actions.

Cette attribution est soumise à une condition de présence de deux ans à compter du 29 juillet 2021. La charge IFRS 2 correspondant à la valeur des actions attribuées a été calculée en tenant compte de ce critère de déduction de la valeur des dividendes non perçus. Le droit d'attribution dont Jérôme Chabaudie dispose a été évalué à 47,6 K€ soit une valeur de l'action de 91,80 €.

Philippe Bories bénéficie d'un véhicule de fonction du fait de l'éloignement des deux filiales dont il est Président, Mecafer et Domac. Le montant annuel de l'avantage en nature est de 6 180 euros.

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature ni d'options et actions de performance à l'exception du plan d'actions gratuites et de l'avantage en nature présenté page 45.

Il n'existe ni indemnités de départ ni indemnités d'arrivée pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence ni d'indemnités de rupture. Les mandataires sociaux bénéficient d'un abondement dans le cadre de notre plan d'épargne groupe au même titre que nos salariés. Cet abondement brut est de 2 400 € au titre de 2022 et 2 100 € pour 2021 et 2020.

### 2.6.4 - Ratio d'équité

L'article 187 de la loi Pacte introduit la communication du ratio d'équité par les sociétés cotées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté à l'Assemblée Générale annuelle par le Conseil d'Administration. Il s'agit du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération moyenne des salariés à temps plein de la société et du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération médiane des salariés à temps plein de la société et des mandataires sociaux et son évolution au cours des cinq derniers exercices.

Nous présentons ici le ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la société Thermador Groupe, holding du groupe Thermador.

Les rémunérations retenues pour le calcul du ratio correspondent aux rémunérations dues au titre de l'exercice, telles que présentées page 45.

| Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération moyenne                 | Rappel rémunération 2022 | 2022        | 2021        | 2020        | 2019        | 2018        |
|--|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>RÉMUNÉRATION MOYENNE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)</b>  |                          | <b>67,6</b> | <b>68,7</b> | <b>71,4</b> | <b>69,5</b> | <b>70,0</b> |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe   | <b>354,7</b>             | <b>5,24</b> | 4,98        | 4,36        | 4,43        | 4,31        |
| Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2016               | <b>271,2</b>             | <b>4,01</b> | 3,80        | 3,32        | 3,34        | 3,24        |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021                    | <b>229,7</b>             | <b>3,39</b> | 3,28        | -           | -           | -           |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2021 |                          | -           | -           | 3,98        | 4,00        | 3,83        |

| Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération médiane                 | Rappel rémunération 2022 | 2022        | 2021        | 2020        | 2019        | 2018        |
|--|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>RÉMUNÉRATION MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)</b>  |                          | <b>56,1</b> | <b>56,8</b> | <b>66,5</b> | <b>65,1</b> | <b>63,9</b> |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe   | <b>354,7</b>             | <b>6,32</b> | 6,02        | 4,68        | 4,72        | 4,72        |
| Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2016               | <b>271,2</b>             | <b>4,83</b> | 4,60        | 3,56        | 3,56        | 3,55        |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021                    | <b>229,7</b>             | <b>4,09</b> | 3,96        | -           | -           | -           |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2021 |                          | -           | -           | 4,27        | 4,27        | 4,20        |

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane de l'ensemble des salariés du groupe Thermador à l'exception de ces trois dirigeants :

| Ratios pour l'ensemble du groupe Thermador   | Rappel rémunération 2022 | 2022          |                | 2021          |                | 2020          |                | 2019          |                |
|--|--------------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
|  |                          | salaire moyen | salaire médian | salaire moyen | salaire médian | salaire moyen | salaire médian | salaire moyen | salaire médian |
| <b>RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)</b>   |                          | <b>52,9</b>   | <b>44,0</b>    | <b>50,2</b>   | <b>41,0</b>    | <b>49,2</b>   | <b>41,0</b>    | <b>49,1</b>   | <b>41,2</b>    |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe   | <b>354,7</b>             | <b>6,70</b>   | <b>8,07</b>    | 6,81          | 8,32           | 6,33          | 7,59           | 6,26          | 7,47           |
| Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2016                  | <b>271,2</b>             | <b>5,12</b>   | <b>6,17</b>    | 5,20          | 6,36           | 4,81          | 5,77           | 4,73          | 5,64           |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021                    | <b>229,7</b>             | <b>4,34</b>   | <b>5,23</b>    | 4,48          | 5,48           | -             | -              | -             | -              |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2021 |                          | -             | -              | -             | -              | 5,77          | 6,92           | 5,67          | 6,76           |

Nous avons calculé ce ratio d'équité uniquement pour les années 2019-2022 car les données salariales ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années 2018. Ces rémunérations moyennes et médianes ont été calculées sur la base des salaires équivalent temps plein de l'ensemble des salariés français du groupe Thermador, à l'exception de

Thermacome et Distilabo en 2019. L'effectif pris en compte est le même que pour le calcul de l'index de l'égalité professionnelle, c'est-à-dire que les apprentis, titulaires d'un contrat de professionnalisation, ainsi que les salariés absents plus de la moitié l'année sont exclus de ce calcul.

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et le SMIC annuel moyen 2022 (12 mois de 151,67 h à 10,85 € soit 19 747 €) :

| Ratios par rapport au SMIC moyen annuel  | Rappel rémunération 2022 | 2022         | 2021        | 2020        | 2019        | 2018        |
|--|--------------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>RÉMUNÉRATION ANNUELLE AU SMIC RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)</b>   |                          | <b>19,7</b>  | <b>18,8</b> | <b>18,5</b> | <b>18,3</b> | <b>18,0</b> |
| Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe   | <b>354,7</b>             | <b>17,96</b> | 18,21       | 16,86       | 16,85       | 16,78       |
| Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2016                  | <b>271,2</b>             | <b>13,73</b> | 13,92       | 12,81       | 12,72       | 12,63       |
| Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2021                    | <b>229,7</b>             | <b>11,63</b> | 12,00       | -           | -           | -           |
| Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2021 | <b>0,0</b>               | -            | -           | 15,38       | 15,24       | 14,93       |

## 2.6.5 - Rémunérations allouées (anciennement jetons de présence)

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ainsi que les administrateurs salariés ne perçoivent pas de rémunérations allouées.

En 2022, les administrateurs indépendants et extérieurs ont perçu 2 210 € par séance du Conseil et des différents comités sous réserve de leur présence. Les montants dus et versés des rémunérations allouées sont mentionnés page 45. Le taux d'assiduité a atteint 98,8 %.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont mené quelques missions ponctuelles, étudié mensuellement les

rapports détaillés de toutes les filiales et assisté à la présentation annuelle des projets afin de rester très concrètement connectés aux réalités de nos entreprises.

L'Assemblée du 4 avril 2022 a voté un montant global annuel maximum de 175 000 € de rémunérations allouées.

Une revalorisation des rémunérations allouées en ligne avec celle des rémunérations fixes des dirigeants mandataires sociaux du groupe Thermador nous conduira à demander à l'Assemblée Générale une augmentation de ce montant pour le porter à 190 000 euros (voir la résolution n°14).

## 2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### 2.6.6 – Pacte d'actionnaires

#### PACTE D'ACTIONNAIRES 2016-2026 :

Hervé Le Guillerm et Marylène Boyer sont partis à la retraite respectivement fin mars et fin avril 2016. Conformément aux engagements pris en 2008, ils ont revendu les 37 643 actions qu'ils détenaient dans le pacte d'actionnaires 2010-2020, avec une décote de 30 %. Ces titres ont été repris par 19 dirigeants et cadres du groupe pour 71 % et ont alimenté le PEE pour 29 %. Un nouveau pacte d'actionnaires sur 10 ans a été conclu dans le cadre de cette opération dans lequel les 19 signataires s'engagent à revendre leurs titres avec une décote de 30 % s'ils devaient quitter le groupe. À noter que dans le pacte 2010-2020 les signataires avaient l'obligation de réinvestir les dividendes, nets de fiscalité, ce qui n'est pas le cas pour le pacte 2016-2026.

| Pacte 2016-2026            | Filiales   | Fonctions                    | Nombre de titres<br>au 05 avril 2016 | Nombre de titres*<br>au 09 mai 2018 |
|----------------------------|------------|------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Christophe Arquillière     | Sferaco    | Directeur Général            | 2 662                                | 5 324                               |
| Arlette Berliocchi         | Opaline    | Directrice Générale          | 532                                  | 1 064                               |
| Nicolas Billiard           | Sferaco    | Directeur Achats             | 887                                  | 1 774                               |
| Philippe Bories            | Mecafer    | Président                    | 355                                  | 710                                 |
| Delphine Bourdin           | Syveco     | Directrice Administrative    | 532                                  | 1 064                               |
| Frank Bourgois             | Jetly      | Directeur Général            | 1 420                                | 2 840                               |
| Loïc Brossat               | Sectoriel  | Directeur Commercial         | 355                                  | 710                                 |
| Jérôme Chabaudie           | Aello      | Directeur Général            | 3 994                                | 7 988                               |
| Charlotte Deguerry-Fraisse | Sferaco    | Directrice Administrative    | 2 662                                | 5 324                               |
| Isabelle Giraud            | Mecafer    | Directrice Administrative    | 355                                  | 710                                 |
| Lionel Grès                | Axelair    | Président-Directeur Général  | 2 183                                | 4 366                               |
| Cyrille Javault            | Isocel     | Ingénieur Commercial         | 745                                  | 1 490                               |
| Bertrand Kinche            | Dipra      | Directeur Commercial         | 958                                  | 1 916                               |
| Myriam Mathon              | Aello      | Directrice Administrative    | 532                                  | 1 064                               |
| Patricia Mavigner          | Th. Groupe | Directrice Générale Déléguée | 3 550                                | 7 100                               |
| François Nanson            | Jetly      | Directeur Commercial         | 355                                  | 710                                 |
| Jean-Philippe Paul         | Sferaco    | Directeur Commercial         | 2 662                                | 5 324                               |
| Yves Ruget                 | Thermador  | Directeur Général            | 1 420                                | 2 840                               |
| Frédéric Watine            | Axelair    | Directeur du développement   | 710                                  | 1 420                               |
| <b>TOTAL</b>               |            |                              | <b>26 869</b>                        | <b>53 738</b>                       |

\* Intégrant la division du nominal de l'action par 2.

### 2.6.7 – Délégations valides pour une éventuelle augmentation de capital

Une délégation est valide jusqu'au 4 juin 2023. Elle est consécutive à l'adoption de la dix-huitième résolution lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 et n'a pas été utilisée à ce jour.

## 2.6.8 – opérations réalisées sur les titres de la société par les administrateurs et les membres du comité exécutif en 2022

| Déclarant                          | Qualité  | Acquisitions | Cessions | Donations | Prix moyen d'achat en € | Prix moyen de vente en € |
|------------------------------------|--|--------------|----------|-----------|-------------------------|--------------------------|
| Christophe Arquillière             | Membre du Comex D.G. de Sferaco  | 141          | 428      |           | 84,74 €                 | 78 €                     |
| Arlette Berliocchi                 | Membre du Comex D.G. d'Opaline   | 289          |          |           | 80,73 €                 |                          |
| Bertrand Chevalier                 | Membre du Conseil d'Administration                                     | 10           |          |           | 92,35 €                 |                          |
| Olivier Villemonte de la Clergerie | Membre du Conseil d'Administration                                     | 500          | -        |           | 95,86 €                 |                          |
| Caroline Desplats                  | Membre du Comex Directrice du Développement Durable - Thermador Groupe | 5            |          |           | 77,60 €                 |                          |
| Laure Empereur                     | Membre du Comex D.G. d'Odrea   | 150          |          |           | 96 €                    |                          |
| Marion Granger                     | Membre du Conseil d'Administration                                     | 10           |          |           | 80,66 €                 |                          |
| Lionel Grès                        | Membre du Comex D.G. d'Axelair   | 287          |          |           | 86,05 €                 |                          |
| Xavier Isaac                       | Membre du Comex D.G. de Sectoriel                                      |              | 4 344    |           |                         | 87,03 €                  |
| Eric Mantione                      | Membre du Comex D.G. de Pbtub  |              |          | 6 429     |                         |                          |
| Laurence Paganini                  | Membre du Conseil d'Administration                                     | 100          |          |           | 100,94 €                |                          |
| Yves Ruget                         | Membre du Comex D.G. de Thermador                                      | 196          | 2 044    |           | 88,05 €                 | 78,33 €                  |
| Mathilde Yagoubi                   | Membre du Conseil d'Administration                                     | 6            |          |           | 95,30 €                 |                          |

## 2.6.9 – Engagements vis-à-vis des dirigeants

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et de la Métallurgie - Article 48. Au 31 décembre 2022, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 306 K€ : 109 K€ pour Guillaume Robin, 68 K€ pour Patricia Mavigner et 52 K€ pour Lionel Monroe, 93 K€ pour Philippe Bories et 18 K€ pour Jérôme Chabaudie. Aucune indemnité de départ en retraite n'a été versée aux dirigeants. Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

## 2.6.10 – Modalité de participation à l'Assemblée Générale

Nous invitons par courrier tous nos actionnaires à participer à l'Assemblée Générale, sur la base d'une procédure d'identification des actionnaires complète réalisée tous les ans le 30 novembre. Les modalités de participation sont décrites page 55 de ce rapport. Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix.

## 2.6.11 – Autres informations

### 2.6.11.1 – Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux dont le renouvellement du mandat ou la nomination sont proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 3 avril 2023 ne sont pas liés par un contrat de travail. La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

### 2.6.11.2 – Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction.

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et communiquée aux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

### 2.6.11.3 – Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

### 2.6.11.4 – Charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39.4 du C.G.I. : néant.

## 2.7 VIE BOURSIÈRE

L'action Thermador Groupe figure dans les indices CAC ALL SHARE et ENT PEA PME 150.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé d'EURONEXT Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.\***

\* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador. Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

**L'action Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987** au cours de **240 francs français soit 2,99 €** compte tenu du taux de conversion €/FF et des différentes distributions d'actions gratuites réalisées depuis cette date.

### Chiffres clés

#### Dividendes

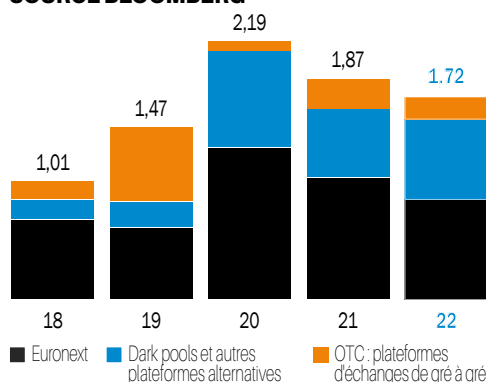
Pour 2022, nous proposons un dividende de 2,08 € par action. Cela représente 32,5 % du résultat net consolidé. Sur la base du cours moyen de 2022 (87,30 €), le rendement est de 2,38 %.

#### Volumes de transactions

Liquidité : l'importance du flottant (estimé par Euronext à 70 %) et du nombre d'actionnaires assure une bonne liquidité.

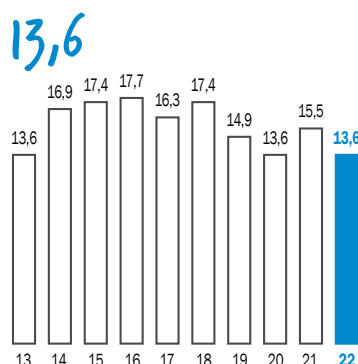
Les volumes d'échanges ont diminué de 7,8 % en 2022. En moyenne quotidienne, 6 705 titres Thermador Groupe se sont échangés, avec un maximum constaté durant le mois de mars.

#### VOLUMES DE TRANSACTIONS EN MILLIONS DE TITRES SOURCE BLOOMBERG



#### PER EN 2022

(PER calculé sur le cours moyen de l'année)



#### Cotation

Identification de l'action

#### Thermador Groupe

code ISIN FR0013333432

#### Code mnémorique THEP

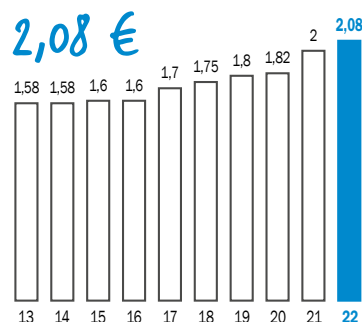
Nombre d'actions : 9 200 849

**Capital social : 36 803 396 €**

LEI : 969500SSIGMAGT008F11

#### DIVIDENDE NET PAR ACTION \*\* EN 2022

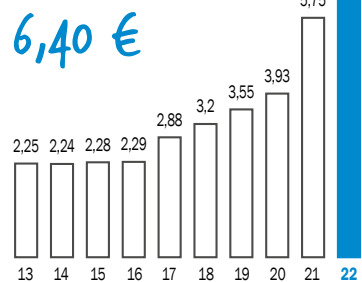
(en euros)



\*\* Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

#### RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTION \*\* EN 2022

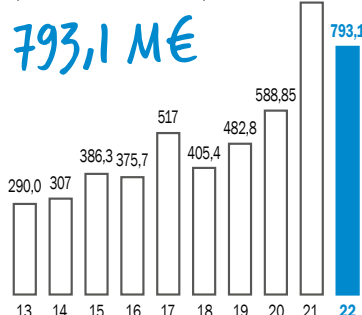
(en euros, calculé sur 9 200 849 actions)



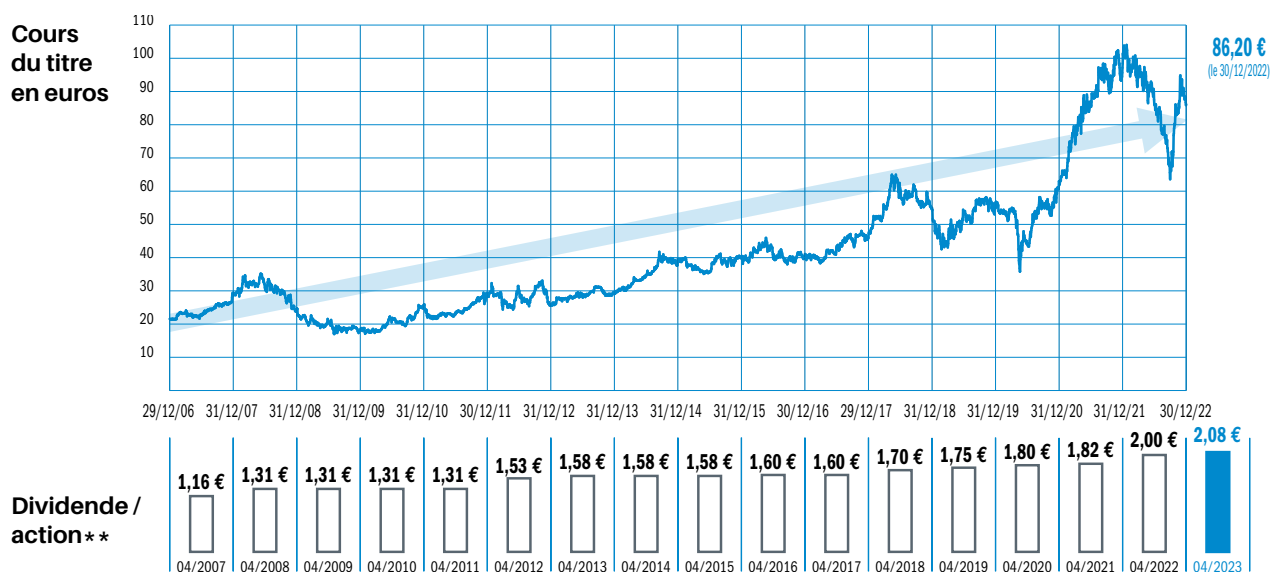
\*\* Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

#### CAPITALISATION BOURSIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en millions d'euros)



## Évolution du cours de thermador groupe



\*\* Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

| Historique des cours | Nombre de titres échangés sur Euronext | Capitaux en milliers d'euros sur Euronext | Cours le plus bas en euros | Cours le plus haut en euros | Dernier cours en euros |
|----------------------|--|---|----------------------------|-----------------------------|------------------------|
| 2010                 | 1 226 100                              | 32 608                                    | 19,72                      | 26,14                       | 24,24                  |
| 2011                 | 1 099 652                              | 34 570                                    | 24,03                      | 34,18                       | 26,74                  |
| 2012                 | 1 184 137                              | 34 340                                    | 25,16                      | 33,00                       | 28,57                  |
| 2013                 | 1 058 274                              | 32 255                                    | 27,93                      | 34,60                       | 34,00                  |
| 2014                 | 1 089 080                              | 40 510                                    | 32,50                      | 42,16                       | 35,51                  |
| 2015                 | 841 670                                | 32 982                                    | 35,06                      | 44,98                       | 43,50                  |
| 2016                 | 782 672                                | 31 774                                    | 37,79                      | 45,93                       | 41,75                  |
| 2017                 | 1 123 584                              | 52 000                                    | 40,53                      | 57,00                       | 56,75                  |
| 2018                 | 872 897                                | 48 943                                    | 42,50                      | 65,00                       | 44,50                  |
| 2019                 | 609 324                                | 31 932                                    | 43,00                      | 58,20                       | 53,00                  |
| 2020                 | 1 287 872                              | 61 832                                    | 35,70                      | 66,22                       | 64,00                  |
| JUILLET 2021         | 92 214                                 | 8 590                                     | 88,10                      | 97,80                       | 94,00                  |
| AOÛT 2021            | 91 690                                 | 8 780                                     | 89,10                      | 99,00                       | 94,10                  |
| SEPTEMBRE 2021       | 84 855                                 | 7 853                                     | 85,00                      | 97,00                       | 91,00                  |
| OCTOBRE 2021         | 73 988                                 | 7 123                                     | 90,60                      | 102,60                      | 98,40                  |
| NOVEMBRE 2021        | 65 784                                 | 6 427                                     | 93,00                      | 102,60                      | 93,40                  |
| DÉCEMBRE 2021        | 63 030                                 | 6 293                                     | 92,80                      | 105,00                      | 101,60                 |
| 2021                 | 1 037 143                              | 90 797                                    | 64,80                      | 105,00                      | 101,60                 |
| JANVIER 2022         | 50 430                                 | 4 978                                     | 94,3                       | 106,6                       | 97                     |
| FÉVRIER 2022         | 58 269                                 | 5 699                                     | 90                         | 104,2                       | 95,8                   |
| MARS 2022            | 83 500                                 | 7 958                                     | 90                         | 99,9                        | 94,5                   |
| AVRIL 2022           | 57 970                                 | 5 422                                     | 89,2                       | 97,5                        | 96                     |
| MAI 2022             | 52 407                                 | 4 763                                     | 83,5                       | 96,5                        | 92,9                   |
| JUIN 2022            | 141 121                                | 12 362                                    | 83,8                       | 93,9                        | 86,1                   |
| JUILLET 2022         | 47 681                                 | 3 991                                     | 80,2                       | 86,3                        | 82,4                   |
| AOÛT 2022            | 104 245                                | 8 154                                     | 74,1                       | 82,6                        | 76,9                   |
| SEPTEMBRE 2022       | 68 159                                 | 4 754                                     | 62,2                       | 76,4                        | 67,9                   |
| OCTOBRE 2022         | 70 822                                 | 5 373                                     | 66,5                       | 86,8                        | 84,3                   |
| NOVEMBRE 2022        | 49 362                                 | 4 358                                     | 83,8                       | 96,9                        | 90,3                   |
| DÉCEMBRE 2022        | 61 745                                 | 5 504                                     | 84,9                       | 93,8                        | 86,2                   |
| 2022                 | 845 711                                | 73 316                                    | 62,2                       | 106,6                       | 86,2                   |

Source Euronext

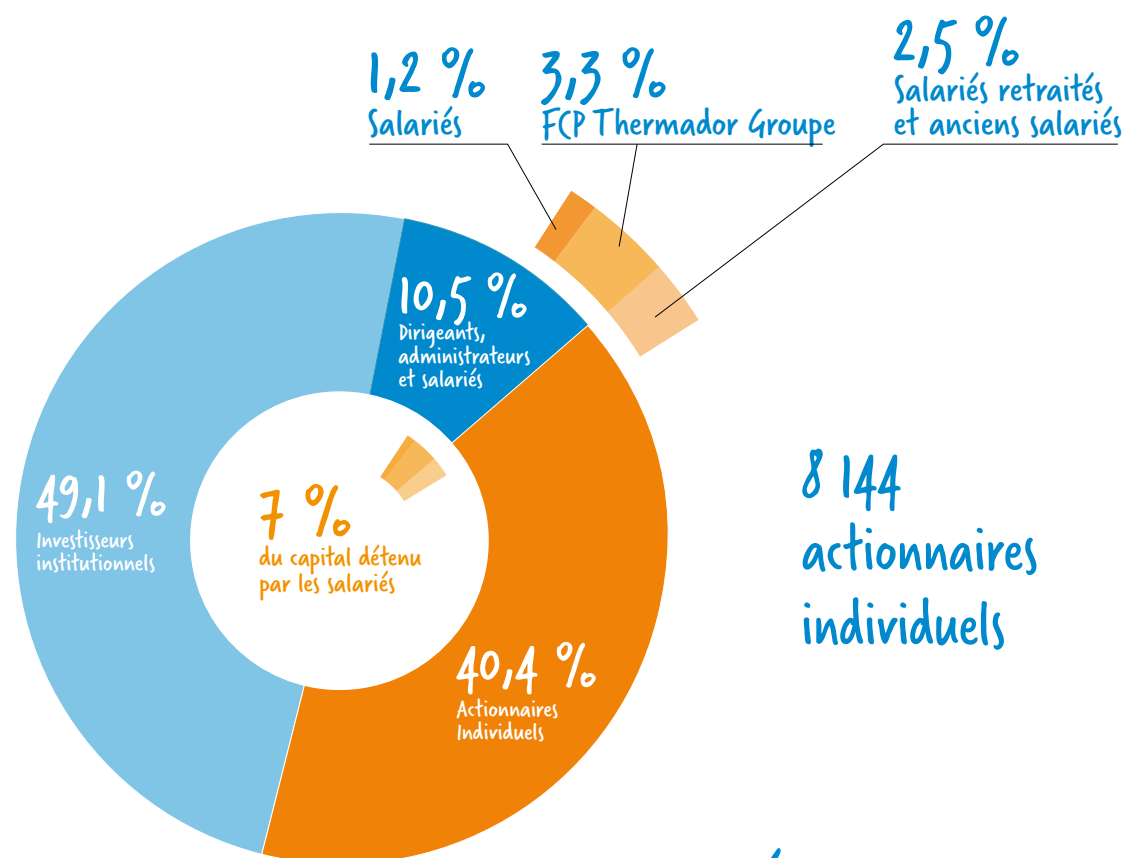
## 2.8 COMPOSITION DU CAPITAL

### 2.8.1 - Répartition du capital

**Pour une société de notre taille, nous avons un nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels : 8 144 personnes qui représentent 40,4 % du capital.**

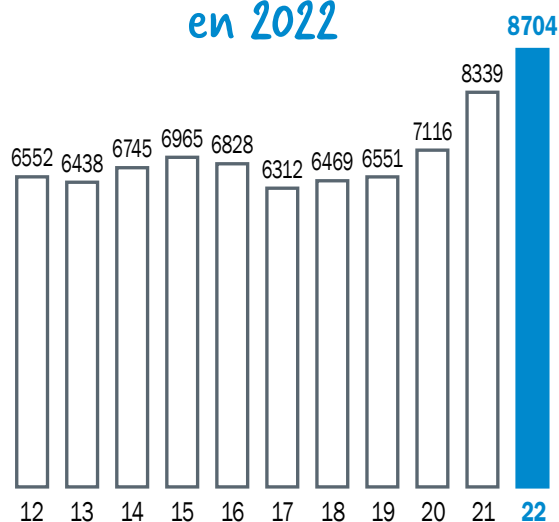
En 2022, 2 563 nouveaux actionnaires nous ont rejoints et 2 198 sont partis (provisoirement peut-être...).

À la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés (12<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale 2019), la part du capital détenue par les salariés et les salariés retraités a atteint les 7 %. Nous maintenons notre objectif de franchir le cap symbolique des 8 % du capital détenus par ces personnes.



### Évolution du nombre d'actionnaires en 2022

| Nombre d'actionnaires                  | 2020         | 2021         | 2022         |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Dirigeants                             | 17           | 17           | 19           |
| Administrateurs                        | 7            | 7            | 8            |
| Salariés                               | 126          | 143          | 143          |
| Salariés retraités et anciens salariés | 40           | 48           | 56           |
| Anciens dirigeants                     | 2            | 4            | 4            |
| Fondateurs                             | 4            | 4            | 4            |
| Famille des fondateurs                 | 29           | 25           | 39           |
| Investisseurs français                 | 130          | 193          | 173          |
| Investisseurs étrangers                | 66           | 103          | 114          |
| Actionnaires individuels               | 6 695        | 7 795        | 8 144        |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>7 116</b> | <b>8 339</b> | <b>8 704</b> |



## 2.8.2 - Répartition des actions et des droits de vote

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs (**Guy Vincent, Jacques Borde, Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys**) et les dirigeants actuels.

Le recours à la **procédure d'identification des actionnaires** doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à des organismes accrédités obtenir - moyennant finance - le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Le nombre d'actions est arrêté au 30 novembre 2022. Aucune variation significative n'a été constatée sur les actions propres au nominatif entre le 30 novembre et le 31 décembre 2022.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix. Au 31 décembre 2020, 2021 et 2022, les pourcentages du capital et des droits de vote sont identiques.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus ne détient de participation supérieure à 5 %.

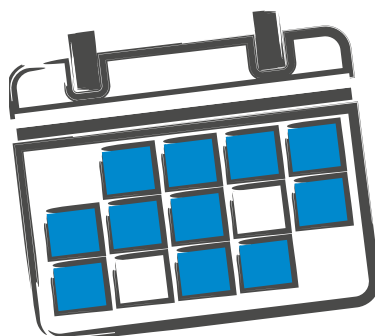
### Faits marquants 2022 :

À l'occasion des départs de Jean-François Bonnefond et Emmanuelle Desecures, nous avons ajouté une ligne dans la catégorie des actionnaires individuels que nous avons intitulée « anciens dirigeants ». Cette ligne regroupe également les actions détenues par Marylène Boyer et Hervé Le Guillerm.

|  | 2020             |                          | 2021             |                          | 2022             |                          |
|--|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
|  | Nombre d'actions | Capital / droits de vote | Nombre d'actions | Capital / droits de vote | Nombre d'actions | Capital / droits de vote |
| <b>DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL</b>              | <b>1 285 690</b> | <b>14,0 %</b>            | <b>977 345</b>   | <b>10,6%</b>             | <b>962 457</b>   | <b>10,5%</b>             |
| Dirigeants administrateurs                                   | 227 051          | 2,5 %                    | 161 877          | 1,8%                     | 205 168          | 2,2%                     |
| Administrateurs non libres d'intérêts                        | 430              | NS **                    | 430              | NS**                     | 440              | 0,1%                     |
| Administrateurs indépendants                                 | 2 783            | NS **                    | 3 089            | NS**                     | 3 695            |                          |
| Thermador Groupe en actions en propres                       | 1 200            | NS **                    | 3 000            | NS**                     | 3 000            |                          |
| Dirigeants - non administrateurs                             | 621 096          | 6,8 %                    | 397 858          | 4,3%                     | 342 409          | 3,7 %                    |
| Salariés   | 111 130          | 1,2 %                    | 108 591          | 1,2%                     | 99 895           | 1,1%                     |
| FCP Thermador Groupe   | 322 000          | 3,5 %                    | 302 500          | 3,3%                     | 307 850          | 3,4%                     |
| <b>ACTIONNAIRES INDIVIDUELS</b>                              | <b>3 664 720</b> | <b>39,8 %</b>            | <b>3 763 632</b> | <b>40,9%</b>             | <b>3 718 864</b> | <b>40,4%</b>             |
| dont les salariés retraités et anciens salariés              | 257 424          | 2,8 %                    | 232 398          | 2,5%                     | 236 050          | 2,5%                     |
| dont anciens dirigeants*                                     | 135 307          | 1,5 %                    | 342 222          | 3,7%                     | 265 464          | 2,9%                     |
| dont Guy Vincent*  | 490 000          | 5,3 %                    | 490 000          | 5,3%                     | 490 000          | 5,3%                     |
| dont Marc de Sereys*   | 353 516          | 3,8 %                    | 358 972          | 3,9%                     | 319 436          | 3,5%                     |
| dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier*                      | 230 266          | 2,5 %                    | 229 796          | 2,5%                     | 214 396          | 2,3%                     |
| <b>INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS</b>                         | <b>4 250 439</b> | <b>46,2 %</b>            | <b>4 459 872</b> | <b>48,5%</b>             | <b>4 519 528</b> | <b>49,1%</b>             |
| Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV | 827 668          | 9,0 %                    | 827 668          | 9,0%                     | 827 668          | 9,0%                     |
| Crédit Mutuel Equity   | 629 906          | 6,9 %                    | 629 906          | 6,8%                     | 629 906          | 6,9%                     |
| Autres investisseurs français                                | 1 630 487        | 17,7 %                   | 1 587 785        | 17,3%                    | 1 479 536        | 16,0%                    |
| Autres investisseurs étrangers                               | 1 162 378        | 12,6 %                   | 1 414 933        | 15,4%                    | 1 582 418        | 17,2%                    |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>   | <b>9 200 849</b> | <b>100 %</b>             | <b>9 200 849</b> | <b>100 %</b>             | <b>9 200 849</b> | <b>100 %</b>             |

Capital détenu par les salariés. \* Ne sont liés par aucun pacte. Guy Vincent, Marc de Sereys, Geneviève Boreil et Hubert Fournier sont quatre des cinq fondateurs de Thermador.

## 2.9 PRÉVOIR 2023



Assemblée Générale 3 avril 2023  
à 17 heures au théâtre des Célestins  
de Lyon

### AGENDA

|   |  |
|---|--|
| <b>Assemblée Générale</b>                               | Le 3 avril 2023 à 17 heures au théâtre des Célestins de Lyon.                    |
| <b>Réunion des actionnaires à Paris</b>                 | Le 6 avril 2023 à 16 heures aux Salons Hoche à Paris.                            |
| <b>Paiement des dividendes</b>                          | Le dividende sera détaché le 12 avril 2023 et mis en paiement le 14 avril 2023.  |
| <b>Publication des chiffres d'affaires trimestriels</b> | 14 avril 2023, 12 juillet 2023, 12 octobre 2023, 15 janvier 2024, 18 heures CET. |
| <b>Publication des résultats semestriels</b>            | 27 juillet 2023, 18 heures CET.  |
| <b>Publication des résultats annuels</b>                | 28 février 2024, 18 heures CET.  |

Les publications de résultats annuels et semestriels seront précédées d'une période d'embargo d'un mois, la publication des chiffres d'affaires trimestriels sera quant à elle précédée d'une période d'embargo de 15 jours, conformément au Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée (DOC-2016-08) et à l'article 19.11 de MAR.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (Code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Notre site Internet : [www.thermador-groupe.fr](http://www.thermador-groupe.fr)  
Écrivez-nous : [actionnaires@thermador-groupe.fr](mailto:actionnaires@thermador-groupe.fr)



Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière.

Nos publications financières sont diffusées dans les rubriques « actualités » et « informations réglementées ». Elles sont également relayées sur les sites d'information boursière en français et en anglais, sur LinkedIn et Twitter.

Un espace actionnaires est disponible pour que vous puissiez mettre à jour vos coordonnées et exprimer vos souhaits en matière d'envoi de nos documents (mail et/ou courrier).

### Études

**Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe. Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :**

- Portzamparc à Nantes - tél. +33 2 40 44 94 09.
- CM-CIC Securities à Paris - tél. +33 1 45 96 77 00.
- ODDO BHF à Lyon - tél. +33 4 72 68 27 00.
- IDMidCaps à Paris - tél. +33 1 80 48 80 12.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. +33 4 78 42 51 18.

**Responsable de l'information financière :  
Guillaume Robin.**

## 2.10 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022



### Déroulement de notre Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 4 avril 2022. Les votes ont été réalisés jusqu'au 30 mars 2022 par correspondance et jusqu'au 3 avril 2022 en ligne. 1 096 votants ont été comptabilisés, totalisant 6 816 775 actions soit 74,11 % des droits de vote.

Notre Assemblée a pu à nouveau se tenir physiquement. Nos actionnaires se sont cependant fortement mobilisés pour voter à distance, utilisant largement la plateforme Votaccess. Toutes les résolutions ont été adoptées avec des taux d'approbation compris entre 88,01 % et 99,9 %. Vous retrouverez le texte des résolutions dans les pages 166 à 168 de notre document

d'enregistrement universel 2021 ainsi que sur notre site Internet. Ainsi, un dividende de 2 euros par action a été détaché le 12 avril et mis en paiement le 14 avril 2022. Comme les

années précédentes, l'intégralité de l'Assemblée Générale a été filmée et mise en ligne sur la chaîne YouTube de Thermador Groupe :



### Les actions peuvent être au porteur, au nominatif pur ou au nominatif administré

- 1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par la procédure d'identification des actionnaires.
- 2) Le nominatif pur est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur.

Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est :

**Securities CM-CIC / Middle Office Émetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09.**

Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus. Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde.

- 3) Vous pouvez aussi opter pour le nominatif administré. Vous conservez votre compte titres - ou votre PEA - chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.

### Vote à distance

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix.

Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Pour les actionnaires au nominatif pur et nominatif administré et les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système VOTACCESS, le vote électronique par VOTACCESS est possible depuis l'Assemblée Générale de 2017.

## 2.11 RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES



20 événements par an à la rencontre des actionnaires

### 2.11.1 - Webconférences

Notre agence de communication Opaline a organisé six webconférences traduites simultanément en anglais, quelques jours après les dates de nos publications. Deux d'entre elles furent spécialement dédiées aux investisseurs institutionnels français et étrangers.

Les réponses aux questions transmises via le chat se font en direct par les dirigeants de Thermador Groupe. Un replay est proposé pour chaque webinar, afin que les absents puissent tout de même y assister. Les participants sont des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des salariés, novices ou experts du titre.



Web conférence du 29 juillet 2022.

### 2.11.2 - Investisseurs institutionnels

Pour rencontrer les investisseurs institutionnels, nous participons chaque année à des salons physiques ou virtuels durant lesquels nous avons en moyenne une dizaine d'entretiens par jour.

- 2 jours au Forum digital **Oddo Midcap** en janvier à Lyon.
- 2 jours forum digital **Next Cap** avec **Oddo** en juin.
- 1 jour de forum avec **Portzamparc** en juin.
- 1 jour au forum investisseurs de Lyon Pôle Bourse en septembre à Lyon.
- 1 jour avec **Midcap Events** en octobre à Paris.
- 1/2 journée sur **Impact Investing** avec **Portzamparc** en novembre.

- 1/2 journée au forum **ESG Next'up Ethifinance** au mois de décembre à Paris.
- 1 jour avec **CM-CIC Market solutions** en décembre.

En cours d'année, nous avons de nombreux contacts au téléphone, in situ, ou lors de road shows organisés le plus souvent à Paris. Les investisseurs apprécient tout particulièrement le contact simple et direct avec le P.-D.G. et la D.G. Déléguée en charge des finances.

Notre directrice du développement durable a participé à plusieurs web-meeting et au forum **ESG Next'up Ethifinance**.

### 2.11.3 - Actionnaires individuels

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue. À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire. Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre important d'actionnaires individuels (8 144 lors du TPI du mois de décembre 2022) qui représentent 40,4 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

Notre assemblée générale se tenant à Lyon, nous venons traditionnellement faire un « replay » physique à Paris au mois d'avril. En 2022, nous avons pu échanger avec 130 actionnaires aux Salons Hoche.

#### 2.11.3.1 - Investir Day

Nous étions présents au Palais Brongniart le 29 novembre 2022 pour la 4<sup>e</sup> édition d'Investir Day durant laquelle nous avons rencontré 94 actionnaires individuels, organisé une réunion d'actionnaires et répondu à diverses interviews.

#### 2.11.3.2 - Observatoire des Actionnaires d'Avenir

Nous participons à ce groupe de travail avec Air Liquide, Axa, Edenred, Engie, Orange, L'Oréal, et Wavestone. L'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel et salarié afin de favoriser la réorientation de l'épargne des Français vers l'appareil productif national, dans une logique de long terme et de maintien des centres de décision en France.

<http://www.capitalisme-responsable.com/observatoire-des-actionnaires-davenir/>



#### 2.11.3.3 - F2iC et NextWise

En partenariat avec la **F2iC** (Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement), nous nous sommes physiquement rendus à Bordeaux, accompagnés par **Interparfums** et **Wendel** (70 personnes présentes) puis à Strasbourg, accompagnés par **Interparfums** et **Gecina**. (100 personnes présentes).

Nous avons également participé au 2<sup>e</sup> challenge **Dauphine - NextWise**, un parcours éducatif conçu avec et pour les étudiants.

Enfin, deux clubs d'investissement constitués par des salariés du groupe avec l'aide de la **F2iC** ont fait leurs premiers pas en 2021 et poursuivi leurs investissements en 2022.



### 2.11.4 - Actionnaires salariés et retraités

**Ils détiennent 7 % du capital, en direct ou via le FCPE Thermador. Les salariés sont signataires d'une charte boursière et ne peuvent intervenir sur le marché que 4 fois par an durant des fenêtres positives de 3 semaines consécutivement à la publication du chiffre d'affaires (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre) et des résultats (1<sup>er</sup> semestre et résultats annuels).**

Depuis 2017, nous invitons tous les salariés à une réunion pré-Assemblée Générale pour prendre le temps de leur expliquer l'organisation de la gouvernance, le rôle des administrateurs indépendants, et les résolutions proposées. La parole est également donnée durant cette réunion aux représentants des salariés au conseil de surveillance du FCPE (3,4 % du capital) lesquels sont ainsi pleinement informés pour voter selon leur conviction au moment de l'Assemblée Générale.

Traditionnellement, les salariés actionnaires (1,1 % du capital) sont très présents à l'Assemblée Générale. Ils furent environ 60 lors de l'édition 2022.

Les salariés retraités et anciens salariés restent souvent actionnaires. Beaucoup sont également présents à l'Assemblée Générale. Ils détiennent 2,5 % du capital.

## 2.12 COURRIELS ET CHAT DES ACTIONNAIRES

**De BV, le 14.04.2022**

Merci pour vos messages et leur intérêt, je m'interroge cependant. Avez-vous un comité de communication auprès des actionnaires comme cela existe pour la société Air Liquide ?

### Réponse du service actionnaires

Par souci de simplicité, nous communiquons exactement de la même façon auprès de nos 8 300 actionnaires.

Chacun reçoit le document d'enregistrement universel en version papier ou digitale, ainsi que nos lettres d'information, après chaque trimestre. Cette adresse mail vous est réservée pour répondre à des questions spécifiques. Enfin, nous faisons partie des rares sociétés cotées à avoir une actionnaire individuelle parmi nos administrateurs indépendants. Qu'auriez-vous souhaité de plus ?

**De BV, le 25.04.2022**

Merci pour votre réponse, j'avais juste une interrogation sur votre fonctionnement. Je suis dans ma troisième année au sein du Comité de Communication auprès des actionnaires d'Air Liquide. Ce type de réunion est très enrichissant sur la communication et la stratégie du Groupe. Je note que la présence d'une actionnaire individuelle parmi vos administrateurs indépendants est une bonne initiative.

**De BW, 23.05.2022 (traduit de l'anglais)**

Faisant suite à notre récente rencontre, nous souhaitons vous dire un grand merci et à quel point nous avons apprécié ce moment. Nous passons la plupart de notre temps à compiler des documents d'entreprise et à élaborer des modèles financiers alors qu'il est si enrichissant de rencontrer en personne des leaders performants comme vous, chose que nous n'avons pu faire dernièrement à cause de la pandémie. C'était formidable de pouvoir vous rencontrer dans vos bureaux. Nous savons combien votre temps est précieux, et nous sommes honorés que vous ayez choisi de nous en consacrer un peu. Notre processus d'investissement est toujours en cours, car nous évaluons continuellement les perspectives à long terme de l'entreprise. Nous espérons donner suite. Nous apprécions votre amitié et attendons avec impatience d'autres échanges. Encore une fois, merci de nous avoir rencontrés et merci de ce que vous faites pour nos clients ! Encore désolés pour notre retard lors de la réunion !

**De SP, le 10.09.2022**

Je me permets de vous contacter pour savoir si vous effectuez toujours des actions gratuites.

### Réponse du service actionnaires

Nous ne prévoyons pas de distribution d'actions gratuites en 2022 ou 2023. Contrairement aux idées reçues, ces opérations ne créent pas de valeur pour l'actionnaire puisque les actions nouvelles ont pour effet de diminuer la valeur intrinsèque des actions existantes.

La meilleure image pour comprendre ce phénomène de dilution est celle d'un gâteau qui serait partagé en plus petites parts. Chaque convive aurait à la fin du repas plus de parts, mais la même quantité de gâteau. Autrement dit, le partage d'une société en plus de parts ne contribue pas à augmenter sa valeur. En revanche, ces opérations génèrent des frais non négligeables pour l'entreprise, facturés par l'opérateur de marché, Euronext. La seule raison qui pourrait nous amener à proposer une distribution d'actions gratuites dans les années à venir serait d'espérer une meilleure liquidité du titre (plus de titres échangés tous les jours). Nous restons cependant circonspects puisque les précédentes opérations n'ont rien démontré à ce sujet.

**De CR, le 19.09.2022**

Je vois ce matin du 19/09, un groupement de ventes boursières 9h8'40", 601 actions en 10 ordres, dont un ordre vente de 363 actions 9h8'41", 63 actions en 4 ordres 9h9'38", 22 actions en 2 ordres 9h10'7", 1 action toutes ces ventes sont exécutées autour de 68 €. Ce qui est remarquable dans ces ventes, c'est qu'elles sont nombreuses, qu'elles sont regroupées et donc pouvant provenir d'un même donneur d'ordres regroupant plusieurs demandes et qu'il y a au moins un vendeur important. Bref, si cela n'est pas trop indiscret, cela m'intéresserait d'avoir une idée. D'abord de la provenance et, plus généralement, s'il y a des causes qui pourraient

être déjà connues de certains (hormis bien entendu une certaine morosité de la bourse).

### Réponse de Guillaume Robin

Je souhaite commencer par une note optimiste : en face de chaque vendeur se trouve un acheteur à qui le prix convient. Ce dernier nous intéresse aussi. Ensuite, je veux vous rassurer : nous prenons garde en permanence qu'aucune information privilégiée ne soit diffusée. Autrement dit, aucun actionnaire extérieur à l'entreprise n'a les moyens d'en savoir plus que vous. Si c'était le cas, il serait tenu à la plus grande confidentialité et ne pourrait en aucun cas acheter ou vendre des titres (voir Market Abuse Regulation). De mon point de vue, la séance du 19 septembre, avec 1 980 titres achetés/vendus n'avait rien d'extraordinaire.

En effet, ce volume échangé sur Euronext est à comparer avec la moyenne quotidienne sur 12 mois glissants : 3410 titres.

Pour information, le volume via Euronext est en baisse par rapport à 2021 d'environ 17%. Nous avons chargé CM CIC market solutions d'exercer une veille permanente sur le marché afin de nous signaler les mouvements qui sortent de l'ordinaire. Ils n'ont rien détecté ce jour-là. Ils nous envoient régulièrement ce type de message :

(le 28/09) je vous signale une transaction en bloc de 2 478 titres à 67,40€ faite sur Euronext en hors marché par le broker LOUIS CAPITAL MARKETS. LOUIS CAPITAL MARKETS déclare avoir négocié 4 956 titres au total depuis le début de la journée.

Les équipes en charge de cette veille n'ont ni l'autorisation de chercher à connaître l'identité des vendeurs et des acheteurs ni celle de nous transmettre ce type d'information. Je ne peux donc pas répondre à votre question concernant le ou les vendeurs de la séance du 19 septembre. Les raisons qui poussent certains gestionnaires à vendre :

- Un phénomène avéré de décollecte constaté par les gestionnaires « valeurs moyennes ». C'est classique en période de forte turbulence où les investisseurs donnent la priorité aux entreprises les plus liquides. Ils peuvent ainsi arbitrer quasi-instantanément sur des volumes importants.
- L'augmentation des taux d'intérêt a une conséquence directe sur la valeur des actions.

Les perspectives de récession en Europe alimentent la frilosité à court terme. Les investisseurs anticipent une crise sur le marché de l'immobilier et nous sommes historiquement étiquetés « bâtiment ».

Les raisons qui poussent certains gestionnaires à acheter :

- Ils connaissent la résilience de notre groupe en période de crise.
- Ils savent que nous vendons prioritairement des produits pour la maintenance et la rénovation, souvent directement liés à des besoins « primaires ».
- Notre parcours depuis 1987 plaide en notre faveur.
- Notre notation extra-financière par Ethifinance est bonne.
- Ils apprécient notre communication financière et notre grande transparence.

**De RB, le 28.12.2022**

Juste une petite information : en regardant les cours de bourse de Thermador, je trouve que les variations à la hausse mais surtout à la baisse sont importantes, plus que pour le CAC40.

Comment cela s'explique-t-il ?

### Réponse de Guillaume Robin

Comme vous le savez, la liquidité des valeurs moyennes est bien inférieure à celle des sociétés du CAC40. En ce qui concerne Thermador Groupe, cela explique totalement les plus fortes variations à court terme. Fort heureusement, c'est à long terme et dividendes réinvestis qu'on doit juger le parcours boursier d'une société. À ce sujet, nous avons ajouté un outil fort instructif en faisant dérouler la page d'accueil de notre site Internet.

Cette courbe compare l'évolution de la valeur du titre Thermador Groupe, dividendes réinvestis, au CAC40 dividendes réinvestis et CAC Mid&Small dividendes réinvestis.

Sur 10 ans glissants, à la date du 21/11/2022 :

Thermador Groupe : +370,96%, soit un rendement annuel de 16,8%  
CAC40 dividendes : +139,65%, soit un rendement annuel de 9,1%  
CAC Mid&Small : 112,07%, soit un rendement annuel de 7,8%.

# 3



## DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

|              |   |     |
|--------------|---|-----|
| <b>3.1</b>   | <b>Notre stratégie RSE</b>  | 60  |
| <b>3.1.1</b> | Notre identité et nos valeurs   | 60  |
| <b>3.1.2</b> | Notre modèle d'affaires : des activités au cœur de la transition écologique     | 61  |
| <b>3.1.3</b> | Notre écosystème  | 63  |
| <b>3.1.4</b> | Nos engagements autour des ODD et du Global Compact                             | 64  |
| <b>3.1.5</b> | Principaux risques et opportunités  | 65  |
| <b>3.1.6</b> | Organisation et gouvernance en matière de RSE                                   | 68  |
| <b>3.1.7</b> | Nos engagements et 19 priorités à moyen et long terme                           | 70  |
| <b>3.1.8</b> | Notre performance RSE   | 71  |
| <b>3.2</b>   | <b>Nos enjeux</b>   | 73  |
| <b>3.2.1</b> | Gouvernance   | 73  |
| <b>3.2.2</b> | Humain : faire grandir nos équipes  | 75  |
| <b>3.2.3</b> | Environnement : contribuer à la transition écologique                           | 84  |
| <b>3.2.4</b> | Sociétal : être un acteur responsable et engagé auprès de nos parties prenantes | 97  |
| <b>3.3</b>   | <b>Synthèse des indicateurs et tables de concordance</b>                        | 101 |
| <b>3.4</b>   | <b>Rapport de l'organisme de vérification</b>                                   | 105 |

## 3.1 NOTRE STRATÉGIE RSE

### Mot du président



Je tiens à remercier les collaborateurs et dirigeants du groupe pour leur forte mobilisation autour des priorités que nous avons choisies en 2021. Grâce à eux, nous avons atteint voire dépassé la quasi-totalité de nos objectifs pour l'année 2022 et sommes en avance sur notre feuille de route, laquelle doit nous conduire à atteindre nos objectifs « développement durable » 2030.

Conscients de la charge de travail absorbée par nos équipes depuis 2 ans, nous avons créé 38 emplois en France et accueilli 33 alternants.

Comme nous nous étions engagés, nous avons franchi une étape importante avec la constitution d'un pôle développement durable au sein de notre groupe. Cette équipe de spécialistes dirigée par Caroline Desplats s'est placée immédiatement au service des équipes de nos filiales, pour poursuivre des actions concrètes dans les domaines des bilans carbone, de la qualité, l'éco-conception, la communication, la formation ou les plans de sobriété.

Ces efforts nous ont permis d'enregistrer un score « Gaia rating » en amélioration, une première notation « B » de la part du Carbon Disclosure Project et les deux premières filiales (Thermador et Sferaco) évaluées « Platinum » par Ecovadis.

Soulignons deux points d'amélioration importants relevés lors de l'année écoulée.

Tout d'abord, l'analyse du cycle de vie de notre gamme de vannes à sphère en laiton nous a montré les fortes disparités dans l'évaluation des émissions de carbone de nos produits, ce qui nous a amenés à reporter le chiffrage de notre engagement de réduction sur la partie des émissions indirectes.

Ensuite, un investisseur-actionnaire nous a signalé en septembre 2022 la faible note attribuée par l'agence de notation extra-financière Moody's - ESG (28/100). Nous travaillons depuis à mieux nous conformer à leur méthodologie, ce qui a donné un premier résultat significatif (44/100), aucune controverse n'ayant été relevée.

Les événements géopolitiques de l'année 2022 ont replacé sur le devant de la scène les économies d'énergie et les acteurs contribuant à la nécessaire transition écologique. Cela met en lumière le rôle positif que peut jouer notre groupe pour la rénovation énergétique des bâtiments et l'économie circulaire. Nous avons également un rôle actif à jouer dans la gestion de l'eau, à faire valoir lorsque la taxonomie aura classé les activités économiques concernées.

Sans attendre, nous avons souhaité évaluer nos ventes de produits « verts » respectant les critères de la taxonomie européenne, elles sont estimées à 14,9% de notre chiffre d'affaires.

Parmi les principaux enjeux de l'année 2023, nous en distinguons quatre :

- analyser les raisons qui ont poussé 41 salariés à quitter notre groupe en 2022 et inverser la tendance (15 démissions en 2021),
- enrichir le questionnaire de la qualité de vie au travail pour être en mesure de mieux identifier et prévenir toute discrimination dans le groupe Thermador,
- nous mettre en conformité avec la nouvelle réglementation « devoir de vigilance » en adoptant une démarche beaucoup plus documentée et systématique auprès de nos fournisseurs,
- atteindre un niveau de précision suffisant pour les émissions de carbone liées à nos produits afin de pouvoir enfin chiffrer notre objectif de réduction.

### 3.1.1 - Notre identité et nos valeurs

#### Notre identité

##### Thermador Groupe

fédère des entreprises de distribution de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment, les travaux publics et l'industrie et de gros outillages destinés au grand public et aux professionnels. Nos clients sont des grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles, des sociétés de travaux publics, des industriels et tous les acteurs du bricolage. Nos fournisseurs sont les fabricants de ces produits présents à travers le monde.

Notre groupe a construit sa croissance dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement. Les valeurs privilégiées sont la confiance, la transparence et la simplicité dans les rapports humains.

**Dès la création de Thermador, en 1968, nos équipes sont placées au centre de nos valeurs.**

#### Nos valeurs

RESPECT

CONFIANCE

HUMILITÉ

ÉQUITÉ

SIMPLICITÉ



EXEMPLARITÉ

INTÉGRITÉ

CONVIVALITÉ

BIENVEILLANCE

TRANSPARENCE

Chaque salarié, quelle que soit sa fonction, peut échanger avec ses pairs au sein des groupes de travail inter-filiales. Ainsi, dans le domaine du management, le partage des bonnes pratiques est une méthode très efficace pour amener chacun à progresser et pour assurer la cohésion d'ensemble.

Nous assumons pleinement qu'il n'existe pas de « DRH groupe ». Notre vision est que le dirigeant de chacune des filiales, en étroite collaboration avec la direction administrative et le manager de proximité, doit assumer la responsabilité pleine et entière de ses ressources humaines. Les directions administratives des filiales ont sous leur responsabilité plusieurs domaines d'activités dont les ressources humaines, l'informatique, la comptabilité ou la fiscalité entre autres. Les ressources humaines sont le domaine auquel elles consacrent le plus de leur temps, afin d'assurer à nos

collaborateurs les conditions de travail adéquates. Thermador Groupe est en support pour des questions juridiques et pour la paie.

Tout commence par le recrutement, art difficile que nous pratiquons avec humilité et simplicité. Les décisions collégiales nous paraissent finalement les plus sûres.

Tout au long des parcours individuels, nous tâchons de permettre à chacun de développer ses talents, selon ses mérites et ses capacités. Nous cultivons les vertus de l'exemplarité, de la transparence, du respect et d'un partage équitable des bénéfices provenant de notre travail.

**« La valeur future du groupe est entre les mains de ses dirigeants et de ses équipes. Nous nous évertuons donc à faire grandir nos ressources humaines. »**

#### **Donner du sens aux missions de chacun.**

Nous accordons de l'importance à l'ancienneté dans nos équipes. Préserver la motivation de nos salariés est primordial puisque nos salariés restent en moyenne 9,7 ans dans nos filiales. Cela passe par une réflexion sur les missions confiées, leur évolution et sur le sens donné à l'apport de chacun.

#### **Le choix de la proximité avec nos salariés.**

Nos équipes dirigeantes sont clairement responsables de la qualité du climat humain qui règne dans les sociétés et nous encourageons la bienveillance, la convivialité, la simplicité et la sérénité.

Notre structure courte, limitée à quatre niveaux hiérarchiques, favorise la proximité entre les dirigeants et l'ensemble des salariés.

Cependant, cette proximité n'est plus suffisante pour collecter toutes les idées, remarques, suggestions, insatisfactions des femmes et des hommes qui travaillent dans chacune de nos filiales. Depuis 2017 nous soumettons un questionnaire intitulé « baromètre de la qualité de vie au travail » tous les trois ans à nos salariés. Ils se sont saisis de ce nouveau mode d'expression puisque 93 % d'entre eux ont répondu en 2021. Ces baromètres font l'objet de plans d'actions dans les filiales afin d'adresser les remarques remontées via ce questionnaire anonyme.

Nous pensons ainsi rassembler un personnel impliqué, compétent, efficace et globalement fidèle.

Lorsqu'un départ paraît inévitable, nous nous efforçons de rester justes, dignes et de conserver de bonnes relations avec ceux qui nous quittent.

#### **L'importance de l'exemplarité et de la transparence.**

Tout ceci nous autorise et nous impose un haut degré d'exigence à tous les postes, pour le plus grand bénéfice de tous. L'exercice de la transparence des salaires dans nos filiales est le moyen efficace pour préserver l'égalité des rémunérations quels que soient les critères de genre, conviction religieuse, opinion politique, origine sociale ou ethnique, orientation ou identité sexuelle, handicap, situation de famille, nationalité, patronyme ou apparence physique.

Avec l'acquisition de dix sociétés et de deux fonds de commerce depuis 2015, notre défi est de nous ouvrir à d'autres cultures d'entreprises tout en diffusant progressivement nos principales valeurs. Celles-ci doivent perdurer et constituer le ciment du groupe.

## 3.1.2 - Notre modèle d'affaires : des activités qui nous placent au cœur de la transition écologique

Thermador Groupe est un acteur dans la distribution spécialisée. Nos filiales sont les interfaces entre des fabricants et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché. Équipant les bâtiments, les travaux publics et l'industrie, notamment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, la récupération d'eau de pluie, le traitement des eaux usées, l'adduction d'eau potable, la méthanisation et le transport d'énergie, nos activités nous placent au cœur de la transition écologique.

#### **Nos activités contribuant à la transition écologique**

En tant que distributeurs, nos filiales ont un rôle clé à jouer en sélectionnant des produits durables, développant l'éco-conception avec leurs partenaires ou faisant évoluer leurs gammes vers des produits permettant des économies d'eau ou d'énergie.

Les services mis à disposition de nos clients permettent également de maximiser la durée de vie des produits.

Les informations relatives à nos contributions se trouvent en partie 3.2.3.5 « Nos solutions contribuant à la transition écologique » de ce document.

- Nos métiers sont présentés de la page 6 et 7.
- Notre vision, notre stratégie et les enjeux actuels sont présentés dans le mot du Président aux pages 10 et 11.
- Notre gouvernance est décrite de la page 28 à 41.



Récupération d'eau de pluie Globus de Jetly et Aello.

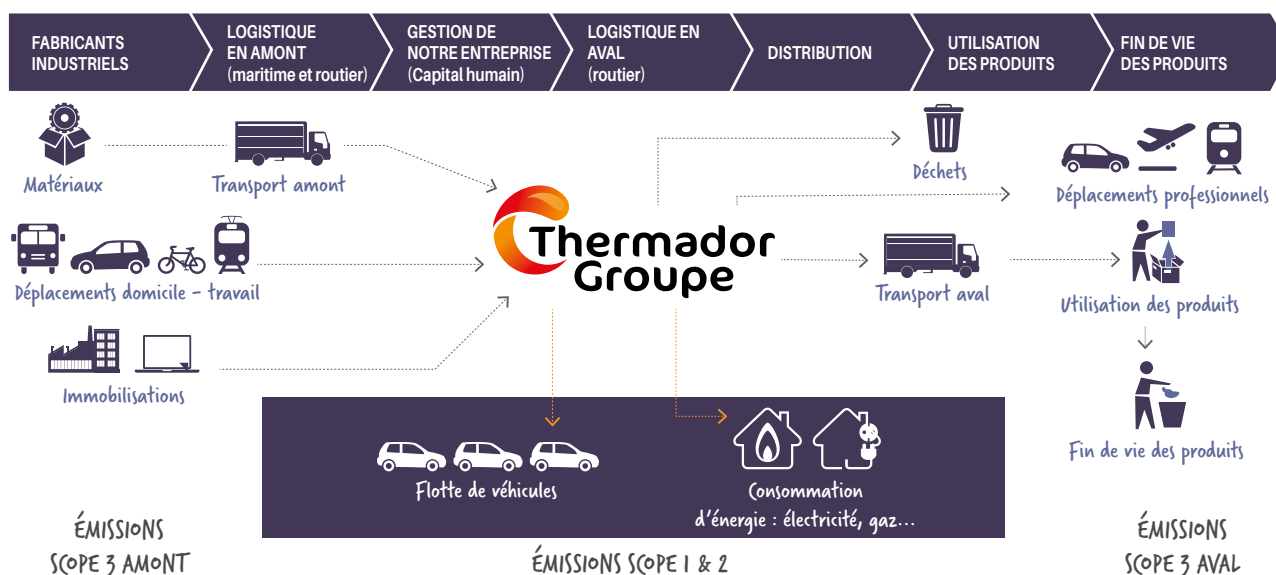
### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

## Nos ressources

| ÉCONOMIQUES   | HUMAINES  | OPERATIONNELLES   | ENVIRONNEMENTALES  |
|---|---|---|--|
| <b>Financières :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaux propres : 319 M€.</li> <li>- Actionnariat dilué avec 8 704 actionnaires dont 40,4% d'actionnaires individuels.</li> <li>- Trésorerie : 16 M€.</li> <li>- Endettement : 46,6 M€.</li> </ul> <b>Fournisseurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 972 fournisseurs de produits finis.</li> </ul> <b>Clients :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 32 081 clients partenaires.</li> <li>- Stocks produits : 190,4 M€.</li> </ul> <b>Parc immobilier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur vénale : 86,3 M€.</li> </ul> | <b>Nos équipes constituées de femmes et d'hommes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 753 salariés hors DPI.</li> </ul> | <b>Immobilier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 119 843 m<sup>2</sup> de surface de stockage produits.</li> </ul> <b>Produits :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 66 892 produits en stock.</li> </ul> <b>Logistique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 partenaires transporteurs.</li> </ul> <b>Intellectuelles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 bureaux d'études dans nos filiales.</li> <li>- Plus de 20 langues maîtrisées par nos équipes.</li> </ul> <b>Systèmes d'information :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de données produits : 766.</li> <li>- 1 agence de communication composée de 14 experts en marketing digital, graphisme, production et vidéo.</li> </ul> | <b>Énergie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Électricité : 2 378 488 kWh et gaz : 3 755 296 kWh</li> <li>- Carburant.</li> </ul> <b>Ressources renouvelables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carton et bois.</li> </ul> <b>Ressources non renouvelables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Films étirables.</li> </ul> |



## Notre modèle d'affaires



## Nos réalisations

| ÉCONOMIQUES  | HUMAINES  | OPÉRATIONNELLES  | ENVIRONNEMENTALES  |
|--|---|--|--|
| <b>Financières :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiffres d'affaires : 553 859 K€ en croissance de 12 %, à périmètre constant (13,8% au total).</li> <li>- Résultat net : 58 899 K€</li> </ul> <b>Partage de la valeur créée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masse salariale : 58 084 K€.</li> <li>- Partage des bénéfices : 97 % de nos salariés perçoivent une rémunération variable.</li> <li>- Achats de marchandises et services : 361 014 K€.</li> <li>- Actionnaires : dividendes versés chaque année depuis 1988 sans avoir jamais baissé.</li> <li>- Charges d'impôts : 20 148 K€</li> <li>- Dons et mécénat 103 457 €.</li> </ul> <b>Fournisseurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 85,5% signataires de notre charte achats.</li> <li>- Ancienneté des fournisseurs : 22 % de nos achats réalisés avec des fournisseurs qui sont partenaires depuis plus de 40 ans.</li> </ul> | <b>Fidélisation et satisfaction de nos équipes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de rotation des effectifs : 16,67 %.</li> <li>- Ancienneté moyenne de 9,70 ans.</li> <li>- Baromètre de la qualité de vie au travail : 93 % des salariés ont répondu (dernière enquête).</li> </ul> <b>Santé de nos équipes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fréquence des accidents du travail : 8,91.</li> </ul> <b>Développement des compétences :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de salariés formés : 81 %.</li> <li>- Nombre d'heures de formation : 12 754.</li> </ul> <b>Diversité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 41,5 % de femmes à des postes de direction</li> </ul> <b>Création d'emplois :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois créés en 2022 en France : 38.</li> </ul> | <b>Produits :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage réceptionné : 48 657 tonnes.</li> <li>- Tonnage expédié : 45 943 tonnes de produits.</li> </ul> <b>Intellectuelles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 filiales organismes de formation délivrent ces formations à nos clients.</li> <li>- 6 filiales représentant 34 % de notre chiffre d'affaires certifiées ISO 9001.</li> <li>- 18 catalogues créés.</li> <li>- 32 vidéos produites.</li> <li>- 200 produits bâtiment et industrie modélisés en 3D.</li> </ul> | <b>Énergie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 92 % d'électricité consommée sur un contrat vert.</li> <li>- Réductions de consommations électriques totales : - 8,5 %.</li> <li>- Réductions de consommations de gaz totales : - 8 %.</li> <li>- Réductions de consommations d'eau totales : - 24 %.</li> </ul> <b>Déchets et émissions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 95,7 % de déchets recyclés ou revalorisés.</li> <li>- Contribution DEEE pour le recyclage des produits : 393 k€. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions de CO<sub>2</sub> totales (scope 1,2,3) : +4,4%</li> </ul> </li> </ul> |

### 3.1.3 - Notre écosystème

Les filiales du groupe Thermador évoluent et interagissent dans un environnement constitué d'acteurs ayant une influence sur leurs activités, leurs stratégies et leurs ambitions.

Dans toutes nos relations économiques ou sociales, nous privilégions l'échange, la transparence et l'écoute, sources inépuisables d'inspiration, de progrès et d'innovation.

Thermador Groupe identifie **six parties prenantes majeures** :

- Les salariés, qui apportent leurs compétences, leurs savoir-faire et leur savoir-être.
- Les clients, qu'il s'agisse de distributeurs ou de consommateurs, font vivre économiquement le groupe par leurs achats.
- Les investisseurs, actionnaires ou banquiers, qui apportent les capitaux nécessaires à l'investissement, la stabilité et la croissance.
- Les fournisseurs et partenaires qui apportent les biens et les services indispensables à l'activité.
- La société civile représentée par les syndicats professionnels, les associations, et les écoles avec lesquels nous interagissons.
- Les pouvoirs publics, les collectivités locales et les autorités de régulation.

**Nos parties prenantes** influent sur notre activité et notre stratégie en matière de responsabilité sociale selon trois niveaux :

- **NIVEAU 1** : elles sont indispensables à l'existence de Thermador Groupe.
- **NIVEAU 2** : leur influence est significative soit sur un projet soit sur une activité majeure de Thermador Groupe.
- **NIVEAU 3** : leurs impacts sont limités ou ponctuels à un projet ou à une activité du groupe.



## 3.1.4 - Nos engagements autour des ODD et du Global Compact

En 2018, Thermador Groupe s'est référée aux 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D.) de l'O.N.U. dans le cadre de sa stratégie R.S.E. Ci-dessous la synthèse des 11 ODD que nous avons retenus :

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p>1</p>  <p><b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b></p>  <p><b>FAIRE GRANDIR NOS ÉQUIPES</b></p>  | <p>2</p>  <p><b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b></p>  <p><b>CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b></p>   | <p>3</p>  <p><b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b></p>  <p><b>ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ</b></p> |
| <p><b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b></p>  <p><b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b></p>  <p><b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b></p>  | <p><b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b></p>  <p><b>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</b></p>  <p><b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b></p>  <p><b>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b></p>  | <p><b>15 VIE TERRESTRE</b></p>  <p><b>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</b></p>                               |
| <p><b>Objectifs :</b></p> <p>Offrir des conditions épanouissantes pour attirer de nouveaux talents et maintenir une ancienneté forte au sein de nos filiales.</p> <p>Développer les compétences de nos équipes.</p> <p>Favoriser l'égalité des chances.</p> <p>Veiller en tous lieux à la santé et la sécurité de nos salariés.</p>  | <p><b>Objectifs :</b></p> <p>Mesurer et agir, avec nos partenaires, sur l'ensemble des postes de notre bilan carbone.</p> <p>Commercialiser des produits plus durables et écoresponsables.</p> <p>Faire adhérer et participer nos équipes à notre politique environnementale.</p>   | <p><b>Objectifs :</b></p> <p>Respecter l'éthique et la conformité avec nos parties prenantes.</p> <p>S'engager dans les actions solidaires en lien avec nos valeurs.</p> <p>Travailler avec notre écosystème professionnel pour maintenir une veille métier.</p>                             |

#### Méthodologie de sélection des ODD pour Thermador Groupe :

Nous nous sommes appuyés sur un outil interne de cadrage, construit à partir du SDG Compass et permettant d'évaluer notre contribution à chacun des ODD.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



Depuis 2021, Thermador Groupe est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Le Global Compact aujourd'hui c'est plus de 14 000 entreprises engagées dans 162 pays organisés autour de 70 réseaux locaux dans le monde. Thermador Groupe s'inscrit donc dans une démarche de progrès qui passe à court terme par les deux prochaines étapes, à savoir définition d'axe de progrès et mise en place d'un plan d'actions.

La lettre d'engagement, signée par notre Président-Directeur Général, est accessible ici : <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/146870-Thermador-Groupe>

## Les dix principes du Global Compact des Nations Unies

#### DROITS DE L'HOMME

- 1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- 2 - Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

#### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 - Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 - Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 - Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6 - Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi.

#### ENVIRONNEMENT

- 7 - Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8 - Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 - Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## 3.1.5 – Principaux risques et opportunités

### Notre méthodologie

À partir de notre chaîne de valeur, nous avons identifié les principaux risques et enjeux auxquels Thermador Groupe peut être exposée. Nous avons sélectionné les risques et enjeux à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

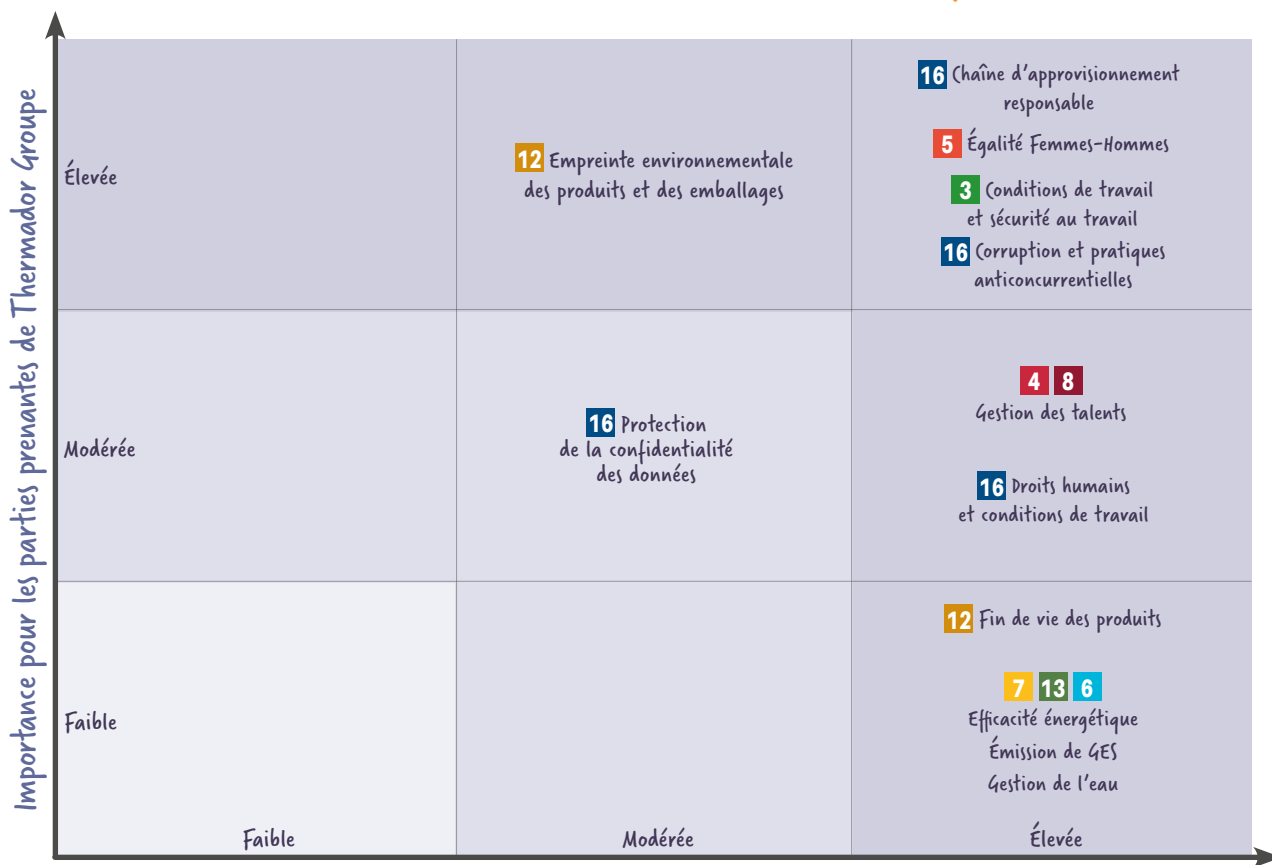
Lorsque notre activité a un impact positif sur l'environnement, la démarche est poursuivie et les bienfaits de cette activité sont valorisés.

En revanche, lorsque notre activité a un impact négatif sur l'environnement, nous présentons la manière dont notre groupe peut contribuer à le réduire en modifiant ses pratiques et en minimisant son impact environnemental par des actions de compensation.

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2022, à l'exception de DPI (filiale acquise au 31 octobre 2022).

Les principaux risques et opportunités présentés ci-dessous ont été classés en associant l'importance pour Thermador Groupe et celle de nos parties prenantes.

### Matrice de matérialité de Thermador Groupe



Les chiffres dans les carrés colorés représentent les ODD correspondants

Importance pour Thermador Groupe

### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

Cette matrice de matérialité pour les risques et enjeux importants à la fois pour Thermador Groupe et ses parties prenantes se retrouve dans notre modèle d'affaires tel qu'il a été présenté précédemment. Ils sont également reflétés dans les indicateurs de performance que nous suivons, dont vous trouverez ci-joint la correspondance :

| RISQUES / OPPORTUNITÉS | DÉFINITION | INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS |
|------------------------|------------|-----------------------------------|
|------------------------|------------|-----------------------------------|

#### Chaîne d'approvisionnement

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>DROITS HUMAINS ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b></p> <p><b>IMPACTS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX</b></p> | <p><b>Risques :</b> Thermador Groupe et ses filiales pourraient voir leur responsabilité juridique et leur notoriété entachées du fait de pratiques de nos fournisseurs en matière de droits humains et de normes environnementales non conformes (travail des enfants, travail forcé, santé et sécurité, émissions toxiques...).</p> <p>Les émissions de carbone relatives aux activités amont (extraction de matériaux, fabrication de produits et transport) ont un impact sur l'environnement et les écosystèmes.</p> <p>Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles et vont se renforcer, que ce soit à travers les risques physiques (tempêtes, canicules, sécheresses, inondations, etc.) qui pourraient affecter nos approvisionnements, ou les risques de transition, mais aussi augmenter les coûts directs (transports, etc.) et indirects (renforcement des réglementations, taxations carbone, assurances, etc.).</p> <p><b>Opportunités :</b> en nous approvisionnant auprès de fournisseurs respectueux des droits fondamentaux et ayant nous-mêmes des pratiques vertueuses aux plans social et environnemental, nous souhaitons gagner la confiance et conserver la fidélité de nos partenaires commerciaux.</p> <p>Le changement climatique apportera également des opportunités de marchés que nous pouvons être en mesure de gagner (solutions de chauffage et rafraîchissement des bâtiments, comptage d'eau et de calories, récupération et stockage d'eau, irrigation, méthanisation, etc.)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés.</li> <li>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte d'achats responsables ou d'une Charte équivalente.</li> <li>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 et/ou 14001.</li> <li>- Emissions de CO<sub>2</sub> sur les 3 scopes du bilan carbone.</li> </ul> |
|---|---|--|

#### Conformité

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>CORRUPTION ET PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES</b></p> | <p><b>Risques :</b> Thermador Groupe et ses filiales avec leur présence à l'international sont exposés à des risques de corruption ou de non-respect d'autres réglementations dans le cadre de leur activité ou tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les conséquences seraient de possibles sanctions financières et des déréférencements.</p> <p><b>Opportunités :</b> en plaçant l'intégrité au centre de nos valeurs et l'éthique comme condition incontournable dans notre pratique des affaires, nous nous plaçons comme partenaire fiable et de référence pour nos parties prenantes et sommes mieux prémunis face au risque de controverse.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés.</li> <li>- Pourcentage des salariés formés au dispositif anticorruption au cours des trois dernières années.</li> </ul> |
| <p><b>PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES</b></p> | <p><b>Risques :</b> compte tenu de la forte digitalisation de ses activités, Thermador Groupe doit veiller à ne pas enfreindre les dispositifs légaux en matière de confidentialité des données (R.G.P.D.). Ceci pourrait engendrer des sanctions financières et ternir l'image de Thermador Groupe.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions suivies par notre Data Protection Officer dans le cadre de l'application du R.G.P.D.</li> </ul>  |

#### Développement et sécurité des personnes

|                                   |  |  |
|-----------------------------------|--|--|
| <p><b>GESTION DES TALENTS</b></p> | <p><b>Risques :</b> nos métiers de distribution spécialisée manquent d'attractivité auprès des nouvelles générations de techniciens ou d'ingénieurs, désireux de nouvelles technologies et de conception industrielle.</p> <p>Souvent confondue avec du simple négoce, notre position atypique entre distribution, conception et installation rend notre recrutement plus difficile.</p> <p><b>Opportunités :</b> nous devons attirer et fidéliser les talents en donnant du sens à nos projets et en partageant nos valeurs.</p> <p>La stabilité des équipes permet une meilleure efficacité opérationnelle, qualité de services à nos clients et performances financières.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des salariés formés (formations internes et externes).</li> <li>- Taux de rotation des effectifs.</li> <li>- Ancienneté moyenne (en années).</li> </ul> |
|-----------------------------------|--|--|

| RISQUES / OPPORTUNITÉS | DÉFINITION | INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS |
|------------------------|------------|-----------------------------------|
|------------------------|------------|-----------------------------------|

## Développement et sécurité des personnes

|  |  |   |
|--|--|---|
| ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES        | <p><b>Risques :</b> toute injustice de traitement entre les femmes et les hommes au sein de notre groupe serait immédiatement relevée du fait de notre politique volontariste sur la transparence des rémunérations.</p> <p>Cela conduirait à démotiver une partie significative de nos salariés et à rompre la concorde qui règne actuellement, avec des conséquences néfastes sur notre efficacité opérationnelle, la qualité de nos services à nos clients et nos performances financières.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de femmes à des postes de direction, au Comité exécutif et au Conseil d'Administration.</li> <li>- Ecart de rémunération.</li> </ul> |
| CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | <p><b>Risques :</b> les salariés de Thermador Groupe et ses filiales pourraient être exposés à des accidents du travail d'autant plus que notre logistique en aval est internalisée.</p> <p><b>Opportunités :</b> les risques sont identifiés et analysés dans le cadre du document unique permettant ainsi de favoriser la prévention et de faire baisser les risques d'accident du travail et les troubles musculo-squelettiques.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'absentéisme.</li> <li>- Taux de fréquence des accidents du travail.</li> <li>- Taux de gravité des accidents du travail.</li> </ul>       |

## Impacts environnementaux liés à nos opérations

|   |  |  |
|---|--|--|
| EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GESTION DE L'EAU DÉCHETS | <p><b>Risques :</b> les réglementations environnementales sont de plus en plus contraignantes, la non-conformité est de plus en plus sanctionnée, les coûts de l'énergie sont en forte hausse tandis que la disponibilité de la ressource en eau peut devenir critique.</p> <p><b>Opportunités :</b> une consommation sobre d'eau et d'énergie peut nous permettre de maîtriser voire réduire nos coûts, tout en réduisant notre dépendance aux ressources naturelles.</p> <p><b>Risques :</b> une mauvaise gestion de nos déchets serait mal perçue par nos équipes et parties prenantes, qui sont de plus en plus sensibles à ce sujet.</p> <p><b>Opportunités :</b> une bonne gestion de nos déchets peut nous permettre de maximiser leur réusage, de réduire leur volume et de réduire nos coûts.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'eau.</li> <li>- Emissions de CO<sub>2</sub> du scope 1 du bilan carbone.</li> <li>- Emissions de CO<sub>2</sub> du scope 2 du bilan carbone.</li> <li>- Pourcentage des déchets recyclés.</li> </ul> |
|---|--|--|





## Empreinte environnementale des produits et des emballages

|   |  |  |
|---|--|--|
| EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS   | <p><b>Risques :</b> les réglementations thermiques et sanitaires sont croissantes, tandis que la non-conformité est de plus en plus sanctionnée, ce qui nous oblige à adapter et contrôler nos gammes de produits en permanence.</p> <p><b>Opportunités :</b> le traitement des eaux grises dans la maison individuelle est une de nos spécialités. La réglementation a favorisé l'expansion du marché.</p> <p>La rénovation énergétique est soutenue par les pouvoirs publics avec des aides au financement (certificat d'économie d'énergie et MaPrimeRénov'). De nombreux produits vendus par les filiales de Thermador Groupe contribuent à la réduction des consommations d'énergie et d'eau. La forte spécialisation de nos sociétés commerciales les pousse à être très innovantes dans ce domaine. Notre offre peut nous positionner en leader en apportant des solutions à nos clients.</p> <p><b>Risques :</b> les produits commercialisés par les filiales de Thermador Groupe et ses filiales sont fabriqués à partir de matières premières non renouvelables, ce qui aura un impact sur leur disponibilité à long terme et à moyen terme sur leurs niveaux de prix.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions de CO<sub>2</sub> du scope 3 du bilan carbone.</li> </ul> |
| EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES EMBALLAGES | <p><b>Risques :</b> les produits commercialisés par les filiales de Thermador Groupe et ses filiales sont consommateurs d'emballages. Certains d'entre eux sont aujourd'hui difficilement recyclables. Ils pourraient pâtir de ce défaut.</p> <p><b>Opportunités :</b> notre performance dans ce domaine dépend de notre capacité auprès de nos fournisseurs à les accompagner dans un choix d'emballages à moindre impact environnemental. Des innovations en matière d'emballages s'inscrivant dans la démarche RSE de nos partenaires peuvent contribuer à nous procurer un avantage compétitif quant à notre offre produits globale.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions de CO<sub>2</sub> du scope 3 du bilan carbone.</li> </ul> |



## Une structure de gouvernance décentralisée

La RSE est le sujet de tous au sein de notre groupe. Notre stratégie est mise en œuvre selon l'organisation suivante :

| LES ACTEURS  | MOYENS D' ACTIONS   |
|--|---|
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b><br>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 administrateurs indépendants.</li> <li>- 7 réunions du Conseil d'Administration en 2022 avec à chaque ordre du jour un point sur le travail du comité du développement durable.</li> <li>- 3 comités qui travaillent ensemble : comité du développement durable, comité d'audit, comité des rémunérations et des nominations.</li> </ul>   |
| <b>COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b><br>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 administrateurs indépendants dont la Présidente, Mathilde Yagoubi, un membre du comité d'audit, un membre du comité des rémunérations et des nominations ainsi qu'un administrateur salarié.</li> <li>- 4 invités permanents dont 3 membres du comité exécutif (Patricia Mavigner, D.G. Déléguée de Thermador Groupe, Caroline Desplats, Directrice développement durable de Thermador Groupe et Yves Ruget, D.G. de la filiale Thermador) et un membre de l'équipe du développement durable (Nicolas Klein, Chargé de missions développement durable de Thermador Groupe).</li> <li>- 4 réunions en 2022.</li> <li>- La synthèse des travaux réalisés en 2022 se trouve en page 38 de ce document.</li> </ul> |
| <b>COMITÉ EXÉCUTIF ÉLARGI</b><br>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 membres du Comex, les dirigeants de filiales récemment arrivés dans le groupe et les futurs dirigeants de filiale constituent un groupe de 22 personnes.</li> <li>- La RSE figure systématiquement à l'ordre du jour des réunions bimensuelles du Comex élargi, ainsi qu'à celui des deux «Comex au vert» qui se tiennent en juillet et décembre (3 jours).</li> </ul>  |
| <b>THERMAVERT, NOTRE GROUPE TRANSVERSAL</b><br> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 réunions en 2022.</li> <li>- 29 salariés, dont trois membres du comité exécutif (Christophe Arquillière, Caroline Desplats et Patricia Mavigner).</li> <li>- Réalisations 2022 : poursuite du déploiement du plan de mobilité durable et mise en place du FMD (forfait mobilité durable) au sein du groupe, développement de plans de sobriété énergétique.</li> </ul>   |
| <b>COMITÉS DE DIRECTION DE NOS FILIALES</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 comités de direction.</li> </ul>  |
| <b>NOS SALARIÉS DANS LES FILIALES</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 comités RSE au sein de nos filiales.</li> <li>- 29 réunions ont été organisées en 2022 afin de traiter des sujets opérationnels autour de l'environnement.</li> </ul>  |

### Création du pôle développement durable en 2022

Une directrice du développement durable nous a rejoints le 1<sup>er</sup> juin 2022. Elle est directement rattachée à la direction générale de Thermador Groupe et membre du comité exécutif. Elle dirige le nouveau pôle développement durable, composé d'une équipe de spécialistes au service des filiales pour contribuer concrètement à l'atteinte de nos objectifs collectifs. Elle est également invitée à challenger la direction du groupe et à formuler des propositions pour continuer à nous faire progresser dans les domaines de l'environnement, du social, du sociétal et de la gouvernance.



Le pôle développement durable : de la gauche vers la droite, Caroline Desplats (directrice développement durable), Benjamin Lizon-A-Lugrin (consultant du cabinet I care et expert en éco-conception), Nicolas Klein (chargé de missions RSE),

## 3.1.7 – Nos engagements et 19 priorités à moyen et long termes

En 2021, le comité exécutif a travaillé pour sélectionner nos 19 indicateurs clés autour de la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal. Ils reflètent la volonté du groupe de s'inscrire dans la durée en structurant sa démarche d'amélioration continue autour d'enjeux prioritaires. Il a également fixé les objectifs et a établi les plans d'actions pour atteindre ces objectifs.

Les échéances du groupe à moyen et à long termes sont respectivement à 2025 et 2030. Cet horizon temporel est raisonnable et pourra être assumé par la direction du groupe en place compte tenu de l'âge des dirigeants mandataires sociaux nés entre 1965 et 1968. Nos statuts indiquent une limite d'âge de 69 ans pour les dirigeants opérationnels.

Ces objectifs ont été discutés et challengés en comité du développement durable pour ensuite être présentés à notre Conseil d'Administration.

Ce travail a mis en évidence le besoin de ressources humaines pour mener à bien ces plans d'actions. Ceci a donc conduit en 2022 à créer une direction du développement durable au niveau du comité exécutif.

### Le pilotage de nos priorités et performance RSE

La performance RSE des filiales de Thermador Groupe est de la responsabilité du dirigeant. Les 19 priorités décidées au niveau du comité exécutif sont la résultante de la consolidation des performances de nos filiales. Chaque filiale mène un travail avec son comité de direction pour se fixer ses propres objectifs et déterminer un plan d'actions propre à sa filiale. Certaines de nos filiales sont plus avancées que d'autres. L'échange autour de bonnes pratiques va permettre à moyen terme d'homogénéiser les performances. Le tableau de ces 19 priorités est établi filiale par filiale et permet ainsi à chaque dirigeant de se comparer avec ses pairs.

**Ces indicateurs, établis sur un périmètre de 100 % (hors DPI, filiale acquise le 31/10/2022) à l'exception de l'index égalité professionnelle, sont revus deux fois par an.**

L'index égalité professionnelle a été calculé sur un périmètre France soit 92 % de nos effectifs. Les salariés de nos entités belge, espagnole et chinoise respectivement Sodeco Valves, Rousseau SA et le bureau de représentation de Shanghai ne rentrent pas dans le périmètre de cet index. Les classifications salariales et les politiques de révision de salaires sont très différentes et ne permettent une intégration de leurs données. Pour ces trois sites, l'ensemble des salaires a été augmenté cette année.

Cette performance RSE consolidée est présentée dans le chapitre 3.1.8. Elle fait l'objet d'un avis sur la conformité et la sincérité de la Déclaration de Performance Extra-financière par un Organisme Tiers Indépendant (voir son rapport en chapitre 3.4).

### Précisions quant à nos indicateurs

Pour une meilleure lecture de ces indicateurs, il nous a semblé nécessaire d'apporter les précisions suivantes :

#### **Indicateur n° 3 : part du capital détenue par les salariés et anciens salariés**

La part du capital détenue par les salariés et anciens salariés (indicateur « actionnariat salarial ») comprend les actions détenues en direct par les salariés et anciens salariés et les actions détenues par le FCP Thermador Groupe. Les actions détenues par les anciens dirigeants et par les fondateurs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

#### **Indicateur n°6 : femmes à des postes de direction**

En 2020, l'indicateur « femmes à des postes de direction » correspondait aux femmes membres des comités de direction. En 2021 et 2022, cet indicateur est constitué des « femmes occupant un poste de cadre dirigeant selon l'article L3111-2 du Code du travail ». Sont considérées comme « cadre-dirigeant » des personnes :

1. auxquelles sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps,
2. qui sont habilitées à prendre des décisions de façon largement autonome,
3. et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise ou établissement.

Cela se traduit par les classements suivants pour les filiales françaises selon les conventions collectives s'appliquant :

- Convention du négoce de gros : a minima IX-1.
- Convention de la métallurgie : a minima III-B.

#### **Indicateur n°13 : émissions indirectes dues à nos produits et nos activités**

L'analyse du cycle de vie de notre gamme de vanes à sphère en laiton nous a montré les fortes disparités dans l'évaluation des émissions de carbone de nos produits, ce qui nous a amenés à reporter le chiffrage de notre engagement de réduction sur la partie des émissions indirectes. La note minimale a été attribuée à cet objectif non atteint : 0%.

#### **Indicateur n°16 : fournisseurs notés**

Nous incluons dans le périmètre de calcul 2022 nos fournisseurs de marchandises, hors intra-groupe.

Ceux-ci peuvent être considérés comme notés selon une grille de notation interne ou selon une notation externe, que nous allons vérifier le cas échéant.

#### **Indicateur n°19 : pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte achats responsables ou d'une charte équivalente.**

Nous incluons dans le périmètre de calcul 2022 nos fournisseurs de marchandises, hors intra-groupe.

## 3.1.8 - Notre performance RSE

### Nos 19 indicateurs clés

| INDICATEURS  | 2021 RÉEL | 2022 RÉEL | AVANCEMENT | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025 | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|--|-----------|-----------|------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>III GOUVERNANCE</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 1 Taux de présence au Conseil d'Administration.  | 100 %     | 98,8 %    | ● ● ●      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| 2 Taux de participation à l'Assemblée Générale.  | 71,5 %    | 74,1 %    | ● ● ●      | ≥ 68 %                     | ≥ 73 %                    |
| 3 Part du capital détenue par les salariés et anciens salariés.  | 7,0 %     | 7,0 %     | ● ○ ○      | ≥ 8,0 %                    | ≥ 8,5 %                   |
| 4 Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption.   | 98,9 %    | 96,9 %    | ● ● ●      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| <b>IV HUMAIN</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 5 Index égalité professionnelle (x/100).   | 88        | 86        | ● ● ○      | ≥ 90                       | ≥ 90                      |
| 6 Femmes à des postes de direction.  | 39 %      | 41,5 %    | ● ● ●      | ≥ 40 %                     | ≥ 40 %                    |
| 7 Ancienneté moyenne (années).   | 9,68      | 9,70      | ● ● ●      | ≥ 8                        | ≥ 8                       |
| 8 Pourcentage de salariés CDI formés par année (y compris formations internes).  | 72,1 %    | 81 %      | ● ● ○      | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| 9 Absentéisme (y compris longues maladies).  | 3,4 %     | 3,5 %     | ● ● ●      | < 4 %                      | < 4 %                     |
| <b>V ENVIRONNEMENT</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 10 Scope 1 - Émissions directes - flotte de véhicules (Teq CO <sub>2</sub> par véhicule).  | 2,81      | 2,69      | ● ○ ○      | < 2,19                     | < 1,36                    |
| 11 Scope 1 - Émissions directes - chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO <sub>2</sub> par km <sup>2</sup> ).        | 6,37      | 5,01      | ● ● ●      | < 5,70                     | < 4,44                    |
| 12 Scope 2 - Émissions indirectes dues à la consommation d'énergies des bâtiments (Teq CO <sub>2</sub> par km <sup>2</sup> ).    | 1,25      | 1,03      | ● ● ○      | < 0,94                     | < 0,83                    |
| 13 Scope 3 - Émissions indirectes dues à nos produits et nos activités (kTeq CO <sub>2</sub> ).                                  | 211       | 221       | ○ ○ ○      | En cours                   | En cours                  |
| 14 Déchets liés à nos activités (kg/tonnage réceptionné).  | 20,28     | 22,83     | ● ● ○      | < 20,71                    | < 18,72                   |
| 15 Revalorisation des déchets.   | 90,7 %    | 95,7 %    | ● ● ●      | ≥ 90 %                     | ≥ 95 %                    |
| <b>VI SOCIÉTAL</b>   |           |           |            |                            |                           |
| 16 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés.   | 17,1 %    | 74,1 %    | ● ● ●      | ≥ 50 %                     | ≥ 80 %                    |
| 17 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 ou 14001.   | 80,4 %    | 87,4 %    | ● ● ●      | ≥ 85 %                     | ≥ 90 %                    |
| 18 Pourcentage de CA réalisé par des filiales ISO 9001 ou 14001.   | 32,6 %    | 34,1 %    | ● ● ○      | ≥ 70 %                     | ≥ 90 %                    |
| 19 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte achats responsables ou d'une charte équivalente. | 4,8 %     | 85,5 %    | ● ● ●      | ≥ 60 %                     | ≥ 80 %                    |

● ● ● : objectifs moyen terme atteints ● ● ○ : objectifs moyen terme en cours d'atteinte ● ○ ○ : en retard par rapport aux objectifs  
○ ○ ○ : objectifs en cours d'élaboration - Teq CO<sub>2</sub> : tonne équivalent CO<sub>2</sub>

## Notation extra-financière : une performance RSE reconnue

En 2022, plusieurs de nos filiales ont sollicité une évaluation de leur performance RSE auprès d'EcoVadis.

Thermador Groupe a répondu à 5 questionnaires de notation extra-financière dont certains viennent directement des investisseurs : Gaïa - Indice ESG, Humpact France, agence de notation extra-financière sur l'emploi en France, CDP, La Financière de l'Échiquier, Gestion 21. Nous avons aussi reçu une évaluation non sollicitée de la part de Moody's.

**Dans un objectif de transparence et d'ouverture notamment vers les investisseurs et actionnaires, Thermador Groupe participe également à des conférences dédiées à la thématique ESG.**



Les réalisations extra-financières de Thermador Groupe sont reconnues par l'indice « Gaïa-rating ». Nous sommes depuis le lancement parmi les leaders de cet indice réalisé en toute indépendance par Ethifinance.

**En 2022, pour l'année 2021, nous avons obtenu la médaille d'or, classés à la 15<sup>e</sup> place de notre secteur (sur 76 entreprises) et 10<sup>e</sup> des sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 millions d'euros (sur 82 entreprises).**

| NOTE GLOBALE SUR 3 ANS |  |          |
|------------------------|--|----------|
| Année                  |  | Note ESG |
| 2021                   |  | 71       |
| 2020                   |  | 67       |
| 2019                   |  | 67       |

\* année de réalisation des actions (note fournie en année N+1)



La mission d'Humpact est de montrer qu'il est possible d'allier réussite économique et transition juste en France et en Europe. Humpact fournit aux investisseurs les outils nécessaires à la compréhension de l'impact sociétal de leurs investissements. Humpact décerne, en 2022 comme en 2021, **le score de 4,5 étoiles sur 5 à Thermador Groupe** pour illustrer son excellente performance emploi.



**Thermador Groupe est lauréate du Grand Prix Humpact Emploi 2022 dans la catégorie « Emploi Jeunes ». Ce prix nous honore et constitue une reconnaissance de nos actions pour le développement de l'emploi des jeunes.**

**ECOVADIS** En 2022, la performance en matière de RSE de nos filiales a été évaluée par EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance de nos clients et partenaires commerciaux. **Dix de nos filiales ont été évaluées en 2021 et 2022**, reflet de la volonté de nos filiales de s'inscrire dans une démarche d'évaluation. Un travail de coordination est réalisé au sein du groupe, afin d'utiliser ces évaluations de performances comme de réels leviers d'amélioration.

|            | 2022   |          | 2021   |        | 2020   |        |
|------------|--------|----------|--------|--------|--------|--------|
| Axelair    | 69/100 | Gold     |        |        | 45/100 | Bronze |
| Distrilabo | 67/100 | Gold     |        |        |        |        |
| FGinox     | 68/100 | Gold     |        |        |        |        |
| Jetly      | 71/100 | Gold     |        |        |        |        |
| PBtub      | 74/100 | Gold     | 65/100 | Argent |        |        |
| Sectoriel  | 71/100 | Gold     | 65/100 | Argent |        |        |
| Sferaco    | 77/100 | Platinum | 65/100 | Argent | 65/100 | Argent |
| Sodeco     | 71/100 | Gold     | 54/100 | Argent |        |        |
| Thermador  | 76/100 | Platinum | 62/100 | Argent |        |        |
| Thermacome | 67/100 | Gold     |        |        |        |        |

**Sedex** Nos filiales Odrea et Mecafer Domac répondent au questionnaire RSE Sedex, qui est une auto-évaluation pour les entreprises européennes (les entreprises hors UE sont auditées) réalisée sur la base de documents permettant de vérifier les engagements RSE sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. L'utilisation de Sedex permet de cartographier et de réduire les risques dans les chaînes d'approvisionnement. Le questionnaire Sedex ne délivre pas de note (il propose un plan d'actions si des pistes d'amélioration sont identifiées). Ce dernier est qualifié après une nouvelle soumission.



Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui gère la plus grande base de données environnementales au monde. Il encourage les investisseurs, les entreprises, les États et les régions à mesurer leur impact pour agir de manière concrète. C'est un outil de reporting qui permet de répondre à la demande croissante de transparence, et au-delà de fournir des éléments pour construire une feuille de route. C'est pour cela que nous avons décidé de nous investir dans cette notation, pour première fois en 2022. Les entreprises sont évaluées sur la base de 4 niveaux (A, B, C, D). **Nous sommes fiers d'avoir obtenu pour ce premier exercice la note B.**

**MOODY'S | ESG** Moody's ESG Solutions est une unité de Moody's Corporation qui répond à la demande mondiale croissante d'informations ESG et climatiques. Engagée à forger un avenir durable, Moody's ESG Solutions permet d'aider à évaluer l'exposition aux risques climatiques et environnementaux, à renforcer les plans d'action en matière de développement durable et à communiquer avec les principales parties prenantes. Un investisseur-actionnaire nous a signalé en septembre 2022 la faible note attribuée sur la base des éléments fournis en 2020 : 28/100. Nous travaillons depuis à mieux nous conformer à leur méthodologie, ce qui a donné un premier résultat significatif (44/100) en décembre 2022 sur la base des éléments 2021. Aucune controverse n'a été relevée par Moody's.

## 3.2 NOS ENJEUX



### 3.2.1 - Gouvernance : respecter les principes éthiques et la conformité



| ACTIONS  | 2021                          | 2022                          | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025   | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|--|---------------------------|
| <b>LUTTER CONTRE LA CORRUPTION</b><br>- Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption.   | 98,9 %                        | 96,9 %                        | ≥ 95 %   | ≥ 95 %                    |
| <b>PARTAGER NOS EXIGENCES ÉTHIQUES AVEC NOS FOURNISSEURS</b><br>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre charte d'achats responsables ou d'une charte équivalente.                    | 4,8 %                         | 85,5 %                        | ≥ 60 %   | ≥ 80 %                    |
| <b>APPLIQUER UNE FISCALITÉ RESPONSABLE</b><br>- Part de nos impôts payés en France.<br>- Part de nos impôts payés en Belgique.<br>- Part de nos impôts payés en Espagne.<br>- Part de nos impôts payés aux Pays-Bas. | 97,9%<br>1,2%<br>0,7%<br>0,2% | 97,6%<br>2,0%<br>0,1%<br>0,3% | Engagement du Conseil d'Administration sur une fiscalité responsable |                           |

#### 3.2.1.1 - Prévention et lutte contre la corruption

##### La lutte contre la corruption fait partie de nos enjeux les plus importants et donc de nos 19 priorités clés.

Dès l'origine, les fondateurs de Thermador ont instauré des règles de fonctionnement basées sur la transparence, l'exemplarité et l'honnêteté. Depuis 1968, nous avons su faire perdurer ces valeurs et conserver notre excellente réputation. Le groupe envisage l'exercice de ses affaires de manière strictement intègre.

Avec l'internationalisation du groupe ainsi que l'augmentation de nos effectifs et du nombre de structures juridiques, il nous a semblé nécessaire de mieux identifier les risques de fraude et de corruption et de mettre en place des procédures de contrôle interne.

**Le groupe a fait évoluer la formalisation de ses pratiques** à la suite de la réglementation de décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 ». Une série d'actions a été mise en place une pour que la société soit en conformité.

**Les moyens mis en œuvre privilégiant la prévention et la vigilance continue**, sans attendre une potentielle survenance de cas dans la conduite des affaires, sont les suivants :

##### • Codes de conduite

Les dirigeants de Thermador Groupe ont tenu à rédiger un message fort à destination de l'ensemble des salariés pour veiller à l'application des règles exposées dans nos codes de conduite. Le mot de la direction du groupe est divulgué publiquement sur son site internet.

**Notre Code de conduite anticorruption** est rédigé dans les cinq langues pratiquées (français, anglais, néerlandais, espagnol et chinois). Il est diffusé à toutes les filiales et a fait l'objet d'une présentation aux instances représentatives du personnel ainsi qu'aux salariés au cours de nos réunions générales mensuelles. Ce document est un guide pour tous les salariés et dirigeants du groupe afin qu'ils agissent avec intégrité, équi-

té et honnêteté en conformité avec les lois, règlements et politiques internes en vigueur. Il est également porté à la connaissance de nos fournisseurs et partenaires et disponible en libre accès sur notre site Internet.

Nous avons également rédigé une politique cadeaux et invitations spécifique qui encadre les pratiques et fixe des seuils.

De même, chaque filiale est libre de définir les œuvres de dons et de mécénat en fonction de ses choix tout en respectant le cadre de notre politique dons et mécénat. Celle-ci rappelle les règles à respecter et les bonnes pratiques.

##### • Système d'alerte

Le groupe a développé son système de lanceur d'alerte en 2017. Nous avons ouvert deux boîtes mail pour que d'éventuels lanceurs d'alertes puissent s'exprimer. Ce système est disponible dans les cinq langues pratiquées et à 100% pour l'externe par le biais de notre site Internet, qui détaille toutes les étapes de la procédure à suivre. Il a fait l'objet d'une campagne de communication interne via notre plateforme collaborative et notre livret d'accueil.

En 2022, nous avons reçu une alerte liée à des pratiques contraires à nos Codes de conduite, et ne pouvant être qualifiée de corruption.

##### • Cartographie des risques

Cette cartographie a été rédigée en interne. Elle couvre les activités du groupe incluant toutes les filiales et a notamment permis d'identifier les fonctions exposées au risque.

##### • Formation

En 2019, l'association Middlenext a dispensé deux sessions de formation au siège social du groupe auprès de plus de 93 salariés de fonctions dites exposées. En 2021 et 2022, nous avons poursuivi les formations auprès de nouvelles personnes en intégrant les instances représentatives des salariés et les nouveaux entrants.

Pour les salariés de fonctions dites non exposées, la solution



de formation à distance par le e-learning a été privilégiée. Celle-ci, développée par l'association Middlenext, a été adaptée en fonction des différentes fonctions occupées par nos salariés, soit 5 modules spécifiques en quatre langues.



Code de gouvernance

Notre objectif de former plus de 95% des salariés exposés au risque tous les trois ans a été atteint en 2021 et de nouveau en 2022.

#### • Vigilance

Le groupe et ses filiales sont actuellement en dessous des seuils de la réglementation française relative au devoir de vigilance, adoptée en 2017. Pour autant, nous sommes attentifs et mettons en place depuis quelques années un ensemble de moyens nous permettant de nous assurer de la conformité de nos tiers. Ils sont présentés rubrique 3.2.1.1.

#### • Respect et promotion des stipulations des conventions des Nations Unies

En 2021, Thermador Groupe s'est engagée officiellement auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes incluant la lutte contre la corruption.

### 3.2.1.2 - Éthique

**Thermador Groupe a toujours mis l'éthique au cœur de ses relations avec ses salariés et l'ensemble de ses parties prenantes.**

Le **Code de conduite**, présenté précédemment fait partie intégrante du règlement intérieur de l'entreprise.

Le système d'alerte, également présenté précédemment est valable pour tout type d'alerte, qu'elle soit relative à la pratique de nos affaires ou à nos pratiques internes.

Nous avons nommé **deux référents éthiques** qui peuvent répondre aux questions des salariés et s'assurent du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies. Nous avons également nommé **trois membres du Comité éthique** en charge de gérer les alertes, en protégeant la confidentialité des parties prenantes.

#### Partager nos exigences éthiques avec nos fournisseurs

Les dirigeants du groupe portent la responsabilité des relations avec nos fournisseurs.

Notre conduite dans les affaires se fonde sur les principes de transparence et d'éthique. Nous poursuivons notre engagement à développer une Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) exigeante et à formaliser les comportements éthiques attendus de la part de toutes les parties prenantes à travers notre Charte d'achats responsables, rédigée en 2021. Elle couvre entre autres les aspects relatifs aux droits de l'Homme, droit du travail, **l'éthique des affaires**, la confidentialité et la propriété intellectuelle. Elle est disponible sur notre site Internet et présentée plus en détail en rubrique 3.2.4.1.

Elle a été signée par plus de 80 % de nos fournisseurs de marchandises dès 2022.

### 3.2.1.3 - Fiscalité responsable

Thermador Groupe est une entreprise citoyenne contribuable en France et créatrice d'emplois continuellement depuis la fondation en 1968. Le groupe considère qu'il est de la responsabilité du Conseil d'Administration d'établir une stratégie fiscale responsable, prévoyant que ses filiales paient leurs impôts dans les juridictions où elles mènent leurs activités et réalisent leurs bénéfices.

#### Les cinq principes suivants ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 14 octobre 2021 :

1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du Conseil d'Administration.
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise.
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
4. Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché.
5. La société publie dans son Document d'Enregistrement Universel le montant des impôts versés, pays par pays.



Conseil d'administration



## 3.2.2 - Humain : faire grandir nos équipes



| ACTIONS   | 2022          | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025 | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|---|---------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES AU SEIN DE NOS ÉQUIPES GRÂCE À LA FORMATION</b><br>- Pourcentage des salariés formés par année y compris les formations internes.                   | 81 %          | ≥ 95 %                     | ≥ 95 %                    |
| <b>FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES</b><br>- Améliorer notre index égalité professionnelle.<br>- Augmenter la part des femmes à des postes de direction.           | 86<br>41,5 %  | ≥ 90<br>≥ 40 %             | ≥ 90<br>≥ 40 %            |
| <b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL</b><br>- Réduire l'absentéisme (y compris longues maladies).<br>- Maintenir l'ancienneté moyenne au niveau actuel (en nombre d'années). | 3,5 %<br>9,70 | < 4<br>≥ 8                 | < 4<br>≥ 8                |
| <b>ALIGNER LES INTÉRÊTS</b><br>- Développer l'actionnariat salarial grâce à notre plan d'épargne salariale et à la promotion de l'actionnariat direct.                            | 7 %           | ≥ 8 %                      | ≥ 8 %                     |

### 3.2.2.1 - Nos équipes sont depuis toujours au centre de notre chaîne de valeur.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'ancienneté dans nos équipes ; elle fait partie de nos 19 priorités RSE clés.

Préserver la motivation de nos salariés est primordial puisque nos salariés restent en moyenne plus de 9 ans dans nos filiales.

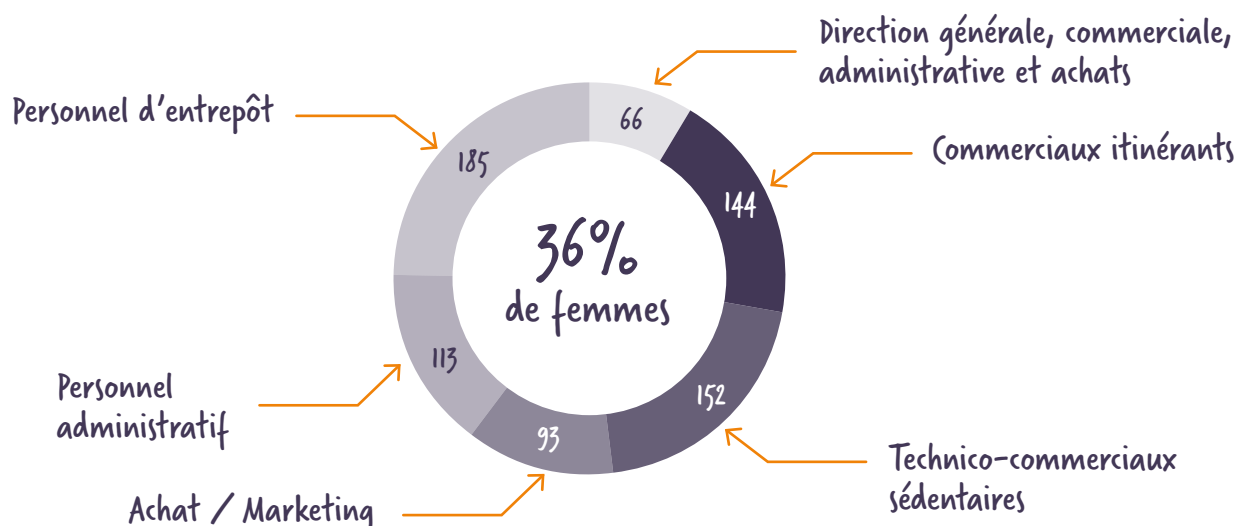
Cela passe par une réflexion sur les missions confiées, leur évolution et sur le sens donné à l'apport de chacun. Nos équipes dirigeantes sont responsables de la qualité du climat humain qui règne dans les sociétés et nous encourageons la bienveil-

lance, la convivialité, la simplicité et la sérénité. Chaque salarié, quelle que soit sa fonction, peut échanger avec ses pairs au sein des groupes de travail inter-filiales. Ainsi, dans le domaine du management, le partage des bonnes pratiques est une méthode très efficace pour amener chacun à progresser et pour assurer la cohésion d'ensemble.

Notre groupe compte 753 salariés à périmètre constant et 17 salariés au sein de notre nouvelle filiale DPI (acquise au 31/10/2022) au 31 décembre 2022, qui sont depuis toujours au centre de notre chaîne de valeur.

Thermador Groupe et ses filiales ont embauché 146 personnes en 2022 en contrat à durée indéterminée et déterminée. 41 postes ont été créés en 2022 dont 38 en France.

#### Répartition des fonctions occupées (à périmètre constant) :





## Notre croissance s'inscrit dans la durée en respectant l'écosystème dans lequel nous interagissons.

Le dirigeant de chacune des filiales avec la direction administrative et les managers de proximité assument la pleine responsabilité de leurs ressources humaines. Les directions administratives des filiales sont les référentes ressources humaines pour le personnel de leur entreprise. Elles participent au climat social régnant dans l'entreprise, en collaboration avec toute l'équipe de direction, afin d'assurer des conditions de travail optimales et un cadre convivial. C'est le sujet auquel elles consacrent le plus de leur temps.

La direction administrative a un rôle d'alerte à la fois auprès de leur D.G. et auprès de Thermador Groupe.

Elle veille notamment au strict respect des consignes de sécurité et des réglementations en vigueur, à la régularité juridique de l'ensemble des démarches, à défendre nos valeurs et à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés au niveau du groupe, à ce que chaque collaborateur développe ses compétences et à l'équité des rémunérations.

## Santé, sécurité physique et psychologique

L'absentéisme dans les filiales du groupe est nettement **inférieur à la moyenne nationale** (celle-ci était de 4,94 selon le baromètre IFOP en 2021) et reste **inférieur à notre objectif qui est de rester en dessous de 4 %**.

Surveiller et contenir l'absentéisme fait partie de nos 19 priorités. Un faible absentéisme reflète la bonne santé et l'excellente motivation de nos collaborateurs, que nous nous efforçons de

maintenir. Respect, bienveillance, convivialité et proximité au quotidien font partie de nos valeurs et y contribuent très certainement.

| Santé et absentéisme   | 2022  | 2021  | 2020  |
|--|-------|-------|-------|
| Nombre de jours d'absences hors COVID  | 6 645 | 6 156 | 6 615 |
| dont jours d'arrêt maladie   | 5 112 | 4 084 | 4 855 |
| dont jours d'arrêt temps partiel thérapeutique (heures d'absence / 7 h par jour) | 228   | 254   | ND    |
| dont jours de congés maternité ou paternité                                      | 689   | 672   | 926   |
| dont jours d'arrêt pour accidents du travail et de trajet                        | 109   | 222   | 413   |
| dont jours d'arrêt pour maladies professionnelles                                | 507   | 924   | 407   |
| Jours d'arrêt maladie covid 19 (isolement)                                       | 857   | 603   | ND    |
| Jours d'absence hors covid-19 en % du temps travaillé                            | 3,5 % | 3,4 % | ND    |
| Taux d'absentéisme hors covid-19 <sup>(1)</sup>                                  | 3,5 % | 3,4 % | 3,9 % |
| Taux d'absentéisme France  | 3,3 % | 3,7 % | -     |
| Taux d'absentéisme hors France   | 3,1 % | 1,5 % | -     |

<sup>(1)</sup> Nombre de jours d'absence en jours ouvrés / 251 X effectif global, on inclut dans le calcul les absences pour maladie, dont maladies professionnelles, accident du travail et de trajet, maternité et paternité (hors covid-19). ND : Non disponible.

En 2022, neuf de nos filiales terminent l'année sans aucun accident du travail. Le nombre de jours d'arrêt maladie a augmenté, tandis que nous enregistrons une baisse significative du nombre de maladies professionnelles.

Nous enregistrons deux maladies professionnelles, qui se poursuivent, au sein de nos équipes logistiques. Nous avons accompagné deux personnes, dont une en fin de carrière et une au retour au travail. Nous n'avons pas de nouvelle maladie

professionnelle en 2022 par rapport à 2021.

Elles s'expliquent par la forte ancienneté de ces personnes. Nous gérons des carrières longues qui nécessitent une amélioration continue des méthodes de travail afin de soulager les personnes travaillant dans les entrepôts. L'adaptation de moyens de manutention, couplée à une réduction des poids des colis transportés, diminuera le nombre de maladies professionnelles à moyen terme.

| Accidents du travail                                      | 2022 | 2021 | 2020  |
|---|------|------|-------|
| Nombre d'accidents du travail avec arrêt                  | 12   | 10   | 16    |
| Nombre d'accidents du travail > 200 jours par an          | 0    | 0    |       |
| Taux de fréquence des accidents du travail <sup>(2)</sup> | 8,91 | 7,95 | 13,66 |
| Taux de gravité des accidents du travail <sup>(3)</sup>   | 0,08 | 0,18 | 0,35  |
| Nombre de maladies professionnelles                       | 2    | 4    | 3     |

<sup>(2)</sup> Nombre d'accidents avec arrêt X 1 000 000 / nombre d'heures travaillées. <sup>(3)</sup> Nombre de jours perdus pour accident du travail ou maladies professionnelles X 1 000 / nombre d'heures travaillées.



Pour les retours d'absences maladie, la personne repasse systématiquement par la médecine du travail, afin d'adapter, en accord avec celle-ci son retour au travail dans des conditions adéquates. Cela peut passer par un retour progressif, un mi-temps thérapeutique, une adaptation de la mission ou un coaching.

Nous travaillons à la réduction des risques psychosociaux comme des risques physiques, notamment les troubles musculo-squelettiques et d'autres risques liés à la santé au travail.

#### • Prévention

**La meilleure façon de minimiser les accidents et maladies professionnelles est la prévention.** Nos moyens de prévention, aux plans physique comme psychologique, sont l'exploitation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), la collaboration avec la médecine du travail et un ergonome, ainsi que la formation et l'adaptation permanente des conditions de travail.



Entrepôt FGinox.

Toutes les filiales ont établi un DUERP, soit en autonomie soit avec un conseiller en prévention. Les DUERP listent l'évaluation de l'ensemble des risques et donnent lieu à une série de mesures pour les réduire. Les actions sont suivies dans le temps.

La médecine du travail réalise une description des postes, puis fait le lien, lors des visites médicales, entre les aptitudes de la personne et les tâches liées au poste. En cas d'inadéquation, nous recherchons un aménagement du poste ou un reclassement à un autre poste, au sein de la filiale ou du groupe.

Avec l'ergonome, nous évaluons la pénibilité du poste, qu'il nous aide à la réduire le cas échéant.

**Dans nos filiales certifiées ISO 9001**, chaque accident donne lieu à une analyse, un plan d'action correctif et une communication au sein du service concerné pour éviter que cela ne se reproduise.

#### • Environnement et outils de travail

**Dans notre métier, c'est dans nos entrepôts logistiques** que nous rencontrons le plus de risques d'accident. Nous veillons ainsi au strict respect des consignes, à la qualité des sols pour limiter les vibrations, à la propreté, à l'état de fonctionnement des chariots et à la luminosité à l'intérieur des bâtiments.

Cela se traduit par des décisions concrètes comme :

- le choix d'être propriétaire de tous nos engins de maintenance, entretenus régulièrement pour assurer une conduite en toute sécurité pour nos équipes logistiques,

- la formation de toutes nos équipes logistiques au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité et aux gestes et postures. En 2020, nous avons lancé un nouveau mode de formations aux gestes et postures pour nos équipes logistiques. La formation sur-mesure, coconstruite avec la société Squarechamps en 2020, s'est ponctuée par une visite sur site de l'ensemble de l'équipe de ce partenaire en 2021 pour répondre aux questions des collaborateurs des filiales participantes. L'objectif de ce parcours était d'apporter à nos collaborateurs des solutions aux maux du quotidien avec la mise à disposition d'une boîte à outils composée d'exercices éprouvés par les plus grands sportifs et dans laquelle chacun pouvait venir piocher ce dont il avait besoin. Ce parcours a été proposé à près de 100 collaborateurs de nos entrepôts et leur a permis d'accéder à 4 capsules interactives autour des 11 maux du quotidien identifiés par Anaël Aubry (sport scientist) lors de son audit dans nos entrepôts. Ces capsules mettaient à disposition de nos collaborateurs des routines de sportifs de haut niveau soumis à des maux similaires (rugbywoman, boxeurs, athlète paralympique). Les collaborateurs ont aussi pu, dans ce cadre, suivre 2 e-conférences. La première fut inspirante et animée par le champion Charles Pagès ; la seconde mettait en avant des conseils bien-être (sommeil, alimentation, activité) et fut animée par Anaël Aubry. La note moyenne établie sur l'ensemble du parcours par nos collaborateurs fut de 7/10. Nous restons convaincus que ces actions de prévention restent essentielles au bien-être de nos collaborateurs en entrepôt.

C'est également le choix d'adopter des équipements sécurisants année après année :

- des engins de manutention avec plateforme élévatrice pour permettre à nos magasiniers-préparateurs de commandes d'accéder en toute sécurité au niveau de picking en hauteur,
- des caméras pour nos engins de manutention grande hauteur,
- des exosquelettes pour nos magasiniers ainsi que des ventouses, afin de lutter contre les troubles musculo-squelettiques (T.M.S.). Sferaco a acquis quatre modèles en 2022, deux ergosquelettes pour le soutien des épaules et deux exosquelettes pour le soutien du dos.

En 2022, nous avons testé de nouveaux couteaux de sécurité de la marque Martor. Nos responsables de magasin ont été convaincus par deux modèles. En 2023, ceux-ci seront testés à plus grande échelle et déployés si le retour est positif. Martor est une entreprise familiale allemande (150 salariés à travers le monde) avec une fabrication à 100% dans un rayon de 200 km autour de leur site.

Avec plus de cent quarante commerciaux itinérants dans nos effectifs, **nous prêtons également attention au risque routier.** Des sessions de formation sont régulièrement organisées au fil des années (formation Centaure, formation à l'écoconduite). Nous constatons peu d'accidents dans notre population de commerciaux itinérants (un en 2022). Lorsqu'ils habitent loin de leur zone commerciale, nous privilégions un transport jusqu'à celle-ci par le train.

**Dans les bureaux**, avec plus de cent cinquante technico-commerciaux sédentaires qui répondent aux questions de

### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)



nos clients toute la journée, le bruit est une source potentielle de nuisance. Pour y remédier, la majorité des bureaux dans nos filiales est équipée de plafonds acoustiques. Nous cherchons à coupler l'avantage des bureaux ouverts qui favorisent une bonne communication entre les personnes et celui d'un niveau sonore maîtrisé permettant à chacun de se concentrer sur son travail. Une grande part des bureaux de nos commerciaux sédentaires en charge du traitement des appels téléphoniques de nos clients est également équipée de cloisonnettes acoustiques.

## Dialogue social

Parmi nos filiales, onze sont dotées d'un Comité Social et Économique totalisant 49 élus. Ils ont suivi une formation pour porter la parole des salariés dans leurs entreprises respectives. Ainsi, 71 % de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel.



Réunion CSE

53 accords d'entreprise ont été mis en place, couvrant 88 % de nos effectifs.

Au sein de chaque filiale, **une réunion mensuelle d'information et de dialogue** réunit l'ensemble du personnel. L'équipe dirigeante présente et commente la situation : chiffre d'affaires, marge, frais, résultats, point sur tous les projets de la filiale. Elle répond à toutes les questions des salariés présents.

Pour faciliter la prise de parole, pas toujours aisée dans les plus grandes de nos filiales, **des réunions par service** sont également organisées. L'expérience a mis en exergue le rôle primordial des managers de proximité pour faire remonter les questions ou remarques et apporter collectivement des réponses.

Dès avril 2016, l'Assemblée Générale a nommé une salariée au poste d'administratrice sur proposition du Conseil d'Administration. Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022, le **Conseil d'Administration a proposé l'élection de deux salariés administrateurs** (une femme et un homme).

C'est un signal fort envoyé à nos équipes puisque leurs représentants occupent désormais deux sièges sur douze au sein du Conseil.

## Qualité de vie au travail

• Baromètre sur la qualité de vie au travail



## • Traitement des risques psychosociaux (RPS)

En 2021 nous avons renforcé nos actions de sensibilisation aux risques psychosociaux. Chaque salarié a un rôle à jouer dans le maintien d'un bon climat social. Plus de 424 personnes parmi nos équipes ont suivi des sessions de formation pour notamment favoriser la libération de la parole et bien appréhender les situations à risque. Depuis 2022, la sensibilisation aux RPS est systématisée pour les nouveaux salariés entrants et sera réitérée tous les trois ans.

**En 2017/2018 dix-huit filiales ont pris l'initiative de soumettre un questionnaire intitulé « baromètre de la qualité de vie au travail ». Les salariés du groupe se sont saisis de ce mode d'expression puisque 93 % d'entre eux ont répondu entre 2019 et 2021.** Ce travail a été mené par un comité de pilotage inter-filiales et une société spécialisée (Optim Ressources) qui a garanti l'anonymat des participants. Cet exercice sera réitéré tous les 3 ans, afin de mesurer l'impact des décisions et des actions menées à la suite.

**Les résultats de ce baromètre social ont été présentés en toute transparence lors des réunions générales de nos filiales.**

Ce baromètre est établi sur la base de 49 questions et 73 entretiens individuels, qui couvrent des thèmes variés relatifs à la sécurité, l'autonomie, l'organisation, les compétences, la convivialité... Sur les 49 questions, qui ont fait l'objet d'une évaluation allant de « pas du tout » à « totalement » d'accord, **20% ressortent avec une majorité de « pas du tout » ou « peu » d'accord, et 80% avec une majorité de « totalement » ou « assez » d'accord.**

Les points forts qui émergent sont : la confiance dans la solidité et la pérennité du groupe, le sens au travail, l'autonomie, le sentiment de sécurité et d'intégration. Les points faibles soulevés sont l'échange inter-filiales, les possibilités d'évolution, la communication interne ou la flexibilité des horaires.

À la suite du premier baromètre, des groupes de travail se sont créés pour mieux appréhender les points d'amélioration et établir un plan d'action par société.

À la demande des salariés, les filiales ont déployé des initiatives visant à flexibiliser les horaires de travail, développer le télétravail et leur permettre de se détendre durant les moments de pause. Ainsi, en 2022, 309 salariés bénéficient d'un accord ou d'une charte de télétravail. Nous nous sommes équipés de



Salle de repos

salles de repos, babyfoot, tables de tennis de table, terrains de pétanque, et nous proposons la pratique du qi gong,



du Pilates, du body balance et du yoga, des espaces de pique-nique ou des chaises longues... Notre société Jetly est dotée d'une salle de sport ouverte à toutes les filiales de Saint-Quentin-Fallavier et propose des cours dispensés par un coach sportif professionnel.



Salle de sport Jetly

Concernant la communication interne, notre groupe est doté d'un outil digital, Thermalink, qui a été développé par notre filiale Opaline en 2019. Il est disponible pour tous les salariés, de Saint-Quentin-Fallavier et des sites plus éloignés géographiquement. C'est un vrai réseau social d'entreprise, nous permettant de communiquer, d'échanger des documents et de bonnes pratiques. Celle-ci inclut le parcours d'intégration

### 3.2.2.2 - Développement des talents

Le taux de départ, s'élevant en 2022 à 14%, est en augmentation. 105 personnes ont quitté l'entreprise pour des raisons variées. Près de 30 % des départs concernent des fin de CDD incluant les alternants en fin de contrat et sept sont des départs à la retraite. Nous avons analysé avec les managers les raisons de chaque départ dans le souci de

### Évolution des carrières

Nous conduisons avec chaque salarié tous les deux ans un entretien professionnel. Il formalise l'élaboration du chemin de carrière du salarié à court, moyen et long terme et sert de base pour construire les plans de formation pour chacun. De plus, des entretiens individuels sont réalisés chaque année avec les salariés, pour 90% d'entre eux en 2022, pour faire le point sur l'année écoulée et à venir et ainsi assurer le suivi du parcours de chacun.

Pour les filiales certifiées ISO 9001, les fiches de postes ont été rédigées : elles permettent de lister l'ensemble des compétences requises pour le poste et servent d'appui aux plans de développement individuels.

### Développement des compétences à travers la formation

Plus de 81 % de nos salariés ont suivi une formation au cours de l'année.

Les formations initiales et continues aident les personnes à s'adapter plus rapidement au monde dans lequel elles vivent, aux évolutions et au fonctionnement des entreprises. Celles-ci sont les premières à bénéficier de la mise en pratique des connaissances, savoir-faire et savoir-être. Ainsi, favoriser les for-

des nouveaux entrants, les postes ouverts au recrutement de l'ensemble des filiales afin de favoriser les évolutions de carrière à travers les mobilités internes, ainsi que de nombreuses informations liées aux ressources humaines et à la vie de l'entreprise.

Pour les parents de jeunes enfants, nous proposons des places en crèche dans le réseau national Babilou. En 2022, ce sont 5 de nos filiales qui ont financé des berceaux pour leurs jeunes parents.

### Respect de la vie privée et droit à la déconnexion

Les salariés sont invités à respecter les horaires et à ne pas les dépasser. La mise en place du forfait jour, formalisé par des accords d'entreprise dans seize de nos filiales, répond à la demande de nos salariés concernant la flexibilité des horaires.

Pour ceux qui bénéficient de ce cadre, nous contrôlons que leurs temps de repos imposés par la loi soient respectés et qu'ils n'abusent pas de la connexion à distance.

Nos équipes sédentaires vivent au rythme des clients qui les sollicitent pendant les heures de bureau au téléphone et par mail pour des conseils, des délais, des offres prix, des déterminations de matériel, du service après-vente et des commandes. Nos équipes logistiques commencent plus tôt le matin pour alimenter les premiers enlèvements de nos partenaires transporteurs.

maintenir notre attractivité en tant qu'employeur. Nous ne constatons pas de point de vigilance particulier. Certains salariés partent pour des raisons personnelles (rapprochements familiaux) et nous n'avons évidemment pas échappé au dynamisme du marché de l'emploi.

Afin de préparer l'avenir de l'entreprise, des accompagnements spécifiques (formation individuelle, coaching) sont mis en place pour les personnes à potentiel.

Nos dix-huit sociétés offrent de nombreuses possibilités d'évolution inter-filiales, permettant aux salariés l'opportunité de pouvoir changer de fonction. Par exemple, il a été possible de passer d'une direction administrative à la supply chain, d'une fonction commerciale à une fonction achat, et cette année d'une fonction qualité au développement durable. Nous donnons ainsi l'accès à des postes et domaines d'activités très évolutifs.

mations destinées à faire monter en compétences les collaborateurs est un facteur clé de réussite à long terme (adaptation, compétitivité, efficacité, etc.). Notre enjeu majeur est de préparer l'adéquation des ressources humaines du groupe avec ses besoins futurs.

Tous types de formations sont dispensées : des formations liées aux expertises métiers, des formations transverses (par exemple anticorruption, informatique) ou des formations liées au savoir-être ainsi qu'aux enjeux du développement durable.

### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)



#### • Formations externes

Séminaires pour les équipes commerciales, formations pour les managers de proximité, stages de développement personnel, cours de langues, sécurité incendie, santé et sécurité

au travail... Nous sollicitons régulièrement des organismes extérieurs pour maintenir et développer le niveau de nos équipes.

| Formation                                   | 2022   | 2021   | 2020   |
|---|--------|--------|--------|
| Budget formation en % de la masse salariale | 2,35%  | 1,86 % | 1,63 % |
| Heures de formation                         | 12 754 | 10 013 | 8 491  |
| Nombre de personnes formées dans l'année    | 576    | 489    | 393    |

#### • Formations internes

Nos collaborateurs « experts » disposent d'un important capital de connaissances de nos métiers qu'ils transmettent aux nouveaux arrivants. Ce transfert de compétences se fait par des cours magistraux, des travaux pratiques, de l'accompagnement et des supports écrits spécifiques. Afin d'augmenter la connaissance des produits, nos spécialistes organisent des sessions de formation inter-filiales, en particulier pour les équipes qui travaillent à l'export.

Enfin, trois de nos filiales, Jetly, Sferaco et Thermador, reconnues comme organismes de formation, ont développé des modules dispensés à leurs clients dans des salles dédiées.

PBtub s'est inspirée de ces exemples pour investir dans une nouvelle salle de formation qui sera pleinement opérationnelle en 2023.



Formation interne chez Sferaco.

### Accueil des nouveaux arrivants

Nos filiales sont mobilisées pour soigner l'accueil de leurs nouveaux collaborateurs. Chaque nouvel embauché bénéficie d'un programme d'intégration, sur plusieurs semaines, lui permettant de découvrir tous les services de l'entreprise qu'il rejoint. Pour connaître les réalités du terrain, les commerciaux sédentaires et les acheteurs accompagnent

parfois les commerciaux itinérants chez leurs clients. De même, les commerciaux passent quelques jours au sein des équipes logistiques pour préparer les commandes. Ce processus permet à chacun de prendre conscience des contraintes des autres services pour une meilleure efficacité et dans le respect de tous.

### 3.2.2.3 – Diversité et égalité des chances

#### La transparence des salaires au sein de chacune de nos filiales perdure depuis la création de Thermador en 1968.

Cette pratique vertueuse pousse chaque décideur à réfléchir posément avant toute embauche ou toute augmentation de salaire. Parmi les sociétés qui nous ont rejoints, Mecafer l'a mise en place au début de l'année 2018, puis FGINOX en

2021 et Sodeco en 2022 (avec une adaptation pour respecter la réglementation Belge). Prenant le temps nécessaire pour convaincre les managers et salariés de ces avantages, elle le sera au fil des années à venir chez Odra, Distilabo, ThermaCome et DPI.

### Égalité professionnelle

Les entreprises respectueuses de l'égalité de traitement entre tous leurs salariés ont plus de succès, une meilleure efficacité organisationnelle et une meilleure productivité. Cela fait partie des valeurs fondamentales de notre groupe.

Lors des embauches ou des réévaluations de salaires, la compétence, l'expérience, les qualités relationnelles, l'efficacité, la capacité créative, le discernement, l'esprit de synthèse et l'implication sont pris en compte. Sur la base de ces données et indépendamment du genre ou de tout autre critère discriminant, les salariés bénéficient bien évidemment d'un salaire fixe similaire pour des postes directement comparables au sein de chaque société. Ils ont d'ailleurs l'occasion de le vérifier pour la

grande majorité d'entre eux à travers la pratique de la transparence des salaires.

#### • Index 2022 de l'égalité professionnelle hommes-femmes

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour « La liberté de choisir son avenir professionnel », et conformément au décret du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Thermador Groupe et ses filiales ont calculé leur index de l'égalité professionnelle (pour les sociétés basées en France, hors acquisition DPI au 31/10/2022, soit 92 % de notre effectif total).

Cet index, sur 100 points, est calculé sur la base des cinq indicateurs suivants :



|   | SCORE     | SCORE MAXIMUM |
|---|-----------|---------------|
| <b>INDICATEUR 1</b> - Écart de rémunération entre les femmes et les hommes                              | 36        | 40            |
| <b>INDICATEUR 2</b> - Écart d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes     | 20        | 20            |
| <b>INDICATEUR 3</b> - Écart de promotions entre les femmes et les hommes                                | 10        | 15            |
| <b>INDICATEUR 4</b> - Part de salariées ayant bénéficié d'une augmentation au retour de congé maternité | 15        | 15            |
| <b>INDICATEUR 5</b> - Genre sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations                     | 5         | 10            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>86</b> | <b>100</b>    |

Nous obtenons le score maximum sur deux des cinq indicateurs.

Sur les écarts d'augmentation et de promotion : en 2022, 93,3 % des femmes et 93,8 % des hommes du groupe Thermador ont bénéficié d'une augmentation tandis que 4,9 % des femmes et 3,7 % des hommes ont été promus.

La prise en compte depuis 2019 de l'index sur les augmentations au retour de congé maternité dans notre politique salariale nous permet d'atteindre les 15 points maximum sur cet indicateur.

L'arrivée de deux dirigeantes opérationnelles nous a permis de progresser sur le genre sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations de Thermador Groupe et nous donnera l'opportunité, à terme, d'obtenir la note maximum.

Le score obtenu sur l'écart de rémunération entre les femmes

et les hommes à catégorie socioprofessionnelle comparable et tranche d'âge comparable est de 36 sur 40, correspondant à un écart de 3,2 % en moyenne, en faveur des femmes. Cela reflète nos principes de rémunération fondés sur les compétences et non sur le genre.

#### • Augmenter la part des femmes à des postes de direction

Depuis l'origine, le pouvoir est harmonieusement réparti entre les femmes et les hommes : celles-ci occupent 41,7 % des postes d'administrateurs du groupe et 41,5% des postes de direction.

Nos trois comités au sein de notre Conseil d'Administration sont présidés par trois femmes, Karine Gaudin (comité d'audit), Laurence Paganini (comité des rémunérations et des nominations) et Mathilde Yagoubi (comité du développement durable).

Notre comité exécutif élargi compte parmi ses membres six femmes, dont quatre dirigeantes opérationnelles, Arlette Berliocchi (Opaline), Fabienne Bochet (Isocel), Anne-Sophie Bultey (Distilabo) et Laure Empereur (Odra).

Nous accompagnons les femmes dans leur développement et leur accès aux comités de direction dans nos filiales, à travers des formations ou des coaching. Deux membres de nos comités de direction de filiales (deux directrices administratives) suivent actuellement une formation de perfectionnement managérial pour des managers confirmés. Son objectif est de leur permettre de renforcer leurs compétences d'encadrement pour devenir des développeurs d'intelligence collective. La moyenne de durée d'adhésion à cette formation est en général de 3 ans.

Dans un travail fait en 2020 consistant à répertorier nos cadres à hauts potentiels, cinq femmes avaient été identifiées. Elles font toujours partie de nos effectifs.

## Inclusion et lutte contre les discriminations

#### • Place des seniors dans notre organisation et adaptation des fins de carrières.

**Notre groupe compte plus de 33 % de personnes ayant plus de 50 ans.** Nous avons été questionnés sur les plans de formation leur étant dédiés. Chaque salarié bénéficie du même plan de formation en fonction de ses compétences et de sa formation initiale. Aucune distinction basée sur l'âge n'est faite. En 2022, nous avons recruté 18 personnes âgées de plus de 50 ans.

#### • Place des jeunes.

En 2022, nous avons accueilli 33 personnes en apprentissage, 18 personnes en stage et 5 personnes en contrat de professionnalisation, soit au total 56 apprenants. Nos équipes s'engagent pour la formation de ces jeunes dans un milieu professionnel bienveillant.

Au-delà, nous menons depuis 2019 des projets en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil tels que la découverte de nos métiers, la formation à la logistique ou encore des cours d'anglais.

En 2022, Thermador Groupe est lauréate du Grand Prix Humpact Emploi 2022 dans la catégorie « Emploi Jeunes ». Ce prix nous honore et constitue une reconnaissance de nos actions pour le développement de l'emploi des jeunes.



Soirée des alternants à Lyon le 18 novembre 2022.



#### • Personnes en situation de handicap

Nous faisons travailler régulièrement des E.S.A.T.\* pour des travaux simples de montage ou de conditionnement.

L'entretien de nos espaces verts est confié au centre d'aide par le travail Isatis (situé à Villefontaine, en Isère), pour tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (38).

|                                  | 2022 | 2021 | 2020 |
|----------------------------------|------|------|------|
| Nombre de salariés handicapés    | 22   | 12   | 12   |
| Montant payé aux E.S.A.T.* en K€ | 331  | 312  | 312  |

\*Établissement et Service d'Aide par le Travail

12 de nos filiales emploient des travailleurs en situation de handicap.

A la fin de l'année 2022, pour aller plus loin, nous avons reçu des conseillers emploi et référent handicap de l'antenne Cap Emploi de Villefontaine. Nous leur avons présenté les postes en cours de recrutement et fait visiter nos locaux de Saint-Quentin-Fallavier afin qu'ils puissent voir sur place l'adaptabilité possible au handicap.

En 2022, Jetly a reconduit un accord avec l'association Messidor, gestionnaire d'établissements de travail protégé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui travaille au rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. Cette association a mis à disposition deux travailleurs en situation de handicap pendant six mois, soit l'équivalent d'un ETP que Jetly a retenu pour le conditionnement de petites pièces détachées. Depuis plus de 6 ans, ce partenariat permet non seulement à l'entreprise de trouver stabilité, efficacité et économie pour cette opération, mais également pour le travailleur de se réinsérer par le travail et de trouver un environnement favorable à son épanouissement personnel.



Magasiniers chez Jetly.

#### 3.2.2.4 - Partage de la valeur

Dans un contexte d'inflation, qui atteint 5,2 % en moyenne en France et 9,2 % dans la zone euro en 2022, une attention particulière est portée sur l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble de nos salariés avec une révision régulière des salaires. Une prime de partage de la valeur a également été versée sur l'exercice.

#### • Lutte contre les discriminations

Nous nous engageons à lutter contre toute forme de discrimination opérée entre les personnes sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur qualité de lanceur d'alerte, de facilitateur ou de personne en lien avec un lanceur d'alerte au sens de la réglementation, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.

Dans le cadre de notre dispositif d'alerte, nous avons ouvert deux boîtes mail en 2017 pour que d'éventuels lanceurs d'alerte puissent s'exprimer. Ce système est disponible dans les cinq langues pratiquées au sein du groupe a fait l'objet d'une campagne de communication interne via notre plateforme collaborative et notre livret d'accueil. Nous avons nommé deux référents éthiques qui peuvent répondre aux questions des salariés et s'assurent du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies.

Nous avons également nommé trois membres du Comité éthique en charge de gérer les alertes, en protégeant la confidentialité et les personnes.

En 2022, nous n'avons reçu aucune alerte liée à des thèmes relatifs à la discrimination. Nous avons reçu une alerte RH en décembre 2022 ; elle est en cours de traitement. Pour aller plus loin dans notre démarche et rester vigilants, nous développerons les questions relatives à la discrimination dans le prochain baromètre de la QVT prévu fin 2023 ou début 2024.

#### • Respect des droits humains

Nous comptons une équipe de neuf personnes en Chine qui travaillent pour le compte de notre filiale Odrea : deux personnes en supply chain, six inspecteurs qualité et une personne en achat/qualité. Elles sont toutes basées à Shanghai.

Leur rôle est :

- d'inspecter que 100% de nos commandes respectent un cahier des charges précis et d'établir les rapports qualité correspondants (inspecteurs qualité),
- d'organiser la logistique et le flux des containers,
- de seconder le directeur achat qualité dans ses demandes.

Nous nous assurons que leurs droits sont respectés (horaires, congés, entretiens annuels, évolution salariale...). Nous travaillons avec une société de portage salarial qui nous tient au courant des réglementations en vigueur.

Pour le reste de nos effectifs, tous sont salariés au sein de l'Union européenne et nos filiales respectent strictement les réglementations sociales en vigueur.

Afin d'accompagner les salariés dans leurs trajets domicile-travail, la société a également mis en place un forfait de mobilité durable (FMD). Cet outil, combiné au renforcement du télétravail, a permis d'encourager l'utilisation de modes de transport « doux » et de limiter les impacts financiers liés à la hausse des carburants.



#### • Politique de rémunération

Les rémunérations et primes individuelles sont pensées au sein des filiales et les paies faites à ce même niveau. L'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les dirigeants en assure la cohérence.

Dans toutes les filiales du groupe, la partie fixe du salaire est versée sur 13 mois (exceptée chez FGinox, sur 12 mois). Elle est revue annuellement en tenant compte du développement de chacun dans sa fonction et de l'évolution du coût de la vie. Nous prêtons une attention toute particulière aux salaires les plus bas qui sont bien supérieurs à ceux du marché dans notre secteur.

Depuis toujours au sein des filiales du groupe Thermador, les bénéfices sont partagés avec les salariés. Avant même l'existence de l'intéressement légal, nous avons instauré un intéressement « maison » au sein de Thermador, première société créée dans l'histoire du groupe. La répartition des primes est l'aboutissement d'une année de travail durant laquelle les équipes de direction de chaque filiale présentent mensuellement à leurs équipes le compte d'exploitation.

Chacun peut comprendre comment le résultat annuel s'élabore et quelle masse globale sera distribuée. La répartition est ensuite faite par l'équipe dirigeante en tenant compte de la façon la plus équitable possible des performances de chacun.

Dans chaque filiale, le montant de la rémunération variable dépend donc du niveau de résultat, ce qui implique des écarts importants entre les sociétés, variant de 0 à 39 % du salaire. La moyenne dans le groupe se situe à 21 % du salaire brut annuel.

Dans trois de nos filiales, Jetly, Sferaco et FGinox, un accord de participation légale ou un accord d'intéressement est en place. Ces rémunérations variables, issues de ces accords, sont versées en février. Pour les autres filiales, les primes sont versées en décembre. Elles ne sont soumises à aucun blocage et sont donc immédiatement disponibles.

Sur nos comptes d'exploitation, la masse salariale représente environ 10,3 % du chiffre d'affaires.

**Comme expliqué précédemment, nous pratiquons depuis toujours une politique de transparence des salaires. Dans chaque filiale, une fois par an, nous affichons toutes les rémunérations mensuelles et annuelles, y compris bien sûr celles des dirigeants. Cela présente l'avantage de limiter la propagation d'idées fausses et de nous inciter à une grande cohérence.**

La fourchette des salaires bruts dans le groupe Thermador s'établit entre 22,7 K€ et 354,7 K€ (salaires annuels pour 12 mois de présence), avec un salaire moyen annuel de 54 K€.

#### • Plan d'épargne salariale

En janvier 2001 nous avons institué un Plan d'Épargne Entreprise ouvert à tous les salariés des filiales et investi à 95 % en actions Thermador Groupe.

Jusqu'à 2012, l'abondement a été de 100 % du montant souscrit par le salarié avec un maximum de 1 000 €. L'abondement maximum a ensuite évolué d'année en année.

En 2020, l'abondement a été de 300 % pour les 300 premiers euros investis, 150 % pour la tranche de 301 à 1 000 €, 30 % pour la tranche de 1 001 à 1 500 euros soit un maximum de 2 100 €. Le montant total apporté par les salariés a été de 2057 K€ et le montant de l'abondement a été de 794 K€. 453 salariés (sur 566) ont souscrit, à l'occasion d'une augmentation de 1 % du capital qui leur a été réservée. Profitant des possibilités données par la loi PACTE, les salariés ont bénéficié d'une décote de 40 % sur l'achat des titres en échange d'un engagement de conservation durant 10 ans de leurs parts.

En 2021, l'abondement est resté inchangé. Le montant total apporté par les salariés a été de 1 224 K€ et le montant de l'abondement a été de 920 K€. 529 salariés (sur 606) ont souscrit.

En 2022, l'abondement est passé à un maximum de 2400 €. Le montant total apporté par les salariés a été de 1 511 K€ et le montant de l'abondement a été de 1175 K€. 595 salariés (sur 651) ont souscrit.

Au 31 décembre 2022, le PEE détenait 307 850 titres, soit 3,3 % du capital.

### Évolution d'une part du FCPE Thermador Groupe





## 3.2.3 - Environnement : contribuer à la transition écologique



### Nos enjeux environnementaux

Nous sommes attentifs depuis longtemps à la minimisation nos impacts, qui se manifestent à travers des actions au quotidien, tels la réduction et le recyclage de nos déchets ou les écogestes.

Souhaitant avancer de manière pragmatique afin de nous améliorer, nous avons fait nôtre la démarche suivante :

1. Mesurer
2. Réduire - Éviter
3. Compenser

Nous avons démarré avec la mesure de nos émissions carbone en 2021.

En 2022, nous avons initié un travail de **cartographie des impacts environnementaux** plus larges de nos produits. Cela a été réalisé pour les étapes clés de leur cycle de vie (fabrication, utilisation, fin de vie) pour : les émissions de GES, la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la pollution de l'eau, l'utilisation de ressources et la génération de déchets. Ces travaux ont été menés par des groupes de travail pluridisciplinaires pour quatre de nos filiales (Thermador, Jetly, PBtub, Sferaco), pilotés transversalement par le pôle développement durable et partagé en comités de direction. À l'issue de ces cartographies, des plans d'actions ont été construits et leur déploiement démarrera en 2023. Nous comptons étendre ces travaux aux autres filiales en 2023 et 2024.

| ACTIONS  | 2022  | OBJECTIFS COURT TERME | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025 | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|--|-------|-----------------------|----------------------------|---------------------------|
| Nombre de personnes impliquées dans le pilotage des enjeux environnementaux                    | 45    | -                     | 75                         | 100                       |
| Formation des Codir aux enjeux environnementaux  | 100 % | 100 %                 | 100 %                      | 100 %                     |
| Pourcentage de CA engagé dans un bilan scope 3 détaillé  | 80 %  | 40 %                  | 80 %                       | 100 %                     |
| Consommation d'eau : salariés bénéficiant de la récupération d'eau de pluie (en ETP)           | 180   | 137                   | 165                        | -                         |
| SCOPE 1 : renouvellement de notre parc de véhicules  | 13 %  | 17 %                  | 77 %                       | 100 %                     |
| SCOPE 2 : pourcentage de filiales couvertes par un contrat en électricité verte                | 94 %  | 75 %                  | 80 %                       | 80 %                      |
| SCOPE 3 : nombre de salariés couverts par un forfait mobilité durable (en ETP)                 | 634   | 130                   | 260                        | 712                       |
| SCOPE 3 : nombre de salariés couverts par un accord télétravail (en ETP)                       | 309   | 146                   | 253                        | 337                       |
| SCOPE 3 : réduction de l'impact carbone de nos déplacements professionnels et domicile-travail | + 5 % | -2 %                  | -5 %                       | - 10 %                    |
| SCOPE 3 : pourcentage de CA en contrat avec un recycleur                                       | 94 %  | 60 %                  | 80 %                       | 100 %                     |

### 3.2.3.1 - Notre stratégie climat

Le groupe Thermador et ses filiales sont engagés dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement est piloté au plus haut niveau de l'entreprise et passe par un ensemble de moyens significatifs mis en œuvre ces deux dernières années tels :

- la création d'une équipe développement durable, rattachée à la direction générale du groupe et mise à disposition de nos filiales pour les accompagner.
- le support d'un cabinet externe spécialisé.

- des temps de formation auprès de nombreuses personnes, à commencer par le Comité Exécutif du groupe en 2021.
- la création d'un groupe transversal interne « Enjeux Bas Carbone » en 2022.
- des moyens opérationnels qui visent à réduire nos émissions tels que présentés ci-après.

Le groupe s'engage à limiter les émissions carbone en agissant sur trois leviers :

- réduire ses propres émissions.



- proposer à ses clients des produits et services permettant d'accélérer leur transition.

- encourager l'ensemble de ses parties prenantes à s'engager pour être acteur de la transition bas-carbone.

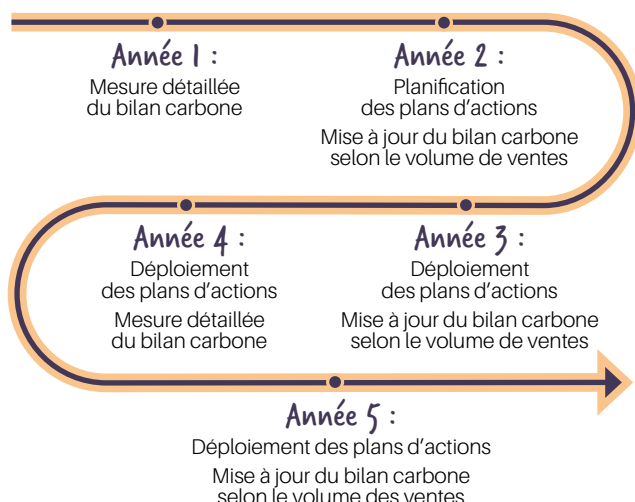
Enfin, nous savons que les effets du changement climatique ont déjà lieu et s'accroîtront.

Dans notre feuille de route pour les années à venir, nous avons trois axes de progrès relatifs à notre stratégie climat : l'atténuation des émissions carbone dans notre chaîne de valeur, la compensation pour celles que nous ne pouvons pas réduire en dehors de notre scope direct à court terme et l'adaptation au changement climatique.

## A - Atténuation de nos émissions carbone

Chaque filiale s'engage sur un cycle de trois ans, présenté dans le schéma ci-dessous.

Les actions définies dans les plans peuvent être déployées à court, moyen ou long terme en fonction de la faisabilité, de l'impact ou des parties prenantes intégrées.



## Mesurer : notre Bilan Carbone

Nous mesurons notre bilan carbone sur les 3 scopes, tel que l'exigent la norme ISO 14064 et la méthodologie BEGES de l'ADEME, et sommes accompagnés par le cabinet indépendant I Care.

Notre méthodologie de calcul se base sur le chiffre d'affaires de chaque filiale, le poids des produits, les matériaux les composant, la puissance et le taux d'utilisation (pour les produits consommant de l'énergie en phase d'utilisation) ainsi que leur origine.

Nous associons les facteurs d'émissions de CO<sub>2</sub> définis et validés par l'ADEME, faute d'informations plus précises.

L'objectif est que la totalité des filiales mesure son bilan carbone, puis celui-ci est extrapolé les deux années suivantes pour être à nouveau mesuré la quatrième année. Chaque année, nous élargissons notre périmètre d'application en intégrant de nouvelles filiales.



Réunion PBtub - Définition du plan carbone.

| Bilan carbone des filiales |                             |                             |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Mesurés en 2021            | Mesurés en 2022             | Mesures prévues en 2023     |
| Jetly                      | Jetly                       | Jetly                       |
| PBtub                      | PBtub                       | PBtub                       |
| Sferaco                    | Sferaco                     | Sferaco                     |
| Thermador                  | Thermador                   | Thermador                   |
|                            | Axelair                     | Axelair                     |
|                            | Odrea (ex Dipra - Rousseau) | Odrea (ex Dipra - Rousseau) |
|                            | Distrilabo                  | Distrilabo                  |
|                            | FG inox                     | FG inox                     |
|                            | Isocel                      | Isocel                      |
|                            | Sectoriel                   | Sectoriel                   |
|                            | Syveco                      | Syveco                      |
|                            |                             | Aello                       |
|                            |                             | Mecafer - Domac             |
|                            |                             | Sodeco                      |
|                            |                             | Thermacome                  |
| <b>CA : 46 %</b>           | <b>CA : 80 %</b>            | <b>CA : &gt;95 %</b>        |

\*DPI, filiale intégrée au cours de l'année 2022 réalisera son bilan carbone en 2024.

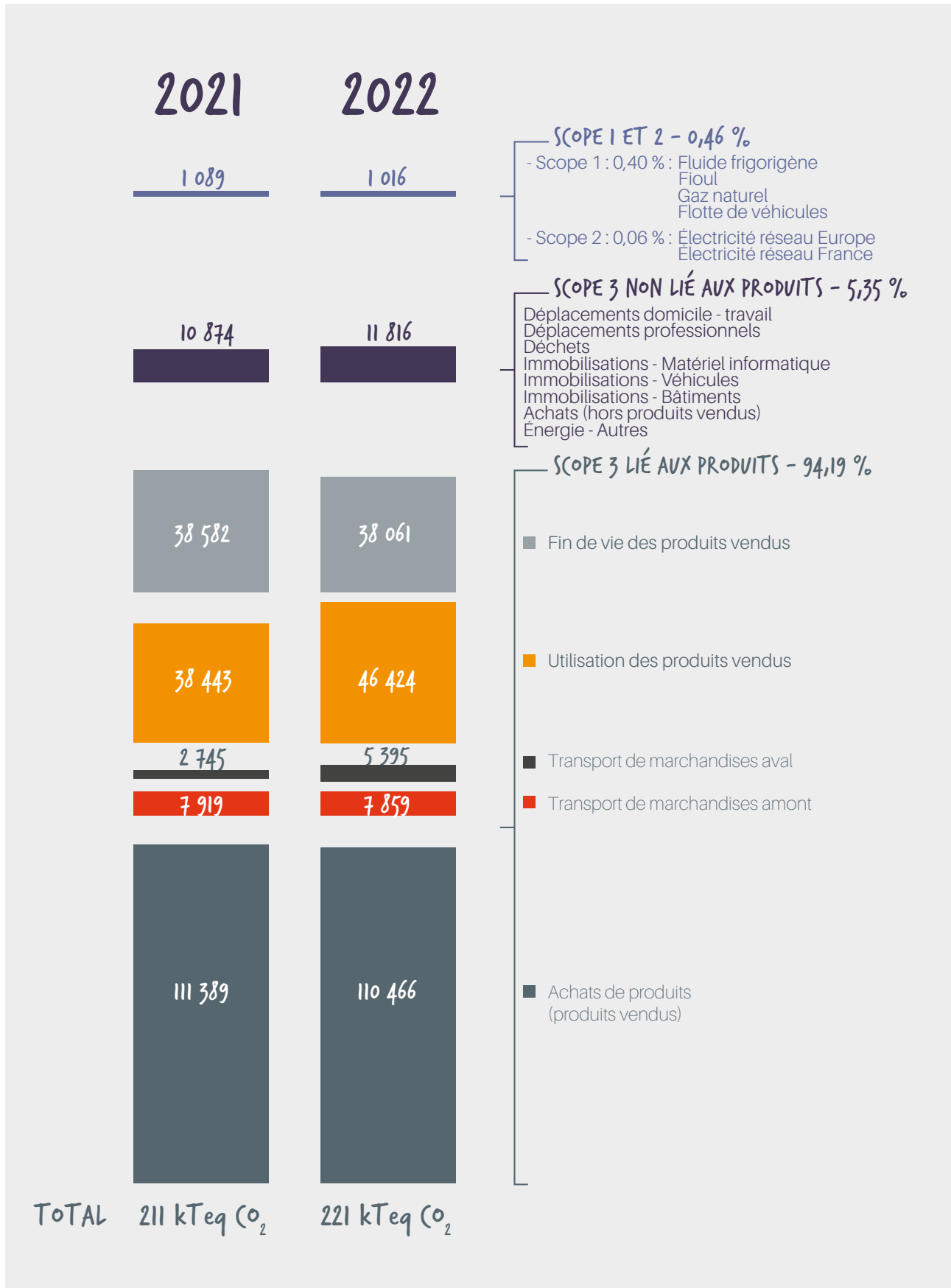
Sept nouvelles filiales ont fait l'exercice de mesure du bilan carbone cette année, ce qui nous permet de travailler avec des informations plus fiables et pertinentes, mais aussi de piloter plus finement nos plans de réduction de nos émissions.

Ces niveaux de mesures supplémentaires dans nos calculs nous permettent d'évaluer un bilan à 211 ktCO<sub>2</sub>e pour l'année 2021, qui viennent en correction des 225 ktCO<sub>2</sub>e, résultat communiqué dans notre DEU 2021, et obtenu par une méthode intégrant moins d'extrapolations. Nous avons également affiné ces mesures en supprimant des postes comptés deux fois sur les achats de services ainsi qu'au niveau des transactions entre nos filiales.

Nous évaluons l'incertitude associée à notre bilan carbone : celle-ci tient compte de l'incertitude relative aux facteurs d'émissions décrits ci-dessus et du niveau de fiabilité de la donnée. Une donnée issue d'une hypothèse implique une incertitude plus importante qu'une donnée mesurée. Ceci est ensuite rapporté au poids carbone du poste d'émissions pour pouvoir définir l'incertitude du bilan consolidé de Thermador Groupe. Nous l'avons évaluée à 30%.



## BILAN CARBONE (VALEURS EN TEQ CO<sub>2</sub>)





## Nos objectifs

En 2021, nous nous sommes fixés quatre objectifs relatifs à la réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub>. Afin de piloter notre progression opérationnelle, nous avons relié ceux-ci à des actions mesurables, présentées dans le tableau en introduction.

**En 2022, nos émissions de carbone en valeur absolue, sont en hausse de 4,4 % par rapport à 2021.**

**Les objectifs relatifs aux scope 1 et 2** ont été chiffrés et présentés l'an passé. En 2022, les émissions sont en baisse de près de 7% sur les scopes 1 et 2 ; **nous avons progressé sur deux de nos trois objectifs.** Cette progression est liée à notre politique d'investissements pour réduire les consommations de nos bâtiments ainsi qu'à nos efforts pour contribuer au plan de sobriété énergétique, qui se manifeste par une baisse de consommation d'électricité et de gaz. Quant à la hausse liée aux déplacements, il prévu que cette tendance s'inverse via le renouvellement de notre flotte en véhicules électriques et hybrides.

**Nous nous étions engagés à chiffrer cette année notre objectif pour le scope 3** ; il nous semble nécessaire en cette fin d'année 2022 de prendre un temps supplémentaire. En effet, les analyses préliminaires d'Analyses de Cycles de Vie de produits nous ont montré la forte dépendance de l'évaluation des émissions de carbone aux matières premières et à leur mise en œuvre dans les produits. Les facteurs d'émissions de l'ADEME, utilisés pour notre bilan carbone, présentent un écart significatif par rapport à ceux présents dans d'autres bases telle celle d'Ecoinvent pour les matières se trouvant dans nos produits. À titre d'exemple, le facteur d'émission pour un laitton courant s'élève à 2,68 tCO<sub>2e</sub> par tonne de produits selon l'ADEME et 5,52 tCO<sub>2e</sub> par tonne de produits selon Ecoinvent. Ceci nous conduit à mener un travail de fond sur la méthodologie de calcul de notre bilan carbone afin d'en renforcer la fiabilité. Nous souhaitons présenter un objectif chiffré sur des bases plus robustes, ce qui ne nous empêche pas de nous engager d'ores et déjà sur des moyens et de mettre en œuvre des plans d'actions. En 2022, les émissions sont en hausse de 2,9% sur le scope 3, sachant que les produits représentent 94% de notre empreinte. Celle-ci s'explique par la phase utilisation des produits actifs (consommant de l'énergie).

## Éviter et réduire : nos actions

### Enrichir nos compétences

Tous les comités de direction des filiales ont pu bénéficier en 2021 de formations relatives à la taxonomie européenne et aux enjeux climatiques. En 2022, la mise en place d'une direction du développement durable a permis d'accentuer les actions de sensibilisation et de formation déployées auprès des référents carbone, débutées auprès d'équipes commerciales et en cours de préparation pour les équipes achats.

Nous avons également **créé un groupe transversal « Enjeux Bas Carbone »**, où **chaque filiale est représentée par un référent carbone**. Le référent carbone n'est pas une fonction à temps plein au sein de la filiale, c'est une mission. Le rôle de cette personne est d'être un relais pour sa filiale, de piloter la mesure du bilan carbone ainsi que les plans d'actions.

Nous développons également la sensibilisation au sein des filiales avec **l'animation de Fresque du climat®**, **proposée à tous les salariés**. En 2022, 97 personnes ont été formées, no-



Fresque du climat (fresque des référents carbone du 29/9/2022).

tamment dans les filiales Distrilabo, Sferaco, Sodeco et Thermador. L'ensemble des référents carbone a été formé en interne et plusieurs salariés souhaitent se former à l'animation pour en faire bénéficier leur entourage. Peter Wartel et Enrico Suttels, respectivement Directeur Général et Directeur Administratif de notre filiale belge Sodeco, sont d'ailleurs animateurs.

### Pilotage des plans d'actions

Les plans d'actions sont établis de manière collaborative avec les fonctions opérationnelles impliquées (directions générales, achats, techniques), les référents carbone ainsi que le support du pôle développement durable. Ils sont systématiquement revus en comités de direction des filiales. Ils contiennent des actions relatives à nos opérations et à nos produits. Les émissions carbone du groupe étant issues à plus de 90% des postes relatifs aux produits (fabrication, utilisation, fin de vie), l'axe de travail primordial concerne les produits. Ces plans sont établis en estimant : les réductions d'émissions carbone, les coûts induits et le délai estimé de mise en place de chaque action. Chacune des filiales décide de ses actions en priorisant des familles de produits ou des partenaires fabricants.

En 2023, les plans d'actions seront poursuivis pour les filiales qui ont mesuré leur bilan carbone en 2021 et réalisés pour les filiales qui ont mesuré leur bilan en 2022 (telles que présentées dans le tableau précédent).

### Promouvoir l'éco-conception et la durabilité de nos produits

Comme le montre notre bilan carbone, nos émissions carbone sont réalisées à plus de 90% par la fabrication, l'utilisation et la fin de vie des produits que nous vendons. La trajectoire de réduction de nos émissions dépendra donc en grande partie de notre capacité à réduire les émissions carbone liées à ces 3 étapes de notre chaîne de valeur. C'est pour cette raison que nous avons décidé en 2021 de lancer une démarche d'éco-conception dès 2022. Celle-ci est présentée à la rubrique éco-conception.

### Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments

**Deux de nos objectifs environnementaux portent sur nos bâtiments.** Nous avons significativement amélioré notre performance en 2022. Ces améliorations sont dues aux actions que nous avons mises en œuvre et probablement à des facteurs exogènes tels la météo ou le prix de l'énergie.

Six filiales réparties sur cinq bâtiments (PBtub, Syveco-Isocel, Thermador, Jetly et Sectoriel) ont réalisé un audit énergétique en 2022, dont 5 de manière volontaire. Ces audits, couvrant 50% de notre patrimoine immobilier, permettent d'analyser la performance énergétique des bâtiments et d'identifier les leviers de réduction leurs consommations.



Parallèlement, le contexte international ayant pour conséquences une forte hausse des prix de l'énergie et des efforts demandés par les pouvoirs publics nous ont amenés à nous mobiliser pour déployer des plans de sobriété énergétiques dans toutes nos filiales.

Les actions réalisées en 2022 sont :

- des plans de sobriété énergétique coconstruits avec les salariés des filiales, partagés au sein du groupe transversal Thermavert et largement communiqués en interne.
- des travaux d'isolation complète du futur bâtiment Thermador Groupe et Opaline, qui a été réhabilité selon le cahier des charges de la RT2012.
- l'installation de plafonds rayonnants pour les bureaux de Thermador Groupe et Opaline. Les bénéfices des plafonds rayonnants sont expliqués dans la rubrique produits verts.



Plafond rayonnant Thermador Groupe

- la réduction des consommations de gaz et d'électricité grâce aux écogestes menés dans l'ensemble des filiales : baisse des températures dans les bureaux, arrêt total d'appareils informatiques la nuit ou installation de LED dans les bureaux et les entrepôts.
- l'achat d'électricité verte, qui a fortement augmenté cette année. En effet, notre fournisseur s'est engagé à générer l'équivalent de nos consommations en Certificats d'Économie d'Énergie.
- le développement de l'autoconsommation d'énergies renouvelables.

Le bâtiment regroupant nos filiales Aello, Axelair et Odra, d'une superficie totale de 18 019 m<sup>2</sup>, bénéficie de panneaux photovoltaïques, leur permettant de fonctionner en autoconsommation. Des panneaux sont également en cours d'installation dans le nouveau bâtiment de Thermador Groupe. Sodeco a validé le projet de rénovation de ses toits et commandé des panneaux photovoltaïques qui seront installés en 2023.

Fin 2022, nous avons recruté un responsable immobilier qui va, entre autres, nous aider à piloter notre programme de performance énergétique. Le service immobilier et le pôle développement durable vont élaborer et diffuser à l'attention des filiales en 2023 un « programme sobriété » permettant d'homogénéiser les pratiques et de mettre en œuvre des actions sur le court terme pour atteindre la sobriété énergétique à l'horizon 2024 (objectif : réduire de 10% les consommations énergétiques d'ici au 31/12/2023).

#### Réduire l'empreinte carbone des transports

##### Transports des marchandises

Pour le transport amont, de nos fournisseurs vers nos entrepôts, une équipe transversale interfiliales, pilotée par la direction supply chain, a été constituée en 2022 afin de rationaliser notre approche. La première étape a été de dresser un état des lieux des processus en place pour chaque filiale et de collec-

ter les besoins et attentes de nos filiales. L'objectif en 2023 sera de trouver des solutions de verdissement de nos imports en nous concentrant particulièrement sur le post-acheminement (fluvial, rail). Nous prenons bien entendu en compte les contraintes liées à notre modèle d'affaires, la satisfaction de nos clients et la capacité de nos fournisseurs et devons donc nous montrer particulièrement agiles et flexibles sur ces sujets.

Pour le transport aval, c'est-à-dire de nos entrepôts vers nos clients, nous avons inclus des clauses relatives à l'environnement dans nos cahiers des charges lors de notre appel d'offres messagerie en 2022. En outre, depuis cette année, la quasi-totalité de nos transporteurs nous communique les émissions de carbone liées au transport de nos produits chez nos clients. L'objectif est, ici, de mesurer et piloter nos émissions plus finement.

##### Promouvoir des plans de mobilité douce

Un de nos objectifs environnementaux porte sur la mobilité. Nous avons largement dépassé nos objectifs moyen terme de nombre de salariés couverts par le Forfait Mobilités Durables (FMD) : 287 bénéficiaires à qui nous avons versé 89 K€.

Un **PDMe (Plan de Mobilité entreprise)** a été coconstruit en avril 2021 en partenariat avec la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte d'Isère), intégrant l'ensemble des mesures incitant à utiliser des modes de transport doux. Fin 2022, le groupe transversal Thermavert a réalisé le bilan de la première année de PDMe et dressé une liste de nouvelles actions à mener en 2023.

En 2022, nous avons déployé le FMD dans 17 filiales, couvrant 634 salariés basés en France. Les salariés qui ont utilisé des modes de transport doux (covoiturage, transports en commun, vélo) sur un nombre de trajets définis ont bénéficié de la prime FMD. De plus, 309 salariés sont concernés par un accord de télétravail, ce qui permet d'éviter en moyenne un déplacement par semaine. Le poste déplacements domicile-travail représente 923 tCo<sub>2</sub>eq, tout cela résulte de nos efforts ; ce poste représenterait 2 107 tCo<sub>2</sub>eq si les salariés réalisaient leurs trajets domicile-travail en voiture diesel chaque jour.

**Des vélos électriques** sont à disposition des salariés pour effectuer des déplacements entre les filiales à Saint-Quentin-Fallavier. Ils peuvent aussi être utilisés pour permettre aux personnes de se déplacer lors de la pause méridienne ou de rentrer chez eux le soir. **Des bornes de recharge** permettent d'alimenter les véhicules électriques sur nos sites de Ternat chez Sodeco et de Saint-Quentin-Fallavier chez Sferaco, des bornes supplémentaires sont en commande pour 2023. Pour les commerciaux bénéficiant de véhicules de fonction, ceux-ci sont remplacés au fur et à mesure par des **technologies hybrides ou électriques**. Dans certaines filiales, la rémunération variable des commerciaux est indexée sur le nombre de kilomètres parcourus afin de les encourager à prendre le train dès que cela est possible.



Salariés de Sodeco à vélo.



### LAURÉATS DES PRIX CHALLENGE MOBILITÉ AURA



En juin, 200 personnes des filiales de Saint-Quentin-Fallavier se sont mobilisées pour le challenge mobilité organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les participants sont venus en covoiturage, à vélo ou en transport en commun. Ces efforts ont été récompensés puisque **Sferaco a remporté le prix spécial covoiturage MOV'ICI** et **Opaline a été lauréate de la catégorie moins de 20 employés** pour le Nord Isère.



Remise des prix lors du challenge mobilité.

## B - Compensation

En parallèle de la mise place des mesures visant la réduction de ses émissions carbone, l'une de nos filiales a mis en place une démarche de compensation pour une partie des émissions carbone de son scope 3, pour lesquelles des actions de réduction n'ont pu être identifiées à court terme. Ainsi, à l'instar de 2021 et en attendant de financer un projet de compensation labellisé, Sferaco a fait en 2022 un don de 30 K€ aux Apprentis d'Auteuil, association reconnue d'utilité publique. Cette somme a permis de **financer des travaux d'isolation d'un bâtiment** situé à La Côte-Saint-André. Ces travaux permettront de générer des réductions de consommations énergétiques.

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, vingt salariés de Syveco se sont engagés grâce la mise en place d'un mécanisme incitatif : pour tout km épargné (mode de transport doux ou télétravail), l'entreprise reverse 0,50€ à une association sélectionnée par les salariés. La somme de 1995 € a été versée à **ReforestAction** pour participer à un **projet de restauration d'écosystème forestier**. 665 arbres ont été financés et plantés.

En 2023, nous allons formaliser une politique de compensation.

## C - Adaptation au risque climat et développement d'un plan de résilience

Les effets du changement climatique sont aujourd'hui significatifs et vont se renforcer. Conscients qu'ils pourraient affecter notre chaîne de valeur, nous avons démarré une dé-

marche de mitigation qui consiste à identifier puis atténuer ou nous adapter au risque.

Concernant l'identification, nous réaliserons en 2023 une cartographie de notre exposition au risque. Elle se basera sur des localisations des usines fabricant, les produits que nous commercialisons. N'étant pas nous-mêmes fabricants ceci nécessite un travail en partenariat avec nos fournisseurs. Sont concernés également nos lieux de stockage, qui se trouvent en grande partie en France, ainsi que la localisation de nos clients.

Parallèlement, nous sommes en cours d'évaluation des risques physiques à travers un test, avec le support de la société Tenko ; d'évaluation financière des risques de transition à travers une hypothèse de coût du carbone. Nous travaillons notre adaptation à travers le développement de plans de continuité de nos activités.

Ces travaux sont actuellement pilotés par la direction générale et la direction développement durable avec la contribution des directions supply chain et IT ainsi que le groupe transversal des achats. Les moyens alloués décrits ci-après seront renforcés en 2023 pour compléter l'évaluation des risques.

### Cartographie de nos risques physiques



Nous avons démarré fin 2022 un test avec la société lyonnaise Tenko.

Tenko est une start-up lyonnaise en phase de lancement qui propose une **plateforme intégrée d'intelligence climatique**. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans la quantification de leur exposition économique au risque climat sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Thermador Groupe fait partie du programme pilote de Tenko, avec un panel restreint de fournisseurs. L'objectif est de fournir, via la plateforme, une estimation des risques financiers dus au changement climatique, sur nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement avec en particulier une visibilité sur : les indisponibilités d'usine, les variations de coûts d'approvisionnement et les perturbations de chaîne d'approvisionnement pouvant entraîner des ruptures de stock.

### Plans de Continuité de nos Activités

Des plans de continuité de nos activités (PCA) sont en cours de rédaction au sein du groupe et des filiales.

La direction des systèmes d'information et la direction générale du groupe ont mis en place des mesures permettant la continuité de nos activités en cas de pannes. Nous sommes équipés de notre propre réseau de fibre optique et de plusieurs salles informatiques qui se répliquent en cas de défaillance de l'une d'elles. Nous avons également installé un groupe électrogène pour nos serveurs en cas de coupure électrique et avons installé un serveur virtualisé en cas de besoin de backup. Plusieurs de nos filiales ont également démarré la formalisation de PCA, que ce soit pour sécuriser l'approvisionnement temporaire en électricité ou leurs approvisionnements en cas de défaillance de fournisseurs ou de chaîne logistique. Notre stratégie de conserver un niveau élevé de stock demeure pour nous un atout différenciant majeur.



## Coût du CO<sub>2</sub>

L'accord de Paris reconnaît les vertus incitatives des instruments de tarification du carbone pour l'atteinte des objectifs climatiques. Il existe une mosaïque d'instruments qui donnent explicitement ou implicitement des prix du carbone à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'un secteur. Aucun de ces instruments ne s'applique à l'heure actuelle à l'échelle mondiale. Le marché des quotas de l'Union européenne est le premier marché régional du carbone.

A ce jour, aucun prix du carbone n'a été fixé par les autorités, qui n'ont pas non plus légiféré sur une obligation de l'ensemble des entreprises (hors système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre - SEQUE-UE) à se soumettre à une taxe ou une compensation du bilan carbone.

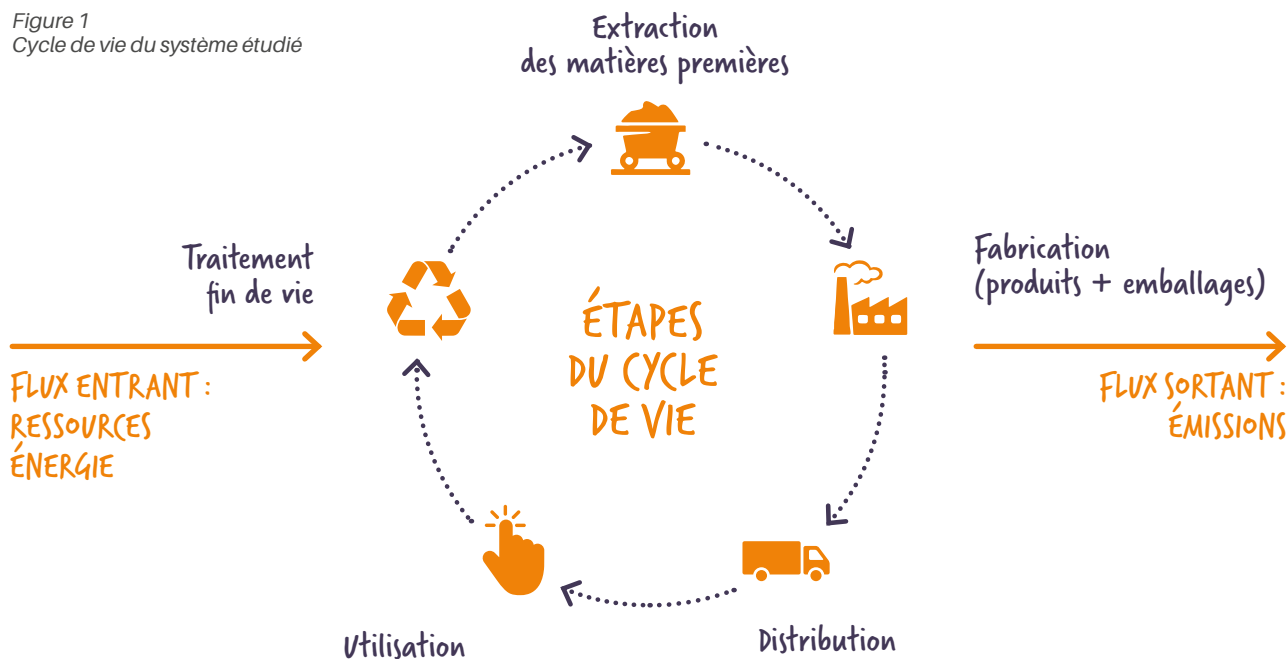
Le groupe Thermador, qui souhaite toutefois anticiper de potentielles réglementations et vérifier qu'il serait en mesure de s'acquitter de nouveaux coûts afférents, a fait appel à Axylia pour évaluer sa facture carbone.

Axylia, qui est un cabinet de conseil spécialisé dans la finance responsable, a créé il y a trois ans le Score Carbone Axylia®. Il évalue, sur une échelle allant de A à F, la capacité d'une entreprise à s'acquitter de sa Facture Carbone. Il indique aux investisseurs et aux particuliers si l'entreprise est vraiment rentable et responsable, après imputation du coût du CO<sub>2</sub> qu'elle émet.

Thermador Groupe obtient le Score Carbone de B dans l'Indice Vérité 40 d'Axylia, ce qui illustre sa capacité à s'acquitter de sa potentielle facture carbone.



Figure 1  
Cycle de vie du système étudié



## 3.2.3.2 - Notre contribution à l'économie circulaire

### A - Eco-conception et durée de vie de nos produits

#### Engagements du groupe

Dès 2022, cinq de nos filiales (Sferaco, Thermador, PBtub, Axelair, Sectoriel) se sont portées volontaires pour mettre en place une démarche d'éco-conception produits et contribuer à améliorer la performance environnementale de nos gammes dans leurs environnements respectifs (bâtiments et industrie). Pour ce faire, le groupe Thermador bénéficie du support d'un consultant externe expert en ACV (Analyses de Cycles de Vie) deux jours par semaine. Il est rattaché à la direction développement durable et travaille en co-construction avec les ressources techniques de chaque filiale.

L'éco-conception, c'est la prise en compte, dès la phase de conception d'un produit, des dimensions environnementales, sociales et économiques sur l'ensemble de son cycle de vie.

Pour nos filiales, cela consiste en premier lieu à mesurer l'impact environnemental de leurs produits grâce à l'ACV. Cette méthode permet de quantifier les divers impacts environnementaux (changement climatique, épuisement des ressources minérales et fossiles, eau, etc.) sur l'ensemble de la chaîne de valeur du produit (depuis l'extraction des matières premières, en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation des produits, jusqu'à leur traitement en fin de vie). Pour donner suite au diagnostic, les filiales pourront élaborer avec leurs fournisseurs une stratégie de réduction des impacts chiffrée et alignée avec l'ambition du groupe, laquelle reste à définir.



### Mise en actions dans nos filiales

Les filiales impliquées dans le déploiement d'une stratégie d'éco-conception ont pour ambition de :

- anticiper les exigences réglementaires de la RE2020 en publiant sur la base nationale INIES, les déclarations environnementales de leurs produits prioritaires (sous forme de FDES - Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire - et PEP - Profil Environnemental Produit).
- définir des modèles économiques qui permettent d'augmenter la durée de vie de leurs produits en développant les services de réparation, la vente de pièces détachées et la location de système complet.
- mettre à jour leur Charte d'achats responsables auprès de leurs fournisseurs selon des seuils et critères progressifs.

### Réalisations 2022





Sferaco a créé un bureau d'études pour contribuer de manière proactive à l'éco-conception de ses produits avec ses partenaires industriels. PBtub et Thermador ont monté chacun une équipe dédiée en interne et démarré des ACV sur des produits prioritaires pour améliorer leurs profils environnementaux et publier fin 2023 leurs premières Déclarations Environnementales Produits (FDES/PEP). Les produits ont été sélectionnés soit parce qu'ils représentent une part significative du chiffre d'affaires de la filiale soit parce qu'ils présentent un potentiel intéressant vis-à-vis de la RE2020 et des subventions de l'État qui vont dans le sens de la transition environnementale ou enfin, pour répondre aux attentes de leurs clients en faveur de produits éco-conçus. Cette démarche couvre à date un peu moins de 10% du CA du groupe Thermador.

Nous challengeons nos partenaires industriels. Par exemple, nous avons ouvert des discussions avec DAB, un des principaux fournisseurs du groupe. Ces échanges nous ont permis de constater que l'entité agissait pour la réduction de son impact sur l'environnement grâce à des actions sur ses infrastructures, équipements industriels et process. De plus, nous élaborons un argumentaire factuel qui nous aidera à promouvoir leur démarche d'éco-conception, en vue de les inciter à poursuivre dans cette voie et ensuite d'y faire adhérer davantage de partenaires.

Axelair propose de mettre à jour son auto-label conformément à la norme ISO 14021 et de l'améliorer au cours de l'année 2023 vers un éco-score qui vise à intégrer des critères et seuils de durabilité pour ses produits labélisés.

Sectoriel anticipe la réglementation en proposant son propre indice de réparabilité qui se base sur les mêmes critères que ceux de l'indice officiel.

Ces deux projets profiteront à terme à l'ensemble des filiales du groupe qui pourront développer leur propre éco-score et indice de réparabilité adapté à leur marché.

| Disponibilité des pièces détachées  |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Produit Recyclable  | Pièces détachées disponibles sur délai fournisseur  | Pièces détachées disponibles en J+1 à J+3   | Réparation par un professionnel agréé   |
| <br>IR 1 | <br>IR 2 | <br>IR 3 | <br>IR PRO |

Indice de réparabilité volontaire de Sectoriel.

### Perspectives

À terme, le déploiement de l'éco-conception à travers toutes nos filiales et leurs fournisseurs nous permettra de

contribuer à baisser nos émissions de carbone sur la partie produits de notre activité. Elle nous permettra également de nous investir activement dans la préservation des ressources non renouvelables en augmentant la durée de vie de nos produits (robustesse, réemploi, réparabilité) et en augmentant lorsque c'est possible la part de recyclé dans nos produits, ce qui répond également aux exigences de l'entrée en vigueur de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) du bâtiment dès 2023. La démarche de Thermador Groupe et ses filiales pour réduire les impacts environnementaux et améliorer les impacts sanitaires de leurs produits est globale : elle consiste d'une part à améliorer les produits eux-mêmes à travers cette démarche d'éco-conception et d'autre part, à favoriser la distribution de produits qui contribuent par leur fonctionnement à minimiser l'impact des systèmes dans lesquels ils sont intégrés (par exemple, permettre des économies d'énergie). Ceci est abordé dans la rubrique 3.2.3.2.

### B - Contribution à l'économie circulaire du secteur du bâtiment

La REP (Responsabilité Élargie du Producteur) impose à toutes les entités responsables de la mise sur le marché français de produits ou matériaux du bâtiment d'organiser ou de financer la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux en fin de vie. La France est le pays ayant le plus développé cette logique de responsabilisation des producteurs : elle compte aujourd'hui plus de 30 filières REP (emballages ménagers, équipements électriques et électroniques, papiers, etc.) et de nouvelles vont voir le jour d'ici les 5 prochaines années. **Avec la promulgation de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020, dite loi AGEC** (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), **les PMCB** (Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) **sont à leur tour concernés**, de même que les articles de bricolage et de jardin. Les metteurs sur le marché de ces produits doivent adhérer à partir de 2022 à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, auquel ils transfèrent leur obligation en lui versant en contrepartie une contribution financière. Dans ce cadre, les filiales concernées ont adhéré à des éco-organismes agréés, Valdelia ou Valobat pour les PMCB et Ecologic ou Ecomaison pour le bricolage, qui se chargeront d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux.

L'autre obligation légale relative aux éco-organismes est la contribution au traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), qu'ils soient pour le marché du bâtiment ou de l'industrie, confié à Ecosystem. Le montant total pour Thermador Groupe en 2022 est de près de 400 K€.

### C - Réduction des déchets sur nos sites

Deux de nos objectifs environnementaux portent sur les déchets, qui proviennent principalement de nos entrepôts logistiques et en plus faible partie de nos bureaux. Ce sont :

- des métaux (moteurs et matériels issus des SAV et non réparables),
- des DIB (déchets industriels banaux) : cerclages plastiques, polystyrènes ou ordures ménagères des bureaux ne pouvant être recyclés,
- des emballages secondaires recyclables (palettes bois, caisses, cartons, films) ou ménagers (barquettes, cartons),
- déchets d'équipements électriques électroniques (D3E),
- des déchets Covid (masques et gants) qui sont séparés et incinérés,
- une infime part de déchets dangereux (huiles).



Nos volumes de déchets sont en légère hausse. Ceci s'explique par le déménagement de l'entrepôt de FGinox qui a généré une quantité de déchets supérieure à une année habituelle, laquelle a été en bonne partie compensée par les baisses dans les autres filiales.

**Nous nous efforçons d'appliquer le principe des 3R (réduire, réutiliser, recycler).**

Nos actions :

- l'installation de broyeurs qui transforment les cartons usagés en éléments de calage pour les expéditions dans le nouvel entrepôt FGinox, comme chez Thermador et Sferaco depuis deux ans,



Résidus d'emballages réutilisés (broyeuse Thermador).

- la mise en place en 2022 chez Jetly d'une gestion séparée des chutes de câbles afin qu'ils puissent être revalorisés par la filière de récupération,
- la gestion attentive à travers la recherche au maximum de filières de réemploi ou de recyclage, qui a ainsi permis à Jetly d'avoir un solde net positif entre les coûts de gestion et les rachats de certains de ces déchets.

**95,7 % de nos déchets sont envoyés dans une filière spécialisée pour être recyclés ou revalorisés.**

Notre indicateur n°15 (« revalorisation des déchets ») intègre les déchets recyclés ainsi que la revalorisation énergétique. Les matières recyclées sont les métaux, plastiques, cartons, papiers.

Attentifs, nous rencontrons régulièrement au sein de ses installations **notre partenaire principal, Briordures, filiale du groupe Cofibex, une société locale basée dans l'Ain.** Nous sommes mensuellement informés des exutoires choisis par ce prestataire pour une valorisation optimale de ceux-ci, du flux de traitement ainsi que du type de valorisation de nos déchets et de leur tonnage respectif.



Visite Briordures.

### 3.2.3.3 - Nos actions pour préserver la ressource en eau

Les sécheresses de l'été 2022 nous ont rappelé à quel point la ressource en eau est précieuse. Nos actions pour la préserver concernent nos propres opérations et nos clients, à travers l'usage des produits que nous vendons. Plusieurs de nos filiales sont expertes en gestion et valorisation de l'eau.

#### A - optimisation de nos consommations en eau

##### Récupération des eaux de pluie

Le système de récupération d'eau de pluie vendu par Jetly est installé dans son bâtiment depuis sa création en 2009. L'eau récupérée permet d'alimenter les sanitaires des bureaux de Jetly. Dans le récent bâtiment regroupant Aello, Axelair et Odra, la même technologie a été installée. La cuve de récupération, associée à un système de pompage et un dispositif de traitement des eaux usées par UV, est prioritaire par rapport au circuit d'approvisionnement d'eau potable. Ceci permet d'utiliser de l'eau recyclée plutôt que de l'eau propre, lorsqu'elle n'est pas destinée à la consommation humaine. L'utilisation de cette technologie au sein de nos filiales limite la consommation en eau potable en réutilisant cette ressource d'une manière non négligeable puisqu'une chasse d'eau équivaut à un volume compris entre 6 et 9 litres. Le nouveau bâtiment de FGinox à Saint-Quentin-Fallavier a été équipé en 2022, ce qui amène à 38 669 m<sup>2</sup> de superficie couverte par cette technologie au sein de notre patrimoine immobilier. Ce sera également le cas du bâtiment de Thermador Groupe et Opaline en 2023.



Récupération d'eau de pluie de jetly et d'Aello.

##### Optimisation des réseaux de sprinklage

Nous avons modifié notre méthode de mise à niveau des réseaux de sprinklage en réalisant des analyses de l'eau glycolée par prélèvements plutôt que de procéder à une vidange



totale des cuves, ce qui nous permet d'éviter le gaspillage d'eau potable en grande quantité.

## B - Produits permettant de préserver la ressource en eau

### Récupération des eaux de pluie

Préserver, gérer et valoriser la ressource en eau sont une priorité pour notre filiale Jetly entre autres.

Les cuves de récupération permettent non seulement de stocker l'eau de pluie, mais aussi de la réguler pour des applications domestiques ou collectives.

On distingue la gamme habitat (de 1000 à 8000 litres) du collectif (de 10000 à 60000 litres). Ces cuves sont équipées de pré-filtres qui facilitent l'évacuation des macro déchets (feuilles, brindilles, cailloux...) vers le trop-plein.

Une fois enterrée, la cuve est associée à une pompe, définie en fonction des besoins de l'installation (habitat, jardin, maison individuelle ou collectif). Il est possible d'automatiser cette solution de pompage à l'aide d'une électrovanne et de bénéficier ainsi d'une alimentation en eau permanente avec priorité donnée à l'eau de pluie. De plus, les dernières innovations liées à la variation de vitesse des moteurs électriques apportent silence et économies d'énergie. Pour les collectivités, le gestionnaire Aquatwin (système de gestion à 2 pompes) répond aux besoins des écoles, hôtels, hôpitaux, parcs et jardins, et ce, en toute autonomie.

Nous proposons également une gamme de filtration, qui permet de traiter les particules, les composés organiques volatils ou les bactéries présents dans l'eau.

### Consommation sanitaire raisonnée

Notre filiale Édouard Rousseau, société française créée en 1934 et employant une centaine de collaborateurs assemble ses robinets NF sur son site de 10 000 m<sup>2</sup> à Sens, en Bourgogne. Elle s'efforce de proposer des produits conçus pour réduire la consommation d'eau des usagers. Ces produits intègrent certains composants ou fonctions comme exemple :

- une manette à butée «Eco-stop» qui limite le débit d'eau d'un robinet de 50% à l'ouverture. Ce même principe se retrouve sur un robinet thermostatique dont la cartouche céramique «Eco-stop» est équipée d'un bouton de blocage de débit à mi-course, limitant ainsi la consommation d'eau.
- un aérateur réducteur de débit qui obstrue partiellement le passage de l'eau et réduit de fait la consommation d'eau de 50%.
- des systèmes temporisés ou à infrarouge qui stoppent l'écoulement de l'eau après un certain temps. Cela évite les écoulements d'eau inutiles par exemple lors du lavage des mains.
- la nouvelle douchette EKOGEST qui n'agit pas directement sur la consommation elle-même, mais sur l'éducation du consommateur. La douchette est équipée d'un système dynamo qui calcule la consommation d'eau. Un écran LED affiche le nombre de litres d'eau consommés, en même temps qu'un signal lumineux vert pour une consommation de moins de 25 litres, puis orange pour une consommation jusqu'à 50 litres et rouge pour une consommation au-delà de 50 litres. En réduisant le temps passé sous la douche, il réduit de fait sa consommation.

### Piscine basse consommation

Aello, spécialisée dans la distribution d'équipement pour piscines à destination des professionnels, s'engage pour rendre la piscine de demain autonome en consommation d'eau et d'énergie. Pour préserver l'eau, elle propose des solutions comme des cuves de récupération des eaux de pluie et des trop-pleins, l'usage de citernes temporaires pour les opérations de maintenance ou l'utilisation de filets d'ombrage pour limiter l'évaporation. Pour l'utilisation d'énergie renouvelable, elle propose des panneaux photovoltaïques et des batteries pour capter l'énergie solaire et alimenter le local technique et des panneaux solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire.

Ces produits contribuent substantiellement à notre chiffre d'affaires vert estimé tel que présenté en rubrique 3.2.3.5

## 3.2.3.4 - Nos actions pour préserver la biodiversité

Depuis 2015, **l'Association Porte d'Isère Environnement (APIE)** accompagne la plupart de nos filiales situées à Saint-Quentin-Fallavier dans le cadre d'un partenariat de long terme réalisé à travers des prestations de services d'experts naturalistes. L'APIE est l'association de protection de l'environnement du Nord Isère, adhérente à la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature) et interlocutrice des collectivités locales, des administrations et des entreprises. Les 3 axes d'actions de l'APIE sont : connaître le territoire pour le préserver, prévenir et réduire les atteintes à l'environnement, améliorer le cadre de vie. Ainsi, **les études réalisées par l'APIE pour le compte des filiales du groupe s'inscrivent dans les ambitions de l'APIE qui sont de protéger la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie des habitants de son territoire.**

**Les référents Thermavert** sont en contact direct avec l'association, ce qui permet aux filiales d'avancer sur les projets liés à leurs écosystèmes. Ils se sont réunis au sein du groupe transversal inter-filiales Thermavert trois fois en 2022, afin de partager leurs questions, projets et bonnes pratiques.

**Des actions de sensibilisation** sont proposées régulièrement sur le terrain à l'ensemble des salariés. En 2022, l'association a organisé un atelier sur le thème de la découverte des insectes pollinisateurs sur le site de PBtub.

### Aménagements écologiques sur nos sites :

L'APIE a conduit des études complètes pour quatre de nos filiales (PBtub en 2015, Jetly et Sferaco en 2020, et Thermo-dor en 2021).



Nichoir à oiseaux installé par l'APIE chez PBtub.



**Les travaux comportaient systématiquement un état initial de l'environnement assorti de préconisations d'aménagements écologiques sur les sites.**

L'état initial fournit un inventaire des données faunistiques et floristiques de la zone, une cartographie des habitats et un recensement des espèces observées, incluant les espèces protégées selon les bases de données publiques. D'après les inventaires de terrain, les habitats identifiés sur les sites sont principalement des habitats artificiels sans enjeu patrimonial, avec des espèces floristiques communes, voire horticoles ou invasives. Ces dernières sont une cause majeure de perte de biodiversité mondiale. Il est donc primordial de mettre en place des mesures pour limiter leur expansion. Les espèces faunistiques sont pour la plupart des espèces communes non protégées ainsi que quelques espèces patrimoniales à fort enjeu écologique (œilletons velus, orchidées, crapaud calamite, moineau domestique et hirondelle rustique).

**Un important potentiel de biodiversité à développer a été identifié sur ces sites.** Les préconisations d'aménagements écologiques consistent en la **création de biotopes essentiels aux espèces locales ainsi que des aménagements pour améliorer les échanges au travers des corridors écologiques.** Ces préconisations sont présentées dans des « fiches actions » qui détaillent les actions à mettre en œuvre représentées sur des cartes, les moyens nécessaires et les coûts. Pour PBtub et pour Sferaco, 9 mesures ont été proposées, 7 pour Jetly et 8 pour Thermador. Les mesures sont les suivantes :

- réhabilitation de corridors écologiques : création de passages à petite faune sur les clôtures et mises en place d'échappatoires pour la faune en bordure du bassin de rétention.
- création de refuges pour de nombreuses espèces : plantation de haies champêtres, mise en place de gîtes en pierres pour la faune.
- amélioration de l'attractivité pour les insectes et l'avifaune : plantation d'arbres fruitiers, d'herbes aromatiques, de prairie

fleurie, pose de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes, mise en place d'une gestion différenciée des zones herbacées .



Hôtel à insectes chez PBtub

- limitation des espèces invasives : arrachage.

Au total, 106 149 m<sup>2</sup> sont couverts par des actions en faveur de la biodiversité, plus de 60 espèces animales, dont une dizaine protégées. Plus de 70 espèces végétales ont été inventoriées. Pour que cette démarche soit menée de façon optimale, il est nécessaire d'intégrer un suivi. Il est prévu d'effectuer dans les années à venir un inventaire faisant suite à l'« état initial » afin de voir l'évolution de la biodiversité sur les sites.

En complément des initiatives menées avec l'APIE, d'autres initiatives volontaires ont vu le jour :

- Chez Syveco et Isocel, la tonte des espaces verts a été allégée pour favoriser la prolifération de la faune et de la flore. Un jardin potager a été mis en place et est entretenu régulièrement par les salariés, ce qui permet une prise de conscience et de profiter de fruits et légumes de saison.
- Les moutons d'Ouessant, privilégiant l'éco-pâturage à la tonte classique, sont toujours présents chez Sectoriel.



Zone industrielle de Saint-Quentin-Fallavier

**Préservation de la biodiversité**

Préservation de la biodiversité sur les sites de Thermador Groupe à Saint-Quentin-Fallavier.



### Nouveaux aménagements

Toute nouvelle construction intègre désormais à son cahier des charges la plantation d'essence locale. L'association APIE accompagne chaque futur locataire dans des choix responsables dans la gestion des espaces verts. Le bâtiment qui accueillera Thermador Groupe et Opaline en 2023 comporte un parking paysagé, favorisant le développement de la faune et de la flore, tout en remplissant sa fonction pratique.

### 3.2.3.5 - Nos solutions contribuant à la transition écologique

#### Offre de produits et services verts

**Notre activité permet de contribuer à 4 ODD (objectifs de développement durable) : eau, énergie, préservation des ressources et santé & bien-être.**

Pour contribuer à la transition écologique, Thermador groupe doit accélérer la diffusion de solutions éco-performantes et des énergies renouvelables auprès de ses clients. Thermador Groupe occupe une position privilégiée pour faire connaître, comprendre et adopter des solutions écoresponsables auprès de ses clients professionnels. Sa responsabilité en tant que distributeur est de rechercher et d'encourager les solutions plus économes en ressources et moins impactantes pour la planète. Elles permettent également aux utilisateurs finaux de réduire leur facture énergétique et de rationaliser leurs coûts. Le renouvellement et la diversification du portefeuille de produits et services en faveur de ces solutions participent également à la performance économique du groupe. Et, au-delà de satisfaire les clients et utilisateurs finaux, la promotion de ces solutions contribue à l'atteinte des objectifs scope 3 du groupe.

Le groupe propose une offre de solutions qui répond aux tendances structurelles du marché : besoin de maîtrise énergétique pour mieux et moins consommer d'eau et d'énergie, développement des énergies renouvelables. Le confort, la sécurité, l'ergonomie et l'efficacité énergétique des équipements font aujourd'hui partie des exigences des clients. En accompagnant l'évolution des usages et des modes de consommation, Thermador Groupe permet aux installateurs de se développer sur de nouveaux marchés tels que les certificats d'économie d'énergie ou la mesure et le contrôle des consommations.

#### Nos services

Nos filiales proposent de nombreux services permettant à nos clients d'installer les produits les plus adéquats et *in fine* de réduire les consommations d'eau, d'énergie et d'allonger leur durée de vie :

- services commerciaux sédentaires experts qui répondent au téléphone afin de conseiller et d'orienter nos clients sur les produits les plus adaptés aux besoins d'usage,
- bureaux d'études,
- services de réparations,
- ventes de pièces détachées à prix abordables,
- repérage facilité des produits vertueux via des labels apposés sur les catalogues.



Bureau d'étude Thermacome

### Notre Chiffre d'affaires vert (indicateur alternatif de performance taxonomie)

Cet indicateur n'est pas établi conformément au règlement sur la taxonomie car il n'est pas calculé sur des activités éligibles, à ce jour, à la taxonomie. Il a été évalué sur les critères techniques d'alignement.

Thermador Groupe a entrepris d'identifier et de comptabiliser la part de ses activités soutenant positivement la transition environnementale. Ce travail, réalisé au second semestre 2022 en partenariat avec le cabinet I Care<sup>(1)</sup>, s'est basé sur les critères de contribution substantielle de la taxonomie européenne des activités vertes<sup>(2)</sup>. **Bien que l'activité principale de distributeur du groupe ne soit pas éligible à cette taxonomie, certains des produits vendus valident les critères de contribution substantielle d'autres secteurs éligibles**, comme la fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments<sup>(3)</sup>, ou l'installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments<sup>(4)</sup>.

Pour ce premier exercice, nous nous sommes basés **sur les critères techniques de l'acte délégué relatif à l'atténuation du changement climatique**, applicable dès 2022 pour le calcul de l'éligibilité et 2023 pour l'alignement, **ainsi que sur les textes de la Platform for Sustainable Finance contenant des recommandations sur les critères techniques**

**pour les quatre objectifs environnementaux restants de la taxonomie** de l'UE<sup>(5)</sup>, en particulier sur les piliers Transition vers une Économie Circulaire ainsi que l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines. Ces derniers incluent en particulier les activités de distribution de produits au travers de la section relative à la vente de pièces détachées ou vente de produits d'occasion. Ils devraient être adoptés sous la forme d'actes délégués officiels en 2023 pour une application en 2024 sur les reportings 2023.

L'identification des produits et services contribuant substantiellement à la transition environnementale couvre 100% des activités du groupe hors DPI (société acquise le 31 octobre 2022), avec un détail réalisé généralement à l'échelle de la sous-famille de produits, et parfois aux niveaux plus granulaires lorsque cela était nécessaire. Ce travail a permis d'aboutir à un chiffre d'affaires « vert » estimé de 14,9 % pour l'année 2022, dont 12,3 % au titre de l'atténuation du changement climatique, 1,3 % pour la transition vers une économie circulaire ainsi que 1,3 % pour l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines.

### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)



|   | Chiffre d'affaires en milliers d'euros | Part du chiffre d'affaires total | Chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie 2022 en milliers d'euros | Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année 2022 | COMMENTAIRES   |
|---|--|----------------------------------|---|--|--|
| <b>Activités éligibles à la taxonomie</b>   | <b>307</b>                             | <b>0,06%</b>                     | <b>0</b>  | <b>0%</b>  |  |
| <b>Activités éligibles mais non durables sur le plan environnemental</b>  |  |                                  |   |  |  |
| Chiffre d'affaires des activités non durables sur le plan environnemental<br>Activité 1 : acquisition et propriété de bâtiments | 307                                    | 0,06%                            | 0   | 0%   | Les bâtiments loués à nos locataires extérieurs ne sont pas de classe de performance énergétique A (DPE A sur l'énergie) |
| <b>Activités non éligibles à la taxonomie</b>   | <b>553 552</b>                         | <b>99,93%</b>                    | <b>82 472</b>   | <b>14,9%</b>   |  |
| Chiffre d'affaires total de l'activité 2 : distribution spécialisée   | 553 502                                | 99,94%                           | 91 500  | 14,9%  |  |
| Chiffre d'affaires total de l'activité 3 : agence de communication  | 50                                     | 0,01%                            | 0   | 0  | Produits distribués répondant aux critères d'alignement  |
| <b>Chiffre d'affaires total</b>   | <b>553 859</b>                         | <b>100%</b>                      | <b>82 472</b>   | <b>14,9%</b>   |  |

|  | CapEx (Investissements) en milliers d'euros | Part des CapEx | CapEx aligné sur la taxonomie - 2022 en milliers d'euros | Part des CapEx alignée sur la taxonomie année 2022 |
|--|---|----------------|--|--|
| <b>Activités éligibles à la taxonomie</b>  | <b>5 825</b>                                | <b>52,8%</b>   |  | <b>En attente</b>                                  |
| <b>Activités durables sur le plan environnemental</b>  |   |                |  |  |
| CapEx des activités durables sur le plan environnemental<br>Activité 1 : acquisition et propriété de bâtiments | 5 825                                       | 52,8%          |  | En attente de validation des critères DNSH         |
| <b>Activités non éligibles à la taxonomie</b>  | <b>5 212</b>                                | <b>47,2%</b>   |  |  |
| CapEx total de l'activité 2 : distribution spécialisée   | 5 197                                       | 47,1%          |  | En attente de validation des critères DNSH         |
| CapEx total de l'activité 3 : agence de communication  | 15  | 0,1%           | 0  | 0%   |
| <b>CapEx total</b>   | <b>11 037</b>                               | <b>100%</b>    |  | <b>En attente</b>                                  |

|   | OpEx (charges d'exploitation) en milliers d'euros | Part des OpEx | OpEx aligné sur la taxonomie - 2022 en milliers d'euros | Part des OpEx alignée sur la taxonomie année 2022 |
|---|---|---------------|---|---|
| <b>Activités éligibles à la taxonomie</b>   | <b>51</b>   | <b>3,2%</b>   | <b>38</b>   | <b>75%</b>  |
| <b>Activités durables sur le plan environnemental</b>   |   |               |   |   |
| OpEx des activités durables sur le plan environnemental<br>Activité 1 : acquisition et propriété de bâtiments | 51  | 3,2%          | 38  | 75%   |
| <b>Activités non éligibles à la taxonomie</b>   | <b>1 561</b>                                      | <b>96,8%</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>  |
| OpEx des activités durables sur le plan environnemental<br>Activité 2 : distribution spécialisée              | 1 550   | 96,2%         | 0   | 0   |
| OpEx des activités durables sur le plan environnemental<br>Activité 3 : agence de communication               | 11  | 0,7%          | 0   | 0   |
| <b>OpEx total</b>   | <b>1 612</b>                                      | <b>100%</b>   | <b>38</b>   | <b>2,4%</b>                                       |

<sup>1</sup> Care est un cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans le domaine de l'environnement. Il accompagne depuis 2008 entreprises, acteurs publics et institutions financières dans l'ensemble de leurs démarches vers une transition à faible impact environnemental. En juin 2022, le cabinet a rejoint BearingPoint, leader du conseil en transformation.

<sup>2</sup> [https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities\\_en](https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en)

<sup>3</sup> Section 3.5 de l'acte délégué relatif à l'atténuation au changement climatique joint au Règlement 2020/852 dit règlement taxonomie.

Disponible à <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R2139&from=EN>

<sup>4</sup> Section 7.5 de ce même acte délégué.

<sup>5</sup> Disponible à [https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-03/220330-sustainable-finance-platform-finance-report-remaining-environmental-objectives-taxonomy-annex\\_en.pdf](https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-03/220330-sustainable-finance-platform-finance-report-remaining-environmental-objectives-taxonomy-annex_en.pdf) ainsi qu'à [https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-11/221128-sustainable-finance-platform-technical-working-group\\_en.pdf](https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-11/221128-sustainable-finance-platform-technical-working-group_en.pdf)

## Quelques produits et services emblématiques

### Gamme ESYBOXLINE

Système de surpression innovant vendu depuis plusieurs années par Jetly à destination des collectivités. Ce système est équipé de moteurs à variation de vitesse pour une meilleure gestion de l'utilisation des moteurs électriques et in fine une réduction de la consommation d'énergie.

### VMC double flux

Ventilation mécanique contrôlée à la norme NF, proposée par Axelair. Cette technologie permet de réduire les besoins en chauffage, donc les consommations d'énergie, tout en améliorant la qualité de l'air ambiant.

### Panneaux rayonnants

Les panneaux rayonnants chauffants et rafraichissants sont commercialisés par Thermacome. Le principe de fonctionnement par rayonnement offre l'avantage d'une très grande réactivité aux variations des conditions ambiantes en lien notamment avec l'évolution des conditions extérieures. De fait, la température souhaitée est atteinte plus rapidement avec des niveaux de température de fluides moindres que dans les systèmes classiques. Cet équipement réduit les consommations en supprimant des modes de chauffage et de refroidissement plus énergivores.



## 3.2.4 - Sociétal : être un acteur responsable et engagé auprès de nos parties prenantes



| ACTIONS   | 2021  | 2022   | OBJECTIFS MOYEN TERME 2025              | OBJECTIFS LONG TERME 2030 |
|---|-------|--------|---|---------------------------|
| <b>PARTAGER NOS EXIGENCES ÉTHIQUES AVEC NOS FOURNISSEURS :</b><br>- Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre charte d'achats responsables ou d'une charte équivalente. | 4,8 % | 85,5 % | ≥ 60 %                                  | ≥ 80 %                    |
| <b>DÉVELOPPER NOTRE ENGAGEMENT AUTOUR D'ACTIONS SOLIDAIRES</b><br>- Nombre de filiales engagées.  | 7     | 11     | Objectif en cours de définition         |                           |
| <b>POURSUIVRE NOTRE EFFORT DE CRÉATION D'EMPLOIS EN FRANCE</b>  | 36    | 43*    | Solde net positif de création d'emplois |                           |

\*hors acquisition DPI

Nourrir des relations de qualité avec nos partenaires qu'ils soient fournisseurs, clients ou toute autre partie prenante fait partie de nos pratiques au quotidien. Afin de formaliser cet engagement, l'un de nos objectifs clés repose sur le pourcentage de CA réalisé par des filiales certifiées ISO 9001 ou 14001.

En 2022, sept de nos filiales sont certifiées ; c'est une de plus qu'en 2021. Thermador va s'engager dans un processus de certification en 2023, ce qui explique que nous estimons être en cours d'atteinte de nos objectifs à horizon 2025.

Nous nous sommes également fixé pour objectif de nous fournir à plus de 85% auprès de fournisseurs certifiés. Nous avons atteint cet objectif en 2022.

### 3.2.4.1 - Relations avec nos fournisseurs et achats responsables

#### Une partie prenante primordiale

Nous apportant les biens et les services indispensables à notre activité, nos fournisseurs sont l'une de nos parties prenantes clés. Les chiffres clés sont présentés pages 15 et 63.

Nous nous efforçons d'entretenir **des relations de confiance et de long terme**, basées sur la transparence. Ainsi, 22 % de nos achats sont réalisés avec **des fournisseurs depuis plus de 40 ans**.

Les dirigeants des filiales portent la responsabilité des relations avec nos fournisseurs. Notre conduite dans les affaires se fonde sur ces principes simples :

- Offrir une vision à moyen ou long terme.
- Privilégier la transparence vis-à-vis de nos fournisseurs.
- Être attentif à leur pérennité, à la qualité des produits ou services proposés, ainsi qu'à leur éthique.

Trois de nos indicateurs clés de performance extra-financière reposent sur nos relations avec nos fournisseurs.

#### Devoir de vigilance

Le groupe et ses filiales sont actuellement en dessous des seuils de la réglementation française relative au devoir de vigilance, adoptée en 2017. Pour autant, nous sommes depuis longtemps attentifs **au respect des droits humains et sociaux** de la part de nos fournisseurs et partenaires.

Cette vigilance est rendue possible par nos relations de longue durée et notre bonne connaissance de nos fournisseurs, à qui nous rendons visite régulièrement et que nous nous autorisons à auditer, via nos équipes en interne ou via des organismes tiers mandatés à cet effet.

Nous mettons en place progressivement depuis quelques années un ensemble de moyens, présentés à la suite, nous permettant de nous assurer de leur conformité et de leurs bonnes pratiques.

Pour nos fournisseurs de marchandises, le processus de vigilance mis en place se résume comme ceci :



En 2019, nous avons mis en place un **dispositif d'alerte** (décrit dans la rubrique Gouvernance) qui permet à toute personne interne ou externe de signaler toute situation irrégulière. Ce dispositif d'alerte est public et consultable par tous sur notre site Internet.

- En 2021, nous avons rédigé notre **charte d'achats responsables**. Nous l'avons déployée en 2022.

- En 2022, nous avons testé un **outil de conformité** (Compliance Catalyst, commercialisée par Bureau van Dijk, une société du groupe Moody's Analytics) qui est une base de données mondiale contenant des informations sur plus de 400 millions d'entreprises dans tous les pays du monde, constituant une source de référence en matière de données d'entreprises non cotées. Cet outil nous permet de vérifier que nos fournisseurs ne font pas l'objet de pratiques controversées ; il nous donne également une notation financière et une meilleure connaissance de leur gouvernance. Le déploiement est prévu pour 2023.



Plusieurs de nos filiales réalisent déjà et depuis toujours des **évaluations de leurs fournisseurs**. Ainsi en 2022, ce sont près de 80% de nos fournisseurs en valeur d'achat de marchandises qui ont été couverts par des notations internes ou externes.

Afin de fertiliser les meilleures pratiques et d'homogénéiser la notation de nos fournisseurs, nous avons développé au sein du groupe transversal inter-filiales "achats" une grille d'évaluation commune. Cette grille contient des critères liés à la fonction achats (qualité, délais, etc.) et intègre des critères ESG (environnementaux, sociaux, gouvernance). Elle sera déployée en 2023.

#### Notre charte achats responsables

Notre charte d'achats responsables couvre les 5 aspects suivants, dans nos relations avec nos fournisseurs :

- **Droits de l'Homme, droit du travail et développement du potentiel humain.**
- **Éthique des affaires.**
- **Confidentialité et propriété intellectuelle.**
- **Environnement, sécurité et santé.**
- **Chaîne d'approvisionnement.**

Toutes les directions de nos filiales opérationnelles ont réalisé le déploiement de cette charte en 2022 auprès de leurs fournisseurs de marchandises.

Les objectifs que le groupe s'est fixés étaient les suivants : **plus de 60 % des achats réalisés auprès de fournisseurs signataires de notre charte d'achats responsables ou d'une charte équivalente en 2025 et plus de 80% en 2030. L'objectif de plus de 80% étant atteint dès la première année, nous allons travailler à le relever l'année prochaine.**

**Concernant nos fournisseurs hors marchandises**, nos achats sont réalisés essentiellement auprès de prestataires logistiques (notre logistique est présentée page 14 de ce rapport).

**Pour le transport amont**, de nos fournisseurs vers nos entrepôts, une équipe transversale inter-filiales a été constituée en 2022 afin d'avoir une approche plus globale et d'homogénéiser nos critères d'exigences, ce qui contribuera à renforcer notre vigilance.

**Pour le transport aval**, une vigilance quant aux pratiques de nos partenaires est déjà effective pour ceux qui travaillent avec les filiales de Saint-Quentin-Fallavier :

- **Notre dispositif d'alerte**, présenté précédemment, s'applique.
- **Des sessions de suivi** de la qualité sont organisées deux fois par an avec l'ensemble des filiales utilisatrices. Les remontées issues de ces sessions donnent lieu à des ateliers dédiés avec chacun de nos partenaires pour établir des plans d'actions si nécessaire.

Afin de veiller au **respect des droits humains** et à des pratiques conformes aux réglementations, nous avons effectué en 2022 auprès de nos partenaires assurant le transport aval de nos marchandises les demandes suivantes :

- La signature de notre charte d'achats responsables et/ou l'application d'une charte équivalente. Cette demande a été effectuée dans le cadre de notre appel d'offres messagerie pour 2023 et elle sera renouvelée dans les appels d'offres à venir.
- La signature de notre code de conduite anti-corruption et/ou l'application d'un code de conduite équivalent dès 2023.
- L'intégration de critères environnementaux et sociétaux à notre appel d'offres messagerie. Ces critères ont été pris en compte parmi d'autres pour l'attribution des marchés 2023.

#### Perspectives

Les produits que nous achetons ainsi que leur fin de vie (hors acheminement) réalisant plus de 70% de nos émissions de carbone, nous ne pourrions piloter la réduction de nos émissions indirectes qu'en concertation et partenariat avec nos fournisseurs. Nos projets d'éco-conception sont présentés page 90.

#### 3.2.4.2 - Contribution à l'activité économique et au maintien de l'emploi en France

##### Création et maintien de l'emploi en France

Nous sommes une entreprise citoyenne contribuable en France et créatrice d'emplois continuellement depuis notre fondation en 1968. Nous n'avons jamais mis en place de restructuration ayant entraîné des licenciements économiques (cf. graphique de l'évolution de nos effectifs depuis 10 ans page 18).

En 2022, nos entreprises ont créé 39 nouveaux postes en France et 41 au total et en 2021, après en avoir créé 39 en 2021.

#### Nombre de salariés par région/ pays

| FRANCE             |                         |               |           |             |                     |                |
|--------------------|-------------------------|---------------|-----------|-------------|---------------------|----------------|
| AURA*              | Bourgogne Franche Comté | Ile de France | Normandie | Grand Est   | Centre Val de Loire | Autres régions |
| 540                | 39                      | 25            | 32        | 21          | 12                  | 12             |
| EUROPE HORS FRANCE |                         |               |           | HORS EUROPE |                     |                |
| Belgique           | Pays-Bas                | Hongrie       | Espagne   | Chine       |                     |                |
| 46                 | 3                       | 1             | 13        | 9           |                     |                |

\*Auvergne-Rhône-Alpes

La diversité de nos équipes est le résultat de nos récentes acquisitions.

Nous connaissons le fort attachement de nos salariés à leur région de résidence et notre souhait est de favoriser la fidélité de nos salariés. Nous nous engageons, à chaque fois que nous faisons l'acquisition d'une nouvelle société, à respecter cet ancrage régional des salariés.



### Contribution à l'activité économique locale

Nous faisons travailler très régulièrement des entreprises locales : transports, architecture, maçonnerie, travaux publics, second œuvre du bâtiment, informatique, mutuelle et centre d'adaptation par le travail (E.S.A.T).

Sur notre site historique basé en Isère, nous proposons une restauration collective à nos salariés. En 2021, à la suite de la crise sanitaire, la fréquentation a fortement baissé. Nous avons cependant décidé de maintenir cette offre, en investissant dans la rénovation du bâtiment et en misant sur l'amélioration de la qualité des menus offerts (diversité des plats et utilisation de produits locaux).

### 3.2.4.3 - Relations au sein de nos secteurs d'activité

Les dirigeants de nos filiales et leurs équipes sont actifs au sein des syndicats professionnels liés à nos domaines d'activité. Ils ont pris des responsabilités dans la gouvernance de ces instances et donnent de leur temps en partageant leur expérience. À travers leur représentation au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et dans ces syndicats, ils participent à l'évolution des normes applicables dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie pour favoriser les produits plus vertueux sur le plan sanitaire et environnemental. Nos filiales sont ainsi présentes auprès de neuf syndicats : AF Ventilation, INOHA, ADFRI, COCHEBAT, COEDIS, l'IFEP, SYNAA, SYNASAV et UPB.

| DIRIGEANTS             | QUALITÉ                                  | NOM DU SYNDICAT   | FONCTION           |
|------------------------|--|---|--------------------|
| Laure Empereur         | D.G. d'Odrea                             | INOHA (les Industriels du Nouvel Habitat)   | Administratrice    |
| Philippe Bories        | D.G. de Mecafer Domac                    | INOHA (les Industriels du Nouvel Habitat)   | Membre             |
| Christophe Arquillière | D.G. de Sferaco                          | ADFRI (Association de Distribution Française de Robinetterie Industrielle)  | Secrétaire adjoint |
|                        |  | ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement)   | Membre             |
| Xavier Isaac           | D.G. de Sectoriel                        | ADFRI (Association de Distribution Française de Robinetterie Industrielle)  | Membre             |
|                        |  | Bureau de Normalisation du Gaz, organisme de normalisation dépendant de l'AFGAZ ( <a href="http://www.afgaz.fr">www.afgaz.fr</a> ). |                    |
|                        |  | UNM (Union de Normalisation de la Mécanique), section 76  |                    |
| Anne-Sophie Bultey     | D.G. de Disrilabo                        | Réseau Mesure, regroupant des entreprises spécialistes de l'instrumentation et de la mesure   | Membre             |
| Yves Ruget             | D.G. de Thermador                        | COEDIS (Fédération des Distributeurs d'Équipements et Solutions Électriques, Génie climatique & Sanitaires).                        | Partenaire         |
|                        |  | SYNASAV (Syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique).  |                    |
| Florent Kieffer        | D.G. de Thermacome                       | UPB (Union des Syndicats en Plasturgie du Bâtiment)   | Président          |
|                        |  | COCHEBAT (syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire)       |                    |
| Éric Mantione          | Président de Thermacome<br>D.G. de PBtub | COCHEBAT (le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire)    | Vice-Président     |
| Lionel Grès            | D.G. d'Axelair                           | Association Française de Ventilation  | Membre             |
| Frank Bourgois         | D.G. de Jetly                            | IFEP (Industriels Français de l'Eau Pluie)  | Membre             |
|                        |  | SYNAA (Syndicat National de l'Arrosage Automatique)   |                    |

### 3.2.4.4 - Confidentialité des données et sécurité informatique

La sécurité informatique et la protection de nos données font partie de nos priorités. Nous avons mis en place une organisation spécifique dédiée qui comprend :

- **une charte informatique**, mise en place en 2022, diffusée à tous les salariés et abordant l'ensemble des règles d'usage informatique : sécurité du matériel et prudence relative à l'utilisation des courriels électroniques, d'Internet, des transferts de fichiers, des connexions à distance, de la protection des données. Elle rappelle aussi les délits et sanctions.
- **des formations**, dispensées à l'ensemble de nos salariés utilisateurs de l'environnement réseau du groupe.
- **une Déléguee à la Protection des Données** (DPO - Data Protection Officer) au niveau groupe. Ses missions : garantir la cohérence de nos pratiques et de leur mise en œuvre dans les filiales ; assurer la veille réglementaire et la diffusion des bonnes pratiques RGPD ; mettre à jour les registres de traitement, les mentions d'informations et le déploiement de la politique de protection des données en collaboration avec les opérationnels.

- **un dispositif de protection des données** couvert par une sensibilisation des salariés du groupe depuis 2018, des formations, une politique de protection des données, une mise à jour de nos CGV, des registres de traitements par filiale et des dispositifs d'information des personnes à la mise en place de nouveaux traitements. La sécurité et la protection de nos données sont garanties par leur stockage dans la mesure du possible sur nos propres serveurs ou par l'hébergement sur des serveurs basés en Europe.
- **des audits de sécurité** informatique, réalisés en 2021 et qui ont donné lieu à des plans de suivi des points de vigilance en 2022.

#### Nos réalisations :

- 22 demandes de nos relais en filiales à la DPO en 2022,
- 100% des utilisateurs de l'environnement réseau du groupe formés à la sécurité informatique,
- 2 tests de phishing réalisés, dont un à l'ensemble de nos sites et un sur un périmètre restreint.



#### 3.2.4.5 - Solidarité auprès des plus fragiles

Une politique de dons et de mécénat a été rédigée au niveau du groupe Thermador et est consultable sur notre site Internet. À travers ces actions, l'entreprise souhaite apporter son soutien financier ou matériel à une œuvre, à une action sociale, culturelle ou sportive afin de promouvoir ses valeurs.

Nous avons initié en 2019 un partenariat au niveau du groupe avec la fondation Apprentis d'Auteuil. Les actions de mécénat et de sponsoring sont sous la responsabilité du P-D.G. et du D.G. de chaque filiale. Ils peuvent également choisir librement leurs engagements en concertation avec leurs salariés.

#### Engagement auprès de la fondation les Apprentis d'Auteuil.



Fondée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, reconnue d'utilité publique, la fondation Apprentis d'Auteuil s'engage et agit auprès des jeunes et des familles les plus fragiles. Elle s'est donnée pour mission la protection de l'enfance, la formation professionnelle, l'insertion sociale et professionnelle et l'accompagnement des familles. Plus de 6 500 collaborateurs et 4 000 bénévoles accompagnent chaque année 30 000 jeunes et 6 000 familles au sein de 240 établissements (de la crèche au centre de formation continue).

Notre partenariat avec les Apprentis d'Auteuil s'est poursuivi en 2022 à travers différentes actions.

Des salariés de FGinox, Syveco, Thermador et Thermador Groupe ont dispensé des cours d'anglais (simulation de ventes) à des jeunes de 18 à 29 ans destinés aux métiers de la vente, dans le cadre du dispositif Prépa'venir du Pôle Avenir Emploi de Villeurbanne (Rhône).

Un des dirigeants a participé à un jury de sélection à l'Ouvre-boite, dispositif d'insertion par l'entrepreneuriat.

Les filiales Isocel, PBtub, Sferaco, Thermador ont accueilli des jeunes du lycée professionnel Jean-Marie Vianney de La Côte-Saint-André (Isère), actuellement en deuxième année de CAP Intervention de Maintenance Technique des Bâtiments. L'objectif était de leur faire découvrir les principaux métiers de nos entreprises (ventes, marketing, service commercial sédentaire, qualité, comptabilité) et en particulier celui de magasinier avec la présentation de nos produits et de leurs applications.

Quatre filiales (Aello, Jetly, PBtub, Sectoriel) se sont engagées à former à partir de fin 2022 et à proposer un contrat de travail début 2023 à quatre stagiaires en phase de réinsertion dans le cadre du dispositif Skola Logistique. L'objectif de ce dispositif est d'accroître l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi en identifiant les freins à l'emploi et en leur permettant d'obtenir un titre professionnel de niveau III de préparateur de commandes en entrepôt.

Sferaco a versé 30 000 € pour des travaux d'isolation visant à l'amélioration énergétique des bâtiments du lycée professionnel de La Côte-Saint-André.

Enfin, au travers de leur taxe d'apprentissage ou de leurs dons, la plupart des filiales situées à Saint-Quentin-Fallavier a soutenu financièrement l'école de production Jean-Marie Vianney, établissement d'Apprentis d'Auteuil de La Côte-Saint-André et le Pôle Avenir Emploi de Villeurbanne.

#### Actions contre la pauvreté infantile



La Fondation Pelicano est un fonds qui lutte contre la pauvreté infantile en Belgique, en consacrant les montants versés pour répondre aux besoins de base des enfants vivant dans la pauvreté dans le pays : repas, vêtements, fournitures scolaires, visites chez le médecin par exemple. En 2021 Sodeco Valves a signé un partenariat avec Pelicano. Pour collecter des fonds, la filiale organise une action tout au long de l'année : les salariés de Sodeco sont encouragés à effectuer leur trajet domicile/ travail à vélo ou à pied, chaque kilomètre parcouru rapportant 0,25 € à Pelicano. En 2022, ce sont environ 7 000 km qui ont été parcourus pour un don d'environ 1 750 €.

#### Solidarité Ukraine



Plusieurs filiales se sont mobilisées en faveur des Ukrainiens en organisant une collecte de dons en nature. Syveco a financé l'acheminement vers la Pologne de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Domac a contribué en vendant à prix coûtant 250 groupes électrogènes à ADEO qui les a redistribués gratuitement à des ONG ukrainiennes. Sodeco Valves a également employé pendant près de 6 mois deux Ukrainiens. Ils ont été embauchés dans le service montage pour l'automatisation de vannes ; ils ont été payés selon les salaires en vigueur en Belgique.

#### Partenaire historique et solidaire de Madasphère



L'association MadaSphère a pour objectif de venir en aide à l'orphelinat et à la population de la ville de Mananjary, dans le Sud-Est de Madagascar. Constatant la vétusté des infrastructures de première nécessité et la pauvreté de la ville, Mélodie Plaschy et Antoine Rocle ont décidé de créer l'association à leur retour pour soutenir durablement la population.

En février 2022, la ville a été durement touchée par le cyclone tropical Batsirai, avec près de 14 50 000 personnes sinistrées. Notre filiale Jetly, qui commercialise des produits contribuant au 6<sup>e</sup> ODD (Objectif de Développement Durable) des Nations Unies (garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable) s'est mobilisée depuis le début pour fournir du matériel et aider la population à la reconstruction de la ville et de l'orphelinat.

## 3.3 SYNTHÈSE DES INDICATEURS ET TABLES DE CONCORDANCE

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2022 à l'exception de DPI, société acquise le 31/10/2022.

Les évolutions au niveau du périmètre du reporting, des méthodologies de calcul et de l'ajout de nouveaux indicateurs en 2021 ne permettent pas toujours d'effectuer une comparaison pertinente des données des années 2022 et 2021 avec celles de 2020 et 2019. Ces changements sont précisés au niveau des indicateurs, à chaque fois qu'ils ont eu lieu, afin de faciliter la bonne interprétation de ces derniers. La démarche de reporting pour l'année 2022 a été précisée et détaillée dans une note de reporting R.S.E. (responsabilité sociétale des entreprises) pour la collecte des informations quantitatives et qualitatives requises. Elle a permis de préciser les définitions et méthodes de calcul pour chaque indicateur afin d'assurer une homogénéité des données.

### Démarche de vérification externe

Les informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans cette déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet de travaux de vérification par un Organisme Tiers Indépendant, afin d'émettre un avis sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations fournies en application du code de commerce, section 3, au I et au II de l'article R.225-105, à savoir les résultats des politiques incluant des indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques. La nature des travaux réalisés et les conclusions sont présentées au paragraphe « Rapport de l'organisme de vérification », page 105.

|   | 2022         | 2021           | 2020          | Pages |
|---|--------------|----------------|---------------|-------|
| <b>GOVERNANCE III</b>   |              |                |               |       |
| <b>Gouvernement d'entreprise</b>  |              |                |               |       |
| Respect d'un code de gouvernance  | Middlenext   | Middlenext     | Middlenext    | 73    |
| Signataire du Global compact des Nations Unies  | OUI          | OUI            | NON           | 64    |
| Nombre de membres du comité exécutif  | 17           | 16             | 18            | 69    |
| Pourcentage de femmes au comité exécutif  | 29%          | 25%            | 28%           | 81    |
| Transparence sur la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe             | OUI          | OUI            | OUI           | 42-44 |
| Déclaration de la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe               | OUI          | OUI            | OUI           | 42-44 |
| <b>Taux de participation à l'Assemblée Générale</b>   | <b>74,1%</b> | <b>71,52%</b>  | <b>65,80%</b> | 55    |
| Taux d'approbation de la rémunération du P.-D.G à la dernière AG                              | 99,9%        | 90,9%          | 99,98%        | 55    |
| <b>Part de l'actionnariat salarié, hors anciens dirigeants</b>                                | <b>7,0%</b>  | <b>7,0%</b>    | <b>7,5%</b>   | 55    |
| Part des salariés actionnaires (individuels ou par le PEE)                                    | 84,7%        | 71,2%          | 75,3%         | 55    |
| <b>Conseil d'administration</b>   |              |                |               |       |
| Nombre d'administrateurs indépendants   | 5            | 5              | 5             | 32    |
| Pourcentage des administrateurs indépendants  | 41,7%        | 45,5%          | 45,5%         | 32    |
| Part des femmes dans notre conseil d'administration   | 41,7%        | 45,5%          | 45,5%         | 32    |
| Administrateur représentant les salariés  | 2            | 1              | 1             | 32    |
| <b>Assiduité des membres du conseil d'administration</b>                                      | <b>98,8%</b> | <b>100,00%</b> | <b>96,90%</b> | 36    |
| Comité d'Audit  | OUI          | OUI            | OUI           | 37    |
| Comité des Rémunérations  | OUI          | OUI            | OUI           | 39    |
| Comité du Développement Durable   | OUI          | OUI            | OUI           | 38    |
| Nombre de formations suivies par les administrateurs  | 15           | 6              | 3             | 36    |
| Pourcentage des administrateurs formés dans l'année   | 100%         | 90,9%          | 63,6%         | 36    |
| Publication du règlement intérieur du conseil   | OUI          | OUI            | OUI           | 36    |
| Évaluation du fonctionnement du conseil   | OUI          | OUI            | OUI           | 36    |
| <b>Équité</b>   |              |                |               |       |
| Ratio d'équité (salaire médian)   | 6,32         | 5,39           | 4,68          | 46    |
| 10% les + haut vs 10% les + bas   | 5,30         | 5,45           | 5,08          | 47    |
| <b>Éthique et anti-corruption</b>   |              |                |               |       |
| Comité d'éthique  | OUI          | OUI            | OUI           | 74    |
| Nombre de signalements / alertes  | 2            | 7              | 5             | 73    |
| dont alertes RH   | 1            | 6              | 5             | 73    |
| Formalisation d'une politique de conduite des affaires et lutte contre la corruption          | OUI          | OUI            | OUI           | 74    |
| <b>Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anti-corruption</b> | <b>96,9%</b> | <b>98,9%</b>   | <b>73,1%</b>  | 73    |

### 3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

|  | 2022         | 2021         | 2020         | Pages |
|--|--------------|--------------|--------------|-------|
| <b>HUMAIN</b> 🧑🧒🧓  |              |              |              |       |
| <b>Effectif par genre</b>  |              |              |              |       |
| Pourcentage de femmes  | 36%          | 36%          | 34%          | 75    |
| Pourcentage d'hommes   | 64%          | 64%          | 66%          | 75    |
| <b>Nombre total de salariés (hors intérimaires)</b>                                      | <b>753</b>   | <b>712</b>   | <b>668</b>   | 75    |
| <b>Effectif par zone géographique</b>  |              |              |              |       |
| France   | 89%          | 90%          | 90%          | 98    |
| Hors France  | 11%          | 10%          | 10%          | 98    |
| <b>Effectif par type de contrat</b>  |              |              |              |       |
| CDI  | 713          | 678          | 649          | 75    |
| CDD  | 40           | 34           | 19           | 75    |
| Pourcentage CDI  | 95%          | 95%          | 97%          | 75    |
| <b>Intérimaires</b>  |              |              |              |       |
| Nombre d'heures d'intérim  | 80 198       | 95 576       | 74 642       | 75    |
| En % du nombre d'heures travaillées  | 6,0%         | 7,6%         | 6,4%         | 75    |
| Fidélisation des salariés  |              |              |              |       |
| <b>Ancienneté moyenne, en années</b>   | <b>9,70</b>  | <b>9,68</b>  | <b>9,76</b>  | 75    |
| Taux de rotation des effectifs   | 16,67%       | 12,92%       | 11,00%       | 79    |
| Entrées  | 146          | 114          | 82           | 79    |
| - dont création d'emplois en France  | 38           | 36           | 24           | 75    |
| - dont création d'emplois en hors France   | 3            | 3            | 1            | 75    |
| Sorties (hors fin de CDD et hors départ en retraite)                                     | 69           | 48           | 41           | 79    |
| <b>Rémunération</b>  |              |              |              |       |
| Salaires moyen   | 53 984€      | 50 254 €     | 50 337 €     | 83    |
| dont rémunération variable   | 21%          | 20%          | 18%          | 83    |
| Nombre de salariés bénéficiant d'accords de participation ou intéressement               | 197          | 181          | 179          | 83    |
| Pourcentage de salariés bénéficiant d'une rémunération variable                          | 97%          | 86%          | ND           | 83    |
| <b>Santé : % des absences non liées à la crise sanitaire</b>                             |              |              |              |       |
| Lié aux arrêts maladie hors isolements Covid-19  | 77%          | 66%          | 74%          | 76    |
| Lié aux congés paternité ou maternité  | 3%           | 11%          | 14%          | 76    |
| Lié aux accidents du travail et de trajet  | 10%          | 4%           | 6%           | 76    |
| Lié aux maladies professionnelles  | 2%           | 15%          | 6%           | 76    |
| <b>TAUX D'ABSENTEISME MOYEN DU GROUPE</b>  | <b>3,52%</b> | <b>3,4%</b>  | <b>3,9%</b>  | 76    |
| Diversité  |              |              |              |       |
| <b>Index égalité professionnelle</b>   | <b>86</b>    | 88           | 87           | 81    |
| Écart de rémunération entre les hommes et les femmes                                     | -3,2%        | -1,9%        | 2,2%         | 81    |
| <b>Pourcentage de femmes à des postes de direction</b>                                   | <b>41,5%</b> | 39%          | 37,5%        | 81    |
| Pourcentage de salariés âgés de plus de 50 ans dans les effectifs                        | 33%          | 31%          | 30%          | 81    |
| Employés en situation de handicap (en nombre)  | 22           | 18           | 12           | 82    |
| <b>Formation</b>   |              |              |              |       |
| Budget formation en % de la masse salariale  | 2,35%        | 1,86%        | 1,63%        | 80    |
| <b>Pourcentage de salariés CDI formés par année (dont formations internes)</b>           | <b>80,8%</b> | <b>72,1%</b> | <b>60,6%</b> | 80    |
| Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année           | 576          | 489          | 393          | 80    |
| - Dont cadres (en %)   | 37%          | 36%          | 40%          | 80    |
| - Dont non-cadres (en %)   | 63%          | 64%          | 60%          | 80    |
| Nombre d'heures de formation   | 12 754       | 10 013       | 8 491        | 80    |
| Nombre d'alternants, d'apprentis et de stagiaires présents au cours de l'année           | 56           | 60           | 25           | 81    |
| <b>Dialogue et climat social</b>   |              |              |              |       |
| Nombre de filiales avec CSE / IRP  | 11           | 11           | 10           | 78    |
| Pourcentage des salariés représentés par une instance représentative du personnel        | 71%          | 75%          | 76%          | 78    |
| Nombre d'accords d'entreprise existants  | 53           | 27           | 11           | 78    |
| Pourcentage de salariés ayant répondu au baromètre QVT sur les 3 dernières années        | 77%          | 93%          | 94%          | 78    |
| Pourcentage de salariés ayant pu échanger avec leur supérieur lors d'un entretien annuel | 90%          | 72%          | 84%          | 78    |
| Nombre de litiges prud'homoux déclenchés sur l'année                                     | 1            | 3            | ND           | 73    |

|   | 2022      | 2021      | 2020     | Pages |
|---|-----------|-----------|----------|-------|
| <b>SOCIÉTAL</b>   |           |           |          |       |
| Montants des dons y compris montants versés au titre des compensations carbone  | 103 457 € | 106 075 € | 39 384 € | 89    |
| Engagement du conseil d'administration sur une fiscalité responsable  | OUI       | OUI       | NON      | 74    |
| <b>Certifications</b>   |           |           |          |       |
| Nombre de nos filiales certifiées ISO 9001 ou ISO 14001   | 6         | 5         | 4        | 62    |
| Pourcentage du CA effectué par des filiales ISO 9001 ou 14001   | 34,1%     | 32,6%     | 27,9%    | 62    |
| <b>Relations fournisseurs</b>   |           |           |          |       |
| Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs certifiés ISO   | 87,4%     | 80,4%     | 55,2%    | 97    |
| Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs notés dans l'année  | 74,1%     | 17,1%     | 14,2%    | 97    |
| Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs signataires de notre charte achats responsables ou d'une charte similaire | 85,5%     | 4,8%      | ND       | 97    |
| Montant TTC des factures fournisseurs dont le terme est échu, en % des achats HT de l'exercice                              | 0,64%     | 0,07%     | 0,29%    |       |
| <b>Relations clients</b>  |           |           |          |       |
| Nombre de clients ayant répondu à une enquête de satisfaction   | 262       | 1 576     | 383      | 13    |

| <b>DONNÉES ENVIRONNEMENTALES</b>   |               |              |              |    |
|--|---------------|--------------|--------------|----|
| <b>Gouvernance de la RSE au sein de notre groupe</b>   |               |              |              |    |
| Nombre de salariés appartenant à un groupe environnement au sein des filiales                  | 40            | 38           | 39           | 69 |
| Nombre de personnes au sein du groupe transversal Thermavert                                   | 29            | 22           | 21           | 69 |
| <b>Biodiversité</b>  |               |              |              |    |
| Nombre de m <sup>2</sup> d'espaces verts traités dans le cadre d'une collaboration avec l'APIE | 68 200        | 71 300       | 32 800       | 94 |
| Nombre d'espèces inventoriées  | 269           | 292          | 206          | 94 |
| <b>Consommation d'énergie - valeurs brutes</b>   |               |              |              |    |
| Consommation d'eau (en m <sup>3</sup> )  | 6 007         | 7 928        | 7 725        | 93 |
| Consommation de gaz (en kWh)   | 3 755 296     | 4 068 452    | 2 724 642    | 87 |
| Consommation d'électricité (en kWh)  | 2 378 488     | 2 599 795    | 2 397 668    | 87 |
| <b>Consommation d'énergie - valeurs relatives</b>  |               |              |              |    |
| Eau (en L par m <sup>2</sup> )   | 47,3          | 70,5         | 75,5         | 93 |
| Consommation de gaz (en kWh / m <sup>2</sup> )   | 29,6          | 36,2         | 26,6         | 87 |
| Consommation d'électricité (en kWh / m <sup>2</sup> )  | 18,7          | 23,1         | 23,4         | 87 |
| Part de l'éclairage LED dans nos bâtiments (en % des m <sup>2</sup> )                          | 67%           | 60%          | 59%          | 87 |
| Part de la consommation de gaz en option "compensation carbone"                                | 89%           | 34%          | ND           | 87 |
| Part de la consommation d'électricité en "Option énergie renouvelable"                         | 92%           | 69%          | 65%          | 87 |
| <b>Total consommation d'énergie (en kwh / m<sup>2</sup>)</b>                                   | <b>48,3</b>   | <b>59,3</b>  | <b>50,1</b>  | 87 |
| <b>Déchets liés aux activités (en % du tonnage acheté)</b>                                     |               |              |              |    |
| <b>Total déchets industriels (en tonne)</b>  | <b>1 059</b>  | <b>1 031</b> | <b>946</b>   | 92 |
| <b>Déchets liés aux activités (en kg/tonne de produit réceptionnés)</b>                        | <b>22,83</b>  | <b>20,28</b> | <b>23,48</b> | 92 |
| Part des déchets industriels non dangereux   | 99,7%         | 100%         | 100%         | 92 |
| Part des déchets industriels dangereux   | 0%            | 0%           | 0%           | 92 |
| <b>% de déchets envoyés dans une filière pour revalorisation</b>                               | <b>95,70%</b> | <b>90,7%</b> | <b>85,2%</b> | 92 |

| <b>DONNÉES ENVIRONNEMENTALES - BILAN CARBONE</b>   |                |                |                |    |
|--|----------------|----------------|----------------|----|
| <b>Scope 1 - Émissions directes (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>  |                |                |                |    |
| Émissions dues aux déplacements des véhicules de société   | 255            | 233*           | 427            | 88 |
| <b>Émissions directes liées à la flotte de véhicules / véhicule</b>  | <b>2,69</b>    | <b>2,81</b>    | <b>2,41</b>    | 88 |
| Émissions dues à la combustion de gaz naturel sur site   | 620            | 692            | 501            | 87 |
| Émissions dues à la combustion de fioul domestique sur site  | 16             | 24             | 23             | 87 |
| Émissions dues à l'usage de réfrigérants   | 0              | 0              | 17             | 87 |
| <b>Émissions directes liées au chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO<sub>2</sub> par 1000 m<sup>2</sup>)</b> | <b>5,01</b>    | <b>6,37</b>    | <b>5,29</b>    | 87 |
| <b>Total scope 1 (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>   | <b>891</b>     | <b>949</b>     | <b>968</b>     | 86 |
| <b>Scope 2 - Émissions indirectes (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>  |                |                |                |    |
| Émissions dues à l'achat d'électricité   | 131            | 140            | 195            | 87 |
| <b>Émissions indirectes dues à l'achat d'électricité (Teq CO<sub>2</sub> par 1000 m<sup>2</sup>)</b>                       | <b>1,03</b>    | <b>1,25</b>    | <b>1,91</b>    | 87 |
| <b>Total scope 2 (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>   | <b>131</b>     | <b>140</b>     | <b>195</b>     | 86 |
| <b>Scope 3 - Émissions indirectes dues à nos produits et nos activités (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>                         |                |                |                |    |
| Émissions dues aux déplacements professionnels (voitures de location, avions et trains, en Teq CO <sub>2</sub> )*          | 243            | 119            | 48             | 88 |
| Scope 3 dont achats de produits (produits vendus)  | 110 466        | 111 389        | 110 000        | 86 |
| Scope 3 dont utilisation des produits vendus   | 46 424         | 39 978         | 35 000         | 86 |
| Scope 3 dont fin de vie des produits vendus  | 38 061         | 40 118         | 41 000         | 86 |
| <b>Total scope 3 (en Teq CO<sub>2</sub>)</b>   | <b>221 036</b> | <b>211 041</b> | <b>207 000</b> | 86 |

\* Les émissions dues aux déplacements professionnels réalisés avec les véhicules personnels sont dorénavant comptabilisées dans le scope 3, dans le respect des règles du bilan carbone de l'Ademe (comptabilisés dans le scope 1 en 2020)

## Table de concordance avec les informations requises dans la D.P.E.F.

|  | Thème   | Concordance avec le Document d'Enregistrement Universel 2022  | ODD*   | Pages   |
|--|---|---|--------|---------|
|  | <b>Présentation de notre modèle d'affaires</b>  | Notre modèle d'affaires   |        | 62      |
|  | <b>Présentation de nos principaux risques et enjeux extra-financiers liés à l'activité du groupe</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Notre écosystème (parties prenantes).</li> <li>Les principaux risques et opportunités.</li> </ul>  |        | 63-67   |
|  | <b>Description de notre démarche en matière de responsabilité sociale et environnementale</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation et gouvernance en matière de RSE.</li> <li>Nos 19 priorités à moyen et long terme.</li> </ul>   |        | 68-71   |
| Informations sociales  | <b>Emploi</b>   | Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique.  | 8 5    | 75      |
|  |   | Embauches et licenciements.   | 3 8    | 75 & 79 |
|  |   | Rémunérations et leur évolution.  | 8      | 83      |
|  | <b>Organisation du travail</b>  | Organisation du temps de travail.   | 3      | 78-79   |
|  |   | Absentéisme.  | 3      | 76      |
|  | <b>Santé et sécurité</b>  | Conditions de santé et de sécurité au travail.  | 3      | 76-77   |
|  |   | Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles.  | 3      | 76-77   |
|  | <b>Relations sociales</b>   | Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.  | 3 8 4  | 78      |
|  |   | Bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.  | 3      | 78      |
|  | <b>Formation</b>  | Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement.   | 4      | 80 & 87 |
| Nombre total d'heures de formation.  |   | 4   | 80     |         |
| Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.  |   | 5   | 80     |         |
| <b>Égalité de traitement</b>   | Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.   | 8   | 82     |         |
|  | Politique de lutte contre les discriminations.  | 5 3   | 82     |         |
|  |   |   |        |         |
| Informations environnementales   | <b>Politique générale en matière environnementale</b>   | Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.                          | 13     | 84-96   |
|  |   | Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.  | 6 7    | 84-96   |
|  |   | Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours. | N/A**  | N/A     |
|  | <b>Pollution</b>  | Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.   | 6 13   | 84-86   |
|  |   | Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses.   | 13     | 87-88   |
|  | <b>Économie circulaire</b>  | Prévention et gestion des déchets.  | 12     | 92      |
|  |   | Utilisation durable des ressources.   | 11 6 7 | 84-96   |
|  |   | Utilisation des sols.   | 15     | 84-96   |
|  | <b>Changement climatique</b>  | Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit.                                    | 13     | 84-96   |
|  |   | Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique.   | 13     | 84-96   |
| Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet. |   | 13  | 84     |         |
| <b>Protection de la biodiversité</b>   | Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.  | 15  | 93-94  |         |
| Informations sociétales  | <b>Engagements sociétaux en faveur du développement durable</b>   | L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local.   | 16     | 98      |
|  |   | L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.   | 16     | 98-99   |
|  |   | Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci.   | 16     | 98-99   |
|  |   | Les actions de partenariat ou de mécénat.   | 16     | 100     |
|  | <b>Sous-traitance et fournisseurs</b>   | La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.  | 12     | 97      |
|  |   | La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.   | 16     | 97      |
|  | <b>Loyauté des pratiques</b>  | Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.   | 12     | 97      |
| Lutte contre la corruption   | <b>Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire et d'une alimentation responsable équitable et durable</b> | Non applicable.   | 16     |         |
|  | <b>Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal</b>   | Non applicable.   | 15     |         |
| Actions en faveur des droits de l'homme  | <b>Les actions engagées pour prévenir la corruption</b>   | Mesure de prévention et de lutte contre la corruption.  | 16     | 73      |
|  | <b>Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :</b>  | - au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,   | 16     | 78      |
|  |   | - à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,   | 5 16   | 82      |
|  |   | - à l'élimination du travail forcé ou obligatoire,  | 16     | 97-98   |
|  |   | - à l'abolition effective du travail des enfants.   | 16     | 97-98   |
| <b>Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des droits humains.</li> <li>Devoir de vigilance.</li> </ul>   | 16  | 97     |         |

\* ODD : Objectifs de Développement Durable. \*\* Non applicable. \*\*\* Non disponible.

## 3.4 RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION

### ATTESTATION D.P.E.F. THERMADOR GROUPE SA – Rapport de l'organisme de vérification – Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société THERMADOR GROUPE SA (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro n° 3-2013, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux » et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière du groupe est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

#### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

#### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

#### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre le 21 décembre 2022 et le 17 février 2023 sur une durée totale d'intervention de 12 jours. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 9 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

#### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1,
- nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 29 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes : une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Lyon, le 21 février 2023



**FINEXFI**  
Isabelle Lhoste  
Associée

#### ANNEXE 1 - Indicateurs vérifiés :

**Indicateurs sociaux :** • Effectif au 31/12/22 (CDI+CDD) • Effectif CDD au 31/12/22 • Effectif CDI au 31/12/22 • Nombre de jours d'absence hors covid • Taux d'absentéisme hors covid • Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année • % de femmes à des postes de direction • Nombre de filiales ayant un accord Forfait mobilité durable • Index égalité homme/femme

#### Indicateurs environnementaux :

• Consommation de gaz (en kWh) • Consommation d'électricité (en kWh) • Scope 1 Emissions directes flotte de véhicules (Teq CO<sub>2</sub> par véhicule) • Scope 1 Emissions directes chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO<sub>2</sub> par km<sup>2</sup>) • Scope 2 Emissions directes dues à l'énergie des bâtiments (Teq CO<sub>2</sub> par km<sup>2</sup>) • Scope 3 Emissions indirectes dues à nos produits et nos activités (kTeq CO<sub>2</sub>) • Déchets liés aux activités (en t) • Déchets liés à nos activités (kg/tonnage réceptionné) • Part de déchets envoyés dans une filière pour revalorisation

#### Indicateurs sociétaux :

• Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs certifiés ISO • Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs notés dans l'année • Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs signataires de notre charte achats ou d'une charte similaire

# 4



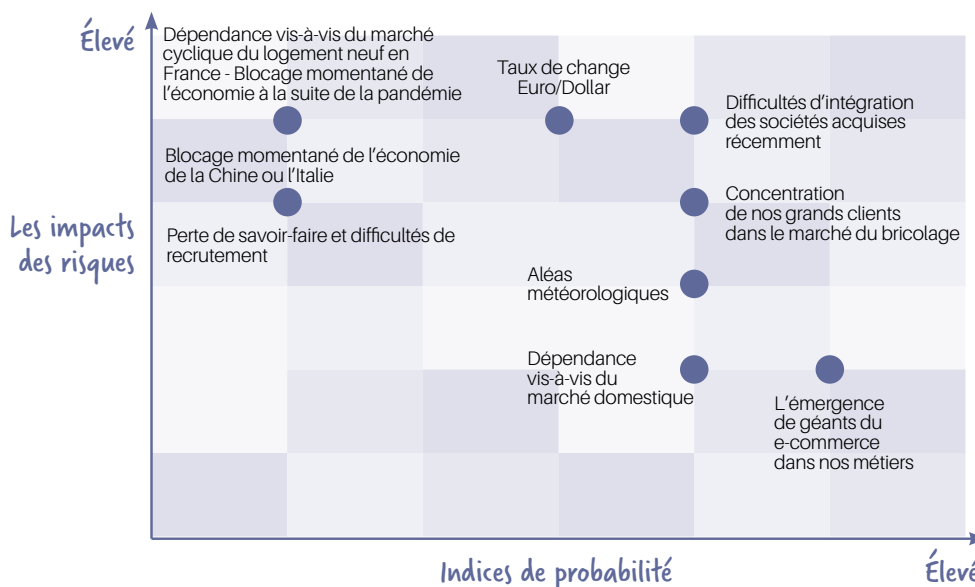
## GESTION DES RISQUES

---

|              |  |     |
|--------------|--|-----|
| <b>4.1</b>   | <b>Facteurs de risques</b>               | 107 |
| <b>4.1.1</b> | Risques liés à l'activité - Marché       | 107 |
| <b>4.1.2</b> | Risques opérationnels                    | 109 |
| <b>4.1.3</b> | Risques sociaux                          | 110 |
| <b>4.1.4</b> | Risques financiers                       | 110 |
| <b>4.1.5</b> | Risques géopolitiques                    | 110 |
| <b>4.1.6</b> | Risques de pandémie                      | 111 |
| <b>4.1.7</b> | Risques liés au changement climatique    | 111 |
| <b>4.2</b>   | <b>Assurances</b>                        | 112 |
| <b>4.3</b>   | <b>Contrôle interne</b>                  | 113 |
| <b>4.3.1</b> | Objet des procédures de contrôle interne | 113 |
| <b>4.3.2</b> | Organisation du contrôle                 | 113 |
| <b>4.3.3</b> | Mesures anticorruption                   | 114 |
| <b>4.3.4</b> | Mesures RGPD                             | 114 |
| <b>4.3.5</b> | Appréciation du contrôle interne         | 114 |

## 4.1 FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Les différents risques sont classés selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence. Cette cartographie des risques reflète l'exposition de Thermador Groupe, intégrant donc les mesures de maîtrise mises en œuvre afin d'en limiter la probabilité et l'impact.



### HIÉRARCHISATION DES RISQUES

#### 4.1.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Aléas météorologiques  
Dépendance vis-à-vis du marché cyclique du logement neuf en France  
Concentration de nos grands clients dans le marché du bricolage  
Dépendance vis-à-vis du marché domestique

#### 4.1.2. RISQUES OPÉRATIONNELS

L'émergence de géants du e-commerce dans nos métiers

#### 4.1.3. RISQUES SOCIAUX

Difficultés d'intégration des sociétés acquises récemment

#### 4.1.4. RISQUES FINANCIERS

Perte de savoir-faire et difficultés de recrutement

#### 4.1.5. RISQUES GÉOPOLITIQUES

Taux de change Euro/Dollar

#### 4.1.6. RISQUES DE PANDÉMIE

Blocage momentané de l'économie de la Chine ou l'Italie

#### 4.1.7. RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Blocage momentané de l'économie à la suite d'une pandémie

Impact du changement climatique sur certains actifs, marchés ou fournisseurs

### 4.1.1 - Risques liés à l'activité - Marché

#### Aléas météorologiques

| Identification et description du risque  | Effets potentiels sur le groupe   |
|--|---|
| <p>Un printemps pluvieux provoquerait inmanquablement la mévente des pompes d'arrosage, marché sur lequel nous sommes un intervenant significatif dans le canal professionnel et dans le canal grand public.</p> <p>Une sécheresse excessive durant l'été provoquerait la mévente des pompes d'arrosage.</p> | <p>Baisse du chiffre d'affaires. En 2013, année d'un printemps très pluvieux, nous avons perdu approximativement 2,5 millions de chiffre d'affaires sur le premier semestre.</p> <p>En 2022, nous avons constaté un manque d'eau et des restrictions en France. Pour autant, les ventes de pompes d'arrosage dans le canal professionnel (Jetly) se sont très bien redressées lors du 2<sup>ème</sup> semestre.</p> |

#### Contrôle et atténuation du risque

Nos best sellers sont des produits stables. Les invendus d'une très mauvaise saison peuvent parfaitement se vendre lors de la saison qui suit.

Les printemps pluvieux sont très souvent suivis d'étés plus secs, ce qui nous a toujours permis de rattraper une partie du retard éventuel pris à la fin du mois de juin.

Le risque de sécheresse en France va faire émerger des marchés sur lesquels nous sommes positionnés : récupération d'eau de pluie, étanchéité des réseaux, réutilisation des eaux usées.

Sur les 10 dernières années, les bonnes années compensent largement les mauvaises. A ce sujet, notre niveau élevé de stock nous permet de profiter pleinement des années où la demande est forte.

## Dépendance vis-à-vis du marché cyclique du logement neuf en France

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Nous sommes exposés au marché cyclique du bâtiment, et plus particulièrement au nombre de mises en chantier de logements neufs.</p> <p>49,8 % de notre chiffre d'affaires consolidé est réalisé par nos activités dans le domaine des circuits de fluides dans le bâtiment. Sur ces 49,8 %, seuls 20 % correspondent à la part des logements neufs, les 80 % restants correspondent au marché de la rénovation.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Notre exposition au marché du neuf se limite à 10 % de notre chiffre d'affaires consolidé.</p> <p>À titre d'exemple, en 2009, lors de la dernière crise brutale dans ce secteur, notre chiffre d'affaires consolidé a ainsi baissé de 5,5 %.</p> <p>En 2019 et 2022 nous avons même mesuré une croissance organique de l'activité de nos filiales concernées, malgré la baisse avérée des mises en chantier.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>La part de notre chiffre d'affaires réalisée dans le marché du bâtiment est passée depuis 2009 de 55 % à 49,8 %. Ce rééquilibrage s'est principalement fait par notre forte progression dans le marché de l'industrie, qui concerne aujourd'hui 6 de nos filiales.</p> <p>D'autre part, la société les Établissements Édouard Rousseau (aujourd'hui ODREA) acquise le 31 décembre 2018 vend de la robinetterie sanitaire très majoritairement destinée à la rénovation.</p> |   |

## Concentration de nos grands clients dans le marché du bricolage

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>À l'image du groupe ADEO (Leroy Merlin) et Kingfisher (Castorama), nos grands clients du marché du bricolage détiennent aujourd'hui des parts de marché très importantes. Ils ont ainsi des fortes positions chez Dipra, Rousseau, Mecafer et Domac.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Une gamme déréférencée a pu provoquer dans un passé proche une perte de 700 K€ de marge brute sur une année.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Tous les ans, nous gagnons et perdons des appels d'offres. Le jeu consiste à être plus souvent le gagnant.</p> <p>Odreu, Mecafer et Domac sont présentes dans plusieurs gammes et rayons. Les éventuels déréférencements ne sont que partiels.</p> <p>Nous lançons régulièrement des nouveaux produits et attaquons parfois de nouveaux marchés.</p> <p>Nous diversifions notre clientèle en nous adressant à des réseaux alternatifs de négoce qui cherchent des produits grand public différenciés et d'excellente qualité. Nous nous adressons également aux grandes surfaces alimentaires, à la distribution auto, aux jardineries et à la distribution agricole.</p> <p>Nous améliorons sans cesse notre service et la notoriété de nos marques pour fidéliser nos clients et les utilisateurs par d'autres critères que le prix.</p> <p>Nous créons des produits spécifiques dédiés à des e-marchands ou à des places de marché.</p> |   |

## Dépendance vis-à-vis du marché domestique

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Nous réalisons 82,7 % de notre activité en France. Nous risquons donc d'avancer au rythme de la croissance de son économie, c'est-à-dire lentement.</p>  | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Stagnation du chiffre d'affaires, comme en 2013 et 2014.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Nos parts de marché en France varient de 0 à 30 %. 30 % pour certaines gammes que nous vendons depuis plusieurs décennies dans nos plus anciennes filiales. 0 % pour les produits que nous venons de lancer et sur lesquels nous concentrons nos efforts de développement. Ainsi, notre croissance organique en France est souvent supérieure à la croissance du marché.</p> <p>De nombreuses idées sur des niches de marché restent à développer. Nous devons même faire régulièrement des choix et renoncer à des projets pour éviter de nous disperser.</p> <p>Par ailleurs, nous avons fait 12 acquisitions entre 2015 et 2022, qui représentent environ 164,7 M€ en 2022 dont 41,3 M€ à l'export.</p> |   |

## L'émergence de géants du e-commerce dans nos métiers

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Les grands acteurs du e-commerce ont très rapidement bouleversé certains secteurs d'activité. Peuvent-ils devenir de nouveaux concurrents pour les filiales du groupe Thermador, voire ringardiser nos modèles d'affaires ?</p> <p>Ces plateformes peuvent-elles permettre à des utilisateurs de court-circuiter les intermédiaires ?</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Une tension plus forte sur les marges du fait de la transparence des prix à l'échelle européenne.</p> <p>L'apparition d'une nouvelle concurrence sous la forme de web marchands ou de places de marché, qui pourrait nous mettre « hors-jeu ».</p> <p>La part des ventes de nos produits via le web est comprise entre 0 % et 20 %. La précision est impossible, car certains de nos grands clients sont des acteurs multicanaux et ne souhaitent pas communiquer la répartition de leurs ventes.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Beaucoup de nos produits constituent des niches de marché peu attractives pour les mastodontes du e-commerce. Ils nécessitent en plus beaucoup de ressources humaines pour la préconisation et le service après-vente.</p> <p>Pour les produits plus simples, nous avons depuis quelques années intégré dans notre stratégie le développement de ce nouveau canal de distribution. leroymerlin.fr, Amazon, Cdiscount sont par exemple des clients de certaines de nos filiales qui interviennent dans le marché grand public.</p> <p>D'autre part, nous accompagnons nos clients historiques qui souhaitent vendre sur la toile, ou être acteurs de grandes places de marché comme ManoMano. Nous leur fournissons des données produits qualifiées et une logistique adaptée.</p> <p>Nous formons nos équipes pour qu'elles montent en compétence sur l'exploitation des données et le marketing digital.</p> <p>Nous testons de nouvelles solutions logistiques, investissons dans des sites Internet modernes et scannons régulièrement le web pour maîtriser nos politiques tarifaires.</p> <p>Nous peaufinons notre service après-vente, élément clé pour la fidélisation des utilisateurs et l'amélioration de la notoriété de nos marques.</p> <p>Durant les 5 dernières années, nous mesurons la progression de nos clients e-marchands et « places de marché ». Nous ne souhaitons pas communiquer les chiffres d'affaires réalisés avec ces clients.</p> |  |

## 4.1.2 - Risques opérationnels

### Difficultés d'intégration des sociétés acquises récemment

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Depuis 2015, nous avons réalisé 12 acquisitions de tailles très différentes. L'expérience montre qu'il est plus délicat d'intégrer les entreprises dont le C.A. est supérieur à 15 millions d'euros (6 sur les 12).</p> <p>Nous rencontrons des difficultés du fait de divergences de vues avec le management, d'écart de culture, d'éloignement géographique, et de systèmes d'information différents.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Non réalisation des synergies attendues, non réalisation des plans d'affaires, perte de productivité.</p> <p>Les résultats opérationnels de ces 6 sociétés (9,1 M€ en 2022) pourraient peser négativement sur le résultat opérationnel consolidé et dégrader le retour sur les capitaux investis.</p> <p>Les écarts d'acquisition s'élèvent à 70,5 M€ à l'actif du groupe. De mauvais résultats récurrents pourraient nous amener à déprécier l'actif.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Notre Conseil d'Administration est équilibré : 5 administrateurs indépendants, 5 non libres d'intérêts, et deux administrateurs salariés. Aucune des 6 acquisitions importantes réalisées depuis 2015 n'a été décidée sans une majorité d'avis favorables.</p> <p>Les dirigeants opérationnels du groupe sont personnellement impliqués dans les processus d'intégration.</p> <p>Deux dirigeants de ces entreprises acquises ont été remplacés.</p> <p>Nous avons renforcé l'équipe informatique et le contrôle interne.</p> <p>Notre reporting mensuel nous permet de réagir rapidement.</p> |   |

### 4.1.3 - Risques sociaux

#### Perte de savoir-faire et difficultés de recrutement

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Une plus grande instabilité de notre personnel, et la difficulté de pourvoir certains postes pourraient être un frein à notre croissance.</p> <p>L'ancienneté moyenne dans le groupe est passée de 11 ans en 2016 à 9,7 ans en 2022.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Nous estimons qu'une équipe complète et expérimentée aura une performance de 3 % supérieure. Une situation contraire entraîne donc une perte du même ordre. En moyenne, cela peut représenter 1 M€ de chiffre d'affaires épisodiquement au niveau d'une ou deux de nos filiales.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>La responsabilité de climat social et l'animation des ressources humaines sont déléguées aux dirigeants de filiales, lesquelles sont des entreprises à taille humaine. Nous travaillons constamment pour améliorer la qualité de vie au travail sur la base de questionnaires anonymisés. Nous réalisons des actions très concrètes pour la sauvegarde de l'environnement, thème extrêmement cher aux jeunes générations. Nous accompagnons avec beaucoup d'attention les salariés en longue maladie. Nous promovons et pratiquons la transparence des salaires au sein des filiales. Nous faisons évoluer nos contrats de travail pour responsabiliser les managers et leurs équipes sur le temps de repos obligatoire et sur le temps de travail effectif. Nous sommes transparents sur les résultats financiers et les partageons au sein de chacune de nos filiales. Nous avons créé une plateforme collaborative vouée à être accessible par tous les salariés du groupe sur laquelle les postes à pourvoir sont diffusés en interne. Nous promovons et facilitons l'accès au capital, de même que le respect, la convivialité et la simplicité dans les relations sociales. Nous incitons et aidons les cadres et agents de maîtrise à améliorer leur capacité managériale. Nous diversifions énormément nos modes de recrutement : cabinets, réseaux sociaux, APEC, réseau personnel...</p> |   |

### 4.1.4 - Risques financiers

#### Taux de change Euro/Dollar

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Le groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 37 % de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US.</p> <p>Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du Groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.</p> <p>Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 15 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.</p> |  |

### 4.1.5 - Risques géopolitiques

#### Blocage momentané de l'économie de la Chine ou l'Italie

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>36 % de nos achats de produits finis proviennent de Chine-Taïwan, 35 % d'Italie. Une crise politique, sociale ou sanitaire pourrait bloquer momentanément l'économie d'un de ces deux pays.</p>  | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Face à ce type d'événements, nous pourrions être confrontés à des ruptures de stock. Il est aujourd'hui impossible pour nous d'évaluer ce risque, à défaut d'avoir vécu récemment ce type de situation.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Nos niveaux de stocks sont globalement plus élevés que ceux de nos concurrents. Nous entretenons avec nos fournisseurs des relations stables et équilibrées. Cela facilite les prises de décisions en situation de crise et nous place comme client prioritaire. Malgré des difficultés d'approvisionnement avérées en 2021, nous avons réussi à reconstituer nos stocks à la fin de cette année ( 192 jours d'achats consommés ). Nous sommes actifs pour trouver et développer des fournisseurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en Turquie, au Brésil, en Hongrie, en Inde, en Pologne, en Corée du Sud, en Slovaquie, en Finlande, au Portugal, en Autriche, en Angleterre et aux Pays-Bas.</p> |  |

## 4.1.6 - Risques de pandémie

### Blocage momentané de l'économie à la suite d'une pandémie

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>A l'image de la crise du Covid-19 intervenue au cours du premier semestre 2020, une pandémie mondiale pourrait bloquer l'économie.</p>  | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Des malades en grand nombre dans tous les pays.<br/>Perte de productivité due au télétravail.<br/>Blocage des approvisionnements.<br/>Baisse brutale des ventes.<br/>Variation difficilement contrôlable des stocks.<br/>Fragilisation de certains clients et fournisseurs.<br/>Délais de règlement allongés par nos clients.<br/>Insuffisance de cash pour financer l'activité.<br/>Perte de confiance des actionnaires et effacement de la valeur du titre.<br/>En 2020, nous estimons avoir perdu une opportunité de croissance organique de 4%, soit environ 15 M€ de chiffre d'affaires.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures, nous permet de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement et de réagir au plus près des réalités du terrain.</p> <p>3/4 de notre effectif peut travailler à distance. Le quart restant, nos équipes logistiques, a montré sa résilience et son implication en 2020 et 2021.</p> <p>Nos fournisseurs sont répartis dans le monde et nos stocks sont « culturellement » élevés, ce qui nous protège des ruptures. De surcroît, l'antériorité de nos relations et la régularité de nos paiements nous placent d'emblée comme client prioritaire.</p> <p>Chaque filiale suit son poste clients et communique en temps réel les incidents de paiement.</p> <p>Notre structure financière très solide rassure nos banquiers.</p> <p>Notre communication rapide et efficace auprès de nos actionnaires rassure toutes les parties prenantes.</p> |  |

## 4.1.7 - Risques liés au changement climatique

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Identification et description du risque</b></p> <p>Montée des eaux sur les zones côtières et risques d'inondation.</p> <p>Interdiction de la vente de certains produits polluants.</p> <p>Hausse du coût de la tonne de CO<sub>2</sub>.</p>   | <p><b>Effets potentiels sur le groupe</b></p> <p>Usines de nos fournisseurs inondées et trafic portuaire perturbé.</p> <p>Nos entrepôts inondés.</p> <p>Nécessité de financer des travaux d'aménagement, de réparation, ou de déménagements.</p> <p>Une baisse de chiffre d'affaires.</p> <p>Une baisse du bénéfice du groupe pour compenser nos émissions de CO<sub>2</sub>.</p> |
| <p><b>Contrôle et atténuation du risque</b></p> <p>Montée des eaux : nos propres installations logistiques ne sont pas menacées.</p> <p>En 2022, nous fait un premier beta test sur quatre fournisseurs-clefs avec une jeune entreprise capable d'exploiter les technologies d'analyse de données pour évaluer les impacts du changement climatique. Nous comptons poursuivre ces travaux en 2023 et vous rendre compte dès que notre méthodologie sera suffisamment robuste.</p> <p>Aucune de nos gammes stratégiques n'est à ce jour menacée par une interdiction. Nous sommes de surcroît en veille permanente pour respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Nous faisons régulièrement évoluer nos produits et services pour proposer des solutions contribuant aux économies d'énergies et à la préservation de la ressource en eau.</p> <p>Avec un degré d'incertitude de 30%, le groupe Thermador a émis 211 kTeq CO<sub>2</sub> en 2021 et 221 kTeq CO<sub>2</sub> en 2022 (page 86), dont 98% sont liées au cycle de vie des produits. Ainsi, si nous devons compenser financièrement la totalité, un hypothétique déficit opérationnel serait constaté à partir d'un coût de la tonne de CO<sub>2</sub> à 360 euros (notre résultat opérationnel s'élève à 79,6 millions en 2022). Cependant, nous restons dubitatifs quant à cette approche puisque la responsabilité du cycle de vie des produits serait à répartir entre les différents acteurs : extraction et transformation des matières premières, fabrication, assemblage, transport, stockage, pose, utilisation, réparation, recyclage.</p> |   |

## 4.2 ASSURANCES

**L'ensemble des sociétés du groupe est intégré à un programme mondial d'assurances qui couvre les risques dommages et perte d'exploitation, responsabilité civile, transports. L'ensemble des filiales adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau du groupe à l'exception de la société DPI qui nous a rejoints au 1<sup>er</sup> novembre 2022.**

Les couvertures négociées par le groupe sont élevées et visent avant tout à assurer les sinistres éventuels les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière.

La couverture du risque dommages et pertes d'exploitation a été renégociée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. En 2021, tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (Dpt Isère) ont été visités par notre assureur dans le cadre d'un audit des procédures de protection mises en place et de maintenance préventive. En 2022, notre assureur a renouvelé sa visite pour deux de nos sites les plus importants. Ces audits ont été jugés des plus satisfaisants par notre assureur. Cet audit a été jugé des plus satisfaisants par notre assureur.

La couverture du risque transports a été également renégociée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et maintenue pour 2022. Notre assurance transport couvre les transports à l'achat et à la vente. Elle nous garantit à hauteur de 1,5 M€ quel que soit le mode de transport (maritime, terrestre, aérien...).

Le contrat responsabilité civile a été renégocié au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée d'un an sur la base d'une prime forfaitaire, non liée au chiffre d'affaires comme c'était le cas précédemment. Cette prime a été réduite compte tenu de la baisse significative de notre sinistralité.

Les garanties souscrites dans le programme responsabilité civile produits sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 2 M€ par sinistre et par année pour les frais de retrait et les frais de dépose/repose.

Les garanties souscrites pour la responsabilité civile exploitation sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 6 M€ pour la faute inexcusable.
- 1,5 M€ pour les atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles.

Le groupe a également contracté une assurance mission collaborateurs pour couvrir tous les déplacements professionnels de nos équipes au niveau national et international.

Les assurances du groupe sont réactualisées au moins tous les deux ans pour suivre l'évolution du périmètre du groupe et maîtriser les risques industriels.

Les garanties du groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.

45,8 % de la surface de nos entrepôts sont sprinklés. Soit 56 463 m<sup>2</sup>



Système Sprinklers chez Sferaco.

## 4.3 CONTRÔLE INTERNE



Réunion des directions administratives du 4 octobre 2022

### 4.3.1 - objet des procédures de contrôle interne

**Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.**

### 4.3.2 - organisation du contrôle

#### 4.3.2.1 - Au sein de la société mère

Thermador Groupe détient la totalité du capital de ses filiales à l'exception d'Axelair et est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux Conseils d'Administration et aux Conseils de gestion des filiales ou en tant que Présidente des SAS. Thermador Groupe définit et met en oeuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.

Thermador Groupe identifie les risques et en fait la prévention en veillant à l'application de règles et procédures uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.

La gestion et la sécurité des systèmes d'information sont également pilotées au niveau de Thermador Groupe. Les sociétés historiques du groupe utilisent le même système informatique (ACE de la société AUREA). Mecafer et Domac utilisent BCE de Microsoft, les Ets E. Rousseau XA Essentials d'INFOR, Thermacome SAP by Design, Distrilabo Sigest et DPI Sage. La recherche d'une plus grande efficacité nous conduit à harmoniser les ERP utilisés afin de simplifier les flux intragroupes et l'intégration des données dans le logiciel de consolidation des comptes.

L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, des correspondances entre les plans de comptes, des flux intra-groupes isolés et des principes d'arrêtés de comptes partagés.

#### 4.3.2.2 - Au sein des filiales

Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction des achats : elle est autonome pour définir et mettre en oeuvre sa

stratégie dans le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le D.G. et la Directrice Administrative disposent de la signature sur les comptes en banque. La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences, partager les bonnes pratiques et de valider la bonne application des procédures.

Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.

#### 4.3.2.3 - Information comptable et financière

Chaque filiale est dotée d'une équipe comptable placée sous la responsabilité de la direction administrative. Ces équipes transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recouplement entre la marge statistique et la marge brute comptable et un compte de résultat avant impôt. Un comparatif par rapport aux budgets élaborés en début d'année et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

Chaque semestre, les filiales établissent un arrêté des comptes selon le référentiel et le procédé d'arrêté des comptes commun. Ces éléments sont ensuite revus par les Commissaires aux Comptes et transmis à l'équipe de consolidation de Thermador Groupe qui s'assure de la cohérence des remontées d'information avant agrégation des résultats et écritures de consolidation. Les états financiers annuels et semestriels sont présentés au comité d'audit et arrêtés par le Conseil d'Administration.

77,9 % de nos activités sont gérés sur un même système informatique

### 4.3.3 - Mesures anticorruption

Conformément à la loi Sapin 2, nous avons ouvert en 2017 deux boîtes mail pour que d'éventuels lanceurs d'alertes puissent s'exprimer en français ou en néerlandais.

Nous avons nommé deux référents éthiques qui répondront aux questions des salariés et s'assureront du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies. Nous avons également nommé les trois membres du comité éthique en charge de traiter les alertes en protégeant la confidentialité des parties prenantes, adopté le code de bonne conduite « Middennext » maintenant disponible sur le site Internet du groupe Thermador, ainsi que la convention des Nations Unies qui traite de ce sujet.

Dès 2019, nous avons créé un groupe de travail anticorruption qui a réalisé les actions suivantes :

- La mise à jour de nos conditions générales d'achats et nos conditions générales de ventes.
- Le déploiement du code de conduite auprès des filiales (directions administratives, commerciales et achats-marketing, nos C.S.E., circularisation des fournisseurs, communication dans la gazette interne, rajout d'une mention dans le livret d'accueil).
- La modification des règlements intérieurs.
- La mise à jour du site web de Thermador Groupe avec la mise en ligne de notre code de conduite dans les langues parlées de nos fournisseurs et clients.
- La sensibilisation en réunion générale auprès de nos salariés.
- La formation au dispositif anticorruption pour les salariés exposés.
- Le travail sur la mise en place d'un outil d'e-learning pour nos salariés actuels et nos nouveaux embauchés.
- La rédaction de notre cartographie des risques.
- La mise en place d'une politique cadeaux et invitations.
- La mise en oeuvre de notre politique dons et mécénat.
- **La mise en place et déploiement d'une charte achats responsables à l'attention de nos fournisseurs d'achats marchandises.**

### 4.3.4 - Mesures RGPD

Au cours de l'exercice, Thermador Groupe a poursuivi la mise en oeuvre et le déploiement de sa conformité au règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.).

Un premier audit mené par un prestataire externe en 2018 dès l'entrée en vigueur du R.G.P.D. avait permis d'établir une cartographie des activités de traitement et les actions prioritaires à mener. Toujours en 2018, une campagne de sensibilisation a été menée avec notamment des sessions de 2 heures de formation dispensées à une cinquantaine de personnes (membres des directions des filiales et responsables de services) sur le R.G.P.D. et les bonnes pratiques de la gestion des données personnelles. Cinq autres personnes de Thermador Groupe et des filiales les plus indépendantes sur les systèmes d'information ont également suivi une formation de 3 jours pour devenir D.P.O. ou D.P.O. délégué.

L'année 2019 a été consacrée à la formalisation de cette conformité R.G.P.D. : mise à jour des conditions générales de vente, mise en ligne de notre politique de protection des données, élaboration des mentions d'information et surtout à la rédaction d'un registre des traitements types en cours de déploiement dans chaque filiale. La mise à jour et l'adaptation du registre dans les filiales au cours des années 2020 et 2021 ont aussi été l'occasion de repenser et d'optimiser les processus existants en adoptant de meilleures pratiques en matière de collecte, de conservation et d'accès aux données.

**En 2022, notre D.P.O. a poursuivi son accompagnement de nos filiales. 22 demandes lui ont été faites qui ont donné lieu à la rédaction de notes internes.**

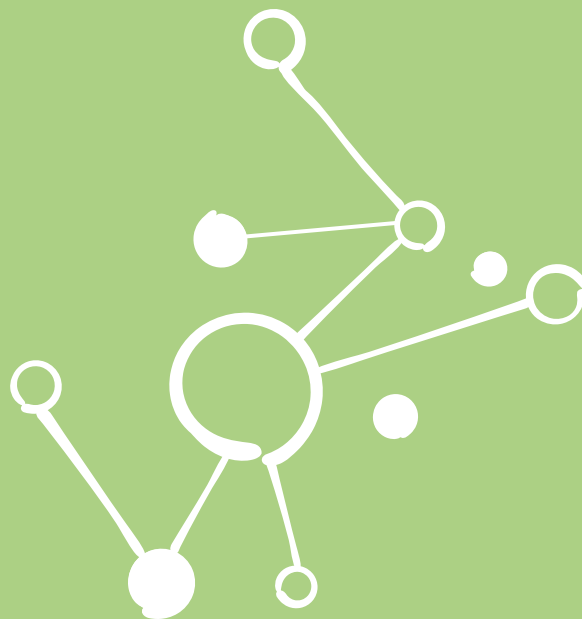
### 4.3.5 - Appréciation du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessus, approuvées par le Conseil d'Administration du 21 février 2022, ont démontré jusqu'alors leur efficacité.



**L'ÉQUIPE DES SYSTÈMES D'INFORMATION,  
ET DU SERVICE COMPTABLE  
ET FINANCIER DE THERMADOR GROUPE**

# 5



## NOS FILIALES

---

|            |                        |     |
|------------|------------------------|-----|
| <b>5.1</b> | Informations générales | 116 |
| <b>5.2</b> | Nos filiales           | 117 |

## 5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

| LES MARCHÉS                                | Les filiales  | Date de création ou d'acquisition                                 | Capital en K€ | Statut | Chiffre d'affaires en K€ net selon les comptes sociaux | Contribution au chiffre d'affaires en K€ (selon IFRS 15) | Nombre de personnes au 31/12/2022 | Stock en K€ | Résultat net en K€ avant impôts selon les comptes sociaux |        |
|--|---|---|---------------|--------|--|--|-----------------------------------|-------------|---|--------|
| BRICOLAGE                                  |  mecafer<br>doxac            | Compresseurs, groupes électrogènes, postes à souder               | 2015/2017     | 549    | SAS  | 39 851   | 37 327                            | 39          | 11 002  | 2 076  |
|  |  Odrea                       | Pompes, plomberie technique et robinetterie sanitaire             | 1986/2018     | 2 284  | SAS  | 77 255   | 70 548                            | 138         | 33 456  | 566    |
| FABRICANT                                  |  ISOCEL                      | Fourniture de composants aux intégrateurs                         | 1992          | 160    | SAS  | 10 554   | 10 543                            | 7           | 2 639   | 1 944  |
| POMPES EAU FROIDE PISCINE ET CANALISATIONS |  aello                       | Matériels de piscines   | 2015          | 2 000  | SAS  | 20 568   | 20 309                            | 28          | 5 592   | 1 919  |
|  |  DPI                         | Canalisations pour travaux publics                                | 2022          | 150    | SAM*   | 9 070  | 9 070                             | 17          | 219   | 1 095  |
|  |  Jetly                      | Pompes  | 1977          | 3 200  | SAS  | 60 275   | 59 127                            | 68          | 16 533  | 12 903 |
| CHAUFFAGE SANITAIRE PLOMBERIE VENTILATION  |  thermador                 | Accessoires pour le chauffage et l'eau sanitaire                  | 1968          | 3 200  | SAS  | 106 146  | 102 265                           | 62          | 31 809  | 24 190 |
|  |  PB tub                    | Surfaces chauffantes rafraîchissantes et systèmes de canalisation | 1989          | 960    | SAS  | 30 316   | 28 838                            | 33          | 9 711   | 3 028  |
|  |  THERMACOME                | Le confort thermique  | 2020          | 1 466  | SAS  | 22 903   | 22 583                            | 30          | 2 978   | 1 933  |
|  |  Axelair                   | Matériel et accessoires de ventilation                            | 2013          | 1 000  | SA   | 7 346  | 7 199                             | 19          | 3 948   | -98    |
| INDUSTRIE                                  |  sferaco                   | Robinetterie, industrielle  | 1978          | 3 200  | SAS  | 92 410   | 73 626                            | 82          | 47 899  | 13 160 |
|  |  SECTORIEL<br>NUAIR FRANCE | Vannes et compresseurs  | 1989          | 780    | SAS  | 34 064   | 29 538                            | 49          | 8 791   | 5 830  |
|  |  DISTRILABO                | Mesure et contrôle  | 2019          | 500    | SAS  | 6 459  | 6 335                             | 19          | 1 733   | 1 016  |
|  |  FGinox                    | Raccords, brides, vannes et accessoires en inox                   | 2017          | 490    | SAS  | 18 124   | 17 688                            | 45          | 7 686   | 1 577  |
|  |  SYVECO                    | International   | 2006          | 1 000  | SAS  | 33 954   | 33 950                            | 46          | 207   | 5 389  |
|  |  SODECO<br>valves          | Robinetterie industrielle   | 2017          | 2 703  | NV*  | 24 772   | 24 556                            | 49          | 6 159   | 2 094  |
|  |  Opaline                   | Agence de communication   | 2002          | 80     | SAS  | 2 017  | 50                                | 13          | -   | 127    |
|  |  THELY                     | Gestion du parc immobilier du groupe                              | 1973          | 3 100  | SCI  | 6 908  | 307                               | -           | -   | 2 433  |

(\*) Société Anonyme.



Hervé Beaujean, Patrice Le Ponner, Isabelle Giraud, François Delattre, Philippe Bories, Sonia Carvalho, Marylène Pattard, Lionel Franquin.

## COMPRESSEURS, OUTILS D'AIR COMPRIMÉ, POSTES À SOUDER, GROUPES ÉLECTROGÈNES, CHARGEURS DE BATTERIE ET CHAUFFAGE POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE

Mecafer et Domac ont réussi la prouesse de développer leur chiffre d'affaires dans un marché extrêmement baissier sur la majorité de leurs familles de produits comme les compresseurs d'air, les postes de soudage ou les nettoyeurs haute pression. En effet, après des années 2020 et 2021 euphoriques durant lesquelles les Français se sont équipés pour bricoler, l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat ont eu pour effet de freiner nettement les ventes de gros outillage dans les grandes surfaces de bricolage.

Cette baisse de la demande a pu être compensée par notre gamme de groupes électrogènes que nos compatriotes en quête d'autonomie énergétique ont plébiscitée durant le 4<sup>e</sup> trimestre.

Ainsi, l'équipe de Domac basée à Vierzon a pour la première fois de son histoire franchi largement la barre des 11 M€ de chiffre d'affaires.

Les hausses de prix subies en début d'année n'ont pas pu être intégralement répercutées, expliquant la baisse de la rentabilité opérationnelle.

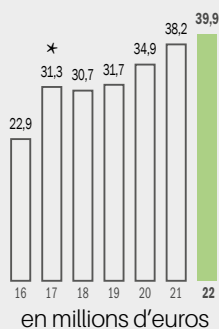
Afin de préparer l'avenir, de limiter les risques, et de débiter un processus de transmission nécessairement long, nous avons pris la décision de renforcer l'équipe de direction.

Marylène Pattard a été recrutée en tant que directrice générale adjointe : disposant d'une grande expérience auprès des grandes surfaces de bricolage et des hypermarchés, elle a accepté le challenge de remplacer à terme Philippe Bories qui cumule une somme impressionnante de connaissances et savoir-faire.

Hervé Beaujean a été nommé directeur du marketing et de l'offre. Il poursuivra ainsi une collaboration de plus de 15 ans avec Mecafer, notamment sur le développement des gammes et du e-commerce.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

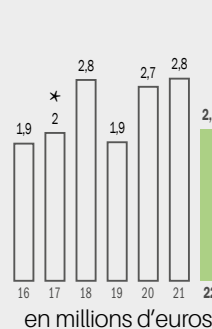
39,9 M€



\* Les chiffres de Domac ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

2,1 M€





Alexandra Stratulat, David Dufour, Éric Beaumont, Laure Empereur, Valérie Bressaud-Coupat, Bertrand Kinche, Franck Beyssac, Frédéric Babilotte, Mercedes Banegas.

# Odrea

POMPES DOMESTIQUES, PLOMBERIE, ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE  
POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE,  
GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES ET JARDINERIES

Les fortes hausses de prix subies en début d'année sur nos produits n'ont pas pu être répercutées immédiatement auprès de nos clients, provoquant un tassement de la marge commerciale qui s'est toutefois amoindri en fin d'année.

D'autre part, la saison d'arrosage a été très mauvaise, ce qui a fortement pénalisé notre gamme de pompes et gonflé les stocks de cette activité cyclique par nature.

Enfin, l'activité générale des grandes surfaces de bricolage a été freinée par la perte de pouvoir d'achat des Français.

Malgré ces difficultés conjoncturelles, nous avons collectivement investi et travaillé pour préparer la fusion de Dipra et Édouard Rousseau, comme nous nous y étions engagés lors de l'acquisition d'Édouard Rousseau fin 2018. Ceci engendra très probablement une baisse de notre efficacité et de notre niveau de service durant le premier trimestre 2023, inconvénients que nous sommes prêts à accepter tant les avantages

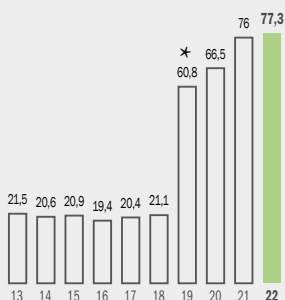
post-fusion sont évidents :

- un seul compte fournisseur pour nos clients : ODREA, nom de la nouvelle entité juridique,
- un seul système d'information pour un meilleur pilotage opérationnel des trois domaines d'activité stratégique d'ODREA,
- des outils plus efficaces pour nos équipes administratives, logistique et production basées à Saint-Maur-des-Fossés, Etigny, Madrid et Shanghai,
- et des gains de productivité nécessaires sur un marché extrêmement compétitif.

La perspective de ce futur amélioré a galvanisé nos équipes qui se sont très fortement impliquées pour réussir ce très difficile défi. Nous continuerons à les accompagner pour assurer à ODREA la pérennité de son activité, de son développement et de sa rentabilité.

## CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

77,3 M€

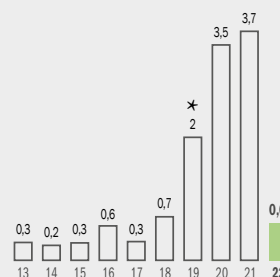


en millions d'euros

\* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

0,6 M€



en millions d'euros



Cyrille Javault, Fabienne Bochet, Alicia Chamfray.

# ISOCEL

## FOURNITURE DE COMPOSANTS AUX FABRICANTS (OEM\*)

Nous ne dirons plus « notre petite filiale Isocel ». Elle a franchi en 2022 la barre symbolique des 10 millions de chiffre d'affaires, portée principalement par la forte demande des fabricants de pompes à chaleur.

Le contexte favorable d'un marché soutenu par les pouvoirs publics ne suffit pas à expliquer la croissance d'Isocel : des partenariats de longue date avec des industriels de premier plan, des stocks correctement dimensionnés, ainsi qu'une forte implication de toute l'équipe ont permis à Isocel d'accompagner ses clients dans leur croissance.

Afin de pérenniser cette progression de 63% depuis 2019, et de poursuivre la stratégie de diversification clients, la décision

a été prise de renforcer la force de vente avec le recrutement d'une personne supplémentaire qui arrivera début 2023.

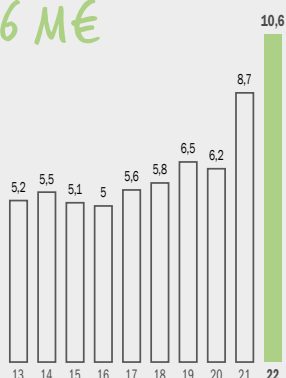
Quatre comptes clients significatifs ont été ouverts cette année : deux dans le domaine de la pompe à chaleur du solaire et deux dans le domaine des mobil-homes. Nul doute que le renforcement de l'équipe commerciale aidera à transformer les nombreux prospects d'Isocel en clients.

Afin de maintenir la qualité de service rendu aux clients, il a également été décidé de renforcer le service sédentaire, pour lequel un recrutement est en cours.

\* Original Equipment Manufacturer.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

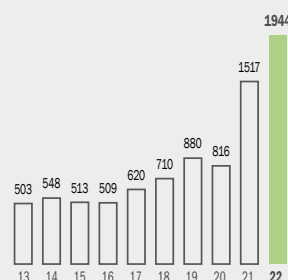
10,6 M€



en millions d'euros

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

1,9 M€



en milliers d'euros



Thibault Bonenfant, Jérôme Chabaudie, Myriam Mathon.



## ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA MAINTENANCE DES PISCINES

La barre symbolique des 20 millions d'euros de chiffre d'affaires a été franchie à l'occasion du 6<sup>e</sup> anniversaire d'Aello. Quel chemin parcouru ! 28 collaborateurs, un entrepôt de 6 000m<sup>2</sup>, 3 710 références stockées, dont 50% de pièces détachées et une notoriété qui progresse sur le marché français.

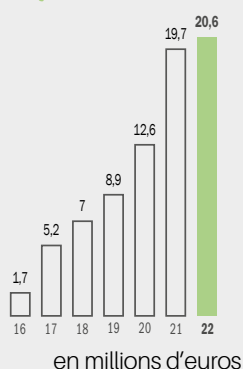
Cette dynamique nous a offert l'opportunité de renforcer notre équipe de vente pour offrir à nos clients une couverture géographique plus complète et ainsi poursuivre notre croissance sur un marché plus difficile.

Parmi de nombreux projets, le développement de solutions techniques visant à réduire l'impact sur la consommation d'eau et d'énergie nous distingue de la concurrence.

Aello reste en quête de sa directrice administrative pour compléter son équipe dirigeante.

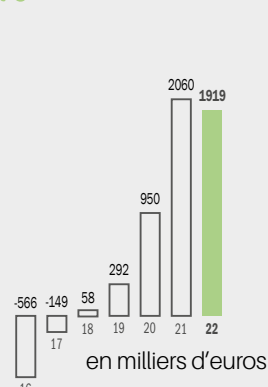
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

20,6 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

1,9 M€





Jean-Pierre Talbourdet, Stéphane Guillard, Grégory Urpi.



## CANALISATIONS PLASTIQUE (GAINES, TUBES, DRAINS, RACCORDS, ETC.) POUR LES RÉSEAUX HUMIDES ET SECS, LA CONSTRUCTION, LES TRAVAUX PUBLICS ET L'IRRIGATION.

DPI Plastube a rejoint le groupe Thermador le 31 octobre 2022 (voir notre communiqué de presse sur notre site Internet). Elle est depuis sa création en 2006 une spécialiste des canalisations plastique (gainés, tubes, drains, raccords, etc.) pour les réseaux humides et secs. Ses produits sont utilisés pour l'eau potable, les eaux usées, l'irrigation, le drainage, les gaz et biogaz, les réseaux télécoms et électriques. Les principaux matériaux (polyéthylène, PVC, polypropylène) constituant les produits sont entièrement recyclables.

Elle se distingue des autres filiales du groupe Thermador par l'absence de stock. En effet, DPI profite de la proximité et réactivité de ses fournisseurs pour organiser des livraisons directes vers ses clients, sur les bases de délais convenus à l'avance. Ces derniers sont des négociés spécialisés et les acteurs majeurs de la construction, des travaux publics et de l'irrigation. Ses fournisseurs stratégiques sont des entreprises de taille intermédiaire basées en Italie, Espagne et Allemagne. Son chiffre d'affaires 2022 a dépassé 62 M€, en progression

de plus de 30% ! C'est dire le dynamisme commercial de cette équipe ultra-efficace de 18 personnes qui résident dans la région de Nice et travaillent en Principauté de Monaco.

Grâce à cette acquisition, le groupe Thermador ajoute les travaux publics à son offre « bâtiment et industrie » d'accessoires et matériels pour la circulation des fluides. Comme les autres filiales du groupe, la société DPI garde son indépendance commerciale pour poursuivre son développement dans des marchés très prometteurs liés aux énergies renouvelables, à la gestion de l'eau et aux télécommunications. Les dirigeants actuels, Grégory Urpi (51 ans), Stéphane Guillard (52 ans) et Jean-Pierre Talbourdet (58 ans), restent engagés pour assurer la bonne intégration dans le groupe Thermador et la mise en place des synergies commerciales. Grégory Urpi a été confirmé administrateur et Directeur Général de DPI avec la responsabilité des ressources humaines, des clients, des fournisseurs, des objectifs et de la stratégie.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

9,1 M€



en millions d'euros

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

1,1 M€



en millions d'euros

\* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022.



Béatrice Ollier, Éric Garot, Philippe Arthaud, Frank Bourgois, Vanessa Roy.



## POMPES, RÉSERVOIRS, ACCESSOIRES, STATIONS DE RELEVAGE

Les principaux domaines d'activité stratégiques de Jetly se sont globalement stabilisés en volume en 2022 après la forte croissance de l'année 2021 : relevage d'eaux usées, arrosage / adduction d'eau, filtration et récupération des eaux de pluie. Après un premier semestre en demi-teinte, ce dernier a progressé sensiblement dès l'été, dynamisé par une prise de conscience de la nécessaire préservation de l'eau. Seule l'activité piscine a marqué un net recul.

La répercussion des hausses de prix subies à l'achat a toutefois permis d'établir un nouveau record de chiffre d'affaires.

Notre projet d'obtenir la certification ISO 9001 a dû être reporté d'un an du fait d'une accumulation d'urgences opérationnelles et d'une volonté de mener à terme les projets déjà engagés comme la formation des équipes, la réponse au questionnaire Ecovadis, la réalisation du bilan carbone, le déploiement de notre charte achats et l'amélioration de nos évaluations fournisseurs.

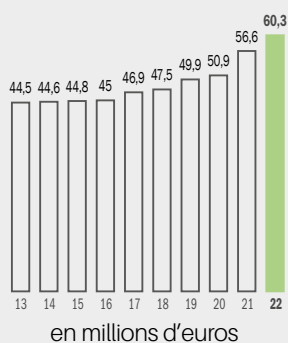
En revanche, Jetly a débuté les ventes en ligne auprès de ses clients professionnels grâce à la refondation complète de son site Internet.

Après 21 années passées chez Jetly en tant que directrice administrative, Christiane Perrot a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour son engagement et son sens des valeurs. Elle a été remplacée par Béatrice Ollier, 42 ans, qui bénéficie d'une solide expérience acquise chez KPMG, April et Descours et Cabaud.

Le comité de direction sera au complet dès le 2 janvier 2023 avec l'arrivée d'un nouveau Directeur Commercial, Stéphane Dante. À 50 ans, il fait son retour dans le groupe Thermador après une expérience de 3 ans chez Multiplast. Il connaît parfaitement notre groupe puisqu'il a exercé plusieurs fonctions commerciales chez Dipra entre 2013 et 2019.

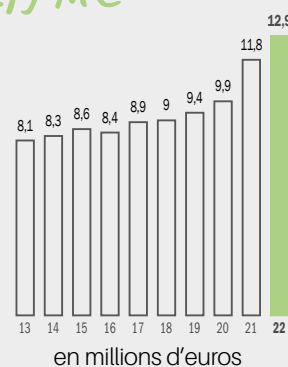
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

60,3 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

12,9 M€





Pierre-Jean Hervé, Fabrice Marand, Ingrid Brabender, Daniel Sempéré, Yves Ruget



## ACCESSOIRES ET RACCORDS POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL ET L'EAU SANITAIRE, ROBINETTERIE SANITAIRE

Peut-être avons-nous eu de la chance chez Thermador, peut-être avons-nous eu une bonne intuition lorsque nous avons enrichi notre offre de panneaux solaires thermiques. Toujours est-il que nos gammes de chauffe-eau solaires (CESI\* et SSC\*) fraîchement étoffées ont rencontré en 2022 un marché en pleine ébullition grâce à l'aide gouvernementale **MaPrimeRénov'**. Ce succès nouveau est venu s'ajouter à nos positions historiques sur les marchés des accessoires de pompes à chaleur et des accessoires sanitaires pour propulser la filiale créée en 1968 par Guy Vincent au-delà de 100 millions de chiffre d'affaires. Nos équipes et nos fournisseurs, galvanisés par ces ventes incroyables, ont réalisé l'impossible pour satisfaire la demande exceptionnelle de nos clients.

Bien évidemment, nous anticipons une baisse du taux de croissance en 2023. Cependant, nous mettons tout en œuvre pour pérenniser ces marchés en prenant soin de respecter

scrupuleusement une réglementation évolutive et en organisant les formations idoines pour nos équipes, nos clients et les installateurs.

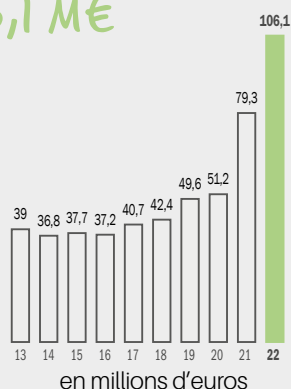
À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, un logement est qualifié d'énergétiquement décent lorsque sa consommation d'énergie est inférieure à 450 kWh/m<sup>2</sup> en France métropolitaine. Dans le cas contraire (étiquettes F et G du diagnostic de performance énergétique), il ne pourra plus être proposé à la location. La pression augmente donc sur les propriétaires de passoires thermiques.

En juillet 2022, l'observatoire national de la rénovation énergétique a évalué le nombre de ces logements à 5,2 millions parmi les 30 millions de résidences principales. L'ambition présidentielle étant de rénover a minima 700 000 logements par an, nos solutions, parfaitement adaptées au vaste chantier de la rénovation énergétique, ont décidément un rôle majeur à jouer.

\* CESI : Chauffe-Eau Solaire Individuel - SSC : Système Solaire Combiné

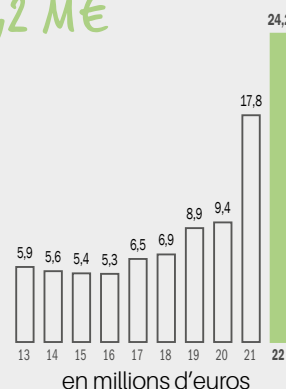
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

106,1 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

24,2 M€





Éric Mantione, Aurélie Phalippon, Ève Resweber, Stéphane Ben Amou.



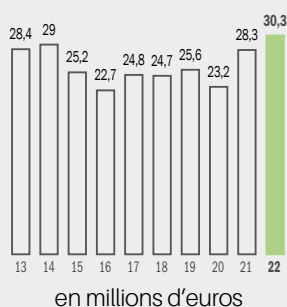
SYSTÈMES DE CANALISATIONS  
POUR LA DISTRIBUTION DES FLUIDES  
DU BÂTIMENT



SYSTÈMES DE SURFACES RAYONNANTES  
ET D'HYDRODISTRIBUTION POUR LES LOGEMENTS  
ET LES BÂTIMENTS

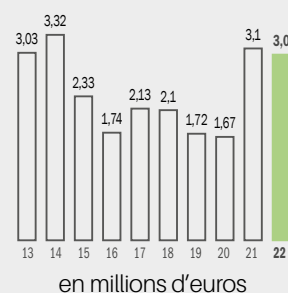
**PBTUB : CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022**

30,3 M€



**PBTUB : RÉSULTAT AVANT IS EN 2022**

3,0 M€





Thierry Estienne, Florent Kieffer, Laurent Tansorier, Carlos Miranda.

Malgré la baisse avérée et continue des mises en chantier de logements neufs, nos deux filiales les plus exposées à ce marché résistent bien. Cela a été rendu possible par une stratégie tournée vers l'innovation et la diversification vers des activités moins cycliques. Par exemple, nous mesurons avec satisfaction une croissance significative de chiffre d'affaires pour notre système de canalisation en acier galvanisé et enregistrons nos premiers succès commerciaux sur des projets de plafonds rayonnants métalliques.

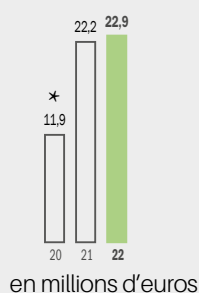
Dans ce contexte apparemment morose, nous sommes encore très sollicités sur des projets pour des bâtiments tertiaires et collectifs, qui devraient nous permettre a minima de maintenir notre activité en 2023.

Nos deux filiales poursuivent leur rapprochement et intensifient leurs échanges sous la houlette de leurs deux dirigeants qui s'entendent parfaitement. Ils préparent la migration de Thermacome vers le système d'information majoritairement utilisé dans notre groupe, condition indispensable pour mettre en œuvre de nouvelles synergies.

Côté PBtub, nous prévoyons de déployer un site logistique spécialisé pour le stockage et la préparation de commande des canalisations métalliques, lesquelles sont communément livrées en barres de 6 mètres. Le montant de cet investissement regroupant le bâtiment et les équipements s'élèvera à 1 M€.

**THERMACOME :  
CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022**

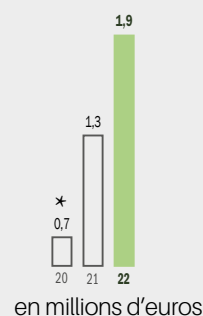
22,9 M€



\* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020.

**THERMACOME :  
RÉSULTAT AVANT IS EN 2022**

1,9 M€





Frédéric Watine, Stéphanie Wernert, Lionel Grès, Alain Chafraix



## MATÉRIELS ET SYSTÈMES PROFESSIONNELS POUR LA CIRCULATION ET LE TRAITEMENT DE L'AIR DANS LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires d'Axelair a crû de 17,6%, aidé lors du premier semestre par notre gamme domestique de VMC\* double-flux et les aides de l'état fléchées vers ces produits. Ce phénomène a été quasiment stoppé dès le mois de septembre consécutivement à la décision prise par les pouvoirs publics de baisser leurs aides et à l'arrivée sur le marché français de produits concurrents de moindre qualité et très peu coûteux. Nous restons cependant convaincus que les VMC double-flux de très bonne facture s'imposeront à terme sur le marché français et européen puisque qu'elles

sont le corollaire de la bonne performance énergétique des bâtiments modernes et entièrement étanches.

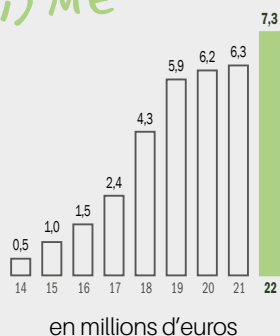
Malgré cet épisode regrettable, l'équipe valeureuse d'Axelair a poursuivi un travail de fond pour étoffer son offre et consolider ses positions auprès des grossistes français. Au fil des années, la largeur de l'offre et la pertinence technique des produits d'Axelair nous différencient des leaders du marché français.

Nous visons toujours notre seuil de rentabilité qui est à portée de main depuis maintenant quatre ans.

\*VMC : ventilation mécanique centralisée.

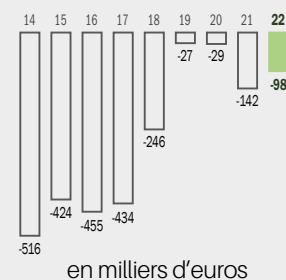
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

7,3 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

(98) K€





Samuel Belbachir, Jean-Philippe Paul, Charlotte Deguerry-Fraisse, Christophe Arquillère, Nicolas Billiard.



ROBINETTERIE, COMPTEURS & RACCORDS

## ROBINETTERIE, COMPTEURS ET RACCORDS POUR LE BÂTIMENT, L'INDUSTRIE ET L'ADDUCTION D'EAU

Après une année 2021 exceptionnelle, notre filiale Sferaco a très bien résisté dans un contexte moins favorable en maintenant la quasi-totalité de ses volumes. Son organisation en business units (B.U.) en place depuis 6 années a maintenant fait ses preuves, car elle permet de cumuler les avantages : flexibilité et réactivité pour répondre aux attentes de nos clients, économies d'échelle sur les coûts fixes partagés sur plusieurs activités et synergies maximales entre les différents marchés.

Le départ programmé de Jean-Philippe Paul (directeur commercial) appelé à prendre la direction de FGINOX a eu pour conséquence la réorganisation de l'équipe de direction avec des talents internes.

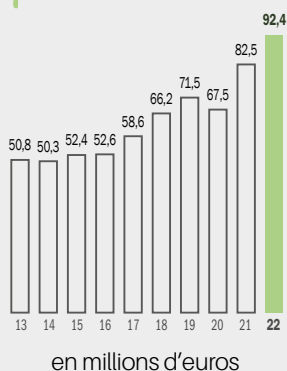
Mathieu Flety arrivé chez Sferaco en 2011 devient directeur commercial de la B.U. Bâtiment - Génie climatique. Samuel Belbachir, directeur commercial de la B.U. Industrie, prend également la responsabilité de la B.U. Eau et du marketing.

Nicolas Billiard passe donc le relais de la B.U. Eau pour se focaliser sur la direction achats qui se trouve au cœur de multiples sujets prioritaires, comme la diversification de nos approvisionnements, la montée en puissance de notre bureau d'études et la trajectoire bas carbone de nos fournisseurs (éco-conception, énergie renouvelable, certification ISO 14001). Charlotte Deguerry se voit missionner avec des ressources humaines nouvelles sur la sobriété énergétique, le système ISO et la dématérialisation et automatisation de notre organisation.

Parmi les nombreux projets de développement prévus en 2023, notons la croissance rapide de notre gamme de compteurs d'énergie logiquement fléchés par la taxonomie européenne comme produits « verts ». Notons aussi pour toutes nos B.U. le travail persévérant de prescription auprès de toutes nos cibles professionnelles d'utilisateurs : exploitants, installateurs, usines et compagnies des eaux.

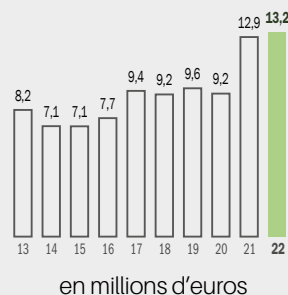
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

92,4 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

13,2 M€





Laurence Vigneau-Messmer, Loïc Brossat, Xavier Isaac, Julie Douai



## MOTORISATION DE VANNES, SPÉCIALITÉS POUR L'INDUSTRIE ET COMPRESSEURS D'AIR

La qualité de service de Sectoriel, souvent meilleure que celle de ses concurrents, a une nouvelle fois permis de maintenir voire développer ses parts de marché. D'une manière générale, les volumes ont été préservés durant cette année où l'augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à l'inflation.

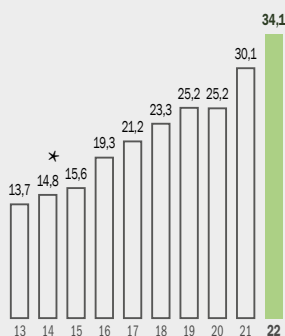
Les trois domaines d'activité stratégiques, vannes motorisées, spécialités techniques industrielles et compresseurs d'air, se sont développés à un rythme similaire, ce qui confère une très bonne résilience à notre filiale.

Précurseur dans notre groupe pour la mise en place et l'exploitation d'une nouvelle génération de sites Internet marchands, Sectoriel en récolte aujourd'hui les fruits puisque de plus en plus de clients passent directement leurs commandes en ligne.

Après le lancement l'année dernière d'un indice de réparabilité sur la robinetterie, cette offre aux clients sera renforcée et étendue aux compresseurs en 2023.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

34,1 M€

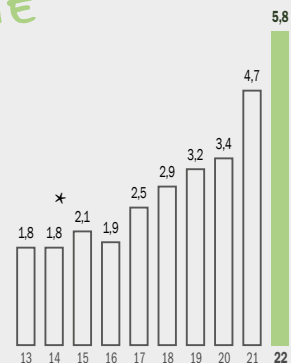


en millions d'euros

\* Acquisition de Nuair France le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

5,8 M€



en millions d'euros



Hélène Zimmermann, Anne-Sophie Bulley.



## MATÉRIELS TECHNIQUES POUR LA MESURE ET LE CONTRÔLE DE LA PRESSION, LA TEMPÉRATURE, LE NIVEAU ET LE DÉBIT

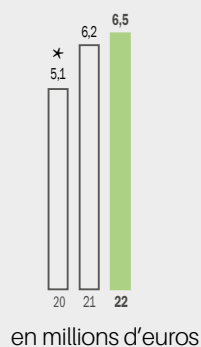
Au cours de sa troisième année dans notre groupe, Distrilabo a poursuivi sa croissance, amélioré sa rentabilité et obtenu sa certification ISO 9001.

Beaucoup de travail a été accompli et maints projets restent à développer pour renforcer notre position de spécialiste

sur le marché français. Il s'agira notamment d'étoffer et stabiliser notre équipe commerciale itinérante et d'enrichir nos gammes avec des produits novateurs.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

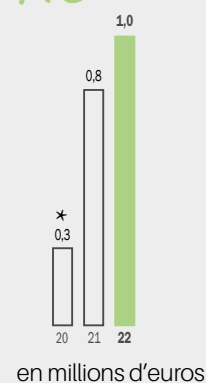
6,5 M€



\* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

1,0 M€





Laurence Ravet, Franck Sourisseau, Franck Locatelli, Cédric Gayaud, Anne-Claire Rivoire, Philippe Bernardet, Cédric Dolbeau.

# FGinox

La solution globale pour vos besoins en inox

## RACCORDS, BRIDES, VANNES ET ACCESSOIRES EN ACIER INOXYDABLE

Notre filiale FGinox vient de clôturer une année charnière durant laquelle elle a déménagé sa logistique et investi 2,2 M€ dans un système automatisé de stockage et de préparation de commande. Cette machine, fonctionnant avec des navettes totalement robotisées, accueillera 85% des références du plan de vente dès le mois de janvier 2023 et permettra d'absorber sans difficulté des volumes de commandes supplémentaires. Le changement fondamental de schéma logistique réside dans le fait que ce n'est plus le préparateur de commande qui se déplace pour aller chercher les produits, mais les produits qui viennent à lui sans qu'il ait à se déplacer. Ces opérations extrêmement complexes ont été conduites remarquablement puisque les livraisons ont pu se poursuivre sans trop dégrader notre service aux clients.

Autre événement majeur dans la vie de l'entreprise, un successeur a été désigné pour remplacer Philippe Bernardet, dont le départ à la retraite est prévu à la fin du premier semestre 2023.

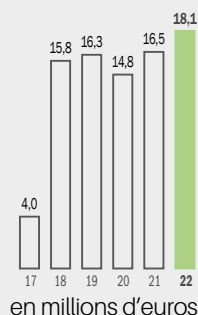
Il s'agit de Jean-Philippe Paul, arrivé dans le groupe en 2006 et directeur commercial de notre filiale Sferaco depuis 2016. Ses capacités managériales et sa connaissance fine du secteur l'aideront à établir ses objectifs et construire sa stratégie pour faire grandir FGinox.

Enfin, nous avons dû gérer auprès de nos fournisseurs et clients une valse des prix invraisemblable due aux variations de l'acier inoxydable et des volumes attendus par le marché.

Malgré toutes ces difficultés, les équipes de FGinox ont réussi à préserver le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation.

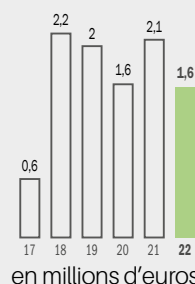
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

18,1 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

1,6 M€





Amé Bertin, Suzanne Abela, Vanessa Ittah, Lionel Monroe, Cédric Auvray.



## DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Syveco a repris en 2022 le chemin de la croissance, aidée en partie par l'inflation, mais aussi grâce à un dynamisme commercial retrouvé avec le retour à un rythme plus « normal » de déplacement de nos équipes, à un marché globalement en développement et des clients confiants dans notre faculté à leur présenter une offre complète et un service à nouveau en ligne avec leurs attentes.

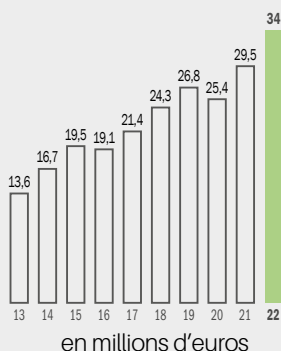
Cette année a vu de surcroît l'émergence d'un comité de direction plus étoffé avec Suzanne Abela qui devient

Directrice Administrative Qualité et RSE, les nominations de Vanessa Ittah à la Direction de la Relation Client et de Cédric Auvray à la Direction Marketing et Technique, et enfin l'arrivée d'Amé Bertin au poste de Directeur Commercial Europe.

Une nouvelle équipe, accompagnée de managers récemment promus, se met ainsi en mouvement pour une phase de croissance qui se veut résolument durable sur l'ensemble de nos marchés à l'international.

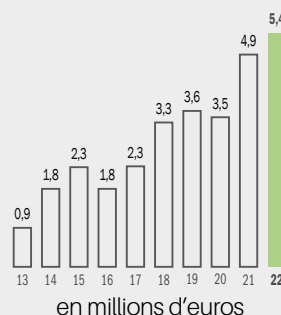
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

34,0 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

5,4 M€





Dieter De Cock, Enrico Suttels, Peter Wartel, Claudia Servellon, Peter Gombbeer, Wim Van de Vondel



## ROBINETTERIE INDUSTRIELLE EN BELGIQUE, AUX PAYS-BAS, EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE

2022 a été pour Sodeco une année remarquable à bien des égards.

Tout d'abord, il faut noter la croissance soutenue obtenue grâce à des projets industriels de grande envergure livrés tout au long de l'année et également grâce à la progression des ventes de produits concernés par l'exploitation des installations existantes.

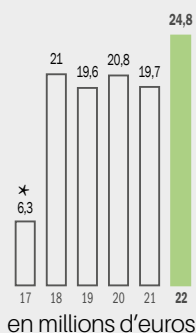
De plus, notre filiale belge acquise en 2017 établit son record historique de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation grâce à une gestion rigoureuse.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la fidélité de nos équipes dans un contexte régional de plein emploi, reflet d'une forte adhésion au projet et valeurs de l'entreprise.

Enfin, la direction de Sodeco et ses collaborateurs préparent l'avenir en étant particulièrement engagés sur les sujets environnementaux, avec, à titre d'exemple, la généralisation de l'installation de lampes à LED dans les bureaux et le magasin, l'électrification du parc de véhicules de société et la mise en place de panneaux solaires sur le toit du bâtiment.

### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

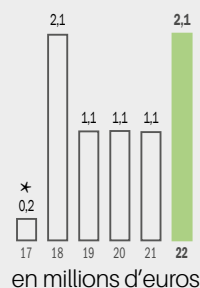
24,8 M€



\* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017

### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

2,1 M€





Camille Sellés, Arlette Berliocchi, Aurore Rodrigues, Ronan Le Sausse.



## AGENCE DE COMMUNICATION

Notre agence de communication a soufflé ses 20 bougies et franchi pour la première fois le seuil de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle grandit avec notre groupe et ne cesse de développer de nouvelles compétences, bien utiles aux filiales commerciales et à la holding.



Dans le domaine du digital, l'agence a notamment créé de nombreux films institutionnels et contribué à la vie des réseaux sociaux. Nos webinaires organisés simultanément à nos publications trimestrielles ont attiré en moyenne 118 actionnaires

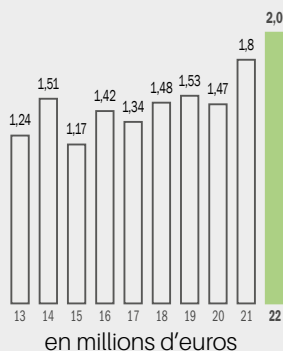
individuels et investisseurs institutionnels en direct et occasionné 250 vues en rediffusion.

Ses équipes sont également rompues à l'organisation d'événements, dont l'assemblée générale du groupe, diffusée en direct pour la première fois en 2022.

Opaline poursuit ses innovations en 3D. Lors du salon mondial du bâtiment en octobre, les visiteurs ont pu découvrir la maison individuelle en réalité virtuelle, pour une expérience unique. À cette occasion, un bâtiment tertiaire à 360° a été imaginé et conçu par son studio 3D. Vous pouvez d'ores et déjà le visiter et découvrir les matériels du groupe qui y sont installés.

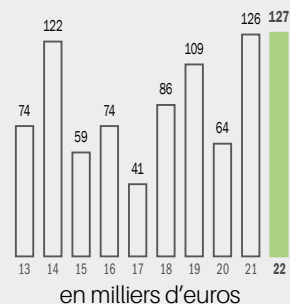
### CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

2,0 M€



### RÉSULTAT AVANT IS EN 2022

127 K€



# 6



## LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

|               |  |     |
|---------------|--|-----|
| <b>6.1</b>    | <b>Principaux indicateurs financiers</b>                                   | 135 |
| <b>6.2</b>    | <b>Comptes consolidés 2022</b>   | 139 |
|               | État de résultat global consolidé 2022                                     | 139 |
|               | État de situation financière   | 140 |
|               | État des flux de trésorerie  | 141 |
|               | État de variation des capitaux propres                                     | 126 |
| <b>6.3</b>    | <b>Notes aux comptes consolidés annuels</b>                                | 142 |
| <b>6.3.1</b>  | Référentiel appliqué et base d'élaboration des états financiers consolidés | 142 |
| <b>6.3.2</b>  | Principaux événements de l'exercice  | 144 |
|               | 6.3.2.1 - Faits marquants  | 144 |
|               | 6.3.2.2 - Périmètre et mode de consolidation                               | 146 |
| <b>6.3.3</b>  | Information sectorielle  | 146 |
| <b>6.3.4</b>  | Notes sur le chiffre d'affaires  | 148 |
| <b>6.3.5</b>  | Notes sur les autres éléments du compte de résultat                        | 149 |
| <b>6.3.6</b>  | Notes sur les effectifs, charges et avantages au personnel                 | 149 |
| <b>6.3.7</b>  | Notes sur les éléments du besoin en fonds de roulement                     | 152 |
| <b>6.3.8</b>  | Notes sur immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage     | 154 |
| <b>6.3.9</b>  | Notes sur le capital   | 158 |
| <b>6.3.10</b> | Notes sur les risques et instruments financiers                            | 158 |
| <b>6.3.11</b> | Notes sur les provisions   | 161 |
| <b>6.3.12</b> | Notes sur les impôts   | 161 |
| <b>6.3.13</b> | Événements significatifs postérieurs à la clôture                          | 163 |
| <b>6.3.14</b> | Honoraires des Commissaires aux Comptes                                    | 163 |
| <b>6.4</b>    | <b>Rapport des commissaires aux comptes</b>                                | 164 |

## 6.1

## PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

## Synthèse

| En milliers d'euros  | 2022           | 2021           | 2020           | 2019           | 2018           | 2017           | 2016                         | 2015           | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET SELON LES COMPTES SOCIAUX</b>                    |                |                |                |                |                |                |                              |                |                |                |
| Mecafer et Domac   | 39 851         | 38 200         | 34 939         | 31 674         | 30 733         | 31 322         | 22 943                       | 11 273         |                |                |
| Odrea  | 77 255         | 75 976         | 66 543         | 59 474         | 21 082         | 20 365         | 19 379                       | 20 938         | 20 573         | 21 519         |
| Isocel   | 10 554         | 8 655          | 6 248          | 6 467          | 5 788          | 5 562          | 5 045                        | 5 148          | 5 491          | 5 219          |
| Aello  | 20 568         | 19 712         | 12 638         | 8 948          | 7 085          | 5 160          | 1 721                        |                |                |                |
| DPI  | 9 070          |                |                |                |                |                |                              |                |                |                |
| Jetly  | 60 275         | 56 637         | 50 854         | 49 903         | 47 549         | 46 874         | 44 976                       | 44 823         | 44 647         | 44 454         |
| Thermador  | 106 146        | 79 280         | 51 171         | 49 554         | 42 374         | 40 677         | 37 163                       | 37 718         | 36 807         | 39 041         |
| PBtub  | 30 316         | 28 286         | 23 194         | 25 559         | 24 723         | 24 847         | 22 704                       | 25 201         | 29 045         | 28 406         |
| Thermacome   | 22 903         | 22 175         | 11 901         |                |                |                |                              |                |                |                |
| Axelair  | 7 346          | 6 287          | 6 152          | 5 883          | 4 314          | 2 391          | 1 531                        | 988            | 541            |                |
| Sferaco  | 92 410         | 82 521         | 67 491         | 71 482         | 66 218         | 58 639         | 52 614                       | 52 391         | 50 324         | 50 762         |
| Sectoriel  | 34 064         | 30 090         | 25 183         | 25 243         | 23 334         | 21 212         | 19 266                       | 17 543         | 14 792         | 13 658         |
| Distrilabo   | 6 459          | 6 157          | 5 086          |                |                |                |                              |                |                |                |
| FGinox   | 18 124         | 16 527         | 14 772         | 16 280         | 15 819         | 3 950          |                              |                |                |                |
| Syveco   | 33 954         | 29 523         | 25 382         | 26 835         | 24 348         | 21 365         | 19 133                       | 19 532         | 16 695         | 13 630         |
| Sodeco valves  | 24 778         | 19 727         | 20 837         | 19 891         | 21 009         | 6 355          |                              |                |                |                |
| Autres sociétés du groupe  | 2 017          | 1 768          | 1 471          | 1 534          | 1 483          | 1 341          | 1 421                        | 1 174          | 1 512          | 1 240          |
| Éliminations des chiffres d'affaires intragroupe                           | (33 337)       | (27 442)       | (22 929)       | (24 766)       | (20 068)       | (17 981)       | (16 040)                     | (16 002)       | (17 150)       | (14 373)       |
| Autres éliminations  | (630)          | (618)          | (692)          | (618)          | (558)          | (508)          | (460)                        | (482)          | 2 310          | 2 095          |
| <b>TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES SELON IAS 18</b>                              | <b>562 123</b> | <b>493 461</b> | <b>400 241</b> | <b>373 343</b> | <b>315 233</b> | <b>271 571</b> | <b>231 396</b>               | <b>220 245</b> | <b>205 588</b> | <b>205 652</b> |
| Impact IFRS 15   | (8 264)        | (6 961)        | (4 741)        | (4 507)        | (4 043)        | (3 847)        | non disponible selon IFRS 15 |                |                |                |
| <b>TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉS</b>                                | <b>553 859</b> | <b>486 500</b> | <b>395 500</b> | <b>368 836</b> | <b>311 190</b> | <b>267 724</b> | non disponible selon IFRS 15 |                |                |                |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>                             |                |                |                |                |                |                |                              |                |                |                |
| Mecafer et Domac   | 2 075          | 2 847          | 2 687          | 1 919          | 2 782          | 2 049          | 1 902                        | 741            |                |                |
| Odrea  | 566            | 3 682          | 3 480          | 1 987          | 703            | 302            | 556                          | 281            | 241            | 288            |
| Isocel   | 1 944          | 1 517          | 816            | 880            | 710            | 620            | 509                          | 513            | 548            | 503            |
| Aello  | 1 919          | 2 060          | 950            | 292            | 58             | (149)          | (566)                        | (1)            |                |                |
| DPI  | 1 095          |                |                |                |                |                |                              |                |                |                |
| Jetly  | 12 903         | 11 787         | 9 880          | 9 356          | 9 003          | 8 922          | 8 440                        | 8 610          | 8 282          | 8 075          |
| Thermador  | 24 190         | 17 806         | 9 388          | 8 940          | 6 874          | 6 520          | 5 350                        | 5 396          | 5 562          | 5 891          |
| PBtub  | 3 027          | 3 061          | 1 671          | 1 722          | 2 103          | 2 128          | 1 739                        | 2 326          | 3 320          | 3 030          |
| Thermacome   | 1 933          | 1 346          | 689            |                |                |                |                              |                |                |                |
| Axelair  | (98)           | (142)          | (29)           | (27)           | (246)          | (434)          | (455)                        | (424)          | (516)          | (71)           |
| Sferaco  | 13 159         | 12 882         | 9 245          | 9 588          | 9 197          | 9 425          | 7 658                        | 7 131          | 7 148          | 8 189          |
| Sectoriel  | 5 830          | 4 678          | 3 449          | 3 249          | 2 928          | 2 545          | 1 940                        | 2 060          | 1 746          | 1 750          |
| Distrilabo   | 1 016          | 815            | 267            |                |                |                |                              |                |                |                |
| FGinox   | 1 577          | 2 061          | 1 627          | 2 032          | 2 166          | 621            |                              |                |                |                |
| Syveco   | 5 389          | 4 852          | 3 453          | 3 599          | 3 332          | 2 326          | 1 781                        | 2 293          | 1 816          | 949            |
| Sodeco valves  | 2 093          | 1 058          | 1 111          | 1 107          | 2 144          | 218            |                              |                |                |                |
| Opaline  | 127            | 126            | 64             | 109            | 86             | 41             | 74                           | 59             | 122            | 74             |
| Thely  | 2 433          | 2 064          | 2 003          | 1 957          | 1 778          | 1 487          | 1 402                        | 1 196          | 1 356          | 1 442          |
| Tagest   |                |                | 8              | 7              | 8              | 7              | 6                            | 6              | 6              | 7              |
| Groupe   | 33 752         | 26 757         | 23 264         | 20 757         | 18 618         | 16 388         | 16 676                       | 15 444         | 15 708         | 15 907         |
| <b>TOTAL DES RÉSULTATS AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (COMPTES SOCIAUX)</b> | <b>114 930</b> | <b>99 257</b>  | <b>74 023</b>  | <b>67 474</b>  | <b>62 244</b>  | <b>53 016</b>  | <b>47 012</b>                | <b>45 631</b>  | <b>45 339</b>  | <b>46 034</b>  |
| Opérations de consolidation  | 35 884         | -26 275        | -23 004        | -19 891        | -18 319        | -15 257        | -15 645                      | -13 678        | -14 048        | -14 277        |
| Impôts sur les bénéfices   | (20 147)       | (20 082)       | (14 835)       | (15 205)       | (14 771)       | (11 513)       | (10 741)                     | (11 763)       | (11 430)       | (11 773)       |
| <b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>   | <b>58 899</b>  | <b>52 899</b>  | <b>36 180</b>  | <b>32 373</b>  | <b>29 142</b>  | <b>26 240</b>  | <b>20 616</b>                | <b>20 186</b>  | <b>19 855</b>  | <b>19 978</b>  |
| Résultat net revenant aux intérêts minoritaires                            | -              | 1              | 4              | 5              | 12             | 6              | 10                           | 4              | 6              | 6              |

## Chiffres consolidés des dix derniers exercices

| En milliers d'euros                     | 2022           | 2021           | 2020           | 2019           | 2018           | 2017           | 2016           | 2015           | 2014           | 2013           |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>CHIFFRES D'AFFAIRES SELON IAS 18</b> | <b>562 123</b> | <b>493 461</b> | <b>400 241</b> | <b>373 343</b> | <b>315 233</b> | <b>271 571</b> | <b>231 396</b> | <b>220 245</b> | <b>205 588</b> | <b>205 652</b> |
| Impacts IFRS 15                         | (8 264)        | (6 961)        | (4 741)        | (4 507)        | (4 043)        | (3 847)        | Non disponible |                |                |                |
| Chiffres d'affaires selon IFRS 15       | 553 859        | 486 500        | 395 500        | 368 836        | 311 190        | 267 724        |                |                |                |                |
| Marge commerciale (sur CA selon IAS 18) | 201 109        | 182 224        | 148 090        | 138 750        | 118 646        | 100 921        | 85 069         | 81 874         | 78 450         | 77 583         |
| Personnel (Effectif)                    | 770            | 712            | 668            | 599            | 476            | 439            | 319            | 314            | 278            | 271            |
| Masse salariale                         | 58 084         | 52 657         | 46 686         | 42 867         | 35 048         | 28 426         | 25 489         | 23 112         | 22 197         | 21 536         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>            | <b>79 592</b>  | <b>73 201</b>  | <b>51 411</b>  | <b>47 821</b>  | <b>44 052</b>  | <b>37 652</b>  | <b>31 709</b>  | <b>30 988</b>  | <b>31 170</b>  | <b>31 665</b>  |
| Résultat avant impôts                   | 79 046         | 72 982         | 51 019         | 47 583         | 43 925         | 37 759         | 31 367         | 31 953         | 31 291         | 31 757         |
| Impôts sur les bénéfices                | (20 147)       | 20 082         | 14 835         | 15 205         | 14 771         | 11 513         | 10 741         | 11 763         | 11 430         | 11 773         |
| Résultat après impôts                   | 58 899         | 52 900         | 36 184         | 32 378         | 29 154         | 26 246         | 20 626         | 20 190         | 19 861         | 19 984         |
| <b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>      | <b>58 899</b>  | <b>52 899</b>  | <b>36 180</b>  | <b>32 373</b>  | <b>29 142</b>  | <b>26 240</b>  | <b>20 616</b>  | <b>20 186</b>  | <b>19 855</b>  | <b>19 978</b>  |

|   |                |                |                |                |                |                 |               |               |               |               |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>             | <b>67 354</b>  | <b>60 092</b>  | <b>42 666</b>  | <b>37 979</b>  | <b>32 660</b>  | <b>29 910</b>   | <b>22 864</b> | <b>22 565</b> | <b>22 521</b> | <b>22 894</b> |
| Investissements                               | 11 037         | 12 221         | 10 610         | 8 589          | 5 462          | 2 477           | 4 145         | 4 611         | 9 037         | 3 871         |
| <i>Dont investissements immobiliers</i>       | 5 825          | 8 136          | 7 313          | 6 099          | 3 066          | 218             | 2 772         | 3 425         | 6 871         | 2 598         |
| <b>CASH FLOW LIBRE</b>                        | <b>(9 519)</b> | <b>16 407</b>  | <b>24 895</b>  | <b>31 505</b>  | <b>(5 871)</b> | <b>(18 305)</b> | <b>16 237</b> | <b>2 891</b>  | <b>5 708</b>  | <b>22 746</b> |
| <b>FONDS DE ROULEMENT (APRÈS RÉPARTITION)</b> | <b>165 460</b> | <b>141 703</b> | <b>126 418</b> | <b>118 743</b> | <b>117 949</b> | <b>101 838</b>  | <b>90 328</b> | <b>80 793</b> | <b>84 598</b> | <b>80 110</b> |
| <b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>           | <b>189 919</b> | <b>152 744</b> | <b>121 155</b> | <b>117 621</b> | <b>122 006</b> | <b>95 080</b>   | <b>76 833</b> | <b>74 541</b> | <b>70 148</b> | <b>61 384</b> |
| <i>Stock net au 31/12</i>                     | 190 362        | 171 218        | 119 541        | 123 046        | 122 782        | 102 962         | 80 819        | 77 191        | 69 824        | 65 062        |
| <b>TRÉSORERIE NETTE</b>                       | <b>13 308</b>  | 24 989         | 39 931         | 32 305         | 23 040         | 28 604          | 27 385        | 20 839        | 29 049        | 32 214        |

| <b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12</b>    |                |                |                |                |                |                |                |                |                |                |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant affectation du résultat       | 318 829        | 278 636        | 241 583        | 219 663        | 203 469        | 189 708        | 173 233        | 162 428        | 146 462        | 135 527        |
| Résultat distribué                  | 19 138         | 18 402         | 16 746         | 16 397         | 15 942         | 15 487         | 14 398         | 14 209         | 13 620         | 13 435         |
| <b>APRÈS AFFECTATION</b>            | <b>299 691</b> | <b>260 234</b> | <b>224 837</b> | <b>203 266</b> | <b>187 527</b> | <b>174 221</b> | <b>158 835</b> | <b>148 219</b> | <b>132 842</b> | <b>122 092</b> |
| <b>CAPITAUX PERMANENTS AU 31/12</b> | <b>299 691</b> | <b>260 234</b> | <b>224 837</b> | <b>203 266</b> | <b>187 527</b> | <b>174 221</b> | <b>158 835</b> | <b>148 219</b> | <b>132 842</b> | <b>122 092</b> |
| Passif non courant                  | 50 303         | 23 555         | 35 932         | 38 768         | 42 347         | 28 633         | 3 934          | 4 450          | 5 021          | 4 859          |
| Actif non courant                   | 184 534        | 142 086        | 134 351        | 123 291        | 111 925        | 101 016        | 72 441         | 71 876         | 53 265         | 46 841         |

**Chiffre d'affaires :** Nous présentons notre chiffre d'affaires sur 10 ans. Aussi, pour être sur une base comparable, nous avons conservé le chiffre d'affaires selon IAS 18. Pour les années 2017- 2022, nous avons également renseigné le chiffre d'affaires selon IFRS 15 qui correspond au chiffre d'affaires inclus dans les états financiers primaires et communiqué dans nos publications.

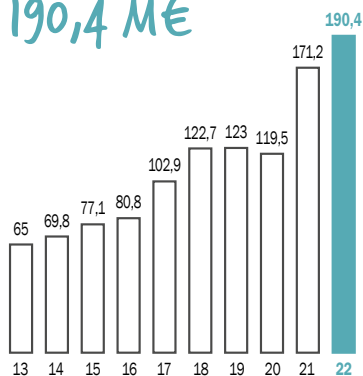
**Marge commerciale :** La marge commerciale présentée ci-dessous est la résultante du calcul : chiffre d'affaires selon IAS 18 auquel nous enlevons les achats consommés.

**Effectif :** L'effectif correspond au nombre de salariés présents dans notre groupe au 31 décembre.

### STOCK NET

(en millions d'euros)

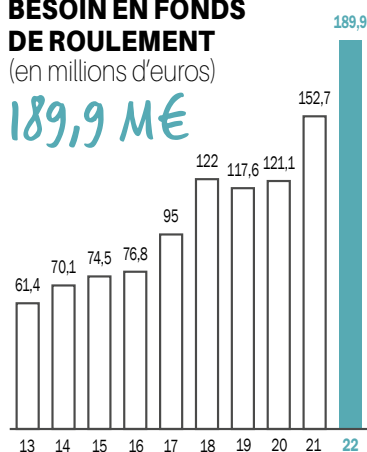
190,4 M€



### BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(en millions d'euros)

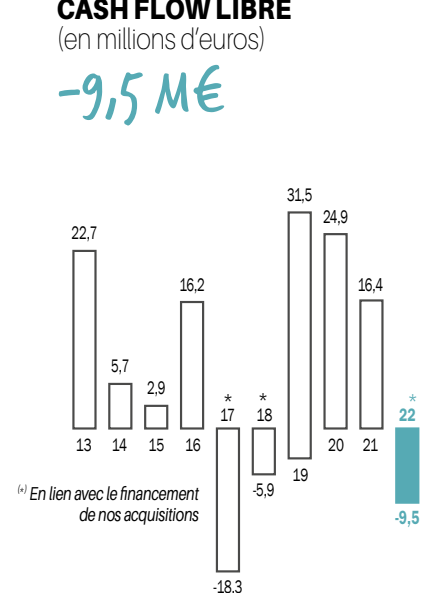
189,9 M€



### CASH FLOW LIBRE

(en millions d'euros)

-9,5 M€



## Ratios consolidés des dix derniers exercices

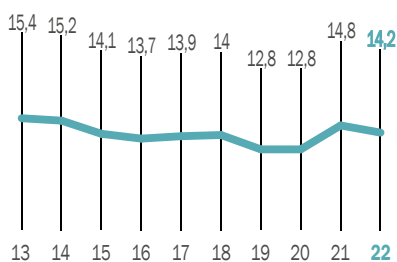
|  | 2022        | 2021        | 2020        | 2019        | 2018        | 2017        | 2016        | 2015        | 2014        | 2013        |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>RATIOS DE RENTABILITÉ (EN %)</b>                                      |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |
| Frais de personnel / Chiffre d'affaires                                  | 10,3        | 10,7        | 11,7        | 11,5        | 11,1        | 10,5        | 11          | 10,5        | 10,8        | 10,5        |
| Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires                               | 14,2        | 14,8        | 12,8        | 12,8        | 14          | 13,9        | 13,7        | 14,1        | 15,2        | 15,4        |
| <b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                  | <b>10,5</b> | <b>10,7</b> | <b>9</b>    | <b>8,7</b>  | <b>9,2</b>  | <b>9,7</b>  | <b>8,9</b>  | <b>9,2</b>  | <b>9,7</b>  | <b>9,7</b>  |
| ROE = rendement des capitaux propres                                     | 19,7        | 20,3        | 16,1        | 15,9        | 15,5        | 15,1        | 13          | 13,6        | 14,9        | 16,4        |
| Capacité d'autofinancement / Chiffre d'affaires                          | 12          | 12,2        | 10,7        | 10,2        | 10,4        | 11          | 9,9         | 10,2        | 11          | 11,1        |
| <b>ROCE = RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS AVANT IMPÔT (HORS IFRS 16)</b> | <b>22,1</b> | <b>25,5</b> | <b>20,6</b> | <b>20,2</b> | <b>18,8</b> | <b>19,2</b> | <b>21,2</b> | <b>21,2</b> | <b>25,3</b> | <b>29,3</b> |
| <b>RATIOS DE PRODUCTIVITÉ (EN MILLIERS D'EUROS)</b>                      |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |
| Chiffre d'affaires par personne  | 730         | 693         | 599         | 623         | 662         | 729         | 725         | 727         | 740         | 759         |
| <b>RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE APRÈS AFFECTATION (EN %)</b>           |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |
| Capacité d'autofinancement / Capitaux propres après affectation          | 22          | 23          | 19          | 18,7        | 17          | 17          | 14          | 15          | 17          | 19          |
| Actif non courant + stock / Capitaux propres après affectation           | 125         | 120         | 113         | 121         | 125         | 117         | 96          | 101         | 93          | 92          |
| Capitaux permanents / Actif non courant                                  | 162         | 183         | 167         | 165         | 168         | 172         | 219         | 206         | 249         | 261         |
| Capitaux permanents / Stock  | 157         | 152         | 188         | 165         | 153         | 169         | 197         | 192         | 190         | 188         |

**Chiffre d'affaires :** Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

**ROCE :** Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris le goodwill et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

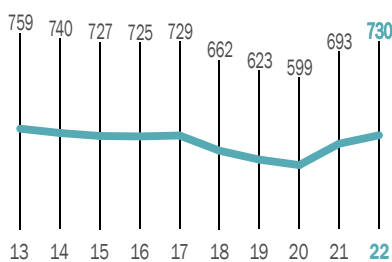
**RÉSULTAT OPÉRATIONNEL / C.A. (en %)**

14,2 %

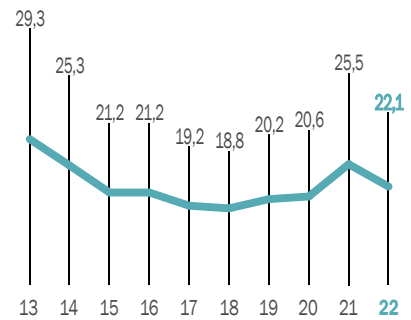
**C.A. PAR PERSONNE**

(en milliers d'euros)

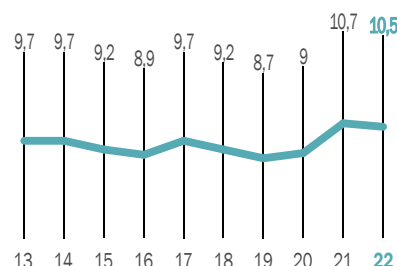
730 K€

**RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS AVANT IMPÔT (en %)**

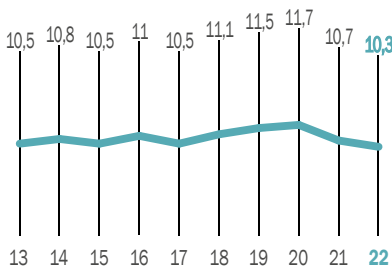
22,1 %

**RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / C.A. (en %)**

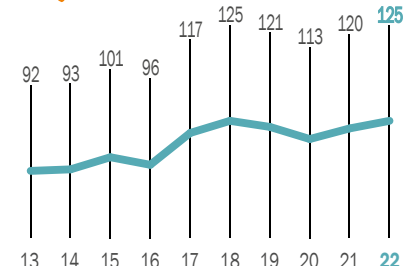
10,5 %

**FRAIS DE PERSONNEL / C.A. (en %)**

10,3 %

**ACTIF NON COURANT + STOCK / CAPITAUX PROPRES (en %)**

125 %



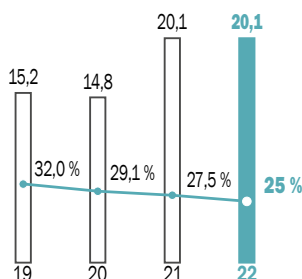
## État de résultat global consolidé 2022

### IMPÔTS

20,1 M€

% DU RÉSULTAT AVANT IMPÔTS

25 %

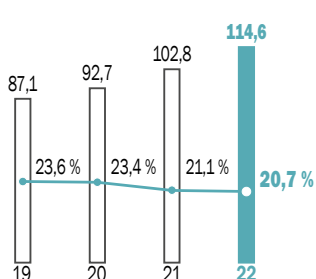


### TOTAL DES FRAIS HORS IMPÔTS

114,6 M€

% DU C.A.

20,7 %



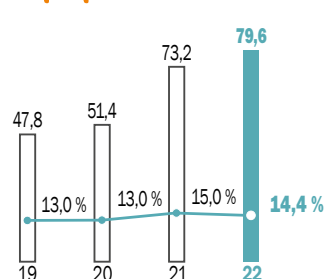
### RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)

79,6 M€

% DU C.A.

14,4 %



### ACHATS CONSOMMÉS

(en millions d'euros)

361,0 M€

% DU C.A.

65,2 %



## Notre besoin en fond de roulement

2019

115 JOURS DE CA  
31,9% DU CA

2020

110 JOURS DE CA  
30,6% DU CA

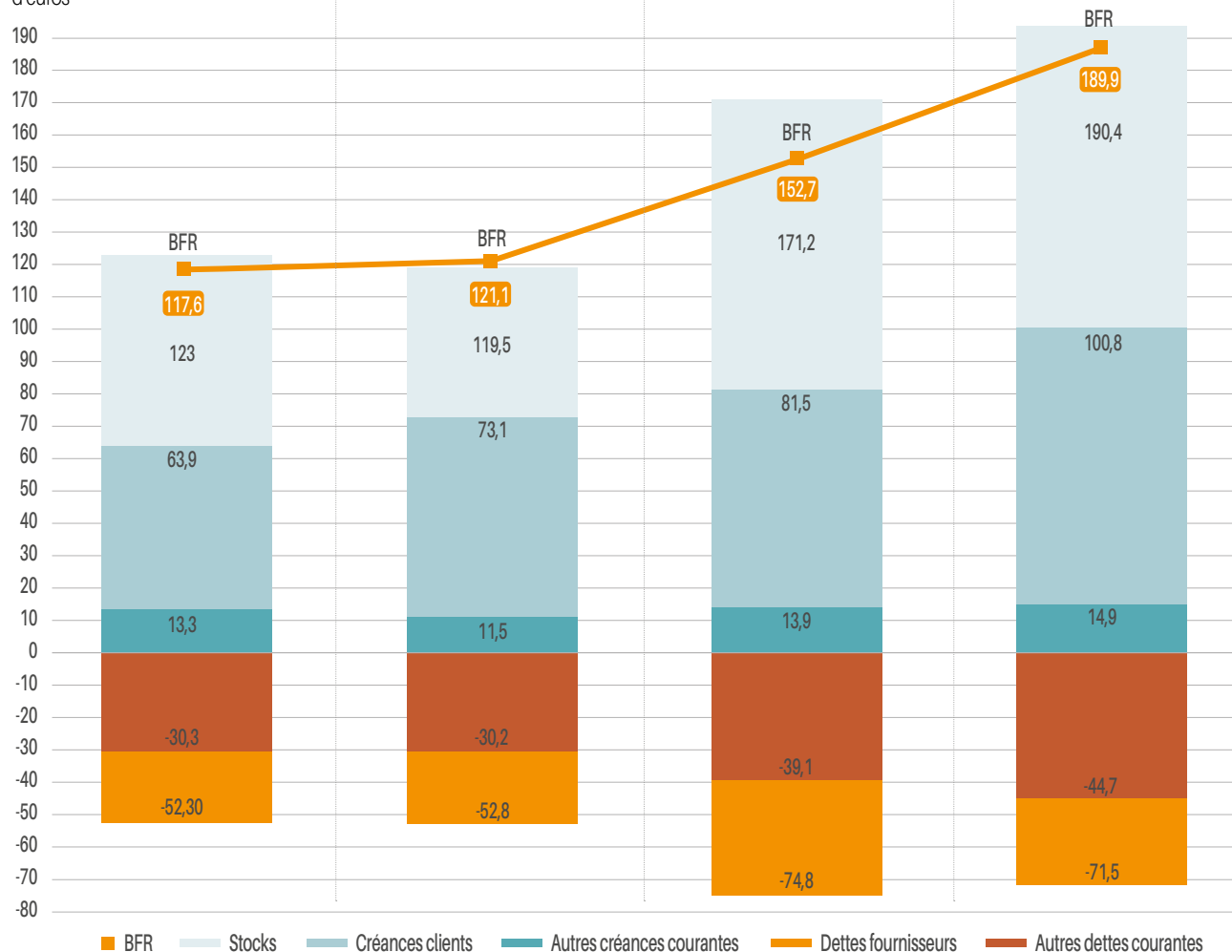
2021

113 JOURS DE CA  
31,4% DU CA

2022

123 JOURS DE CA  
34,3% DU CA

En millions d'euros



## 6.2 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

### État de résultat global consolidé 2022

En milliers d'euros

| Compte de résultat consolidé  | Notes de l'annexe     | 2022           | 2021          |
|---|-----------------------|----------------|---------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>   | <b>1 - 2</b>          | <b>553 859</b> | 486 500       |
| Autres produits de l'activité   |                       | 1 323          | 752           |
| Achats consommés  | <b>3</b>              | (361 014)      | (311 237)     |
| Charges de personnel  | <b>4</b>              | (58 084)       | (52 657)      |
| Charges externes  | <b>3 - 27</b>         | (42 548)       | (38 224)      |
| Impôts et taxes dont CVAE   |                       | (4 392)        | (4 002)       |
| Dotations aux amortissements  | <b>16</b>             | (6 640)        | (5 796)       |
| Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16                          | <b>15 - 16</b>        | (1 519)        | (1 303)       |
| Dotation nette de reprises aux provisions                               | <b>5 - 8 - 9 - 23</b> | (995)          | (214)         |
| Autres Produits, autres charges d'exploitation                          |                       | (398)          | (618)         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>  | <b>1 - 3</b>          | <b>79 592</b>  | <b>73 201</b> |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers                 |                       |                |               |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie                   |                       | 35             | 2             |
| Autres produits et charges financiers                                   |                       |                |               |
| Coût de l'endettement financier brut                                    |                       | (526)          | (189)         |
| Charges financières - impacts IFRS 16                                   | <b>15</b>             | (55)           | (32)          |
| Charge d'impôt  | <b>25</b>             | (20 147)       | (20 082)      |
| <b>RÉSULTAT NET</b>   |                       | <b>58 899</b>  | <b>52 900</b> |
| Résultat net - Part du groupe   | <b>3</b>              | 58 899         | 52 899        |
| Résultat net revenant aux intérêts minoritaires                         |                       | -              | 1             |
| Résultat net par action en euros <sup>(1)</sup>                         |                       | 6,40           | 5,75          |
| Résultat net par action en euros après dilution en euros <sup>(2)</sup> |                       | 6,07           | 5,45          |

| DÉTAIL DU NOMBRE D' ACTIONS   | 2022      | 2021      |
|---|-----------|-----------|
| <b>Pour résultat net par action</b>   |           |           |
| Nombre d'actions totales  | 9 200 849 | 9 200 849 |
| Nombre d'actions détenues en propres  | 3 000     | 3 000     |
| <sup>(1)</sup> Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par actions               | 9 197 849 | 9 197 849 |
| <b>Résultat net par action après dilution</b>   |           |           |
| Nombre d'actions totales  | 9 200 849 | 9 200 849 |
| Nombre d'actions détenues en propres  | 3 000     | 3 000     |
| Nombre d'actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €                      | 500 000   | 500 000   |
| <sup>(2)</sup> Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action après dilution | 9 697 849 | 9 697 849 |

| État des autres éléments du résultat global consolidé               | Notes de l'annexe | 2022          | 2021          |
|---|-------------------|---------------|---------------|
| <b>RÉSULTAT NET</b>   |                   | <b>58 899</b> | <b>52 900</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global :</b>                         |                   |               |               |
| Écart actuariel sur la provision pour engagement de fin de carrière | <b>5</b>          | 860           | 222           |
| Opérations sur actions propres                                      | <b>17</b>         |               | (158)         |
| Juste valeur des instruments financiers                             | <b>22</b>         | (1 127)       | 493           |
| Total du résultat global  |                   | 58 632        | 53 457        |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE</b>                    |                   | <b>58 632</b> | <b>53 456</b> |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>  |                   | <b>0</b>      | <b>1</b>      |

## 6.2 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

### État de situation financière

En milliers d'euros

| Actif                                   | Notes de l'annexe | 31/12/2022     | 31/12/2021     |
|---|-------------------|----------------|----------------|
| <b>ACTIF NON COURANT :</b>              |                   |                |                |
| Goodwill                                | 1 - 13 - 14       | 78 998         | 56 317         |
| Immobilisations incorporelles           | 12 - 14 - 16      | 22 460         | 9 129          |
| Immobilisations corporelles             | 1 - 12 - 14 - 16  | 81 410         | 75 003         |
| Immobilisations financières             | 14                | 428            | 356            |
| Impôt différé actif                     | 10 - 25           | 1 238          | 1 281          |
| <b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>          |                   | <b>184 534</b> | <b>142 086</b> |
| <b>ACTIF COURANT :</b>                  |                   |                |                |
| Stock marchandises                      | 1 - 7 - 8         | 190 362        | 171 218        |
| Clients et comptes rattachés            | 1 - 7 - 9 - 10    | 100 806        | 81 502         |
| Impôt-société                           | 7 - 10            | 1 425          | 87             |
| Impôt différé actif                     | 10 - 25           | 493            | 469            |
| Autres créances                         | 7 - 10            | 13 509         | 13 766         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 21                | 16 031         | 27 379         |
| <b>TOTAL ACTIF COURANT</b>              |                   | <b>322 626</b> | <b>294 421</b> |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                 |                   | <b>507 160</b> | <b>436 507</b> |

| Passif  | Notes de l'annexe | 31/12/2022     | 31/12/2021     |
|---|-------------------|----------------|----------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES :</b>                                       |                   |                |                |
| Capital émis et réserves  | 17                | 101 403        | 94 305         |
| Réserves consolidées  |                   | 158 527        | 131 262        |
| Résultat de l'exercice - Part du groupe                         |                   | 58 899         | 52 899         |
| Intérêts minoritaires   |                   | -              | 170            |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                                   |                   | <b>318 829</b> | <b>278 636</b> |
| <b>PASSIF NON COURANT :</b>                                     |                   |                |                |
| Emprunts et dettes financières à long terme                     | 21                | 35 319         | 12 659         |
| Obligations locatives à plus d'un an                            | 14 - 21           | 5 089          | 3 452          |
| Impôt différé passif  | 25                | 6 432          | 3 514          |
| Provisions pour indemnité de départ à la retraite               | 5 - 6             | 3 463          | 3 930          |
| <b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>                                 |                   | <b>50 303</b>  | <b>23 555</b>  |
| <b>PASSIF COURANT :</b>   |                   |                |                |
| Provisions courantes  | 11 - 23           | 624            | 602            |
| Obligations locatives à moins d'un an                           | 11 - 14 - 21      | 1 439          | 1 065          |
| Emprunts à court terme  | 11 - 21           | 2 723          | 2 390          |
| Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme | 11 - 21           | 8 521          | 13 180         |
| Fournisseurs et comptes rattachés                               | 1 - 7 - 11        | 71 455         | 74 781         |
| Fournisseurs immobilisations                                    | 11                | 6 600          | 2 651          |
| Impôt société exigible  | 11                | 3 450          | 5 806          |
| Dettes fiscales et sociales                                     | 11                | 19 138         | 16 410         |
| Autres dettes   | 7 - 11            | 24 078         | 17 431         |
| <b>TOTAL PASSIF COURANT</b>                                     |                   | <b>138 028</b> | <b>134 316</b> |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>  |                   | <b>507 160</b> | <b>436 507</b> |

## État des flux de trésorerie

En milliers d'euros

|  | Notes de l'annexe          | 31/12/2022      | 31/12/2021      |
|--|----------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>  | <b>3</b>                   | <b>58 899</b>   | <b>52 900</b>   |
| Juste valeur des instruments financiers  |                            |                 |                 |
| Païement fondé sur des actions - Impact IFRS 2   | <b>5</b>                   | <b>137</b>      | 58              |
| Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions                                  | <b>5 - 8 - 9 - 16 - 23</b> | <b>7 331</b>    | 5 965           |
| Plus ou moins dotations nettes aux amortissements - impacts IFRS 16                              | <b>16</b>                  | <b>1 519</b>    | 1 303           |
| Plus charges financières - impacts IFRS 16   |                            | <b>56</b>       | 32              |
| Plus ou moins-values de cession  |                            | <b>(103)</b>    | 14              |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT</b>             |                            | <b>67 839</b>   | <b>60 272</b>   |
| Charge d'impôt   | <b>25</b>                  | <b>20 147</b>   | 20 082          |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt                    |                            | <b>87 986</b>   | 80 354          |
| Impôt versé  | <b>25</b>                  | <b>(20 631)</b> | (20 262)        |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET APRÈS IMPÔT VERSÉ</b> |                            | <b>67 355</b>   | <b>60 092</b>   |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité                                       | <b>7</b>                   | <b>(42 183)</b> | (31 589)        |
| <b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (CASH FLOW)</b>                                |                            | <b>25 172</b>   | <b>28 503</b>   |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre                            |                            | <b>(27 881)</b> | -               |
| Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles                | <b>1 - 14</b>              | <b>(11 037)</b> | (12 221)        |
| Remboursement des immobilisations financières  | <b>14</b>                  | <b>65</b>       | 6               |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations  |                            | <b>213</b>      | 91              |
| Dû aux fournisseurs d'immobilisations (variation)  | <b>11</b>                  | <b>3 949</b>    | 28              |
| <b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>                              |                            | <b>(34 691)</b> | <b>(12 096)</b> |
| <b>CASH-FLOW LIBRE</b>   |                            | <b>(9 519)</b>  | <b>16 407</b>   |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère  | <b>18</b>                  | <b>(18 396)</b> | (16 743)        |
| Souscriptions d'emprunts   |                            | <b>31 000</b>   |                 |
| Augmentation de capital  |                            |                 |                 |
| Opérations sur actions propres   |                            |                 | (158)           |
| Flux de financement IFRS 16  |                            | <b>(1 585)</b>  | (1 291)         |
| Remboursements d'emprunts  |                            | <b>(13 181)</b> | (13 157)        |
| <b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>                                |                            | <b>(2 162)</b>  | <b>(31 349)</b> |
| <b>VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE</b>   |                            | <b>(11 681)</b> | <b>(14 942)</b> |
| <b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>  |                            | <b>24 989</b>   | <b>39 931</b>   |
| Dont trésorerie positive   |                            | <b>27 379</b>   | 40 325          |
| Dont emprunts court terme  |                            | <b>(2 390)</b>  | (394)           |
| <b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE</b>   |                            | <b>13 308</b>   | <b>24 989</b>   |
| Dont trésorerie positive   |                            | <b>16 031</b>   | 27 379          |
| Dont emprunts court terme  |                            | <b>(2 723)</b>  | (2 390)         |

## État des variations des capitaux propres

En milliers d'euros

| État des variations des capitaux propres     | Capital       | Réserves liées au capital | Actions propres | Réserves consolidées | Résultats enregistrés directement en capitaux propres | Total part du groupe | Minoritaires | Total Capitaux propres |
|--|---------------|---------------------------|-----------------|----------------------|---|----------------------|--------------|------------------------|
| <b>SITUATION AU 31/12/2021</b>               | <b>36 803</b> | <b>57 502</b>             | <b>(220)</b>    | <b>184 602</b>       | <b>(221)</b>  | <b>278 466</b>       | <b>170</b>   | <b>278 636</b>         |
| Distribution                                 |               |                           |                 | (18 396)             |   | (18 396)             |              | (18 396)               |
| Affectation du résultat en réserves          |               | 7 098                     |                 | (7 098)              |   |                      | (170)        | (170)                  |
| Juste valeur des instruments financiers      |               |                           |                 |                      | (1 127)   | (1 127)              |              | (1 127)                |
| Païement fondé sur des actions Impact IFRS 2 |               |                           |                 | 137                  |   | 137                  |              | 137                    |
| Ecart de conversion                          |               |                           |                 |                      | 5   | 5                    |              | 5                      |
| Ecart actuariels                             |               |                           |                 |                      | 860   | 860                  |              | 860                    |
| Actions achetées                             |               |                           |                 |                      |   |                      |              | 0                      |
| Résultat de l'exercice                       |               |                           |                 | 58 899               |   | 58 899               |              | 58 899                 |
| <b>SITUATION AU 31/12/2022</b>               | <b>36 803</b> | <b>64 600</b>             | <b>(220)</b>    | <b>218 144</b>       | <b>(498)</b>  | <b>318 829</b>       | <b>0</b>     | <b>318 829</b>         |

## 6.3 NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

**Thermador Groupe est spécialisée dans la distribution de matériels pour la circulation des fluides dans le bâtiment, l'industrie et les travaux publics. Le chiffre d'affaires par famille de produits se répartit comme suit :**

- Circuits de fluide dans le bâtiment (49,8 %) : chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation.
- Circuits de fluide dans l'industrie (22,9 %) : robinetterie manuelle et motorisée, raccords.
- Pompes domestiques (17 %) : arrosage, piscines, relevage.
- Gros outillages pour les particuliers, les professionnels et l'industrie (8,7 %) : compresseurs d'air, groupes électrogènes et postes de soudage,
- Canalisations pour les travaux publics (1,6%) : de canalisations plastique pour réseaux humides et secs.

Les clients sont des grossistes spécialisés, des grandes surfaces de bricolage et alimentaires, des web-marchands et places de marché et des acteurs majeurs des marchés du bâtiment et travaux publics.

La société a réalisé 83 % de son chiffre d'affaires 2022 de 553,9 M€ en France. Au 31 décembre 2022, elle employait 770 personnes.

Le siège du groupe est domicilié à Saint-Quentin-Fallavier dans le 38 (Isère) en France.

**Les titres sont cotés sur le marché réglementé d'EURONEXT Paris dans le compartiment B et admis au S.R.D.**

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 21 février 2023 et sont soumis à l'Assemblée du 3 avril 2023.

### 6.3.1 - Référentiel appliqué et base d'élaboration des états financiers consolidés

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés en appliquant les normes internationales d'information financière (IAS/IFRS conformes aux IFRS de l'IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2021 à l'exception des évolutions normatives reprises ci-après.

#### 6.3.1.1.1 - Les nouvelles normes et interprétations applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2022 sont :

- Amendements **IAS 16** - Immobilisations corporelles : produits générés avant l'utilisation prévue.
- Amendements **IAS 37** - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - coûts d'exécution des contrats.
- **IFRS 3**, Regroupements d'entreprises, prescrit la comptabilisation lorsqu'un acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise (p. ex. une acquisition ou une fusion). Ces regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, qui exige généralement que les actifs acquis et les passifs repris soient évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.
- **IFRS 17** établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance entrant dans le champ d'application de la norme. L'objectif d'IFRS 17 est d'assurer que les entités présentent des informations pertinentes donnant une image fidèle de ces contrats. Ces informations serviront de base aux utilisateurs des états financiers pour évaluer l'incidence des contrats d'assurance sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.
- Amélioration annuelle des IFRS - Cycle 2018 - 2020.

Le groupe a opté pour l'application anticipée de ces amendements comme indiqué dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Ils n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

#### 6.3.1.1.2 - Les principes comptables retenus ci-dessous ont continué d'être appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2022

L'interprétation **IFRIC 23** « incertitude relative aux traitements fiscaux » est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019. Au 31 décembre 2022, l'application de cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes, ainsi que sur la présentation des états financiers.

Traitement comptable des **coûts de configuration ou personnalisation de logiciel en mode SaaS**

Dans sa décision de mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié le traitement comptable des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé en mode SaaS («Software as a Service»). Compte tenu de la complexité des analyses à mener et un seul logiciel étant concerné, cette décision n'a pas été appliquée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. L'impact d'un retraitement est considéré non significatif.

### 6.3.1.1.3 - Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2022 et non anticipés par le Groupe

- Amendements IAS 1 - Présentation des états financiers : classification des passifs en courant et non courant (2).
  - Amendements IAS 1 - Présentation des états financiers et guide d'application pratique de la matérialité : informations à fournir sur les méthodes comptables.
  - Amendements IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition d'estimations comptables.
  - Amendements IAS 12 - Impôts sur le résultat : impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction (2).
- Les analyses des incidences de l'application de ces normes et amendements sont en cours.

### 6.3.1.2 - Utilisation d'estimations et du jugement

#### 6.3.1.2.1 - Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

L'évolution de l'environnement économique et financier, compte tenu en particulier de la forte volatilité des marchés des matières premières et du conflit en Ukraine, a conduit Thermador Groupe à revoir les procédures de suivi des risques, notamment dans l'évaluation des instruments financiers et l'appréciation du risque de contrepartie et de liquidité. Cet environnement et la volatilité importante des marchés ont été pris en considération par Thermador Groupe dans les estimations utilisées entre autres pour les tests de perte de valeur et les calculs des provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, Thermador Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par Thermador Groupe pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022 portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. Note 13 sur le Goodwill) ;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et, dans le contexte de la crise actuelle, la prise en compte des incertitudes dans les hypothèses clés retenues ;
- l'appréciation des pertes de crédit attendues, notamment pour la mise à jour des probabilités de défaut et des autres paramètres dans un contexte d'incertitude (cf. Note 9 sur l'IFRS 9) ;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (cf. Note 25 sur les impôts différés) ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés en tenant compte, le cas échéant, des révisions et des projections de résultat taxable (cf. Note 25 sur les impôts différés).
- l'évaluation de la provision pour engagement de fin carrière (cf. Note 5.1 sur les engagements de fin de carrière).

#### 6.3.1.2.2 - Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le groupe a exercé son jugement pour :

- l'évaluation de la nature du contrôle ;
- l'identification d'accords au sein desquels il existe des contrats de location (cf. Note 15) ;

Conformément à IAS 1, le groupe présente séparément dans l'état de la situation financière les actifs courants et non courants de même que les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour cette classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

### 6.3.2 – Principaux événements de l'exercice

#### 6.3.2.1 – Faits marquants

##### Activité :

Après une année 2021 où les volumes de vente ont atteint des sommets, nous nous attendions début 2022 au retour d'une certaine normalité. Malheureusement, l'agression russe sur le territoire souverain ukrainien a provoqué une onde de choc mondiale dont les conséquences ont été à la fois innombrables et soudaines. Elles perdurent encore aujourd'hui et vont probablement se faire sentir pendant plusieurs décennies. Certaines d'entre elles concernent directement nos activités.

Tout d'abord, cette nouvelle crise a encore une fois soumis nos équipes à rude épreuve. Nous les remercions pour leur agilité, leur implication, leur résilience et leur fidélité.

Ensuite, elle a agi comme un catalyseur supplémentaire sur une inflation déjà sous-jacente. Nous avons dû répercuter 10,8 % de hausse de prix à nos clients.

Simultanément, la fin de l'électricité bon marché et la perspective de possibles pénuries ont remis à l'honneur les économies et la sobriété, et tout particulièrement l'efficacité énergétique de l'habitat. Le succès de nos gammes de chauffe-eau solaires, d'accessoires pour les pompes à chaleur et d'accessoires pour les chaudières à combustible solide ne s'est pas démenti et a catapulté notre filiale Thermador à plus de 100 M€ de chiffre d'affaires. Enfin, le risque de voir survenir d'autres conflits armés dans des zones où nous avons des fournisseurs va immanquablement conduire nos organisations à rechercher des alternatives, si possible en Europe.

Dans ce tumulte, nous avons saisi l'opportunité d'ajouter à nos marchés celui des travaux publics en réalisant l'acquisition de la société DPI.

##### Acquisition de DPI :

Le 31 octobre 2022, la société Thermador Groupe a finalisé l'acquisition de 100% des titres de la société DPI basée à Monaco pour un montant de 31M€, payé en cash.

Un complément de prix d'un montant 5,160M€ pourrait être versé au début de l'année 2024 si le résultat opérationnel moyen atteignait 3,859M€ pour les années 2022 et 2023. La probabilité de réunir les conditions requises pour le versement de ce complément de prix étant très élevée, nous l'avons totalement provisionné dans les comptes au 31 décembre 2022.

CIC Lyonnaise de Banque et le Crédit Lyonnais ont accompagné Thermador Groupe dans cette opération en octroyant deux prêts bancaires pour un montant total de 31 M€ à taux fixe sur une durée de 7 ans.

DPI est depuis sa création en 2006 un spécialiste des canalisations plastiques (gainés, tubes, drains, raccords, etc.) pour les réseaux humides et secs. Ses produits sont utilisés pour l'eau potable, les eaux usées, l'irrigation, le drainage, les gaz et biogaz, les réseaux télécoms et électriques.

Ses clients sont des négoce spécialisés et les acteurs majeurs de la construction, des travaux publics et de l'irrigation. Ses fournisseurs stratégiques sont des entreprises de taille intermédiaire basées en Europe.

En son sein, la société DPI garde son indépendance commerciale pour poursuivre son développement dans des marchés très prometteurs liés aux énergies renouvelables, à la gestion de l'eau et aux télécommunications.

Les principaux matériaux (polyéthylène, PVC, polypropylène) constituant les produits sont entièrement recyclables.

Les dirigeants actuels, Grégory Urpi (51 ans), Stéphane Guillard (52 ans) et Jean-Pierre Talbourdet (58 ans), restent engagés pour assurer la bonne intégration dans le groupe Thermador et la mise en place des synergies commerciales. Grégory Urpi a été confirmé administrateur et Directeur Général de DPI avec la responsabilité des ressources humaines, des clients, des fournisseurs, des objectifs et de la stratégie.

DPI emploie 17 personnes qui résident dans la région de Nice et travaillent en Principauté de Monaco. Cette équipe très impliquée et très efficace restera basée dans le même secteur géographique. Les audits sociaux, juridiques et fiscaux ont montré le proche alignement de DPI par rapport aux principes de fonctionnement de notre groupe.

##### Acquisition du fonds de commerce de la société AFY

La société Sferaco, filiale de Thermador Groupe, a finalisé le 1<sup>er</sup> juillet 2022, avec Monsieur Alain Jagnoux, l'acquisition du fonds de commerce et du stock de la société AFY basée à Saint-Quentin-Fallavier pour un montant payé en cash de 1,5 M€. Les 8 salariés de la société AFY ont été intégrés au sein de l'équipe Sferaco.

La société AFY vend aux grossistes spécialisés une gamme ciblée de raccords fonte et acier, de brides acier et de robinetterie qui complète et renforce parfaitement l'offre de Sferaco pour le bâtiment et l'industrie. Elle a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 4 M€ et un EBITDA de 0,4M€.

En juillet 2022, la SCI Thely a agrandi son patrimoine immobilier avec l'acquisition du bâtiment propriété de la société AFY de 2 927 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 6 889 m<sup>2</sup> pour un montant de 1,5 M€.

## Contexte inflationniste

L'inflation atteint 5,2 % en moyenne en France et 11,1 % en Europe au titre de 2022. Ce phénomène inflationniste a plusieurs effets sur notre activité.

Les prix à l'achat de nos produits ont augmenté. Notre capacité à répercuter ces augmentations à nos clients est encore plus déterminante compte tenu de l'ampleur des hausses. Les prix à la vente de nos produits ont suivi en partie cette tendance se traduisant par une hausse moyenne de 10,8% et une érosion de la marge commerciale de plus de 1%.

Afin d'accompagner les salariés dans leurs trajets domicile-travail, la société a également mis en place un forfait de mobilité durable (FMD). Cet outil, combiné au renforcement du télétravail, a permis d'encourager l'utilisation de modes de transport « doux » et de limiter les impacts financiers liés à la hausse des carburants. Une prime de partage de la valeur a également été versée sur l'exercice.

Une attention particulière est portée sur l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble de nos salariés avec une révision régulière des salaires.

## Incidence de la guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact direct significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

## Tension sur les coûts de l'énergie

Au titre de 2022, notre groupe n'a pas été impacté par la hausse du gaz et de l'électricité, car nous avons bénéficié de contrats d'achats à prix fixe pour le gaz et l'électricité. Ces contrats prennent fin au 31 décembre 2022. Deux nouveaux contrats ont été signés pour une durée d'un an avec EDF. Les coûts du gaz et de l'électricité se sont élevés à 586 K€ au titre de 2022. Les coûts du gaz et de l'électricité seront multipliés respectivement par 3,5 et 4,5 en 2023. En 2022, nous avons déployé dès l'hiver 2022 un plan de sobriété afin de réduire les consommations de gaz et d'électricité.

## Développement durable

Comme nous nous étions engagés, nous avons franchi une étape importante avec la constitution d'un pôle développement durable au sein de notre groupe. Cette équipe de spécialistes dirigée par Caroline Desplats s'est placée immédiatement au service des équipes de nos filiales, pour poursuivre des actions concrètes dans les domaines des bilans carbone, de la qualité, l'éco-conception, la communication, la formation ou les plans de sobriété.

## Fusion de Dipra et Établissements Édouard Rousseau rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui donne naissance à Odra le 29 décembre 2022.

Comme annoncé au moment de l'acquisition des Établissements Édouard Rousseau, nous avons rapproché les deux entreprises. Notre objectif est de répondre efficacement aux demandes des clients tout en garantissant la pérennité de l'entité unique. Cela a donné lieu à un très gros travail de préparation sur les sujets sociaux, juridiques et informatiques qui se poursuivront encore durant le premier semestre 2023.

## Patrimoine immobilier

En juillet 2022, la SCI Thely a agrandi son patrimoine immobilier avec l'acquisition du bâtiment propriété de la société AFY de 2 927 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 6 889 m<sup>2</sup> pour un montant de 1,4 M€.

La valeur estimée de notre ensemble immobilier a été revue à la hausse pour un montant de 86,3 M€. Cette augmentation s'explique par l'acquisition du nouveau bâtiment et par l'évaluation réalisée des deux nouveaux bâtiments dont la construction s'est terminée en 2022.

### 6.3.2.2 – Périmètre et mode de consolidation

#### Évolution du périmètre de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 31 décembre 2022.

Au 31 octobre 2022 la société Thermador Groupe a acquis 100% des titres de la société DPI.

Sur octobre et décembre 2022, Thermador Groupe a racheté les actions des actionnaires minoritaires de la société Dipra pour obtenir 100% des actions.

Le 31 décembre 2022, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la société Ets Édouard Rousseau a absorbé la société Dipra. La dénomination sociale de l'entité fusionnée est Odra.

#### Périmètre au 31 décembre 2022

| Nom           | Lieu     | % détenu et d'intérêt | Mode de consolidation |
|---------------|----------|-----------------------|-----------------------|
| Aello         | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Axelair       | France   | 99,99700%             | Intégration globale   |
| Distrilabo    | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Domac         | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| DPI           | Monaco   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| FGinox        | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Isocel        | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Jetly         | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Mecafer       | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Odra          | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Opaline       | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| PB Tub        | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Rousseau SA   | Espagne  | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Sectoriel     | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Sferaco       | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Sodeco Valves | Belgique | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Syveco        | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Thely         | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Thermacome    | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |
| Thermador     | France   | 100,0000%             | Intégration globale   |

### 6.3.3 – Information sectorielle

#### Note 1 Information sectorielle (en milliers d'euros)

Des unités génératrices de trésorerie ou appelées encore secteur opérationnel ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques qui constituent un secteur opérationnel. Chaque dirigeant de filiale est autonome dans la gestion opérationnelle de son entité (ressources humaines, clients, fournisseurs...) : Jetly, Sferaco intégrant groupe Valfit (depuis le 31 décembre 2017), Thermador, Odra, Isocel, PBtub, Sectoriel intégrant Nuair France depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, Syveco, Axelair, Mecafer (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015) intégrant Domac depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo (depuis le 31 décembre 2019), Thermacome (depuis le 30 avril 2020), DPI (acquisition le 31 octobre 2022) et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline et Thermador Groupe.

Les indicateurs de performance présentés dans cette information sectorielle sont ceux suivis par nos dirigeants de filiales membres de notre comité exécutif.

En milliers d'euros

| Éléments du compte de résultat |   | 2022                 |                       |              | 2021                 |                       |              |
|--------------------------------|---|----------------------|-----------------------|--------------|----------------------|-----------------------|--------------|
|                                |   | Ventes selon IFRS 15 | Résultat Opérationnel | % CA         | Ventes selon IFRS 15 | Résultat Opérationnel | % CA         |
| <b>MECAFER DOMAC</b>           | Gros outillage en G.S.B.                              | 37 327               | 2 026                 | 5,4%         | 36 349               | 2 838                 | 7,8%         |
| <b>ODREA</b>                   | Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B. | 70 548               | (15)                  | 0,0%         | 70 351               | 3 344                 | 4,8%         |
| <b>ISOCEL</b>                  | Constructeurs de chaudières                           | 10 543               | 1 894                 | 18,0%        | 8 630                | 1 488                 | 17,2%        |
| <b>AELLO</b>                   | Accessoires de piscine                                | 20 309               | 1 880                 | 9,3%         | 19 367               | 2 056                 | 10,6%        |
| <b>DPI*</b>                    | Canalisations plastique pour réseaux secs et humides  | 9 070                | 915                   | 10,1%        | N/A                  | N/A                   | N/A          |
| <b>JETLY</b>                   | Pompes  | 59 127               | 14 287                | 24,2%        | 55 688               | 13 185                | 23,7%        |
| <b>THERMADOR</b>               | Accessoires de chauffage                              | 102 265              | 26 065                | 25,5%        | 76 164               | 19 398                | 25,5%        |
| <b>PBTUB</b>                   | Tubes en matériaux de synthèse                        | 28 838               | 2 958                 | 10,3%        | 27 013               | 3 033                 | 11,2%        |
| <b>THERMACOME</b>              |   | 22 583               | 1 775                 | 7,9%         | 22 026               | 1 238                 | 5,6%         |
| <b>AXELAIR</b>                 | Ventilation   | 7 199                | (136)                 |              | 6 119                | (152)                 |              |
| <b>SFERACO</b>                 | Robinetterie et raccords                              | 73 626               | 14 037                | 19,1%        | 66 836               | 13 887                | 20,8%        |
| <b>SECTORIEL</b>               | Motorisation pour vannes et compresseurs d'air        | 29 538               | 5 744                 | 19,4%        | 26 401               | 4 627                 | 17,5%        |
| <b>DISTRILABO</b>              | Matériels techniques pour la mesure et le contrôle    | 6 335                | 883                   | 13,9%        | 6 068                | 683                   | 11,3%        |
| <b>FG INOX</b>                 | Raccords, brides et accessoires                       | 17 688               | 1 490                 | 8,4%         | 16 212               | 2 039                 | 12,6%        |
| <b>SYVECO</b>                  | International   | 33 950               | 5 371                 | 15,8%        | 29 520               | 4 831                 | 16,4%        |
| <b>SODECO VALVES</b>           | Robinetterie industrielle                             | 24 556               | 2 068                 | 8,4%         | 19 427               | 1 057                 | 5,4%         |
| <b>AUTRES STRUCTURES</b>       |   | 357                  | 31 928                |              | 329                  | 25 103                |              |
| <b>ELIMINATIONS</b>            |   |                      | (33 578)              |              |                      | (25 454)              |              |
| <b>TOTAL</b>                   |   | <b>553 859</b>       | <b>79 592</b>         | <b>14,4%</b> | <b>486 500</b>       | <b>73 201</b>         | <b>15,0%</b> |

\*Le CA de DPI correspond à 2 mois d'activité.

En milliers d'euros

| Postes du bilan          | 2022           |               |                                  |                |                |                   |                 | 2021           |               |                  |                |               |                   |                 |
|--------------------------|----------------|---------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------|-----------------|----------------|---------------|------------------|----------------|---------------|-------------------|-----------------|
|                          | Actif          | Goodwill      | Dont immobilisations corporelles | Dont stock     | Dont clients   | Dont fournisseurs | Investissements | Actif          | Goodwill      | Dont immo. Corp. | Dont stock     | Dont clients  | Dont fournisseurs | Investissements |
| <b>MECAFER DOMAC</b>     | 29 028         | 15 658        | 1 508                            | 11 002         | 7 250          | 5 458             | 90              | 27 821         | 15 658        | 1 790            | 13 550         | 7 585         | 5 440             | 181             |
| <b>ODREA</b>             | 62 802         | 1 459         | 5 187                            | 33 456         | 24 631         | 10 396            | 104             | 64 410         | 1 459         | 5 737            | 39 401         | 18 346        | 15 502            | 280             |
| <b>ISOCEL</b>            | 5 871          | 87            | 99                               | 2 639          | 1 509          | 1 473             | 38              | 5 484          | 76            | 89               | 1 769          | 1 549         | 1 702             | 47              |
| <b>AELLO</b>             | 8 110          |               | 763                              | 5 592          | 1 025          | 2 010             | 87              | 8 214          |               | 759              | 6 487          | 822           | 1 143             | 748             |
| <b>DPI</b>               | 10 710         | 22 181        | 88                               | 219            | 1 761          | 3 122             |                 | N/A            | N/A           | N/A              | N/A            | N/A           | N/A               | N/A             |
| <b>JETLY</b>             | 35 883         | 1 646         | 591                              | 16 533         | 9 583          | 7 446             | 245             | 33 396         | 1 646         | 489              | 14 874         | 8 000         | 6 844             | 31              |
| <b>THERMADOR</b>         | 61 188         | 2 546         | 439                              | 31 809         | 17 611         | 18 179            | 218             | 49 831         | 2 546         | 397              | 19 963         | 13 799        | 15 156            | 80              |
| <b>PBTUB</b>             | 16 719         | 313           | 789                              | 9 711          | 4 124          | 2 039             | 129             | 16 647         | 313           | 816              | 7 686          | 3 274         | 2 491             | 183             |
| <b>THERMACOME</b>        | 9 180          | 3 031         | 167                              | 2 978          | 3 514          | 1 761             | 1               | 8 311          | 3 031         | 124              | 2 901          | 2 933         | 2 021             | 16              |
| <b>AXELAIR</b>           | 6 728          | 819           | 341                              | 3 948          | 1 295          | 760               | 169             | 5 807          | 819           | 342              | 3 424          | 1 031         | 1 179             | 290             |
| <b>SFERACO</b>           | 68 651         | 6 966         | 1 118                            | 47 899         | 14 838         | 11 619            | 923             | 60 795         | 6 484         | 1 106            | 40 252         | 12 159        | 15 870            | 204             |
| <b>SECTORIEL</b>         | 20 855         | 1 958         | 823                              | 8 791          | 6 682          | 3 451             | 454             | 18 985         | 1 974         | 626              | 7 597          | 6 103         | 2 978             | 179             |
| <b>FG INOX</b>           | 13 914         | 15 930        | 3 343                            | 7 686          | 2 884          | 1 194             | 1 820           | 14 268         | 15 930        | 1 821            | 6 581          | 2 751         | 2 665             | 853             |
| <b>SYVECO</b>            | 14 934         | 40            | 175                              | 207            | 4 553          | 4 343             | 63              | 14 051         | 31            | 192              | 344            | 3 501         | 3 902             | 26              |
| <b>SODECO VALVES</b>     | 15 550         | 3 876         | 2 954                            | 6 159          | 4 306          | 2 562             | 129             | 14 087         | 3 862         | 2 957            | 4 670          | 3 896         | 1 948             | 136             |
| <b>DISTRILABO</b>        | 4 023          | 2 488         | 239                              | 1 733          | 1 395          | 446               | 33              | 3 802          | 2 488         | 373              | 1 719          | 1 116         | 904               | 38              |
| <b>AUTRES STRUCTURES</b> | 284 431        |               | 62 786                           |                | 822            | 1 269             | 6 804           | 174 981        |               | 57 385           |                | 837           | 776               | 8 929           |
| <b>ELIMINATIONS</b>      | (161 417)      |               |                                  |                | (6 977)        | (6 073)           |                 | (84 383)       |               |                  |                | (6 200)       | (5 740)           |                 |
| <b>TOTAL</b>             | <b>507 160</b> | <b>78 998</b> | <b>81 410</b>                    | <b>190 362</b> | <b>100 806</b> | <b>71 455</b>     | <b>11 307</b>   | <b>436 507</b> | <b>56 317</b> | <b>75 003</b>    | <b>171 218</b> | <b>81 502</b> | <b>74 781</b>     | <b>12 221</b>   |

## 6.3.4 - Notes sur le chiffres d'affaires

### Note 2 Explication sur le chiffre d'affaires 2022

#### • Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est enregistré net de remises et d'avantages commerciaux consentis aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. La reconnaissance de notre chiffre d'affaires se fait à la livraison. Notre groupe n'est pas soumis à d'autres obligations de performance liées à des prestations complémentaires (installation et/ou maintenance des marchandises, etc.).

Concernant les garanties fournies, notre groupe se limite aux garanties légales. Les impacts de ces garanties au regard d'IFRS 15 sont non significatifs et n'ont pas donné lieu à retraitement.

#### • Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

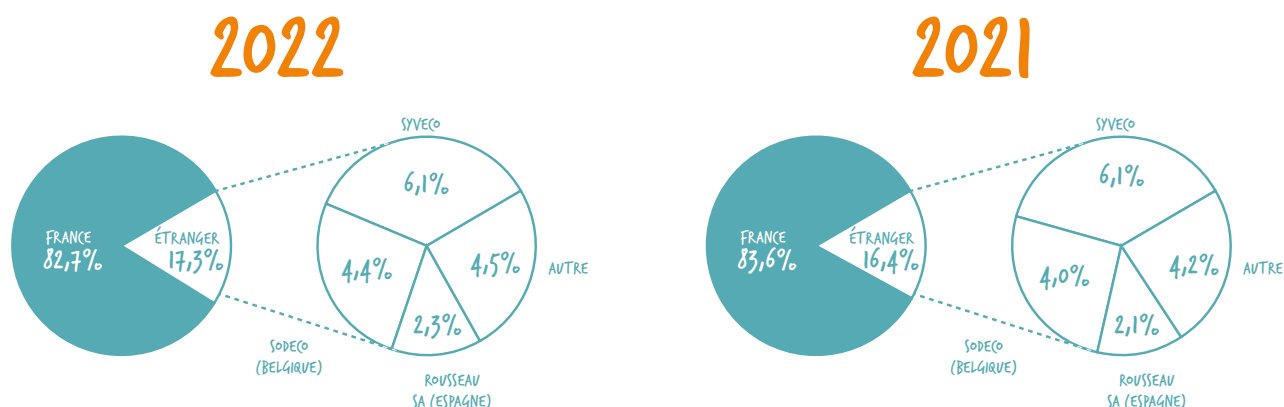
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

|                     | 2022           | 2022<br>à périmètre<br>constant | 2021           | Variation<br>2022/2021 | Variation<br>2022/2021<br>à périmètre<br>constant |
|---------------------|----------------|---------------------------------|----------------|------------------------|---|
| Grand public        | 107 875        | 107 875                         | 106 700        | 1,1%                   | 1,1%  |
| Canal professionnel | 445 627        | 436 557                         | 379 471        | 17,4%                  | 15,0%   |
| Autres structures   | 357            | 357                             | 329            | 8,5%                   | 8,5%  |
| <b>TOTAL</b>        | <b>553 859</b> | <b>544 789</b>                  | <b>486 500</b> | <b>13,8%</b>           | <b>12,0%</b>                                      |

Le chiffre d'affaires 2022 inclut le chiffre d'affaire de DPI, société acquise le 31 octobre 2022 à hauteur de 9 070 k€ pour novembre et décembre 2022.

#### • Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

| En milliers d'euros        | 2022           | 2021           |
|----------------------------|----------------|----------------|
| France                     | 458 222        | 406 968        |
| Syveco                     | 33 950         | 29 520         |
| Sodeco Valves              | 24 556         | 19 427         |
| Rousseau SA (Espagne)      | 12 572         | 10 376         |
| Autres sociétés à l'export | 24 559         | 20 209         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>553 859</b> | <b>486 500</b> |



## 6.3.5 – Notes sur les autres éléments du compte de résultat

### Note 3 Explication sur le résultat opérationnel et le résultat net de l'exercice 2022

#### Évolution du résultat :

| En milliers d'euros                        | 2022   | 2022 à périmètre constant | 2021   | Variation 2022/2021 | Variation 2022 périmètre constant 2021 |
|--|--------|---------------------------|--------|---------------------|--|
| Résultat opérationnel courant sur activité | 79 592 | 78 676                    | 73 201 | 8,7%                | 7,5%                                   |
| Résultat net part du groupe                | 58 899 | 58 253                    | 52 899 | 11,3%               | 10,1%                                  |

Le résultat 2022 inclut le résultat de DPI, société acquise le 31 octobre 2022 à hauteur de 820 k€ pour novembre et décembre 2022. Nos achats consommés correspondent au coût d'achat des marchandises auprès de nos fournisseurs majorés de frais de transport achat plus ou moins la variation de stock et les écarts de change.

Dans nos frais, la logistique étant traitée principalement par nos propres équipes, les postes les plus importants sont :

- Nos dépenses de personnel (voir note 4)
- Nos frais de transport sur vente

Notre résultat financier correspond essentiellement aux intérêts sur les emprunts contractés.

## 6.3.6 – Notes sur les effectifs, charges et avantages au personnel

### Note 4 Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent le coût salarial total des effectifs salariés du groupe. Ces charges évoluent notamment en fonction du nombre de salariés, du niveau de rémunération moyen et de la performance de nos filiales en matière de résultat opérationnel qui détermine le niveau des rémunérations variables.

| En milliers d'euros   | 31/12/2022    | 31/12/2021    |
|---|---------------|---------------|
| Rémunération du personnel                                     | 41 104        | 37 126        |
| <i>Dont rémunération des dirigeants - mandataires sociaux</i> | 1 266         | 1 258         |
| Charges du Personnel  | 16 980        | 15 531        |
| <b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>                             | <b>58 084</b> | <b>52 657</b> |

#### Répartition des effectifs par :

| FONCTION  | 31/12/2022 |            |            | 31/12/2021 |            |            |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|   | Total      | Femme      | Homme      | Total      | Femme      | Homme      |
| Direction générale, commerciale, administrative et achats | 69         | 28         | 41         | 59         | 23         | 36         |
| Commerciaux itinérants                                    | 145        | 9          | 136        | 139        | 9          | 130        |
| Technico-commerciaux sédentaires                          | 159        | 81         | 78         | 155        | 81         | 74         |
| Achat-marketing   | 97         | 62         | 35         | 91         | 46         | 45         |
| Personnel administratif                                   | 115        | 77         | 38         | 100        | 77         | 23         |
| Personnel d'entrepôt                                      | 185        | 25         | 160        | 168        | 17         | 151        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>770</b> | <b>282</b> | <b>488</b> | <b>712</b> | <b>253</b> | <b>459</b> |

| STATUT             | 31/12/2022 |            |            | 31/12/2021 |            |            |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                    | Total      | Femme      | Homme      | Total      | Femme      | Homme      |
| Cadre              | 250        | 58         | 192        | 221        | 50         | 171        |
| Agent de maîtrise  | 57         | 19         | 38         | 53         | 14         | 39         |
| Employé et ouvrier | 463        | 205        | 258        | 438        | 189        | 249        |
| <b>TOTAL</b>       | <b>770</b> | <b>282</b> | <b>488</b> | <b>712</b> | <b>253</b> | <b>459</b> |

## Note 5 Avantages au personnel

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe, autre que les indemnités de fin de carrière.

### 5.1 - Engagement de fin de carrière

Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définies.

Les engagements de fin de carrière ont été chiffrés charges comprises pour un montant de 3 460 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 229 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et des conventions collectives des entreprises de « Commerce de gros » et celle de la Métallurgie (pour FGinox et une partie des salariés Odrea et Thermacome). Aucun engagement de fin de carrière n'a été comptabilisé au 31 décembre 2022 pour trois de nos filiales : Sodeco Valves, Rousseau SA (Espagne) et Distrilabo. Distrilabo et Sodeco Valves ont souscrit un contrat d'assurance couvrant les indemnités à verser en cas de départ à la retraite. Pour les autres filiales, les engagements de fin de carrière sont calculés sur la base d'un départ à l'initiative du salarié.

#### Hypothèses retenues :

|  | Au 31 décembre 2022      |        | Au 31 décembre 2021      |       |
|--|--------------------------|--------|--------------------------|-------|
| Taux de croissance moyen des salaires sur les 3 ans          | 3,34%                    |        | 2,66%                    |       |
| Taux d'actualisation par référence à l'IBOXX Corporate AA10+ | 3,77%                    |        | 0,98%                    |       |
| Âge de départ à la retraite                                  | 64,5 ans                 |        | 64,5 ans                 |       |
| Probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite        | Table de mortalité Insee |        | Table de mortalité Insee |       |
|  | Moins de 35 ans          | 6,98 % | Moins de 35 ans          | 5,43% |
| Taux de rotation du personnel par tranche d'âge              | De 35 à 50 ans           | 3,65 % | De 35 à 50 ans           | 3,36% |
|  | Plus de 50 ans           | 0,70 % | Plus de 50 ans           | 0,52% |

| Convention appliquée (en nombre de salariés) | Nombre de salariés<br>Au 31 décembre 2022 | Nombre de salariés<br>Au 31 décembre 2021 |
|--|---|---|
| Commerce de gros                             | 503                                       | 463                                       |
| Métallurgie                                  | 118                                       | 122                                       |
| Monégasque                                   | 16  | -   |

| En milliers d'euros                      | Provision pour engagement<br>de fin de carrière<br>et médaille du travail |
|--|---|
| <b>Au 31/12/2021</b>                     | <b>3 930</b>  |
| Entrée périmètre                         | 11  |
| Dotations nettes des reprises de l'année | 669   |
| Ecart actuariel                          | (1 147)   |
| <b>Au 31/12/2022</b>                     | <b>3 463</b>  |

Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise.

Selon les conventions collectives de la métallurgie, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service.

Les écarts actuariels éventuels sont constatés en autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2022, cela a concerné la variation du taux d'actualisation. Ils ont représenté un montant brut de 1 147 K€ et net de l'impôt-société de 860 K€.

Les engagements au titre des médailles du travail ont été chiffrés dans notre filiale Thermacome pour les salariés dépendant de la convention de la métallurgie. Ils représentent un montant de 3 K€ au 31 décembre 2022.

## 5.2 - Plan d'Épargne du Groupe (PEG)

### → Cadre général de notre plan épargne groupe

Chaque année, le Plan d'Épargne du Groupe (**PEG**) s'ouvre à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le groupe est présent. Une condition minimale d'ancienneté dans le groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Les salariés investissent dans des actions Thermador. Ces actions sont détenues par l'intermédiaire du fond commun de placement du PEG ; elles ne peuvent être cédées pendant une période incompressible de cinq années, sauf événements exceptionnels. Les versements des salariés bénéficient d'un abondement.

En 2022, dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe, les modalités du plan ont été les suivantes : tout versement des salariés de 1 500 € bénéficie d'un abondement de 2 400 € avec une période incompressible de détention de cinq années.

|  | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|--|---------------|---------------|
| Maturité des plans (en années)   | 5             | 5             |
| Montant souscrit par les salariés (en milliers d'euros)                                    | 1 511         | 1 224         |
| Montant versé par le groupe et les filiales au titre de l'abondement (en milliers d'euros) | 1 175         | 920           |

Le montant enregistré en charges est de 1 175 K€ en 2022 contre 920 K€ en 2021.

### → Opérations particulières

En 2020, le groupe a mis en œuvre ce plan d'Épargne Groupe auquel une augmentation de capital réservée aux salariés a été rattachée. Le prix de souscription correspondait à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Thermador sur Euronext Paris aux vingt séances de bourse qui précèdent la décision avec application d'une décote de 40 %, conformément aux dispositions légales, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux délibérations du Conseil d'administration.

|  | Exercice 2020 |
|--|---------------|
| Date de décision du Président-Directeur Général arrêtant le prix de souscription                                   | 9 mars 2020   |
| Maturité des plans (en années)   | 10            |
| Prix de référence (en euros)   | 45            |
| Prix de souscription (en euros)  | 31,3          |
| Décote faciale (en %)  | 40%           |
| Montant souscrit par les salariés (en milliers d'euros)  | 2 058         |
| Montant versé par le groupe et les filiales au titre de l'abondement (en milliers d'euros) comptabilisé en charges | 794           |
| Nombre total d'actions souscrites  | 91 097        |

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est évaluée par référence à la juste valeur d'une action non cessible. L'avantage facial accordé aux salariés est de 13,70 €/action soit un avantage de 1 248 K€.

## 5.3 - Attributions d'actions gratuites

En 2021, un plan d'attribution gratuite d'actions réservées à certaines catégories de personnel a été mis en œuvre. Ces attributions sont soumises à une condition de présence de deux ans. La charge IFRS 2 a été calculée en tenant compte de ce critère et après déduction de la valeur actualisée des dividendes non perçus. Elle a été étalée sur la période d'acquisition des droits de deux ans maximum. Les droits d'attribution correspondant à 3 000 actions ont été attribués aux salariés et mandataires sociaux de nos filiales Aello et Axelair par décision du Conseil d'Administration du 29 juillet 2021.

Le cours retenu de l'action est de 94,40 € déduction faite de la valeur des dividendes non perçus. Le nombre d'actions a été diminué pour prendre compte le turnover. La charge comptabilisée est de 137,4 K€ en 2022.

### Note 6 Engagements ou opérations avec des parties liées

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2022 hormis les éléments de rémunération et les engagements de fin de carrière. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

#### Rémunération brute des dirigeants :

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 440 K€ y compris les rémunérations allouées.

Les rémunérations allouées s'élèvent à 174 k€ et sont comptabilisées en autres charges externes sur le principe que seuls les administrateurs indépendants perçoivent cette rémunération et ne font pas partie de l'effectif de Thermador Groupe.

**Engagements de fin de carrière des dirigeants :**

L'engagement de fin de carrière concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et l'article 31 de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie. Au 31 décembre 2022, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 229 K€. Aucune indemnité de départ à la retraite n'a été versée aux dirigeants.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

## 6.3.7 - Notes sur les éléments du besoin en fonds de roulement

### Note 7 Variation du BFR

| En milliers d'euros       | 31/12/2022     | Variation     | Variation du périmètre | 31/12/2021     | Variation       | 31/12/2020     |
|---------------------------|----------------|---------------|------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Créances Clients          | 100 806        | 18 314        | 990                    | 81 502         | (8 361)         | 73 141         |
| Stocks                    | 190 362        | 18 359        | 785                    | 171 218        | (51 677)        | 119 541        |
| Dettes fournisseurs       | 71 455         | (9 881)       | 6 555                  | 74 781         | 22 021          | 52 760         |
| Autres créances courantes | 14 934         | (823)         | 1 904                  | 13 853         | (2 406)         | 11 447         |
| Autres dettes courantes   | 44 728         | 3 548         | 2 132                  | 39 048         | 8 834           | 30 214         |
| <b>Total BFR</b>          | <b>189 919</b> | <b>42 183</b> | <b>(5 008)</b>         | <b>152 744</b> | <b>(31 589)</b> | <b>121 155</b> |

### Note 8 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

|                              | Valeur brute du stock | Dépréciation du stock | Valeur nette du stock |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>MONTANT AU 31/12/2021</b> | <b>175 633</b>        | <b>4 415</b>          | <b>171 218</b>        |
| Entrées du périmètre *       |                       | 11                    |                       |
| Dotations de l'exercice      |                       | 1 032                 |                       |
| Reprises de l'exercice       |                       | 980                   |                       |
| <b>MONTANT AU 31/12/2022</b> | <b>194 840</b>        | <b>4 478</b>          | <b>190 362</b>        |

(\*) Entrées du périmètre : DPI au 31 octobre 2022.

### Note 9 Créances clients

**IFRS 9**

Sur la base des cinq dernières années, les pertes irrécouvrables ont représenté une moyenne de 0,06 % du chiffre d'affaires consolidé. L'impact non significatif n'a pas donné lieu à la constitution d'une provision à l'introduction de la norme en 2018. Pour les exercices suivants et celui au 31 décembre 2022, l'impact est resté non significatif.

**• Risque de crédit :**

Il s'agit essentiellement du risque de non-recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait mensuellement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

| Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2022 (en milliers d'euros) | Montant total | Montant à échéances postérieures au 31/12/2022 | Montant avec des échéances dépassées |   |   |                            |
|---|---------------|--|--------------------------------------|---|---|----------------------------|
|   |               |  | Moins de 30 jours de retard          | Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard | Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard | Plus de 90 jours de retard |
| Créances clients au 31 décembre 2022  | 100 524       | 86 598   | 9 263                                | 1 621   | 761   | 2 281                      |
| Encaissements réalisés en janvier 2023                                      |               |  | 7 350                                | 799   | 64  | 71                         |
| <b>Créances non encaissées à fin janvier 2023</b>                           |               |  | <b>1 913</b>                         | <b>822</b>                                      | <b>697</b>                                      | <b>2 210</b>               |

| Créances clients (hors clients douteux)<br>au 31/12/2021 (en milliers d'euros) | Montant total | Montant à échéances postérieures au 31/12/2021 | Montant avec des échéances dépassées |   |   |                            |
|--|---------------|--|--------------------------------------|---|---|----------------------------|
|  |               |  | Moins de 30 jours de retard          | Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard | Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard | Plus de 90 jours de retard |
| Créances clients au 31 décembre 2021   | 81 132        | 68 353   | 7 841                                | 1 686   | 821   | 2 430                      |
| Encaissements réalisés en janvier 2022   |               |  | 4 779                                | 784   | 132   | 911                        |
| <b>Créances non encaissées à fin janvier 2022</b>                              |               |  | <b>3 062</b>                         | <b>902</b>                                      | <b>689</b>                                      | <b>1 519</b>               |

Le montant des pertes clients représente historiquement moins de 0,1 % du chiffre d'affaires. Nous n'avons pas d'assurance-crédit.

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce) en milliers d'euros :

|  | 0 jour         | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
|--|----------------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| Nombre de factures concernées                        |                |              |               |               |                  | <b>18 278</b>          |
| Montant total des factures concernées (TTC)          |                | 8 654        | 1 624         | 718           | 2 790            | <b>13 787</b>          |
| Chiffre d'affaires (HT)                              | <b>553 859</b> |              |               |               |                  |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT) |                | 1,6%         | 0%            | 0%            | 0,5%             | <b>2,1%</b>            |

#### Dépréciation des créances clients :

Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

|                              | Valeur brute des créances clients | Dépréciation des créances clients | Valeur nette des créances clients |
|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>MONTANT AU 31/12/2021</b> | <b>82 523</b>                     | <b>1 021</b>                      | <b>81 502</b>                     |
| Entrées du périmètre *       |                                   | 383                               |                                   |
| Dotations de l'exercice      |                                   | 393                               |                                   |
| Reprises de l'exercice       |                                   | 332                               |                                   |
| <b>MONTANT AU 31/12/2022</b> | <b>102 271</b>                    | <b>1 465</b>                      | <b>100 806</b>                    |

\* Entrées du périmètre : DPI au 31 octobre 2022.

### Note 10 Créances clients et autres créances (en milliers d'euros)

|                                 | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Clients                         | 100 524    | 81 132     |
| <i>Dont Produits à recevoir</i> | 542        | 101        |
| Clients douteux                 | 282        | 370        |
| Impôt-société                   | 1 425      | 87         |
| Impôt différé actif             | 493        | 469        |

#### AUTRES CRÉANCES

|                                  |                |               |
|----------------------------------|----------------|---------------|
| TVA                              | 6 151          | 7 157         |
| Autres tiers                     | 6 314          | 5 698         |
| <i>Dont produits à recevoir</i>  | 3 118          | 1 983         |
| Charges constatées d'avance      | 1 044          | 911           |
| <b>TOTAL DES AUTRES CRÉANCES</b> | <b>13 509</b>  | <b>13 766</b> |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>        | <b>116 232</b> | <b>95 824</b> |

**Note 11 Dettes et autres dettes (en milliers d'euros)**

|  | 31/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
| Provisions courantes                     | 624            | 602            |
| Obligations locatives à moins d'un an    | 1 439          | 1 065          |
| Emprunts à court terme                   | 2 723          | 2 390          |
| Partie courante des emprunts et dettes   | 8 521          | 13 180         |
| Fournisseurs                             | 71 455         | 74 781         |
| <i>Dont charges à payer</i>              | 26 521         | 29 859         |
| Fournisseurs immobilisations             | 6 600          | 2 651          |
| Impôt-société                            | 3 450          | 5 806          |
| <b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>       |                |                |
| Personnel et organismes sociaux          | 14 123         | 13 060         |
| Impôt différé passif                     | 498            | 536            |
| TVA                                      | 3 652          | 1 915          |
| Autres impôts et taxes                   | 865            | 899            |
| <b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b> | <b>19 138</b>  | <b>16 410</b>  |
| <i>Dont charges à payer</i>              | 9 180          | 8 659          |
| Autres dettes                            | 24 078         | 17 431         |
| <i>Dont passifs sur contrats clients</i> | 6 044          | 6 275          |
| <i>Dont charges à payer</i>              | 190            | 87             |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>                  | <b>138 028</b> | <b>134 316</b> |

La maturité des dettes fournisseurs de 2022 est comparable à celle de 2021.

Informations sur les retards de paiement des fournisseurs : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce) en milliers d'euros :

|   | 0 jour | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
|---|--------|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| Nombre de factures                          |        |              |               |               |                  | 4 346                  |
| Montant total des factures concernées (TTC) |        | 3 127        | 480           | 129           | 402              | 4 138                  |
| Achats de l'exercice (HT)*                  |        | 403 562      |               |               |                  |                        |
| Pourcentage des achats de l'exercice HT     |        | 0,8%         | 0,1%          | 0,0%          | 0,1%             | 1,0%                   |

(\*) Achats marchandises et charges externes.

## 6.3.8 - Notes sur Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage

### Note 12 Écarts d'acquisition affectés

Les écarts d'acquisition apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes Terrains et Constructions ; cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires. Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'entreprise doit allouer ses actifs à chacune des UGT indépendantes dans leurs opérations. Chez Thermador Groupe, chaque filiale opérationnelle représente une UGT, les tests de dépréciation et l'affectation des écarts d'acquisition se fait historiquement sur la base des filiales.

| Nature d'actif   | En milliers d'euros | Thely     | Sodeco     | Odrea        | Distrilabo   | Thermacome   | DPI           |
|------------------|---------------------|-----------|------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Terrains         | Valeur brute        | 39        |            | 952          |              |              |               |
|                  | Valeur nette        | 39        |            | 952          |              |              |               |
| Constructions    | Valeur brute        | 468       | 300        | 2 584        |              |              |               |
|                  | Amortissements      | (468)     | (80)       | (475)        |              |              |               |
|                  | Valeur nette        | 0         | 220        | 2 109        | 0            | 0            | 0             |
| Marque           | Valeur brute        |           |            | 1 200        | 550          | 1 600        |               |
|                  | Valeur nette        |           |            | 1 200        | 550          | 1 600        |               |
| Relation clients | Valeur brute        |           |            | 2 500        | 1 350        | 1 000        | 13 900        |
|                  | Amortissements      |           |            | (1 000)      | (405)        | (267)        | (232)         |
|                  | Valeur nette        |           |            | 1 500        | 945          | 733          | 13 668        |
| <b>TOTAL</b>     |                     | <b>39</b> | <b>220</b> | <b>5 761</b> | <b>1 495</b> | <b>2 333</b> | <b>13 668</b> |

### Note 13 Goodwill

Lors de l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés, en application de la norme IFRS 3 révisée, un goodwill est enregistré. Ce goodwill représente les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Il a été alloué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

Le prix d'acquisition des entreprises acquises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle des acquises, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

| En milliers d'euros   | Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable | Retraitements | Actif net acquis | Coût d'acquisition | Goodwill      |
|---|--|---------------|------------------|--------------------|---------------|
| Pbtub, Isocel, Dipra, Thermador, Jetly, Sferaco, Syveco (antérieurs à 2015) |  |               |                  | 6 136              | 6 136         |
| Mecafer   | 8 940  | (298)         | 8 642            | 24 300             | 15 658        |
| Nuair   | 741  |               | 741              | 2 700              | 1 959         |
| Sodeco Valves   | 5 922  | 170           | 6 092            | 10 000             | 3 908         |
| FGinox  | 6 930  | 21            | 6 951            | 22 881             | 15 930        |
| Groupe Valfit, acquis par Sferaco   | 2 653  | (13)          | 2 640            | 7 600              | 4 960         |
| Fonds de commerce Vortice France, acquis par Axelair et Syveco              |  |               |                  | 850                | 850           |
| Odrea (anciennement Ets. E. Rousseau / Sanidom)                             | 15 184   | 5 388         | 20 572           | 22 000             | 1 428         |
| Cession de fonds de commerce de Sodeco Sedin                                |  |               |                  | (31)               | (31)          |
| Distrilabo  | 1 293  | 1 419         | 2 712            | 5 200              | 2 488         |
| Thermacome  | 2 402  | 1 947         | 4 349            | 7 000              | 2 651         |
| Fonds de commerce chez Thermacome   |  |               |                  | 380                | 380           |
| Fonds de commerce AFY, acquis par Sferaco, Isocel et Syveco                 |  |               |                  | 500                | 500           |
| DPI   | 4 213  | 10 425        | 14 638           | 36 160*            | 21 522        |
| Fonds de commerce chez DPI  |  |               |                  | 659                | 659           |
| <b>TOTAL au 31 décembre 2022</b>  | <b>48 278</b>  | <b>19 059</b> | <b>67 337</b>    | <b>146 335</b>     | <b>78 998</b> |

\* dont un complément de prix de 5,16 M€ pouvant être versé au début de l'année 2024 si le résultat opérationnel moyen atteignait 3,859M€ pour les années 2022 et 2023.

#### Tests de dépréciation du goodwill / test de valeur des unités génératrices de trésorerie (UGT)

##### Règles et principes comptables :

Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité définis selon IFRS 8. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Odrea, Isocel, Pbtub, Sectoriel, Syveco, Axelair, Mecafer/Domac, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Distrilabo, Thermacome, DPI et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, et Thermador Groupe (voir note 1).

Les résultats des tests de dépréciation sur ces goodwills sur la base des hypothèses du tableau ci-dessous justifient l'absence de pertes de valeur.

#### TABLEAU DES HYPOTHÈSES CLÉS

|   | Chiffre retenu en 2022 | Chiffre retenu en 2021 |
|---|------------------------|------------------------|
| Période de flux de trésorerie nets futurs prévisibles | 5 ans                  | 5 ans                  |
| Taux de croissance postérieur                         | 1%                     | 1%                     |
| Taux d'actualisation groupe                           | 9,4%                   | 7,7%                   |
| TEC (Taux d'échéance constant)                        | 30 ans                 | 30 ans                 |
| Taux TEC  | 1,75%                  | 1,75%                  |
| Fourchette du test de sensibilité                     | +/-0,5%                | +/-0,5%                |

**Tendance :** les hypothèses clés qui sont le chiffre d'affaires, la rentabilité, le besoin en fonds de roulement et le niveau de trésorerie ont été révisées pour prendre en compte le niveau d'activité retrouvé au 31 décembre 2022 à la suite de la crise liée à la guerre en Ukraine, de l'impact des fluctuations du taux du dollar et de l'inflation. Ces hypothèses se sont basées sur les prévisions budgétaires annuelles ainsi que sur les prévisions à cinq ans établies par les directions opérationnelles de nos filiales.

## 6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

**Rentabilité :** Les hypothèses retenues au niveau de la rentabilité ont pris en compte l'inflation et tiennent compte de notre capacité à répercuter les hausses de prix à nos clients dans le contexte actuel.

Le besoin en fonds de roulement a été estimé sur la base des prévisions de stocks établies par nos directions opérationnelles pour l'année 2023.

La variation raisonnable des hypothèses clés incluant cette variation du taux d'actualisation ne montre pas de risque de perte de valeur sur aucune des UGT évaluées.

**Enjeux climatiques :** L'impact des enjeux climatiques, ont été étudiés de près en ce qui concerne un potentiel impact sur la valorisation DCF (Discounted cash flow) de nos actifs.

### Note 14 Immobilisations (en milliers d'euros)

#### VARIATIONS DES VALEURS BRUTES :

| Immobilisations                 | Goodwill      | Autres postes d'immobilisations incorporelles | Total immobilisations incorporelles | Terrains      | Constructions sur sol propre | Installations techniques, matériel et outillage | Installations générales, agencements, aménagements | Matériels de transport | Matériel de bureau et informatique, mobilier | Autres immobilisations corporelles en cours | Droit d'utilisation | Total immobilisations corporelles | Autres immobilisations financières | Total immobilisations financières | Total général  |
|---------------------------------|---------------|---|-------------------------------------|---------------|------------------------------|---|--|------------------------|--|---|---------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| <b>VALEUR BRUTE 31/12/2021</b>  | <b>56 317</b> | <b>14 720</b>                                 | <b>71 037</b>                       | <b>10 869</b> | <b>81 647</b>                | <b>12 161</b>                                   | <b>7 158</b>                                       | <b>239</b>             | <b>5 203</b>                                 | <b>7 128</b>                                | <b>6 349</b>        | <b>130 754</b>                    | <b>356</b>                         | <b>356</b>                        | <b>202 147</b> |
| Entrée périmètre <sup>(1)</sup> | 22 181        | 13 923  | <b>36 104</b>                       | -             | -                            | 223   | 46   | 334                    | 54   | -   | 60                  | <b>717</b>                        | 37                                 | <b>37</b>                         | <b>36 858</b>  |
| Augmentations                   | 500           | 877   | <b>1 377</b>                        | 406           | 7 907                        | 983   | 2 879  | 55                     | 890  | -3 561                                      | 3 481               | <b>13 039</b>                     | 100                                | <b>100</b>                        | <b>14 517</b>  |
| Diminutions                     | -             | 39  | <b>39</b>                           | -             | -                            | 401   | 216  | 319                    | 299  | -   | 471                 | <b>1 706</b>                      | 65                                 | <b>65</b>                         | <b>1 810</b>   |
| <b>VALEUR BRUTE 31/12/2022</b>  | <b>78 998</b> | <b>29 481</b>                                 | <b>108 479</b>                      | <b>11 275</b> | <b>89 554</b>                | <b>12 966</b>                                   | <b>9 867</b>                                       | <b>309</b>             | <b>5 848</b>                                 | <b>3 567</b>                                | <b>9 419</b>        | <b>142 805</b>                    | <b>428</b>                         | <b>428</b>                        | <b>251 712</b> |

<sup>(1)</sup> Entrée périmètre : DPI au 31/10/2022

#### Règles et principes comptables :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations incorporelles concernent principalement depuis 2018 les marques acquises (pour 3 350 K€), les relations clients acquises (18 750 K€) et des logiciels.

#### Immobilier :

En 2022 sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), nous avons finalisé les travaux débutés en 2019 pour rénover entièrement le bâtiment occupé initialement par la filiale Dipra. Cette réhabilitation a permis de doter nos trois filiales Odrea, Aello et Axelair d'un ensemble logistique et d'espaces bureaux. La SCI Thely a également fait construire à partir d'un bâtiment existant un entrepôt pour la filiale FGInox. Les travaux de réhabilitation du futur siège de Thermador Groupe ont commencé en 2022.

En juillet 2022, le patrimoine s'est de nouveau agrandi avec l'acquisition par la SCI Thely d'un bâtiment de 2 927 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 6 889 m<sup>2</sup>, toujours sur Saint-Quentin-Fallavier, pour un montant de 1,5 M€.

Le domaine immobilier comprend 310 002 m<sup>2</sup> de terrain et 123 114 m<sup>2</sup> de bâtiments (entrepôts et bureau). La valeur du parc immobilier a été évaluée, en 2021 et 2022 pour les bâtiments localisés à Saint-Quentin-Fallavier, en avril 2017 pour le bâtiment de notre filiale Domac, en août 2018 pour le bâtiment de notre filiale Sodeco Valves et en 2021 pour le bâtiment de notre filiale les Établissements Édouard Rousseau à environ 86,3 millions d'euros (évaluation d'Expertise Galtier, chemin Moulin Carron - 69 Écully et CBRE à Bruxelles), cette évaluation comprend les terrains bâtis et non bâtis.

Les durées d'amortissements ont été revues et conservées à l'identique. Nos actifs immobiliers sont construits en fonction des risques liés à leur localisation géographique (risques sismiques et autres risques naturels). Aucun de nos actifs immobiliers ne présente de risques majeurs nécessitant une révision des durées d'amortissement.

### Note 15 IFRS 16 – Droits d'usage relatifs aux contrats de location :

La norme IFRS 16 « contrats de location » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous avons opté pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'application de la norme IFRS 16 concerne la présentation et la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat,
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

## Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (soit la somme des loyers actualisés sur la durée du contrat) et comprend le montant initial de la dette. Pour les contrats de location avec une date de prise d'effet antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la date de prise d'effet a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents (durée du contrat de location pour la composante loyer).

## Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables),
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu de l'exercice d'une option d'achat.

L'évaluation de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période,
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être réestimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location,
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

## Typologie des contrats de location capitalisés

- Contrats de location « Biens immobiliers »

Le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les bâtiments loués par les filiales Mecafer, FGinox, Rousseau (Les Établissements Édouard Rousseau et Rousseau SA), Distrilabo, et Thermacome. En 2021, la SCI Thely a pris en location deux cellules logistiques pour répondre aux besoins de stockage des filiales opérationnelles de Thermador Groupe.

Dans tous les cas, il s'agit de baux commerciaux de type 3-6-9 sans option de renouvellement au terme du bail. La durée retenue pour les calculs est de 9 ans.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat. Nous avons retenu un taux unique au niveau du groupe, les investissements immobiliers étant toujours portés par la société civile immobilière SCI Thely détenue à 100 % par Thermador Groupe. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée avec une garantie et dans un environnement économique similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif. Ce taux est obtenu par l'addition du taux « emprunt phare à 10 ans » et du spread propre à Thermador Groupe (écart de taux entre le taux d'emprunt marginal de Thermador Groupe et le taux « emprunt phare à 10 ans »).

## Contrats de location « Autres actifs »

Les principaux contrats de location identifiés correspondent aux véhicules et à des contrats de location de photocopieurs. La durée de capitalisation des loyers de location correspond à la période non résiliable du contrat, la grande majorité des contrats ne comprenant pas d'options de renouvellement. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat (cf. paragraphe « Biens immobiliers » pour la détermination du taux d'endettement marginal). Ce taux d'actualisation est différent du taux d'actualisation utilisé pour les contrats de location « Biens immobiliers ».

### Typologie des contrats de location non capitalisés.

Le groupe retient les deux exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

- Contrats de location de courte durée inférieure ou égale à douze mois.
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur : ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est inférieure ou égale à 5 000 dollars US.

Les amendements IFRS 16 - Contrats de location : allègements de loyers liés à la crise du COVID au-delà du 30 juin 2021 n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe puisqu'aucun allègement de loyers ne nous a été consenti dans les cadres des baux de location en cours.

**Note 16 Amortissements (en milliers d'euros)****Règles et principes comptables :**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| Marques   | <b>Non amorties</b>            |
| Relation client                                 | <b>10 ans</b>                  |
| Logiciels                                       | <b>3, 4, 5 ans</b>             |
| Gros-cœuvres                                    | <b>40 ans</b>                  |
| Bardage-charpente                               | <b>25 ans</b>                  |
| Toiture   | <b>20 ans</b>                  |
| Électricité                                     | <b>20 ans</b>                  |
| Chauffage-plomberie                             | <b>15 ans</b>                  |
| Cloison peinture                                | <b>10 ans</b>                  |
| Agencements, aménagements des constructions     | <b>3, 4, 5, 7 et 10 ans</b>    |
| Installations techniques, matériel et outillage | <b>2, 3, 4, 5 et 10 ans</b>    |
| Matériel de bureau informatique                 | <b>2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans</b> |
| Mobilier  | <b>2, 3, 5, 8 et 10 ans</b>    |

**VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)**

|                                  | Goodwill | Autres postes d'immobilisations incorporelles | Total immobilisations incorporelles | Terrains | Constructions sur sol propre | Installations techniques, matériel et outillage | Installations générales, agencements, aménagements | Matériels de transport | Matériel de bureau et informatique, mobilier | Autres immobilisations corporelles en cours | Droit d'utilisation aux contrats de location | Total immobilisations corporelles | Total général |
|----------------------------------|----------|---|-------------------------------------|----------|------------------------------|---|--|------------------------|--|---|--|-----------------------------------|---------------|
| <b>AMORTISSEMENTS 31/12/2021</b> | -        | <b>5 591</b>                                  | <b>5 591</b>                        | -        | <b>35 337</b>                | <b>9 585</b>                                    | <b>4 588</b>                                       | <b>223</b>             | <b>4 180</b>                                 |   | <b>1 838</b>                                 | <b>55 751</b>                     | <b>61 342</b> |
| Entrée périmètre*                | -        | 21  | 21                                  | -        | -                            | 202   | 20   | 272                    | 43   |   |  | 537                               | 558           |
| Augmentations                    | -        | 1 448   | 1 448                               | -        | 3 068                        | 906   | 703  | 14                     | 502  |   | 1 519  | 6 712                             | 8 160         |
| Diminutions                      | -        | 39  | 39                                  | -        | -                            | 372   | 215  | 246                    | 297  |   | 475  | 1 605                             | 1 644         |
| <b>AMORTISSEMENTS 31/12/2022</b> | -        | <b>7 021</b>                                  | <b>7 021</b>                        | -        | <b>38 405</b>                | <b>10 321</b>                                   | <b>5 096</b>                                       | <b>263</b>             | <b>4 428</b>                                 |   | <b>2 882</b>                                 | <b>61 395</b>                     | <b>68 416</b> |

(\*) Entrée du périmètre : DPI au 31/10/2022.

**6.3.9 - Notes sur le capital****Note 17 Capital social**

Le capital était fixé à 36 803 396 € au début de l'exercice, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur d'achat de 62 K€.

En avril 2021 Thermador Groupe a acheté 1 800 de ses propres actions représentant une valeur d'achat de 158 K€.

**Note 18 Dividendes**

| Exercice    | Nombre de titres rémunérés | Dividende par action | Montant total |
|-------------|----------------------------|----------------------|---------------|
| <b>2021</b> | 9 197 849 actions          | 2,00 €               | 18 395 698 €  |
| <b>2022</b> | 9 197 849 actions          | 2,08 €               | 19 131 526 €  |

Le Conseil d'Administration de Thermador Groupe a décidé, le 21 février 2023, de proposer à l'Assemblée générale du 3 avril 2023 de verser un dividende de 2,08 € par action.

**6.3.10 - Notes sur les risques et instruments financiers****Note 19 Évaluation des risques**

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2022, à l'exception du risque juridique. Les procédures de gestion mises en place au sein du groupe et les méthodes d'évaluation ont démontré jusqu'à présent leur efficacité.

### • Risque de taux :

Nous avons souscrit entre 2017 et 2022 dix emprunts auprès de CM CIC, la Société Générale et le Crédit Lyonnais à un taux fixe sur 5 ou 7 ans. Un remboursement anticipé est possible sans frais. Nous ne sommes donc pas exposés au risque de taux.

### • Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 31 décembre 2022 est positive (État des flux de trésorerie page 141). Le groupe bénéficie de lignes de facilités de trésorerie court terme non utilisées. Concernant les emprunts bancaires en cours, aucun ne comprend de clauses de covenants ou de garanties. Le groupe n'a bénéficié d'aucun prêt garanti par l'État dans le cadre des mesures gouvernementales à la suite de la pandémie. Nous ne sommes pas exposés à un risque de remboursements anticipés ni à un risque de révision des taux d'intérêt.

### • Risque sur les placements :

Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sur des comptes à terme ne représentant ainsi aucun risque.

### • Risque de change :

Le groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 37 % de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US.

Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.

La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.

Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 15 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.

### • Variation de cours de matières premières :

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risque pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

### • Risque juridique :

Dans les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe. Le 3 avril 2017, les sociétés Thermador Groupe et ses filiales Aello et Jetly, ont été assignées devant le tribunal de commerce de Rennes par les sociétés Diffusion Équipements Loisirs - D.E.L. et Multifija qui invoquent une concurrence déloyale et du parasitisme sur le marché des équipements et accessoires pour les piscines. Nous déplorons cette action judiciaire et rejetons intégralement ces accusations.

Notre avocat a plaidé le 26 juin 2018 devant la Cour d'Appel de la décision du Tribunal de Commerce de Rennes rendue le 20 mars 2018 de rejeter notre demande d'exception d'incompétence soulevée au profit du Tribunal Arbitral. Le délibéré de la cour d'Appel en date du 2 octobre 2018 a rejeté notre demande. À la suite de notre pourvoi en cassation, nous avons obtenu un avis favorable qui vient donc casser cet arrêt de la Cour d'Appel en décembre 2019. Nous avons représenté en février 2020 nos conclusions d'incompétence devant la Cour d'Appel et notre avocat a plaidé en juillet 2020.

À la suite de l'audience d'octobre 2019 devant le tribunal de commerce de Rennes au titre de l'action en concurrence déloyale, ce dernier a prononcé la radiation de cette affaire pour défaut de diligence de la part des demandeurs, les sociétés D.E.L. et Multifija. Cette affaire a été rétablie à l'initiative des sociétés D.E.L. et Multifija le 21 mai 2021. À l'audience du 22 juin 2021, il a été demandé le sursis à statuer dans l'attente de l'arrêt à intervenir de la Cour de cassation, ce que le tribunal de commerce de Rennes a accordé le 23 septembre 2021. Le 26 janvier 2022, la Cour de cassation a rendu sa décision : l'affaire en concurrence déloyale se traitera devant le Tribunal Arbitral. Il est maintenant laissé à l'initiative des demandeurs de saisir le Tribunal Arbitral, non saisi en date du 31 décembre 2022.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2022, car nous n'avons à ce jour aucune obligation et celle-ci ne peut être estimée de manière fiable.

**Note 20 Passifs éventuels**

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

**Financement et instruments financiers****Note 21 Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)**

| Au 31/12/2022 en milliers d'euros   | Courant      | Non courant     | Total           | moins d'un an 2023 | entre 1 et 5 ans 2024-2027 | plus de 5 après 2027 |
|-------------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------------|
| Emprunts bancaires                  | (8 521)      | (35 319)        | (43 840)        | (8 521)            | (24 719)                   | (10 600)             |
| Découverts bancaires                | (2 723)      |                 | (2 723)         | (2 723)            |                            |                      |
| Dettes de loyer (IFRS 16)           | (1 439)      | (5 089)         | (6 528)         | (1 439)            | (3 433)                    | (1 657)              |
| Trésorerie et équivalent trésorerie | 16 031       |                 | 16 031          | 16 031             |                            |                      |
| <b>DETTE NETTE</b>                  | <b>3 348</b> | <b>(40 408)</b> | <b>(37 060)</b> | <b>3 348</b>       | <b>(28 152)</b>            | <b>(12 257)</b>      |

Le poste de trésorerie et équivalent, égal à 16 031 K€, correspond au montant des comptes bancaires pour 13 946 K€ et des comptes à terme pour 2 805 K€ avec une échéance à moins d'un mois. Tous nos emprunts bancaires sont à taux fixe pour limiter l'impact éventuel de toutes variations des taux.

**Note 22 Opérations en devises, instruments financiers et dérivés**

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat opérationnel.

Les opérations en devises concernent essentiellement le dollar US

- dettes fournisseurs au 31 décembre 2022 en dollar US 9 504 K€.
- créances correspondant aux acomptes versés à nos fournisseurs au 31 décembre 2022 en dollar US : 547 K€.

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir les risques de change correspondant à des achats de marchandises en devises. Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des achats à terme en USD à hauteur de 34,5 millions d'USD avec pour échéance le premier semestre 2023.

Les critères d'IFRS 9 sont respectés et nous permettent de comptabiliser la variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés pour ces couvertures selon la comptabilité de couverture. Un test d'efficacité a été réalisé au 31 décembre 2022 : en conséquence la juste valeur de ces instruments financiers a été comptabilisée pour un montant de 1 573 K€ au bilan.

**Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments.**

Il n'existe pas de différence entre la juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers. Les emprunts et dettes financières à long terme sont à taux fixe proche des taux du marché.

| Actifs au 31/12/2022               | Valeur au bilan | Juste valeur   | Juste valeur par résultat | Créances       | Instruments de couverture |
|------------------------------------|-----------------|----------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
| Clients des activités commerciales | 100 806         | 100 806        |                           | 100 806        |                           |
| Autres débiteurs                   | 15 427          | 15 427         |                           | 15 427         |                           |
| Instruments financiers             | 0               | 0              |                           | 0              |                           |
| Trésorerie                         | 16 031          | 16 031         |                           |                |                           |
| <b>Total actifs</b>                | <b>132 264</b>  | <b>132 264</b> |                           | <b>116 233</b> |                           |

| Passifs au 31/12/2022                        | Valeur au bilan | Juste valeur   | Juste valeur par résultat | Dettes         | Instruments de couverture |
|--|-----------------|----------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
| Emprunts et dettes financières à long terme  | 35 319          | 35 319         |                           | 35 319         |                           |
| Obligations locatives à plus d'un an         | 5 089           | 5 089          |                           | 5 089          |                           |
| Passifs non courants                         | 9 895           | 9 895          |                           | 9 895          |                           |
| Emprunts et dettes financières à court terme | 11 244          | 11 244         |                           | 11 244         |                           |
| Obligations locatives à moins d'un an        | 1 439           | 1 439          |                           | 1 439          |                           |
| Fournisseurs                                 | 71 455          | 71 455         |                           | 71 455         |                           |
| Fournisseurs immobilisations                 | 6 600           | 6 600          |                           | 6 600          |                           |
| Instruments financiers                       | 1 573           | 1 573          |                           |                | 1 573                     |
| Autres créditeurs                            | 45 717          | 45 717         |                           | 45 717         |                           |
| <b>Total passifs</b>                         | <b>188 331</b>  | <b>188 331</b> |                           | <b>186 758</b> | <b>1 573</b>              |

## 6.3.11 – Notes sur les provisions

### Note 23 Provisions inscrites au passif (en milliers d'euros)

Nos provisions courantes correspondent à des provisions pour garanties données aux clients, provisions pour litiges ou provisions pour risques et charges. Elles sont réévaluées annuellement.

|                              | Provisions courantes | Dont utilisations |
|------------------------------|----------------------|-------------------|
| <b>MONTANT AU 31/12/2021</b> | 602                  |                   |
| Entrée du périmètre          | 0                    |                   |
| Dotations de l'exercice      | 102                  |                   |
| Reprises de l'exercice       | 80                   | 80                |
| <b>MONTANT AU 31/12/2022</b> | <b>624</b>           |                   |

## 6.3.12 – Notes sur les impôts

### Note 24 Impôts sur le résultat

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat, il n'existe pas d'impôts différés non activés.

En milliers d'euros

|   |               |
|---|---------------|
| <b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS (BÉNÉFICE COMPTABLE)</b>                           | <b>79 046</b> |
| <b>DONS</b>   | <b>(94)</b>   |
| <b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS NET DES DONS</b>                                   | <b>78 952</b> |
| Taux d'impôts théorique <sup>(1)</sup>  | 25,00%        |
| Charge d'impôt théorique  | 19 738        |
| Contribution sociale de 3,3 %   | 390           |
| Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales <sup>(2)</sup> | 419           |
| Dégrèvements d'impôts <sup>(3)</sup>  | (347)         |
| Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France               | (2)           |
| Crédits d'impôt   | (51)          |
| <b>CHARGE D'IMPÔT</b>   | <b>20 147</b> |
| <b>TAUX D'IMPÔTS EFFECTIF</b>   | <b>25,52%</b> |

|   |               |
|---|---------------|
| <b>TAUX D'IMPÔTS THÉORIQUE <sup>(1)</sup></b>                                   | <b>25,00%</b> |
| Contribution sociale de 3,3 %   | 0,49%         |
| Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales <sup>(2)</sup> | 0,53%         |
| Dégrèvements d'impôts <sup>(3)</sup>  | (0,44%)       |
| Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France               | 0,00%         |
| Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France               | (0,06%)       |
| <b>TAUX D'IMPÔTS EFFECTIF</b>   | <b>25,52%</b> |

<sup>(1)</sup> La loi de finances en France a introduit une dégressivité du taux d'impôt applicable dès le 1er janvier 2018. Le bénéfice est taxé en 2022 au taux de 25 % en France. Le taux d'impôt en Belgique est de 25 % tout comme en Espagne.

<sup>(2)</sup> La loi de finances en France a fixé à 5 % le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales. Thermador Groupe et ses filiales ne sont pas en intégration fiscale, cela représente une charge d'impôt-société de 1 679 K€ sur les dividendes qui seront versés en 2023 à Thermador Groupe.

<sup>(3)</sup> En application de l'article 217 quinquies, II du CGI, les sociétés faisant partie d'un groupe dont l'une d'elles a procédé à une augmentation de capital dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise peuvent déduire extra-comptablement la différence entre la valeur réelle de l'action et la valeur de souscription. En 2020, le groupe a mis en oeuvre un plan d'Épargne Groupe auquel une augmentation de capital réservée aux salariés a été rattachée. Le prix de souscription correspondait à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Thermador aux vingt séances de bourse avec application d'une décote de 40 %. En 2022, les différentes sociétés du groupe ont déposé des réclamations auprès des services des impôts afin de demander la déduction extra-comptable au titre du résultat fiscal de l'exercice 2020 et le remboursement de l'impôt correspondant. Au 31 décembre 2022, les dégrèvements acceptés et comptabilisés s'élèvent à 347 K€.

### Note 25 Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques. Au 31 décembre 2022, les impôts différés actif et passif ont été répartis entre les impôts différés courants et non courants comme suit :

| Impôt différé actif non courant              | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| Provision pour engagement de fin de carrière | 596          | 692          |
| Déficit Axelair et Sodeco Valves             | 672          | 627          |
| Survaleur terrain et construction            | (51)         | (55)         |
| Plus-value sur bâtiment                      | (56)         | (63)         |
| Fonds de commerce                            | 33           | 33           |
| Amortissement bâtiment                       | 35           | 35           |
| IFRS 16                                      | 9            | 12           |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>1 238</b> | <b>1 281</b> |

| Impôt différé actif courant | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|-----------------------------|------------|------------|
| Décalage temporaire         | 493        | 469        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>493</b> | <b>469</b> |

| Impôt différé passif non courant             | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| Fonds de commerce *                          | 1 429        | 1 429        |
| Survaleur terrain et construction            | 7            | 774          |
| Provision pour engagement de fin de carrière | (269)        | (289)        |
| Décalage temporaire                          | (51)         | (32)         |
| Plus-value sur bâtiment                      | 736          |              |
| Marque et relations clients                  | 4 580        | 1 632        |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>6 432</b> | <b>3 514</b> |

(\*) Voir note 12 page 154.

| Impôt différé passif courant              | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|------------|------------|
| Impôts sur les distributions des filiales | 421        | 420        |
| Juste valeur sur instruments financiers   | (393)      | (18)       |
| Survaleur terrain et construction         | 3          | 33         |
| Plus-value sur bâtiment                   | 37         | 8          |
| Marque et relations clients               | 469        | 121        |
| Décalage temporaire                       | (39)       | (28)       |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>498</b> | <b>536</b> |

| Charge d'impôt par pays     | 31/12/2022    | Part        | 31/12/2021    | Part        |
|-----------------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
| France                      | 19 444        | 96,5%       | 19 670        | 97,9%       |
| Belgique                    | 412           | 2,0%        | 240           | 1,2%        |
| Allemagne                   |               |             |               |             |
| Pays Bas                    | 55            | 0,3%        | 38            | 0,2%        |
| Espagne                     | 19            | 0,1%        | 134           | 0,7%        |
| Principauté de Monaco       | 217           | 1,1%        |               |             |
| <b>Total charge d'impôt</b> | <b>20 147</b> | <b>100%</b> | <b>20 082</b> | <b>100%</b> |

| Impôt versé par pays     | 31/12/ 2022   | Part          | 31/12 2021    | Part          |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| France                   | 19 860        | 96,3%         | 19 836        | 97,9%         |
| Belgique                 | 424           | 2,0%          | 244           | 1,2%          |
| Allemagne                | -             |               | -             |               |
| Pays Bas                 | 55            | 0,3%          | 38            | 0,2%          |
| Espagne                  | 17            | 0,1%          | 144           | 0,7%          |
| Principauté de Monaco    | 275           | 1,3%          | -             |               |
| <b>Total impôt versé</b> | <b>20 631</b> | <b>100,0%</b> | <b>20 262</b> | <b>100,0%</b> |

### 6.3.13 - Événements significatifs postérieurs à la clôture

#### Note 26 Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun changement significatif dans la structure financière ou commerciale n'est intervenue depuis la fin de l'exercice.

### 6.3.14 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

| Note 27<br>Honoraires<br>des Commissaires<br>aux Comptes    | MAZARS              |           | CABINET ROYET       |            | AUTRES CABINETS     |            | TOTAL               |            |
|---|---------------------|-----------|---------------------|------------|---------------------|------------|---------------------|------------|
|   | En milliers d'euros |           | En milliers d'euros |            | En milliers d'euros |            | En milliers d'euros |            |
|   | 2022                | 2021      | 2022                | 2021       | 2022                | 2021       | 2022                | 2021       |
| <b>HONORAIRES DE CERTIFICATION DES COMPTES</b>              |                     |           |                     |            |                     |            |                     |            |
| Émetteur  | 36                  | 34        | 36                  | 34         | Néant               | Néant      | 72                  | 68         |
| Filiales intégrées globalement                              | 3                   | 40        | 96                  | 66         | 153                 | 131        | 254                 | 237        |
| <b>SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES</b>     |                     |           |                     |            |                     |            |                     |            |
| SACC requis par les textes - Émetteur                       | 5                   | 5         | 5                   | 5          | Néant               | Néant      | 10                  | 10         |
| SACC requis par les textes - Filiales intégrées globalement | 0                   | 5         | 7                   | 5          |                     |            | 5                   | 10         |
| Autres SACC - Émetteur                                      | Néant               | Néant     | Néant               | Néant      | Néant               | Néant      | Néant               | Néant      |
| Autres SACC - Filiales intégrées globalement                | Néant               | Néant     | Néant               | Néant      | Néant               | Néant      | Néant               | Néant      |
| <b>Total honoraires des C.A.C.</b>                          | <b>44</b>           | <b>84</b> | <b>144</b>          | <b>110</b> | <b>153</b>          | <b>131</b> | <b>341</b>          | <b>325</b> |

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

## 6.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022.

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Évaluation de la valeur recouvrable et affectation des écarts d'acquisition

(Notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés)

#### Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition correspondent, au cas présent, à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis ; ils sont décrits dans les notes 12 et 13 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

L'affectation des écarts d'acquisition en fonction des actifs et passifs identifiés a été réalisée par la direction lors de l'acquisition.

La direction s'assure lors de chaque exercice, ou en cas d'un indice de perte de valeur, que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition, figurant au bilan pour un montant de 78 998 k€ n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution

implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités des tests de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 13. Dans le cadre de ces tests, la valeur recouvrable a notamment été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué ou des hypothèses clés basées sur les prévisions budgétaires les sous-tendant.

Nous avons donc considéré l'évaluation de la valeur recouvrable et l'affectation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et des passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernées,
- analyser l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT ;
- examiner les modalités de calcul de la valeur d'utilité obtenue à partir des projections des flux de trésorerie, en particulier :
  - apprécier le caractère raisonnable de ces projections par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les activités exercées par les différentes UGT et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
  - apprécier la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées dans le cadre des processus budgétaires ;
- apprécier la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
- vérifier le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés des activités exercées par les différentes UGT en s'assurant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des UGT permettent d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement de telles activités ;
- vérifier l'exactitude arithmétique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 12 et 13 donnaient une information appropriée.

## Évaluation des stocks de marchandises

(Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés)

### Risques identifiés

Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant net de 190,4 millions d'euros; ils représentent le poste le plus important de l'actif consolidé.

Comme indiqué dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés, ils sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Nous avons considéré l'évaluation des stocks de marchandises comme un point clé de l'audit en raison de son importance significative dans les comptes consolidés du groupe d'une part, et d'autre part, car les éventuelles provisions pour dépréciation qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations exercées par la direction du Groupe.

### Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons notamment :

## 6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

- réalisé des tests sur l'existence physique des stocks dans le cadre de notre assistance aux inventaires physiques et par entretien, observation et sondages, apprécié l'exhaustivité des articles à rotation lente ;
- pris connaissance de l'environnement de contrôle interne et des procédures mises en place par la société, notamment sur les aspects de valorisation et d'identification des articles à rotation lente pour les besoins de l'estimation des dépréciations ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- apprécié les données et hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et
- testé, par sondage, la valorisation des articles en stocks et, en particulier, la correcte application du coût moyen pondéré ;
- testé, par sondage, l'évaluation des provisions pour dépréciation comptabilisées pour certains articles sélectionnés conformément aux procédures en place dans la société.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

#### Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

#### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Thermador Groupe :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars,
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Mazars était dans la 36<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont 35 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 18<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont 8 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Saint-Étienne, le 22 février 2023

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET  
Serge Guillot

MAZARS  
Frédéric Maurel

# 7



## COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

---

|            |   |     |
|------------|---|-----|
| <b>7.1</b> | Les comptes sociaux   | 169 |
| <b>7.2</b> | Rapport des Commissaires<br>aux Comptes sur les<br>comptes annuels                                | 177 |
| <b>7.3</b> | Rapport spécial des Commissaires<br>aux Comptes sur les conventions<br>et engagements réglementés | 179 |
| <b>7.4</b> | Commissaires aux Comptes  | 180 |

## 7.1 LES COMPTES SOCIAUX

### 7.1.1 Thermador Groupe rapport d'activité

La société Thermador Groupe, dirigée par Guillaume Robin, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités. Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de la trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.

En 2022 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 63 943 K€ dont les principales ont été les suivantes :

#### 1 Bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 33 578 K€.

Depuis quelques années, nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement. Ainsi, dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve. D'autre part, nous vous rappelons que les dividendes versés en 2022 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2021 des filiales.

#### 2 Produits financiers correspondant aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie et aux avances en comptes courants 127 K€.

#### 3 Produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 7 K€.

#### 4 Redevances de location-gérance 7 280 K€.

Rappel : Thermador Groupe, la société mère, a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre, toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe. Les redevances versées en 2022 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

- 4 532 K€ pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).
- 1 K€ pour les matériels loués qui est égal à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.
- 2 748 K€ de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts en fonction des m<sup>2</sup> moyens loués représentant 8 800 m<sup>2</sup> pour Thermador, 14 550 m<sup>2</sup> pour Sferaco et 11 419 m<sup>2</sup> pour Jetly.

#### 5 Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 180 K€.

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

#### 6 Mise en œuvre de l'informatique commune 1127 K€.

En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité.

Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

#### 7 Gestion centralisée des contrats d'assurance 737 K€.

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

#### 8 Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 1 859 K€.

Ce forfait est de 5 à 256 K€ suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridiques, comptable, fiscal, social, informatique et logistique.

En 2022 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

#### 1 Loyer 2 785 K€ dont 37 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 2 748 K€ refacturés à Jetly, Sferaco et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

#### 2 Salaires et charges 2 828 K€.

#### 3 Dotation aux amortissements 624 K€

(principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

#### 4 Différence de change nette pour 1 115 K€

résultant de la mise en place de la gestion centralisée de la trésorerie en dollar depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 5 Autres frais d'exploitation pour 3 663 K€ dont 37 K€ de loyer pour les bureaux propres de Thermador Groupe.

#### 6 Charge nette d'impôt-société de 1 088 K€

calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part du résultat de la SCI Thely.

#### 7 Événements significatifs postérieurs à la clôture.

Aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

En 2022, le résultat net de Thermador Groupe, la société mère cotée, est égal à 32 664 K€. Nous proposons de distribuer un dividende de 2,08 € par action soit 19 138 K€, 13 526 K€ étant mis en réserve.

## 7.1.2 Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

Valeurs en milliers d'euros

|  | 2022          | 2021          |
|--|---------------|---------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                   |               |               |
| Redevances location-gérance loyer                                | 2 748         | 2 636         |
| Autres redevances location-gérance                               | 4 532         | 3 995         |
| Prestations  | 3 168         | 2 440         |
| Reprises sur provisions/Transferts de charges                    | 1 020         | 733           |
| Autres produits  |               |               |
| <b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                             | <b>11 467</b> | <b>9 804</b>  |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                    |               |               |
| Loyer en location-gérance refacturé                              | 2 748         | 2 636         |
| Autres achats et charges externes sauf loyer en location-gérance | 3 326         | 2 528         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                            | 152           | 124           |
| Salaires et traitements  | 2 002         | 1 448         |
| Charges sociales   | 825           | 617           |
| Dotations aux amortissements                                     | 624           | 484           |
| Dotations aux provisions   |               |               |
| Autres charges   | 185           | 132           |
| <b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>                              | <b>9 862</b>  | <b>7 969</b>  |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                   | <b>1 605</b>  | <b>1 835</b>  |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                       |               |               |
| Revenus des titres de participations <sup>(1)</sup>              | 33 578        | 25 454        |
| Revenus des créances rattachées à des participations             | 127           | 4             |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement    |               |               |
| Revenus autres créances  | 7             | 73            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                 |               |               |
| Différences positives de change                                  | 18 763        | 16 092        |
| <b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>                                 | <b>52 475</b> | <b>41 623</b> |
| <b>CHARGES FINANCIÈRES</b>                                       |               |               |
| Dotations financières aux amortissements et provisions           |               |               |
| Intérêts et charges assimilées <sup>(2)</sup>                    | 450           | 154           |
| Différences négatives de change                                  | 19 878        | 16 268        |
| <b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>                                 | <b>20 328</b> | <b>16 422</b> |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>  | <b>32 147</b> | <b>25 201</b> |
| <b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>                              | <b>33 752</b> | <b>27 036</b> |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                     |               | <b>(278)</b>  |
| <b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>                                  | <b>1 088</b>  | <b>1 264</b>  |
| <b>RÉSULTAT NET</b>  | <b>32 664</b> | <b>25 494</b> |
| <sup>(1)</sup> Dont produits concernant les entreprises liées.   | 33 704        | 25 458        |
| <sup>(2)</sup> Dont intérêts concernant les entreprises liées.   | 70            | 8             |

## 7.1.3 Bilan au 31 décembre 2022

Valeurs en milliers d'euros

| Actif   | 31/12/2022     |                              |                | 31/12/2021     |
|---|----------------|------------------------------|----------------|----------------|
|   | Brut           | Amortissements et provisions | Net            | Net            |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                                       |                |                              |                |                |
| Immobilisations incorporelles :                               |                |                              |                |                |
| - Fonds de commerce   | 5 717          |                              | 5 717          | 5 717          |
| - Autres  | 5 151          | 3 499                        | 1 652          | 1 559          |
| Immobilisations corporelles :                                 |                |                              |                |                |
| - Installations techniques, matériel et outillage industriels |                |                              |                |                |
| - Autres  | 1 452          | 1 094                        | 358            | 362            |
| Immobilisations financières                                   |                |                              |                |                |
| - Participations  | 158 375        |                              | 158 375        | 122 028        |
| - Créances rattachées à des participations                    | 21 396         |                              | 21 396         | 21 292         |
| - Autres  | 6              |                              | 6              | 1              |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>                                 | <b>192 097</b> | <b>4 593</b>                 | <b>187 504</b> | <b>150 959</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>  |                |                              |                |                |
| Créances :  |                |                              |                |                |
| - Clients et comptes rattachés                                | 5              |                              | 5              | 1              |
| - Autres  | 28 645         |                              | 28 645         | 18 405         |
| Valeurs mobilières de placement                               | 221            |                              | 221            | 221            |
| Disponibilités  | 11 959         |                              | 11 959         | 18 273         |
| Comptes de régularisation :                                   |                |                              |                |                |
| - Charges constatées d'avance                                 | 168            |                              | 168            | 134            |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                                  | <b>40 998</b>  |                              | <b>40 998</b>  | <b>37 034</b>  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>  | <b>233 095</b> | <b>4 593</b>                 | <b>228 502</b> | <b>187 993</b> |

| Passif   | 31/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
|  | Net            | Net            |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                |                |                |
| Capital  | 36 803         | 36 803         |
| Prime d'émission                                       | 23 028         | 23 028         |
| Réserves :   |                |                |
| - Réserve légale                                       | 3 680          | 3 680          |
| - Autres   | 37 891         | 30 793         |
| Résultat de l'exercice (bénéfice)                      | 32 664         | 25 494         |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                          | <b>134 066</b> | <b>119 798</b> |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>              |                |                |
| Provisions pour charges                                | 514            | 522            |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>        | <b>514</b>     | <b>522</b>     |
| <b>DETTES</b>  |                |                |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 46 030         | 33 995         |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               | 737            | 361            |
| Dettes fiscales et sociales                            | 1 385          | 1 307          |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        | 5 397          | 9              |
| Autres dettes  | 40 373         | 32 001         |
| <b>TOTAL DETTES</b>                                    | <b>93 922</b>  | <b>67 673</b>  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                   | <b>228 502</b> | <b>187 993</b> |

| TABLEAU DES PARTICIPATIONS (en milliers d'euros) | Capital social au 31/12/2022 | Primes, réserves et report à nouveau | Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2022 | Valeur comptable des titres détenus |        | Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice | Résultat comptable du dernier exercice clos | Résultats 2021 encaissés par la société mère en 2022 | Date d'arrêté de l'exercice |
|--|------------------------------|--------------------------------------|---|-------------------------------------|--------|---|---|---|---|--|-----------------------------|
|  |                              |                                      |   | brut                                | net    |   |   |   |   |  |                             |
| SPERACO S.A.S                                    | 3 200                        | 30 099                               | 100   | 3 049                               | 3 049  | 7 455   | Néant   | 92 410                                      | 9 900                                       | 4 400  | 31/12                       |
| THERMADOR S.A.S                                  | 3 200                        | 11 701                               | 100   | 3 049                               | 3 049  | Néant   | Néant   | 106 146                                     | 18 015                                      | 11 000   | 31/12                       |
| JETLY S.A.S                                      | 3 200                        | 10 674                               | 100   | 3 049                               | 3 049  | Néant   | Néant   | 60 275                                      | 9 666                                       | 8 000  | 31/12                       |
| ODREA S.A.S                                      | 2 284                        | 19 651                               | 100   | 24 632                              | 24 632 | 12 358  | Néant   | 64 687                                      | 463   | 1 048  | 31/12                       |
| PBTUB S.A.S                                      | 960                          | 8 842                                | 100   | 896                                 | 896    | Néant   | Néant   | 30 316                                      | 28 285                                      | 1 620  | 31/12                       |
| THERMACOME S.A.S                                 | 1 466                        | 2 010                                | 100   | 7 000                               | 7 000  | Néant   | Néant   | 22 903                                      | 1 454                                       | 209  | 31/12                       |
| ISOCEL S.A.S                                     | 160                          | 2 236                                | 100   | 152                                 | 152    | Néant   | Néant   | 10 554                                      | 1 467                                       | 800  | 31/12                       |
| SECTORIEL S.A.S                                  | 780                          | 10 041                               | 100   | 3 255                               | 3 255  | Néant   | Néant   | 34 064                                      | 4 397                                       | 3 023  | 31/12                       |
| THELY S.C.I                                      | 3 100                        | 29 793                               | 100   | 8 670                               | 8 670  | 23 283  | Néant   | 6 908                                       | 2 433                                       | Néant  | 31/12                       |
| SYVECO S.A.S                                     | 1 000                        | 4 413                                | 100   | 1 000                               | 1 000  | Néant   | Néant   | 33 954                                      | 4 068                                       | 3 438  | 31/12                       |
| OPALINE S.A.S                                    | 80                           | 285                                  | 100   | 80                                  | 80     | Néant   | Néant   | 2 017                                       | 106   | 40   | 31/12                       |
| AXELAIR S.A                                      | 1 000                        | -345                                 | 100   | 3 000                               | 3 000  | 4 494   | Néant   | 7 346                                       | -98   | Néant  | 31/12                       |
| MECAFER S.A.S                                    | 540                          | 13 876                               | 100   | 24 300                              | 24 300 | Néant   | Néant   | 28 493                                      | 1 153                                       | Néant  | 31/12                       |
| AELLO S.A.S                                      | 2 000                        | 1 921                                | 100   | 2 000                               | 2 000  | Néant   | Néant   | 20 568                                      | 1 453                                       | Néant  | 31/12                       |
| FGINOX S.A.S                                     | 490                          | 9 499                                | 100   | 22 882                              | 22 882 | Néant   | Néant   | 18 124                                      | 1 195                                       | Néant  | 31/12                       |
| DECO HOLDING N.V                                 | 2 703                        | 7 033                                | 100   | 10 000                              | 10 000 | Néant   | Néant   | 1 110                                       | 779   | Néant  | 31/12                       |
| DISTRILABO S.A.S                                 | 500                          | 1 577                                | 100   | 5 200                               | 5 200  | Néant   | Néant   | 6 459                                       | 760   | Néant  | 31/12                       |
| DPI S.A.M  | 150                          | 4 063                                | 100   | 36 160                              | 36 160 | Néant   | Néant   | 9 070                                       | 820   | Néant  | 31/12                       |

## 7.1.4 Comptes sociaux Thermador Groupe

Valeurs en milliers d'euros

| Tableau des cinq derniers exercices   | 31/12/2022<br>12 mois | 31/12/2021<br>12 mois | 31/12/2020<br>12 mois | 31/12/2019<br>12 mois | 31/12/2018<br>12 mois |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>  |                       |                       |                       |                       |                       |
| Capital social (en K€)  | 36 803                | 36 803                | 36 803                | 36 439                | 36 439                |
| Nombre d'actions ordinaires existantes  | 9 200 849             | 9 200 849             | 9 200 849             | 9 109 752             | 9 109 752             |
| <b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (EN K€)</b>  |                       |                       |                       |                       |                       |
| Produits hors-taxes (exploitation + financier)  | 62 923                | 50 693                | 33 635                | 30 221                | 27 407                |
| Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions | 34 368                | 27 483                | 23 755                | 21 081                | 18 919                |
| Impôt sur les bénéfices   | 1 088                 | 1 264                 | 1 122                 | 1 202                 | 1 027                 |
| Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions                           | 32 664                | 25 494                | 22 141                | 19 554                | 17 591                |
| Résultat distribué  | 19 138                | 18 402                | 16 746                | 16 398                | 15 942                |
| <b>RÉSULTATS PAR ACTION (EN €)</b>  |                       |                       |                       |                       |                       |
| Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions                  | 3,62                  | 2,85                  | 2,46                  | 2,18                  | 1,96                  |
| Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions                           | 3,55                  | 2,77                  | 2,41                  | 2,15                  | 1,93                  |
| Dividende net attribué à chaque action  | 2,08*                 | 2,00                  | 1,82                  | 1,80                  | 1,75                  |
| <b>PERSONNEL</b>  |                       |                       |                       |                       |                       |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                       | 22                    | 15                    | 10                    | 9                     | 7                     |
| Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)   | 2 002                 | 1 448                 | 1 161                 | 1 042                 | 927                   |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en K€)               | 825                   | 617                   | 510                   | 420                   | 380                   |

\* Dividende proposé à l'A.G. du 03/04/2023

| Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)                     | 31/12/2022      | 31/12/2021      |
|---|-----------------|-----------------|
| Résultat de l'exercice  | 32 664          | 25 494          |
| Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises      | 616             | 725             |
| Boni de confusion   |                 | (71)            |
| Résultat net des cessions d'éléments d'actifs.                          | -               | 2               |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>                                       | <b>33 280</b>   | <b>26 150</b>   |
| Variation du BFR d'exploitation   | (1 453)         | 16 502          |
| <b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>                   | <b>31 827</b>   | <b>42 652</b>   |
| Acquisition d'immobilisations   | (732)           | (878)           |
| Cessions d'immobilisations nettes d'impôts                              | 248             | 200             |
| Trésorerie liée à la TUP Tagest   |                 | 81              |
| Immobilisations financières   | (31 296)        | (3 522)         |
| <b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b> | <b>(31 780)</b> | <b>(4 119)</b>  |
| Dividendes versés   | (18 396)        | (16 743)        |
| Variation des dettes financières  | 18 242          | (12 839)        |
| <b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>   | <b>(154)</b>    | <b>(29 582)</b> |
| Variation de trésorerie nette   | (107)           | 8 951           |
| <b>Trésorerie d'ouverture</b>   | <b>9 485</b>    | <b>534</b>      |
| Dont trésorerie positive*   | 18 495          | 3 398           |
| Dont emprunt court terme  | (9 010)         | (2 864)         |
| <b>Trésorerie nette à la clôture</b>                                    | <b>9 378</b>    | <b>9 485</b>    |
| Dont trésorerie positive*   | 12 181          | 18 495          |
| Dont emprunt court terme  | (2 803)         | (9 010)         |

\* Y compris les actions détenues en propre (cf note 4).

## 7.1.5 Annexe aux comptes annuels Thermador Groupe

La société Thermador Groupe est la société tête du groupe consolidé Thermador Groupe.

### Principaux événements de l'exercice

#### Acquisition de Direct Pipe Industry (DPI) :

Le 31 octobre 2022, la société Thermador Groupe a finalisé l'acquisition de 100 % des titres de la société DPI basée à Monaco pour un montant de 31M€, payé en cash. Un complément de prix d'un montant 5 160 K€ a été provisionné dans les comptes et pourrait être versé au début de l'année 2024 si le résultat opérationnel moyen atteignait 3 859 K€ pour les années 2022 et 2023. CIC Lyonnaise de Banque et le Crédit Lyonnais ont accompagné Thermador Groupe dans cette opération en octroyant deux prêts bancaires à taux fixe sur une durée de 7 ans.

#### Crise de la COVID-19 :

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 s'est poursuivie au cours de l'année 2022 avec des mesures gouvernementales adaptées en fonction de l'évolution de l'épidémie. Thermador Groupe n'a pas bénéficié de ces dispositifs au cours de l'exercice 2022. Aucun prêt garanti par l'Etat n'a été contracté par le groupe Thermador.

#### Convention de centralisation de trésorerie :

Thermador Groupe a conclu avec ses filiales domiciliées en France une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de «cash pooling»).

Ce système de gestion centralisée a été mis en place pour les comptes bancaires gérés par le CIC à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021 et par la Société Générale le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les filiales concernées sont les suivantes : Axelair, Aello, Domac, FGinox, Isoceel, Jetly, Mecafer, Odra, Opaline, PBtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, SCI Thely, Thermacome. Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette de découvert de 9 378 K€ intègre les fonds reçus net des fonds avancés. Les fonds reçus des filiales figurant dans le poste « autres dettes » s'élèvent à 40 315 K€. Les avances consenties aux filiales figurant dans le poste « autres créances » s'élèvent à 27 445 K€.

#### Inflation :

L'inflation atteint 5,2% en moyenne en France et 11,1% en Europe au titre de 2022. Ce phénomène inflationniste a plusieurs effets sur notre activité.

Afin d'accompagner les salariés dans leurs trajets domicile-travail, la société a également mis en place un forfait de mobilité durable (FMD). Cet outil, combiné au renforcement du télétravail, a permis d'encourager l'utilisation de modes de transport « doux » et de limiter les impacts financiers liés à la hausse des carburants. Une prime de partage de la valeur a également été versée sur l'exercice.

Une attention particulière est portée sur l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble de nos salariés avec une révision régulière des salaires.

#### Situation en Ukraine :

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise et de nos participations. Cette guerre étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des autres publications de l'ANC relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les durées d'amortissement pratiquées sont conformes aux durées d'utilité.

#### Note 1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

|                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| Logiciels                          | 3 et 5 ans           |
| Agencements et installations       | 3, 6 et 10 ans       |
| Matériel de bureau et informatique | 2, 3, 4, 5 et 6 ans  |
| Mobilier                           | 2, 4, 5, 6 et 10 ans |

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels. Le bilan comporte un poste «Fonds de Commerce» pour 5 717 K€ représentant les 3 fonds de commerce acquis par Thermador Groupe lors de la fusion-absorption en 1987 avec les 3 sociétés anonymes d'origine : Thermador, Sferaco et Jetly. Ce poste «Fonds de Commerce» n'a pas été amorti, l'amortissement n'étant pas légalement obligatoire en France. Ils n'ont pas été dépréciés, car leurs valeurs appréciables en fonction soit de la valeur de marché, soit de la méthode basée notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de 5 ans et un taux de croissance postérieur de 1 %, actualisé au taux de 9,4 %, sont supérieures à leur valeur comptable. Le calcul des flux de trésorerie nets futurs prévisibles est réalisé au niveau de l'entité juridique.

#### Note 2 Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'acquisition des titres.

La liste des filiales et participations se trouve au paragraphe IV.

**Mode d'évaluation :** Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. La valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus. L'analyse ci-dessus porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées. Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces mêmes titres, une provision pour dépréciation est constatée.

#### Note 3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Note 4 Actions détenues en propre

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur de 62 K€. En avril 2021, Thermador Groupe a acheté 1 800 de ses propres actions, représentant une valeur d'achat de 158 K€. Ces actions sont inscrites dans les états financiers pour une valeur de 221 K€ et sont valorisées au cours de clôture pour 258,5 K€, soit une plus-value latente de 37,5 K€.

#### Note 5 Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées, charges comprises, pour un montant de 238,4 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 177,3 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de « Commerce de gros ». Elles sont calculées sur la base d'un départ à l'initiative du salarié. Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- de l'âge de départ à la retraite : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté,
- du taux de rotation du personnel calculé par tranche d'âge : moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans,
- de l'évolution des salaires en fonction de la politique salariale,
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite et d'un coefficient d'actualisation de 3,77 %.

La provision comptabilisée est égale à 238,4 K€ et concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. La reprise de 2022 est égale à 8 K€.

Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise.

### Note 6 Explication des postes du bilan et du compte de résultat. Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

| Immobilisations   | Valeur brute au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeur brute à la fin de l'exercice |
|---|-------------------------------------|---------------|-------------|-------------------------------------|
| Fonds de commerce                                       | 5 717                               |               |             | 5 717                               |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles           | 4 590                               | 808           | 248         | 5 150                               |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>              | <b>10 307</b>                       | <b>808</b>    | <b>248</b>  | <b>10 867</b>                       |
| Installations techniques, matériel et outillage         |                                     |               |             |                                     |
| Installations générales, agencements et aménagements    | 568                                 |               |             | 568                                 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier            | 713                                 | 117           |             | 830                                 |
| Immobilisations corporelles en cours                    | 19                                  | 35            |             | 54                                  |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                | <b>1 300</b>                        | <b>152</b>    |             | <b>1 452</b>                        |
| Participations <sup>(1)</sup>                           | 122 028                             | 36 347        |             | 158 375                             |
| Créances rattachées à des participations <sup>(2)</sup> | 21 292                              | 104           |             | 21 396                              |
| Autres immobilisations financières                      | 1                                   | 5             |             | 6                                   |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>                | <b>143 321</b>                      | <b>36 456</b> |             | <b>179 777</b>                      |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                    | <b>154 929</b>                      | <b>37 416</b> | <b>248</b>  | <b>192 097</b>                      |

<sup>(1)</sup> La totalité du poste concerne les entreprises liées. <sup>(2)</sup> Prêt à S.C.I. Thely.

| Amortissements                                       | Montant des amortissements au début de l'exercice | Augmentations dotations de l'exercice | Diminutions amortissements des éléments sortis | Montant des amortissements à la fin de l'exercice |
|--|---|---------------------------------------|--|---|
| Fonds de commerce                                    |   |                                       |  |   |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles        | 3 031   | 469                                   |  | 3 500   |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>           | <b>3 031</b>                                      | <b>469</b>                            |  | <b>3 500</b>                                      |
| Installations techniques, matériel et outillage      |   |                                       |  |   |
| Installations générales, agencements et aménagements | 409   | 33                                    |  | 442   |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier         | 529   | 123                                   |  | 652   |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>           | <b>938</b>  | <b>156</b>                            |  | <b>1 094</b>                                      |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                 | <b>3 969</b>                                      | <b>625</b>                            |  | <b>4 594</b>                                      |

### Note 7 Provisions (en milliers d'euros)

|   | Montant au début de l'exercice | Dotations de l'exercice | Reprises de l'exercice | Montant à la fin de l'exercice |
|---|--------------------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Provision retraite                              | 246                            |                         | 8                      | 238                            |
| Provision pour paiement en actions              | 276                            |                         |                        | 276                            |
| Autres provisions                               |                                |                         |                        |                                |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> | <b>522</b>                     |                         | <b>8</b>               | <b>514</b>                     |
| Provision pour dépréciation actions en propre   |                                |                         |                        |                                |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                            | <b>522</b>                     |                         | <b>8</b>               | <b>514</b>                     |
| Dont dotations et reprises : - d'exploitation   |                                |                         | <b>8</b>               |                                |
| - financières                                   |                                |                         |                        |                                |
| Dont utilisations                               |                                |                         |                        |                                |

### Note 8 État des créances (en milliers d'euros)

| État des créances                        | Montant brut  | Entreprises liées | À 1 an au plus | À plus d'un an |
|--|---------------|-------------------|----------------|----------------|
| Créances rattachées à des participations | 21 396        | 21 396            |                | 21 396         |
| Autres immobilisations financières       | 6             |                   |                | 6              |
| Clients                                  | 5             |                   | 5              |                |
| Autres tiers                             | 370           |                   | 370            |                |
| Groupe                                   | 28 265        | 28 265            | 28 265         |                |
| Charges constatées d'avance              | 168           |                   | 168            |                |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>50 210</b> | <b>49 661</b>     | <b>28 808</b>  | <b>21 402</b>  |

L'agrégat Groupe intègre notamment les avances consenties aux filiales pour 27 445 K€ dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place en 2021 pour CIC et 2022 pour la Société Générale. Ces avances en compte courant sont rémunérées sur la base du taux ESTR +0,50 %.

### Note 9 État des dettes (en milliers d'euros)

| État des dettes                                       | Montant brut  | Entreprises liées | À 1 an au plus | À plus d'un an |
|---|---------------|-------------------|----------------|----------------|
| Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit | 46 029        |                   | 11 081         | 34 948         |
| Emprunts et dettes financières diverses               |               |                   |                |                |
| Fournisseurs  | 737           |                   | 737            |                |
| Fournisseurs immobilisations                          | 5 397         |                   | 237            | 5 160          |
| Impôt-société   |               |                   |                |                |
| Personnel et organismes sociaux                       | 860           |                   | 860            |                |
| TVA   | 410           |                   | 410            |                |
| Autres impôts et taxes                                | 115           |                   | 115            |                |
| Groupe  | 40 372        | 40 372            | 40 372         |                |
| Autres tiers  |               |                   |                |                |
| <b>TOTAL</b>  | <b>93 920</b> | <b>40 372</b>     | <b>53 812</b>  | <b>40 108</b>  |

L'agrégat Groupe intègre notamment les fonds avancés par les filiales pour 40 315 K€ dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place en 2021. Ces avances en compte courant sont rémunérées sur la base du taux ESTR +0,50 %.

**Note 10 Engagement hors bilan**

Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des contrats d'achats à terme en USD à hauteur de 34 500 KUSD dont l'échéance est en 2022. La juste valeur de ces instruments financiers s'élève à 1 573,1 K€ au 31 décembre 2022.

**Note 11 Informations liées aux transactions significatives conclues avec les parties liées de l'article R-123-197-1 du code du commerce**

• Loyer facturé par la S.C.I. Thely 2 785 K€ dont 37 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe.

Location gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador :

- Loyer refacturé aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 941 K€, Sferaco 1 213 K€ et Thermador 594 K€,
- Redevance sur chiffre d'affaires aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 1 489 K€, Sferaco 1 065 K€ et Thermador 1 978 K€.

**Note 12 Autres informations**

**Produits à recevoir** : Groupe : 677 K€ au titre de redevances, 5 K€ d'agios et commissions de comptes.

**Charges à payer** : Fournisseurs et comptes rattachés : 260 K€, fournisseurs d'immobilisation : 5 160 K€, au titre du complément de prix DPI.

dettes fiscales et sociales : 680 K€ dont 267 K€ au titre de la rémunération variable des mandataires sociaux (Guillaume Robin et Patricia Mavigner) soumise au vote de l'Assemblée Générale du 3 avril 2023, provision pour congés payés : 129 K€, groupe : 57 K€, intérêts courus sur emprunts : 133 K€.

**Charges constatées d'avance** : 168 K€.

**Effectif moyen** : 20 cadres et 2 non-cadres.

**Composition du capital** : Le capital était fixé à 36 803 396 € au début de l'exercice, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

**Rémunération des dirigeants** : Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 440,4 K€.

**Impôts sur les bénéfices** : Impôts exigibles.

Le montant de l'impôt exigible et de la contribution sociale de 3,3 % s'élève à 1 102 K€ sur le résultat courant et exceptionnel ; l'impôt est donc de 1 102 K€ sur le résultat net. Sur la distribution envisagée de 19 138 K€, l'impôt et la contribution s'élèvent à 6 438 K€.

**Allègements** : Provisions retraite 238,4 K€, frais d'acquisition 313 K€, total des allègements 551,4 K€.

**Note 13 Honoraires des Commissaires aux Comptes****HONORAIRES DE CERTIFICATION DES COMPTES**

|   | MAZARS              |                     | CABINET ROYET       |                     | TOTAL               |                     |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|   | En milliers d'euros | En milliers d'euros | En milliers d'euros | En milliers d'euros | En milliers d'euros | En milliers d'euros |
|   | 2022                | 2021                | 2022                | 2021                | 2022                | 2021                |
| Honoraires de certification des comptes                 | 36                  | 34                  | 36                  | 34                  | 72                  | 68                  |
| <b>SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES</b> |                     |                     |                     |                     |                     |                     |
| SACC requis par les textes                              | 5                   | 5                   | 5                   | 5                   | 10                  | 10                  |
| Autres SACC   |                     |                     |                     |                     |                     |                     |
| <b>TOTAL HONORAIRES DES C.A.C.</b>                      | <b>41</b>           | <b>39</b>           | <b>41</b>           | <b>39</b>           | <b>82</b>           | <b>78</b>           |

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

## 7.1.6 Indications juridiques de caractère général

**INFORMATIONS**

- Dénomination : Thermador Groupe.
- Siège social : Parc d'Activités de Chesnes, CS 10710  
80, rue du Ruisseau, 38297 Saint-Quentin-Fallavier  
Cedex France - Tél. 04 74 95 63 28
- N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne
- Code APE : 7420Z.
- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).
- Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, soit le 31 octobre 1986.
- Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des Commissaires aux Comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

**objet social (article 2 des statuts)**

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

**Forme des actions – Identification des titres au porteur (article 11 des statuts).**

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

### Transmission des actions (article 12 des statuts)

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

### Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Faisant application des dispositions de l'article L.225-123 alinéa 3 du Code de commerce, la faculté de bénéficier de droit de vote double pour les actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif depuis deux ans ou toute autre période définie par la loi au nom du même actionnaire, est expressément exclue aux termes des présents statuts. Les votes s'expriment soit à mainlevée soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret dont l'assemblée fixera alors les modalités qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause. Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, deux jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

### Admission aux Assemblées Générales (article 22 des statuts, § admission aux assemblées)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

### Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés. L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société. Le paiement du dividende ou des

acomptes sur dividende au moyen d'actions se fera conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### Existence de seuils déclaratifs statutaires :

L'article 13 des statuts prévoit l'obligation de déclarer à la Société, dans les cinq jours de Bourse, la détention directe, indirecte ou de concert de titres représentant au moins 2 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage.

### Renseignements concernant le capital social

Le capital est fixé à 36 803 396 € divisé en 9 200 849 actions de 4 € chacune de valeur nominale, entièrement libérée.

### Modification du capital et des droits attachés aux actions

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti par tous les modes autorisés par la loi. Toute modification des droits attachés aux actions qui représentent le capital de la société est soumise aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les statuts ne contenant pas de stipulation spécifique à cet effet.

### Pouvoir du Directeur Général

Le Conseil ou les statuts n'ont pas apporté de limitation particulière au pouvoir du Directeur Général qui s'exerce dans le cadre des pouvoirs définis par la loi. Capital autorisé non émis : 2 000 000 € jusqu'au 4 juin 2024.

Capital potentiel : néant.

Intervention de la société sur ses propres titres : voir note 11 du chapitre 6.

Nantissements d'actions ou d'actifs de la société ou de ses filiales : néant.

### Autres informations

La société respecte la limitation des mandats imposée par la loi NRE. Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration. Aucun prêt ni garantie ne sont accordés ou constitués en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe. Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de Thermador Groupe, et des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

À notre connaissance, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration :

- n'exerce ou n'a exercé des mandats ou fonctions hors du groupe Thermador, en dehors des Administrateurs Indépendants.
- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

### Évolution du capital durant les cinq dernières années

| Années     | Opérations   | Nominal en euros | Augmentation de capital | Nombre de titres émis | Nombre cumulé d'actions | Montants successifs du capital en euros |
|------------|--|------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|---|
| 12/05/2015 | Paiement du dividende en actions   | 8 €              | 262 008 €               | 32 751                | 4 356 484               | 34 851 872 €                            |
| 07/08/2015 | Augmentation de capital en rémunération de l'apport d'actions de Mecafer | 8 €              | 670 608 €               | 83 826                | 4 440 310               | 35 522 480 €                            |
| 09/05/2016 | Paiement du dividende en actions   | 8 €              | 471 656 €               | 58 957                | 4 499 267               | 35 994 136 €                            |
| 17/05/2017 | Paiement du dividende en actions   | 8 €              | 444 872 €               | 55 609                | 4 554 876               | 36 439 008 €                            |
| 09/05/2018 | Division du nominal  | 4 €              |                         |                       | 9 109 752               | 36 439 008 €                            |
| 28/04/2020 | Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés               | 4 €              | 364 388 €               | 91 097                | 9 200 849               | 36 803 396 €                            |

## 7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Évaluation des titres de participation et des créances rattachées aux titres de participation (Notes 2, 3 et 6 de l'annexe aux comptes annuels)

#### Risques identifiés

Les titres de participation et créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 179,8 millions d'euros, repré-

sentent 79% du total bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe, la valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus. L'analyse porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées. Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces mêmes titres, une provision pour dépréciation est constatée.

L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques, ou à des éléments prévisionnels.

Conformément à la note 3 de l'annexe, les créances rattachées aux titres de participation sont valorisées à la valeur nominale et dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Compte tenu des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations constituait un point clé de l'audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités ;

- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes

- comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;

- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des titres de participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 2, 3 et 6 de l'annexe aux comptes annuels donnaient une information appropriée.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

#### Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à

ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Thermador Groupe :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Mazars était dans la 36<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont 35 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 18<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont 8 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer

les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

CABINET ROYET  
Saint-Etienne, le 22 février 2023  
Serge Guillot

MAZARS  
Lyon, le 22 février 2023  
Frédéric Maurel

## 7.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À l'Assemblée Générale de la société Thermador Groupe,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31

du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

### Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### - Contrats de location-gérance des fonds de commerce et location des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe.

##### Entité et personne concernée

Avec les sociétés Thermador, Jetly et Sferaco.

##### Nature et objet

Les fonds de commerce exploités par les filiales Thermador, Jetly et Sferaco étant la propriété de votre société, des contrats de location-gérance ont été signés. Les redevances sont de trois sortes :

- <sup>(1)</sup> Redevances loyers : produits des baux fonction de la surface occupée par chaque filiale (soit bureaux, ateliers et entrepôts) représentant respectivement 8 800, 14 550 et 11 419m<sup>2</sup> au cours de l'exercice 2022 et du prix au mètre carré ;
- <sup>(2)</sup> Redevance sur chiffre d'affaires : fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3% pour Thermador, 1,7% pour Sferaco et 2,5% pour Jetly du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.
- <sup>(3)</sup> Redevances sur matériel : liées aux matériels loués, soit 10% de la valeur nette des matériels concernés.

##### Modalités

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (en milliers d'euros) :

|                  | Redevances de loyers (1) | Redevances sur chiffre d'affaires (2) | Redevances sur matériel (3) |
|------------------|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| <b>THERMADOR</b> | <b>594</b>               | <b>1978</b>                           | <b>0</b>                    |
| <b>SFERACO</b>   | <b>1 213</b>             | <b>1 065</b>                          | <b>0</b>                    |
| <b>JETLY</b>     | <b>941</b>               | <b>1 489</b>                          | <b>1</b>                    |
| <b>TOTAL</b>     | <b>2 748</b>             | <b>4 532</b>                          | <b>1</b>                    |

Votre conseil d'administration a précisé que compte-tenu de l'organisation du groupe, la poursuite des conventions réglementées de location et de loyers est nécessaire à l'activité.

#### - Indemnités de fin de carrière des dirigeants

##### Entité et personne concernée

Mandataires sociaux salariés de Thermador Groupe.

##### Nature et objet

Votre société s'est engagée à verser une indemnité de fin de carrière à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite. Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du commerce de gros dont dépend votre société.

##### Modalités

Cette convention ne s'est pas appliquée sur l'exercice 2022.

Votre conseil d'administration a précisé que cette convention est maintenue.

Les commissaires aux comptes

|                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Mazars                   | Cabinet Royet                     |
| Lyon, le 22 février 2023 | Saint-Etienne, le 22 février 2023 |
| Frédéric Maurel          | Serge Guillot                     |

## 7.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Titulaires :



#### Cabinet Royet

9, place Jean Moulin BP 30 005 - 42001 Saint-Étienne (Loire), nommé le 4 avril 2016 et renouvelé le 10 avril 2017, représenté par Serge Guillot depuis 2021 et antérieurement par Stéphane Guichard, changement initié dans le cadre de la loi de la sécurité financière.



#### Mazars

109 Rue Tête d'Or, 69006 Lyon (Rhône), nommé le 2 octobre 1986 et renouvelé le 10 avril 2017 pour un dernier mandat de 6 ans à la suite d'un appel d'offres réalisé en 2017, représenté par Frédéric Maurel depuis 2017 et antérieurement par Pierre Beluze, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière. Le mandat de Mazars arrive à sa fin en avril 2023. Nous vous proposons donc dans la 17<sup>e</sup> résolution la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire: Deloitte représenté par Patrice Choquet.

# 8



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

---

|            |   |     |
|------------|---|-----|
| <b>8.1</b> | Tables de concordance   | 182 |
| <b>8.2</b> | Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise | 185 |
| <b>8.3</b> | Attestation du responsable du document  | 185 |

# 8.1 TABLES DE CONCORDANCE

Selon les rubriques prévues par les annexes 1 et 2 du règlement délégué (CE)  
n° 2019/980 du 14 mars 2019 :

Section du Document  
d'Enregistrement  
Universel

| 1      | PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATION PROVENANT DE TIERS, RAPPORT D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE  |                                       |
|--------|--|---------------------------------------|
| 1.1.   | Identité des personnes responsables.   | 8.3                                   |
| 1.2.   | Déclaration des personnes responsables.  | 8.3                                   |
| 1.3.   | Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts .   | N/A                                   |
| 1.4.   | Attestation relative aux informations provenant d'un tiers.  | N/A                                   |
| 1.5.   | Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente.   | Sommaire                              |
| 2      | CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES   |                                       |
| 2.1.   | Identité des contrôleurs légaux  | 7.4                                   |
| 2.2.   | Changement éventuel  | 7.4                                   |
| 3      | FACTEURS DE RISQUE   | Chapitre 4                            |
| 4      | INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR   |                                       |
| 4.1.   | Raison sociale et nom commercial de l'émetteur   | 7.1.6                                 |
| 4.2.   | Lieu, numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur   | 2.7                                   |
| 4.3.   | Date de constitution et durée de vie de l'émetteur   | 7.1.6                                 |
| 4.4.   | Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement     | 2.9 / 7.1.6                           |
| 5      | APERÇU DES ACTIVITÉS   |                                       |
| 5.1.   | Principales activités  |                                       |
| 5.1.1. | Nature des opérations  | 1.2 / 1.3<br>Chapitre 5               |
| 5.1.2. | Nouveaux produits et services importants   | 1.2                                   |
| 5.2.   | Principaux marchés   | 1.2 / 1.3 / 6.3.3<br>Chapitre 5       |
| 5.3.   | Événements importants  | 6.3.2                                 |
| 5.4.   | Stratégie et objectifs   | 1.5                                   |
| 5.5.   | Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication  | N/A                                   |
| 5.6.   | Déclaration sur la position concurrentielle  | 1.2 / 1.3 / Chapitre 5                |
| 5.7.   | Investissements  |                                       |
| 5.7.1. | Investissements importants réalisés  | 1.13 / 6.1<br>6.3.3 / 6.3.8           |
| 5.7.2. | Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement | 1.13 / 6.3.8                          |
| 5.7.3. | Co-entreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital   | N/A                                   |
| 5.7.4. | Questions environnementales  | Chapitre 3                            |
| 6      | STRUCTURE ORGANISATIONNELLE  |                                       |
| 6.1.   | Description sommaire du Groupe   | 2.1                                   |
| 6.2.   | Liste des filiales importantes   | 2.1<br>6.3.3.2                        |
| 7      | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT   |                                       |
| 7.1.   | Situation financière   |                                       |
| 7.1.1. | Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière                              | 1.11 / 1.12<br>Chapitres 3, 5, 6 et 7 |
| 7.1.2. | Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement   | N/A                                   |
| 7.2.   | Résultats d'exploitation   |                                       |
| 7.2.1. | Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements  | 1.1 / 6.3.2                           |
| 7.2.2. | Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets  | N/A                                   |
| 8      | TRÉSORERIE ET CAPITAUX   |                                       |
| 8.1.   | Information sur les capitaux   | 6.1                                   |
| 8.2.   | Flux de trésorerie   | 6.2                                   |
| 8.3.   | Besoins de financement et structure de financement   | 6.1 / 6.2                             |
| 8.4.   | Restrictions à l'utilisation des capitaux  | N/A                                   |
| 8.5.   | Sources de financement attendues   | N/A                                   |
| 9      | ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE  | 4.1                                   |

|              |   | Section du Document<br>d'Enregistrement<br>Universel                                    |
|--------------|---|---|
| <b>10</b>    | <b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>   |   |
| <b>10.1.</b> | Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice                                  | <b>Chapitres 1, 4, 5 et 6</b>   |
| <b>10.2.</b> | Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives   | <b>1.1</b>  |
| <b>11</b>    | <b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>  |   |
| <b>11.1.</b> | Prévisions ou estimations de bénéfice publiées  | <b>N/A</b>  |
| <b>11.2.</b> | Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions   | <b>N/A</b>  |
| <b>11.3.</b> | Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables   | <b>N/A</b>  |
| <b>12</b>    | <b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>  |   |
| <b>12.1.</b> | Informations concernant les membres : nom, adresse professionnelle et fonction, nature de tout lien familial existant, expertise et expérience, déclaration de non-condamnation | <b>1.14 / 1.15 / 2.2 / 2.3 / 7.1.6</b>  |
| <b>12.2.</b> | Conflits d'intérêts   | <b>2.3.3 / 2.6.9 / 7.1.6</b>  |
| <b>13</b>    | <b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>  |   |
| <b>13.1.</b> | Rémunération versée et avantages en nature  | <b>2.6</b>  |
| <b>13.2.</b> | Provisions pour pensions et retraites   | <b>2.6<br/>6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Notes 5 et 6</b>               |
| <b>14</b>    | <b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>  |   |
| <b>14.1.</b> | Date d'expiration des mandats   | <b>1.14</b>   |
| <b>14.2.</b> | Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur  | <b>2.3 / 7.1.6</b>  |
| <b>14.3.</b> | Informations sur les comités d'audit et le comité de rémunération   | <b>2.4 / 2.6</b>  |
| <b>14.4.</b> | Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur   | <b>2.3</b>  |
| <b>14.5.</b> | Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise  | <b>N/A</b>  |
| <b>15</b>    | <b>SALARIÉS</b>   |   |
| <b>15.1.</b> | Nombre de salariés  | <b>3.2.2.1 / 5.1<br/>6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 4</b>           |
| <b>15.2.</b> | Participations et stock-options   | <b>2.6<br/>6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 17</b>                    |
| <b>15.3.</b> | Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital   | <b>2.8.1<br/>6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 5</b>                   |
| <b>16</b>    | <b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>  |   |
| <b>16.1.</b> | Actionnaires détenant plus de 5 % du capital à la date du document d'enregistrement   | <b>2.8</b>  |
| <b>16.2.</b> | Existence de droits de vote différents  | <b>2.8 / 7.1.6</b>  |
| <b>16.3.</b> | Contrôle direct ou indirect   | <b>N/A</b>  |
| <b>16.4.</b> | Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle   | <b>N/A</b>  |
| <b>17</b>    | <b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</b>  | <b>2.3 / 2.4 / 2.6<br/>6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 6<br/>7.3</b> |

|                |  | Section du Document<br>d'Enregistrement<br>Universel     |
|----------------|--|--|
| <b>18</b>      | <b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>  |  |
| <b>18.1.</b>   | Informations financières historiques   |  |
| <b>18.1.1.</b> | Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et le rapport d'audit  | <b>Chapitres 6 et 7</b>                                  |
| <b>18.1.2.</b> | Changement de date de référence comptable  | <b>N/A</b>   |
| <b>18.1.3.</b> | Normes comptables  | <b>6.3.1</b>   |
| <b>18.1.4.</b> | Changement de référentiel comptable  | <b>N/A</b>   |
| <b>18.1.5.</b> | Informations financières en normes comptables françaises   | <b>Chapitre 7</b>  |
| <b>18.1.6.</b> | États financiers consolidés  | <b>Chapitre 6</b>  |
| <b>18.1.7.</b> | Date des dernières informations financières  | <b>N/A</b>   |
| <b>18.2.</b>   | Informations financières intermédiaires et autres  | <b>N/A</b>   |
| <b>18.2.1.</b> | Informations financières trimestrielles ou semestrielles   | <b>N/A</b>   |
| <b>18.3.</b>   | Audit des informations financières annuelles historiques   |  |
| <b>18.3.1.</b> | Audit indépendant des informations financières annuelles historiques   | <b>6.4 / 7.2 / 7.3</b>                                   |
| <b>18.3.2.</b> | Autres informations auditées   | <b>N/A</b>   |
| <b>18.3.3.</b> | Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées   | <b>N/A</b>   |
| <b>18.4.</b>   | Informations financières pro forma   | <b>N/A</b>   |
| <b>18.5.</b>   | Politique de distribution de dividendes  |  |
| <b>18.5.1.</b> | Description de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable   | <b>1.1 / 2.7</b>   |
| <b>18.5.2.</b> | Montant du dividende par action  | <b>1.1 / 2.7 / Chapitre 9</b>                            |
| <b>18.6.</b>   | Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage   | <b>6.3.10</b>  |
| <b>18.7.</b>   | Changement significatif de la situation financière   | <b>6.3.10</b>  |
| <b>19</b>      | <b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>  |  |
| <b>19.1.</b>   | Capital social   |  |
| <b>19.1.1.</b> | Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées   | <b>7.1.6</b>   |
| <b>19.1.2.</b> | Informations relatives aux actions non représentatives du capital  | <b>N/A</b>   |
| <b>19.1.3.</b> | Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur  | <b>7.1 Annexe aux comptes sociaux - Note 4<br/>6.3.9</b> |
| <b>19.1.4.</b> | Informations relatives aux valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription  | <b>N/A</b>   |
| <b>19.1.5.</b> | Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital | <b>N/A</b>   |
| <b>19.1.6.</b> | Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options   | <b>N/A</b>   |
| <b>19.1.7.</b> | Historique du capital social   | <b>7.1.6</b>   |
| <b>19.2.</b>   | Acte constitutif et statuts  |  |
| <b>19.2.1.</b> | Registre et objet social   | <b>7.1.6</b>   |
| <b>19.2.2.</b> | Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions   | <b>7.1.6</b>   |
| <b>19.2.3.</b> | Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle   | <b>2.8</b>   |
| <b>20</b>      | <b>CONTRATS IMPORTANTS</b>   | <b>N/A</b>   |
| <b>21</b>      | <b>DOCUMENTS DISPONIBLES</b>   | <b>2.9</b>   |

## 8.2 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL, DU RAPPORT DE GESTION ET DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

| Éléments   | Sections du document  |
|--|---|
| Rapport de gestion dont la Déclaration de Performance Extra-Financière | <b>1.1 à 1.3 - 1.6 à 1.10 - 2.6 - 2.8 - Chapitre 3 - 4.3 - Chapitre 5 - 6.1 - 6.2 - 7.1</b> |
| Rapport sur le gouvernement d'entreprise                               | <b>Chapitre 2</b>   |
| Comptes  | <b>Chapitre 6 et chapitre 7</b>   |
| Rapports des Commissaires aux Comptes                                  | <b>6.4 - 7.2 - 7.3</b>  |
| Attestation  | <b>8.3</b>  |

## 8.3 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, inclus dans le présent document d'enregistrement universel, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui ne contiennent aucune observation.

Saint-Quentin-Fallavier, le 22 février 2023

Guillaume Robin  
Président-Directeur Général  
Tél. 04 74 95 63 28

# 9



PROJETS DES RÉSOLUTIONS

---

# 9. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

## À l'Assemblée Générale ordinaire du 3 avril 2023

### ordre du jour ordinaire

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 32 664 404,29 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 2,08 € par action soit pour 9 200 849 actions un montant de 19 137 765,92 €.
- affectation du solde au poste « autres réserves » soit 13 526 638,37 €.

L'Assemblée Générale prend acte que cette enveloppe de dividendes est basée sur le nombre total d'actions existantes au jour de la publication du texte des résolutions ouvrant potentiellement droit aux présents dividendes, étant précisé en outre que les actions auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende n'ouvriront pas droit à dividendes ; par conséquent le montant total des dividendes est susceptible de varier à la baisse en fonction du nombre d'actions ouvrant réellement droit à dividendes au jour du détachement dudit droit, et la différence éventuelle sera automatiquement affectée au compte « autres réserves ».

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou, si celle-ci est plus intéressante, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes dont la distribution est décidée seront détachés le 12 avril et mis en paiement le 14 avril 2023.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, pour répondre aux exigences légales par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société a distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

| Exercice | Revenus éligibles à l'abattement |                           | Revenus non éligibles à l'abattement |
|----------|----------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
|          | Dividendes                       | Autres revenus distribués |                                      |
| 2021     | 18 395 698 €                     | -                         | -                                    |
| 2020     | 16 743 361 €                     | -                         | -                                    |
| 2019     | 16 395 394 €                     | -                         | -                                    |

### Administrateurs

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme administratrice Madame Mathilde Yagoubi demeurant 3 rue Gustave Nadaud à Lyon (Rhône) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2027 statuant sur les comptes de 2026.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme administrateur Monsieur Olivier Villemonte de la Clergerie demeurant 17 chemin de la Pinède à Écully (Rhône) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2027 statuant sur les comptes de 2026.

*En conformité avec le code de gouvernance Middlenext, notre règlement intérieur limite à 12 ans le temps de présence d'un administrateur indépendant au sein de notre conseil. Karine Gaudin arrive donc au terme de son parcours après avoir exercé trois mandats de 4 ans. Nous la remercions chaleureusement pour son assiduité, sa loyauté, sa liberté de parole, l'exercice de la présidence du comité d'audit depuis 2018 et son implication personnelle dans le capital du groupe puisqu'elle détient à ce jour 1 044 titres Thermador Groupe.*

*Pour conserver le même équilibre au sein de notre conseil d'administration, nous soumettons à votre approbation la candidature de Véronique Bouscayrol qui cumule l'expérience et les compétences pour participer à nos travaux et tout particulièrement à ceux de notre comité d'audit. En effet, actuellement économiste diocésain au diocèse de Lyon, elle a exercé la fonction de directrice administrative et financière de la société BOIRON entre 2014 et 2018. Vous retrouverez sa biographie sur notre site Internet. Pour compléter ses connaissances, elle entamera dès 2023 une formation de huit jours sur la RSE en général et sur les évolutions réglementaires concernant les enjeux environnementaux et sociétaux en particulier.*

#### SIXIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme Administratrice Madame Véronique Bouscayrol demeurant 9 bis rue Joseph Rimaud à Écully (Rhône) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2027 statuant sur les comptes de 2026.

#### - Rémunérations des dirigeants - Approbation ex post des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2022

*La loi institue une procédure du contrôle a posteriori (ex post) des actionnaires qui s'appliquera à compter de la clôture de l'exercice suivant le premier exercice clos après le 9 décembre 2016, date de promulgation de la loi (Loi art. 161, II).*

*L'Assemblée Générale du 4 avril 2022 a statué sur les principes et critères de la rémunération des dirigeants. Les actionnaires doivent statuer lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice suivant, soit celle du 3 avril 2023, sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les*

avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, aux Directeurs Généraux Délégués ou aux autres dirigeants (C. com.art. L 225-100, II).

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice en application de la politique de rémunération approuvée par l'assemblée générale du 4 avril 2022, à **Monsieur Guillaume Robin**, Président-directeur général (voir page 40 à 45 de ce document).

### HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice en application de la politique de rémunération approuvée par l'assemblée générale du 4 avril 2022, à **Madame Patricia Mavigner**, Directrice Générale Déléguée (voir page 41 à 45 de ce document).

### - Rémunérations des dirigeants - Approbation ex-ante des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2023.

*Selon la loi Sapin 2 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, les actionnaires sont appelés à se prononcer, en Assemblée Générale ordinaire, sur « les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables » aux dirigeants.*

### NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, approuve **la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration** présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel. (voir pages 40 à 45 de ce document).

### DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale statuant en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce, approuve les informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel. (voir pages 40 à 46 de ce document).

### ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions du quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de **Monsieur Guillaume Robin**, Président-directeur général de Thermador Groupe approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2023 telle que présentée dans ce rapport (voir pages 40 à 45 de ce document).

### DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions du quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de **Madame Patricia Mavigner**, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2023 telle que présentée dans ce rapport (voir pages 41 à 45 de ce document).

### TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions du quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de **Monsieur Lionel Monroe** au titre de son mandat de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2023 telle que présentée dans ce rapport (voir page 43 de ce document).

### QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale porte à cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 €) le montant global annuel maximum des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration. Ce montant applicable, à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

## Approbation des conventions réglementées

### QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport et, successivement, chacune des conventions qui y sont mentionnées. (voir pages 179 et 180).

## Achat d'actions par Thermador Groupe

### SEIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration à faire acheter par la Société ses propres actions. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 125 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

La Société pourra acheter ses propres actions ou utiliser les actions auto-détenues en vue de :

- l'animation du marché,
- satisfaire aux obligations découlant des éventuels programmes d'options sur actions, ou autres allocations d'actions, aux salariés ou aux membres des organes d'administration ou de gestion de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ; ou
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement

ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou

- plus généralement, réaliser toute opération ne faisant pas expressément l'objet d'une interdiction légale notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers.

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tout moyen, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition de blocs d'actions. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur à la date des opérations considérées, à l'exclusion des périodes d'offre publique sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation prendra fin à l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

## Renouvellement et nomination des commissaires aux comptes

Nous avons fait un appel d'offre pour le renouvellement du mandat de Mazars en 2023 compte tenu de la durée cumulée de ses mandats. A la suite de cet appel d'offre en 2017, nous vous proposons de nommer Deloitte.

### DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration :

- nomme, pour six exercices, comme Commissaire aux Comptes titulaire
  - Deloitte, 106 cours Charlemagne, 69002 Lyon (Rhône),
- renouvelle, pour six exercices, comme Commissaire aux Comptes titulaire.
  - Cabinet Royet, 9 place Jean Moulin - BP n° 3005 à Saint-Étienne (Loire).

En application de l'article L. 823-1, al.2 du code de commerce, la société n'est pas tenue de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant.

### DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, entérine la décision relative au transfert du siège social de la société Thermador Groupe au 60 rue de Luzais, Parc d'activités de Chesnes, Saint-Quentin-Fallavier (Isère), à compter du 10 mars 2023, et par conséquent la modification de l'article 4 des statuts, décidés par le Conseil d'Administration du 21 février 2023.

### DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.



Ce document a été imprimé sur papier SHIRO ECHO (120 et 300g), 100% recyclé. C'est un papier « Zéro émission » sans aucune fibre vierge et avec une empreinte carbone vertueuse.

Notre imprimeur est certifié Imprim'Vert et s'engage à respecter l'environnement.

Il a reçu la norme Equilibre par EDF.

La fabrication de ce document a nécessité l'utilisation de 4,6 tonnes de papier.



[www.thermador-groupe.fr](http://www.thermador-groupe.fr)

Le présent rapport, publié le 8 mars 2023, a été imprimé à 6 200 exemplaires.

Direction artistique et réalisation : Agence Opaline - 04 74 95 59 48.

Crédits photos : Laetitia Bouvet, Betty Garcia, Opaline, Adobe Stock, salariés de Thermador Groupe, photos aériennes (Scanair, Margo Gippa).

Illustrations : Opaline.

Imprimerie Delta.



Parc d'Activités de Chesnes - 80, rue du Ruisseau - CS 10710  
38297 St-Quentin-Fallavier Cedex - France

Tél. 04 74 95 63 28 - Site Internet : [www.thermador-groupe.fr](http://www.thermador-groupe.fr)

Écrivez-nous : [actionnaires@thermador-groupe.fr](mailto:actionnaires@thermador-groupe.fr)

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

